



Second Session
Fortieth Parliament, 2009

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

National Finance

Chair:
The Honourable JOSEPH A. DAY

Tuesday, May 26, 2009
Tuesday, June 2, 2009
Wednesday, June 3, 2009

Issue No. 9

Thirteenth meeting on:
The 2009-2010 Estimates

Tenth (final) meeting on:
Elements contained in Bill C-10,
the Budget Implementation Act, 2009

First and second meetings on:
Supplementary Estimates (A), 2009-2010

WITNESSES:
(See back cover)

Deuxième session de la
quarantième législature, 2009

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Finances nationales

Président :
L'honorable JOSEPH A. DAY

Le mardi 26 mai 2009
Le mardi 2 juin 2009
Le mercredi 3 juin 2009

Fascicule n° 9

Treizième réunion concernant :
Le Budget des dépenses de 2009-2010

Dixième (dernière) réunion concernant :
Des éléments du projet de loi C-10,
Loi d'exécution du budget de 2009

Première et deuxième réunions concernant :
Le Budget supplémentaire des dépenses (A) de 2009-2010

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL FINANCE

The Honourable Joseph A. Day, *Chair*

The Honourable Irving R. Gerstein, *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

Callbeck	* LeBreton, P.C.
Chaput	(or Comeau)
* Cowan	Mitchell
(or Tardif)	Nancy Ruth
De Bané, P.C.	Neufeld
Di Nino	Ringuette
Eggleton, P.C.	Rivard

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Gerstein replaced the Honourable Senator Greene (*June 4, 2009*).

The Honourable Senator Greene replaced the Honourable Senator Gerstein (*June 2, 2009*).

The Honourable Senator Callbeck replaced the Honourable Senator Munson (*June 2, 2009*).

The Honourable Senator Mitchell replaced the Honourable Senator Dawson (*June 2, 2009*).

The Honourable Senator Dawson replaced the Honourable Senator Mitchell (*June 1, 2009*).

The Honourable Senator Munson replaced the Honourable Senator Callbeck (*June 1, 2009*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Joseph A. Day

Vice-président : L'honorable Irving R. Gerstein
et

Les honorables sénateurs :

Callbeck	* LeBreton, C.P.
Chaput	(ou Comeau)
* Cowan	Mitchell
(ou Tardif)	Nancy Ruth
De Bané, C.P.	Neufeld
Di Nino	Ringuette
Eggleton, C.P.	Rivard

*Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Gerstein a remplacé l'honorable sénateur Greene (*le 4 juin 2009*).

L'honorable sénateur Greene a remplacé l'honorable sénateur Gerstein (*le 2 juin 2009*).

L'honorable sénateur Callbeck a remplacé l'honorable sénateur Munson (*le 2 juin 2009*).

L'honorable sénateur Mitchell a remplacé l'honorable sénateur Dawson (*le 2 juin 2009*).

L'honorable sénateur Dawson a remplacé l'honorable sénateur Mitchell (*le 1^{er} juin 2009*).

L'honorable sénateur Munson a remplacé l'honorable sénateur Callbeck (*le 1^{er} juin 2009*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Tuesday, May 26, 2009:

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Champagne, P.C.:

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine and report upon the expenditures set out in the Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2010.

The question being put on the motion, it was adopted.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 26 mai 2009 :

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Champagne, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les dépenses projetées dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2010.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, May 26, 2009
(20)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 9:33 a.m., in room 9, Victoria Building, the deputy chair, the Honourable Irving R. Gerstein, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Callbeck, Chaput, Di Nino, Eggleton, P.C., Gerstein, Mitchell, Nancy Ruth, Neufeld, Ringuette and Rivard (10).

In attendance: Guy Beaumier and Jean-François Nadeau, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 3, 2009, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2010. (*For complete text of the order of reference see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:*Public Sector Integrity Canada:*

Christiane Ouimet, Commissioner;
Henry Molot, Deputy Commissioner;
Joe Friday, General Counsel.

Atomic Energy of Canada Limited (AECL):

Michael F. Robins, Senior Vice-President and Chief Financial Officer.

The chair made a statement.

Ms. Ouimet made a statement and, together with Messrs. Molot and Friday, answered questions.

At 10:30 a.m., the committee suspended.

At 10:33 a.m., the committee resumed.

Mr. Robins made a statement and answered questions.

At 11:32 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 26 mai 2009
(20)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 33, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Irving R. Gerstein (*vice-président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Callbeck, Chaput, Di Nino, Eggleton, C.P., Gerstein, Mitchell, Nancy Ruth, Neufeld, Ringuette et Rivard (10).

Également présents : Guy Beaumier et Jean-François Nadeau, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 3 mars 2009, le comité poursuit son examen du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2010. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :*Intégrité du secteur public Canada :*

Christiane Ouimet, commissaire;
Henry Molot, sous-commissaire;
Joe Friday, avocat général.

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) :

Michael F. Robins, vice-président principal et directeur général des finances.

Le président ouvre la séance.

Mme Ouimet fait une déclaration, puis, avec l'aide de MM. Molot et Friday, répond aux questions.

À 10 h 30, le comité suspend ses travaux.

À 10 h 33, le comité reprend ses travaux.

M. Robins fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 11 h 32, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Tuesday, June 2, 2009
(21)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 9:33 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Chaput, Dawson, Day, De Bané, P.C., Di Nino, Eggleton, P.C., Gerstein, Munson, Nancy Ruth, Neufeld, Ringuette and Rivard (12).

In attendance: Guy Beaumier and Jean-François Nadeau, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, May 26, 2009, the committee began its examination of the expenditures set out in the Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2010.

WITNESSES:

Treasury Board of Canada Secretariat:

Brian Pagan, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Division;

Ken Wheat, Senior Director, Expenditure Operations.

The chair made a statement.

Mr. Pagan made a statement and, together with Mr. Wheat, answered questions.

At 10:27 a.m., the committee suspended.

At 10:35 a.m., the committee resumed in camera and, pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 12, 2009, the committee continued its examination of the following elements contained in Bill C-10, the Budget Implementation Act, 2009: Parts 1-6, Parts 8-10 and Parts 13-15, and in particular those dealing with employment insurance. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 4.*)

Pursuant to rule 92(2)(f), the committee considered a draft report.

It was agreed that Senators' staff be permitted to remain in the room.

It was moved that a new paragraph and recommendation be added to page 13, at the end of the section headed "The Basic Benefits."

The question being put on the motion, it was adopted on the following division:

YEAS: 7

NAYS: 5

ABSTENTIONS: Nil

OTTAWA, le mardi 2 juin 2009
(21)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 33, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Chaput, Dawson, Day, De Bané, C.P., Di Nino, Eggleton, C.P., Gerstein, Munson, Nancy Ruth, Neufeld, Ringuette et Rivard (12).

Également présents : Guy Beaumier et Jean-François Nadeau, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 26 mai 2009, le comité entreprend l'examen du Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2010.

TÉMOINS :

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

Brian Pagan, directeur exécutif, Division des opérations et prévisions de dépenses;

Ken Wheat, directeur principal, Division des opérations.

Le président ouvre la séance.

M. Pagan fait une déclaration, puis avec l'aide de M. Wheat, répond aux questions.

À 10 h 27, le comité suspend ses travaux.

À 10 h 35, le comité se réunit à huis clos et, conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 12 mars 2009, poursuit son examen des éléments suivants du projet de loi C-10, Loi d'exécution du budget de 2009 : parties 1-6, parties 8-10 et parties 13-15, et en particulier les éléments qui ont trait à l'assurance-emploi. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 4 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 92(2)f) du Règlement, le comité examine un projet d'ordre du jour.

Il est convenu de permettre au personnel de rester dans la salle.

Il est proposé d'ajouter un nouveau paragraphe et une recommandation à la page 21, à la fin de la partie intitulée « Les prestations de base ».

La question, mise aux voix, est adoptée :

POUR : 7

CONTRE : 5

ABSTENTIONS : Aucun

It was agreed that the draft report be adopted as amended, and that the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to approve the final text.

At 11:36 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, June 3, 2009
(22)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 6:30 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Callbeck, Chaput, Day, Di Nino, Greene, Mitchell, Nancy Ruth, Neufeld and Ringuette (9).

In attendance: Guy Beaumier and Jean-François Nadeau, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, May 26, 2009, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2010.

WITNESSES:

National Defence:

Rear-Admiral Bryn Weadon, Assistant Deputy Minister — Finance and Corporate Services;

David Jacobson, Chief of Staff, Assistant Deputy Minister — Materiel;

Colonel Richard Giguère, Strategic Joint Staff.

Canada Mortgage and Housing Corporation:

Michel Tremblay, Chief Financial Officer;

Sharon Matthews, Vice-President, Assisted Housing.

Human Resources and Skills Development Canada:

Karen Jackson, Senior Assistant Deputy Minister, Income Security and Social Development Branch;

Paul Thompson, Associate Assistant Deputy Minister, Skills and Employment Branch;

Su Dazé, Comptroller.

Service Canada:

Liliane Binette, Assistant Deputy Minister, Operations Branch.

The chair made a statement.

Rear-Admiral Weadon made a statement and, together with Mr. Jacobson and Colonel Giguère, answered questions.

Il est convenu d'adopter le projet de rapport modifié et d'autoriser le Sous-comité du programme et de la procédure à en approuver la version définitive.

À 11 h 36, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 3 juin 2009
(22)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 30, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Callbeck, Chaput, Day, Di Nino, Greene, Mitchell, Nancy Ruth, Neufeld et Ringuette (9).

Également présents : Guy Beaumier et Jean-François Nadeau, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 26 mai 2009, le comité poursuit son examen du Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2010.

TÉMOINS :

Défense nationale :

Contre-amiral Bryn Weadon, sous-ministre adjoint — Finances et services du ministère;

David Jacobson, chef d'état-major, sous-ministre adjoint — Matériel;

Colonel Richard Giguère, État-major interarmées stratégique.

Société canadienne d'hypothèques et de logement :

Michel Tremblay, chef des services financiers;

Sharon Matthews, vice-présidente, Aide au logement.

Ressources humaines et Développement des compétences Canada :

Karen Jackson, sous-ministre adjointe principale, Direction générale de la sécurité du revenu et du développement social;

Paul Thompson, sous-ministre adjoint délégué, Direction générale des compétences et de l'emploi;

Su Dazé, contrôleur.

Service Canada :

Liliane Binette, sous-ministre adjointe, Direction générale des opérations.

Le président ouvre la séance.

Le contre-amiral Weldon fait une déclaration, puis avec l'aide de M. Jacobson et du colonel Giguère, répond aux questions.

At 7:38 p.m., the committee suspended.

À 19 h 38, le comité suspend ses travaux.

At 7:42 p.m., the committee resumed.

À 19 h 42, le comité reprend ses travaux.

Ms. Jackson and Mr. Tremblay each made a statement and, with Ms. Matthews, Mr. Thompson, Ms. Dazé and Ms. Binette, answered questions.

Mme Jackson et M. Tremblay font une déclaration, puis, avec l'aide de Mme Matthews, M. Thompson, Mme Dazé et Mme Binette, répondent aux questions.

At 9:08 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

À 21 h 8, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTEST:

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Adam Thompson

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, May 26, 2009

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m. to examine the estimates laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 2010.

Senator Irving Gerstein (*Deputy Chair*) in the chair.

[*English*]

The Deputy Chair: Honourable senators, I call this meeting to order. Our meeting will have two parts. In the first hour, we will hear from Christiane Ouimet, Commissioner, Public Sector Integrity Canada, who recently tabled her annual report in Parliament. In the second hour, we will hear from the officials at Atomic Energy of Canada Limited, AECL, with reference to their estimates.

I now welcome Ms. Ouimet, who is joined by Henry Molot, Deputy Commissioner; and Joe Friday, General Counsel.

Since we have a second session this morning, senators, I know that you will ask your usual succinct questions.

Christiane Ouimet, Commissioner, Public Sector Integrity Canada: Thank you very much. I am pleased to appear before this committee.

This morning, we present the mandate and the complex work of my office, to situate it in a context of our second annual report, which was tabled April 29, and to discuss my budget plan, if it pleases the chair.

It is truly an honour to have been appointed in August 2007 Canada's first Public Sector Integrity Commissioner. My office is responsible for implementing the Public Servants Disclosure Protection Act. Our mandate is, first, to establish a safe, confidential mechanism enabling public servants and the general public to disclose wrongdoing committed in the public sector; and, secondly, to protect from reprisal public servants who have disclosed wrongdoing and those who have cooperated in investigations. In short it is one act and two regimes: disclosure of wrongdoing and protection against reprisal.

[*Translation*]

Our ultimate goal is to enhance public confidence in our public institutions and in the integrity of public servants. In fact, the preamble of our act expressly recognizes that the federal public administration is part of the essential framework of Canadian parliamentary democracy. It is in the public interest to maintain and enhance confidence in the integrity of public servants through a disclosure and reprisal protection regime.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 26 mai 2009

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit ce jour, à 9 h 30, pour étudier le budget des dépenses déposé au Parlement pour l'exercice se terminant le 31 mars 2010.

Le sénateur Irving Gerstein (*vice-président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le vice-président : Honorables sénateurs, je déclare la séance ouverte. Notre réunion va se dérouler en deux parties. Au cours de la première heure, nous allons entendre Mme Christiane Ouimet, commissaire à l'intégrité du secteur public, qui a déposé il y a peu son rapport annuel au Parlement. Nous consacrerons l'heure suivante aux dirigeants d'Énergie atomique du Canada limitée, EAEC, qui nous entretiendront de leur budget.

Je souhaite donc la bienvenue à Mme Ouimet, qui est accompagnée de M. Henry Molot, sous-commissaire, et de M. Joe Friday, avocat général.

Comme nous aborderons un autre sujet pendant la deuxième heure, je suis convaincu, chers collègues, que vous allez, comme à l'habitude, vous en tenir à des questions succinctes.

Christiane Ouimet, commissaire, Intégrité du secteur public Canada : Merci beaucoup. Je suis heureuse de comparaître aujourd'hui devant ce comité.

J'aimerais vous exposer ce matin le mandat et le travail complexe du Commissariat à l'intégrité du secteur public et inscrire ce travail dans le contexte de mon deuxième rapport annuel qui a été déposé au Parlement le 29 avril dernier. J'aimerais aussi, si cela convient au président, vous présenter les grandes lignes de mon plan budgétaire.

J'ai eu l'honneur d'être la première personne à être nommée commissaire à l'intégrité du secteur public en août 2007. Le commissariat est chargé de l'application de la Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles. Nous avons pour mandat d'offrir aux fonctionnaires et au grand public un mécanisme sécuritaire et confidentiel leur permettant de divulguer des actes répréhensibles graves commis dans le secteur public. Nous devons aussi protéger contre les représailles les fonctionnaires divulgateurs et les personnes qui collaborent à une enquête. En bref, notre loi a créé deux régimes : un visant la divulgation d'actes répréhensibles et un visant la protection contre les représailles.

[*Français*]

Notre objectif premier est d'améliorer la confiance dans nos institutions publiques et dans l'intégrité des fonctionnaires. De fait, dans le préambule de notre loi, on reconnaît expressément que l'administration publique fédérale est essentielle au fonctionnement de la démocratie parlementaire canadienne. Il est dans l'intérêt public de maintenir et d'accroître la confiance du public dans l'intégrité des fonctionnaires au moyen d'un mécanisme de divulgation des actes répréhensibles et de protection des divulgateurs.

I would also like to emphasize the key role that our public institutions play in the lives of all Canadians, and that this role is never more important than in times of economic uncertainty. Strengthening our federal public administration, in whatever way possible, is both an expectation and an obligation on the part of my office.

My second annual report is built around the theme of *Building Trust Together: A Shared Responsibility*. It has three guiding principles — inform, protect and prevent — which are the key pillars of our work, and I will use these principles to frame my submissions to you today.

[English]

My office has jurisdiction over the entire public sector, which goes beyond the core public service and includes Crowns. It excludes public security organizations, however. Our constituency is approximately 400,000 public servants, which truly means we cannot perform this work this alone. Our act specifies that members of the public can also come forward with information about possible wrongdoing.

Our constituency is significantly broadened as a result. Part of our duty is to ensure that stakeholders understand what we do, why we do it and how we do it.

[Translation]

It is a challenge to ensure that all public servants know about the legislation and the role of my office. We are very active in reaching out to people throughout our constituency, but much remains to be done. And we rely on the support of colleagues in the public sector, the media, and members of this committee to help us ensure that people are aware of our existence, informed about our mandate and confident in our ability to carry out that mandate.

Our annual report is a key means of reaching all public servants and informing them about our role and our approach.

I would now like to say a few words about the second pillar of my mandate: protect. Our act specifically deals with protection on a number of fronts. We have exclusive jurisdiction to handle reprisal complaints. We must protect public servants who come forward with a disclosure or who participate in an investigation. We must also protect all of the information that comes into our hands as a result of our work.

[English]

In the context of our work, many interests are at stake: the interests of someone coming forward with an allegation of wrongdoing, who has faith in the public sector and wants to uphold its long tradition of ethical behaviour; the interests of that same person, in being protected against reprisal and in not being punished for doing the right thing; the interests of a chief executive, on behalf of his or her organization, in wanting to manage effectively and honestly in knowing about problems as

J'aimerais aussi mettre en lumière le rôle clé que jouent nos institutions publiques dans la vie de tous les Canadiens et Canadiennes et que ceci est d'autant plus important en temps d'incertitude économique. C'est à juste titre que mon commissariat renforce nos institutions publiques de quelque manière que ce soit. Notre mandat nous y oblige.

Mon deuxième rapport annuel a pour thème *Bâtir la confiance, une responsabilité partagée*. Trois principes directeurs constituent les piliers qui nous permettent de réaliser notre mandat : informer, protéger, prévenir. J'utiliserai ces trois principes pour encadrer mes observations aujourd'hui.

[Traduction]

Le commissariat a compétence sur l'ensemble du secteur public, soit sur bien plus que le noyau de l'administration publique fédérale, notamment sur les sociétés d'État, mais pas sur les organismes responsables de la sécurité publique. Cela représente environ 400 000 fonctionnaires, ce qui revient à dire, concrètement, que nous ne pouvons pas faire ce travail seuls. La loi dispose que le grand public peut divulguer des renseignements au sujet d'un acte répréhensible présumé.

Le nombre de personnes visées est ainsi grandement augmenté. Une partie de notre devoir est de nous assurer que nos partenaires savent ce que nous faisons, ce qui nous motive et quelle est notre approche.

[Français]

Nous avons des défis à relever pour nous assurer que les fonctionnaires soient au courant de la loi et du rôle du commissariat. Il nous reste beaucoup à faire. Nos activités de sensibilisation se poursuivent à plein régime et nous comptons sur le soutien des collègues du secteur public, les médias, les membres du comité pour faire en sorte que tous connaissent notre existence, notre mandat et que tous soient confiants en notre capacité de réaliser ce mandat.

Nous rapport annuel est un moyen clé qui nous permet de communiquer avec tous les fonctionnaires et de les informer sur notre rôle et notre approche.

J'aimerais aborder maintenant le deuxième pilier de mon mandat : la protection. La loi prévoit expressément une protection à de nombreux niveaux. Nous avons la compétence exclusive de traiter des plaintes en matière de représailles. Nous devons protéger les fonctionnaires divulgateurs qui collaborent à une enquête et protéger tous les renseignements présentés dans le cadre de notre travail.

[Traduction]

Il y a beaucoup d'intérêts en cause dans notre travail : les intérêts de la personne qui nous présente une allégation d'acte répréhensible, qui a confiance envers le secteur public et qui veut maintenir la tradition éthique de longue date de ce secteur; les intérêts de cette même personne en ce qui a trait à la protection contre les représailles, parce qu'elle ne veut pas être punie pour avoir fait « la bonne chose »; les intérêts de l'administrateur général, au nom de son organisme, qui souhaite gérer l'organisme

soon as they occur and being able to respond to them; the interests of those against whom an allegation is brought and whose reputations and careers are at stake; and the interests of an organization in being able to continue to operate.

When we are called in, our job is not to shut down organizations when we respond to an allegation.

The public's interest is paramount at all times. We are and will continue to be guided by the public interest in all cases. All the essential interests must be recognized and balanced, and they all are part of a broad protection mandate.

Let me briefly address the third pillar of the mandate: prevent. Early in my mandate — in fact, when I appeared before both committees — and, with the support of Parliament and eminent jurists, we collectively agreed to interpret my legislative mandate as something broader than mere enforcement. We truly believe a strong prevention-oriented approach is critical to our success, along with education and outreach.

My office will respond fully and seriously to every allegation of wrongdoing and to every complaint of reprisal. We will not hesitate to use the full investigative powers provided by the act. However, that is not to say that we confine ourselves to two options: investigate or close the file.

[Translation]

An enforcement model is simply not enough for us to achieve our goal. We have a responsibility to identify vulnerabilities and respond to them to prevent wrongdoing from occurring. And let me repeat this for the sake of clarity, we will respond as effectively and efficiently as possible within the framework of our legislation. It is our moral duty to ensure that good governance, common sense and instinct all point to the importance of prevention in serving the public interest.

[English]

Therefore, the three guiding principles — inform, protect and prevent — are the framework of my annual report, the contents of which I will touch upon briefly.

This year, you probably noticed that we raised concerns about small federal agencies and Crown corporations. Small agencies are particularly vulnerable to serious mistakes, which are essentially due to a lack of internal capacity. Urgent action is needed.

Based upon our general observations, the main source of risk for Crown corporations lies in governance. The report discusses five myths and misconceptions that have an impact on the degree of vulnerability of Crown corporations to wrongdoing. We also discuss four serious cases that we handled in the last year, and our

de façon efficace et honnête, être avisé des problèmes dès qu'ils se produisent et être en mesure d'y répondre; les intérêts des personnes contre qui l'allégation est déposée et dont la réputation et la carrière peuvent être en jeu; et les intérêts de l'organisation qui veut être en mesure de poursuivre ses activités.

Lorsque nous sommes appelés à intervenir, nous n'avons pas pour objectif de fermer un organisme lorsque nous enquêtons au sujet d'une allégation.

Nous accordons en tout temps la priorité à l'intérêt public. Il guide et guidera en tout temps nos actions. Il faut tenir compte de tous ces intérêts essentiels et leur donner une importance équilibrée. Tous font partie de notre mandat général en matière de protection.

Permettez-moi d'aborder ici brièvement le troisième pilier de mon mandat : la prévention. Tôt dans mon mandat, en vérité quand je me suis présentée devant les deux comités, et avec l'appui du Parlement et d'éminents juristes, nous avons collectivement convenu d'interpréter mon mandat législatif d'une façon qui dépasse la simple exécution de la Loi. Nous croyons vraiment qu'une solide approche axée sur la prévention est essentielle à notre succès, de même que la formation et les activités de liaison.

Il ne fait aucun doute que le commissariat répondra complètement et sérieusement à toute allégation d'acte répréhensible et à toute plainte en matière de représailles. Nous n'hésiterons pas à utiliser tous les pouvoirs d'enquête prévus par la loi. Cependant, cela ne signifie pas que nous nous restreindrons à seulement deux choix : enquêter ou fermer le dossier.

[Français]

Un modèle fondé uniquement sur l'exécution de la loi n'est simplement pas suffisant pour nous permettre d'atteindre nos objectifs. Nous avons la responsabilité de cerner les vulnérabilités et d'y répondre afin d'éviter que des actes répréhensibles se produisent. Et je le répète, pour être bien claire, nous réagissons avec autant d'efficacité et d'efficience que possible dans le cadre prévu par la Loi. Nous avons le devoir moral de s'assurer que les exigences en matière de saine gestion, le bon sens et l'instinct soulignent tous l'importance de la prévention par rapport à l'intérêt public.

[Traduction]

Ces trois principes directeurs, informer, protéger et prévenir, constituent donc la structure de mon deuxième rapport annuel, dont je vais vous présenter brièvement le contenu.

Cette année, comme vous l'avez probablement constaté, nous avons jugé qu'il était important de soulever des questions criantes pour les petits organismes fédéraux et les sociétés d'État. Les petits organismes sont particulièrement vulnérables aux erreurs importantes, principalement en raison d'un manque de capacités internes. Il faut agir dans les plus brefs délais.

En me fiant à nos observations de nature générale, dans le cas des sociétés d'État, leur principale source de risque découle de la gouvernance. Nous avons souligné cinq mythes et idées fausses qui ont des répercussions sur leur niveau de vulnérabilité en matière d'actes répréhensibles. Nous abordons également quatre

Chapter 3 emphasizes that our options are not only to launch a formal investigation or do nothing. There are actions that can and must be taken so that the office carries out its obligation under the act. In one of the cases, we highlighted immediate action since the allegation dealt with a risk to life and safety of individuals. We acted quickly and informally to the satisfaction of the disclosure and the organizations. Our involvement in any case must result in a value added and a net gain, and we are confident that we bring such value.

We also devoted a chapter to the fear of coming forward, which is real and still present. It is complex, but we discovered that most employees only want the wrongdoing to stop. They want the problem to be fixed as quickly and informally as possible. They do not want a long, formal investigation. Disclosing wrongdoing is a difficult thing to do, even with all the protections offered by the act.

My office will continue to be sensitive to that challenge. This sensitivity will include insuring the perspectives of people who have come forward in the past are heard. We have extended an invitation to meet with those people and with others working in those organizations. We have begun a consultation process. We value their unique perspective.

[Translation]

The annual report describes the impact of organizational culture on the decision to come forward, and we will continue to address that theme in the next annual report. The chapter on small agencies, Crown corporations and two target communities: senior leaders and middle managers, who are the culture carriers of the public sector and key allies.

That summarizes the findings in our annual report, and I also want to let you know that we held a symposium in September 2008. The annual report contains a photo showing the participants who joined us, including the Auditor General, the former Auditor General, provincial representatives and distinguished guests from abroad. We will also continue benchmarking Canada's disclosure regime against that of other countries, namely, the United States, the United Kingdom, Australia and New Zealand.

[English]

We also provided you with a one-page document that gives an overview of the budget spent by my office in 2008-09. Our spending was \$3.6 million. We believe this amount is adequate to meet our current demands and build capacity. We gave you a few details of our expenditures.

cas importants dont nous avons été saisis au cours de la dernière année, et le chapitre 3 de notre rapport met l'accent sur le fait que nos options ne se limitent pas à lancer une enquête officielle ou à fermer le dossier. Il existe des mesures qui peuvent et qui doivent être prises afin que le commissariat remplisse ses obligations en vertu de la loi. Dans l'un des cas décrits dans notre rapport, nous avons insisté sur la nécessité d'une réponse immédiate en raison d'un risque à la vie et à la sécurité des personnes. Nous avons agi rapidement et de façon informelle, à la satisfaction du divulgateur et de l'organisme. Notre intervention dans tout cas doit entraîner un gain net — une valeur ajoutée —, et nous sommes confiants que nous apportons effectivement une telle valeur.

Nous avons aussi consacré un chapitre à la crainte qu'ont les fonctionnaires de soulever une allégation d'acte répréhensible, crainte réelle et toujours présente. C'est une question complexe. Mais nous avons constaté que la plupart des employés souhaitent seulement que l'acte répréhensible cesse. Ils veulent que le problème soit réglé rapidement et de la façon la plus informelle possible. Ils ne veulent pas une longue enquête formelle. Divulguer un acte répréhensible n'est pas facile, malgré toutes les protections qu'offre la loi.

Mon commissariat continue d'être sensible à cette question. Cela nous permettra de nous assurer que les points de vue des personnes qui ont déjà divulgué des actes répréhensibles sont pris en compte. Nous avons invité ces personnes, ainsi que d'autres œuvrant au sein de ces organisations, à nous rencontrer à ce sujet. Nous avons lancé un processus de consultation, car nous accordons beaucoup d'importance à leurs points de vue uniques.

[Français]

Le rapport annuel décrit l'influence de la culture organisationnelle sur la décision de divulguer et nous allons poursuivre cette thématique dans le prochain rapport annuel. Le chapitre sur les petits organismes, les sociétés d'États et aussi deux groupes cibles : les hauts dirigeants et les gestionnaires intermédiaires qui sont des alliés clés et les porteurs de la culture dans le secteur public.

C'est ainsi que je résume les conclusions du rapport annuel et je porte aussi à votre attention que nous avons tenu un colloque en septembre 2008. Vous avez une photo au cœur du rapport annuel qui indique les participants qui se sont joints à nous, y compris la vérificatrice générale, l'ancien vérificateur général, les représentants des provinces et des invités distingués internationaux. Nous allons aussi poursuivre nos comparaisons du régime de divulgation du Canada avec d'autres pays, notamment les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

[Traduction]

Nous vous avons également remis un document d'une page qui vous donne un aperçu des dépenses du commissariat en 2008-2009. Celles-ci ont atteint 3,6 millions de dollars. Nous sommes d'avis que ce montant est adéquat et nous permet de répondre à la demande actuelle et de renforcer nos capacités. Nous vous avons fourni quelques détails sur nos dépenses.

Our office is still in a set-up mode, which makes it difficult to predict how many cases we will receive and how many staff will be required.

[Translation]

I have put in place a core team of professional and dedicated staff, while recognizing that there will always be a need to have access to internal experts in specific areas from time to time, depending on the cases that are brought to our attention.

[English]

In 2009-10, we will focus on a communication strategy, extending our effort to Canadians across Canada as well.

[Translation]

We will continue to focus on the mandate of our office, as well as improving our case management system. As our work progresses, we will come forward to report on the resources required to continue to do our important work.

[English]

The act requires a five-year, independent review of the act to take place and to be presented to Parliament. We intend to continue to gather and analyze information necessary to support that review and to ensure that any recommendations that flow from it are fully informed and well supported.

It has been an honour to appear before you and we look forward to questions from the members.

The Deputy Chair: Do Mr. Friday or Mr. Molot wish to add anything to the opening comments?

Thank you for appearing before us. I commend the government for the concept of establishing a public sector integrity commission and I congratulate you, in particular, for occupying the first position as commissioner.

I want to focus on the concept of whistle-blowing. Usually, in the corporate world, information on whistle-blowing is received by the chair of the board or the chair of the audit committee, who normally are independent from management, independent directors, because one of the foundations of whistle-blowing is that it remain anonymous. In situations in which I have been involved, I have never known who it was that sent information to me.

Can you outline for us the process that you follow so that people will come forward and bring situations to your attention, recognizing that they will not be penalized by whoever they are associated with within the organization?

Le commissariat est à s'établir et il est difficile actuellement d'estimer le nombre de cas que nous pourrions recevoir et le personnel qui sera requis dans les prochaines années.

[Français]

J'ai mis en place une équipe des professionnels qui ont à cœur notre mandat. Nous avons toutefois besoin de recourir à l'occasion à des experts à l'interne dans des domaines particuliers en fonction des dossiers qui sont portés à notre attention.

[Traduction]

En 2009-2010, nous allons accorder la priorité à l'élaboration d'une stratégie de communication, en nous efforçant également de communiquer avec les citoyens de toutes les régions du pays.

[Français]

Nous allons continuer à mieux faire connaître le mandat du commissariat et aussi à améliorer notre système de gestion des cas. Au fur et à mesure que notre travail se poursuivra, je vous ferai part des ressources dont nous aurons besoin pour continuer de mener à bien notre travail.

[Traduction]

La loi impose de procéder au bout de cinq ans à un examen indépendant de son application et à en présenter les résultats au Parlement. Nous comptons continuer à recueillir et à analyser les renseignements nécessaires à l'appui de cet examen et nous assurer que toute recommandation qui en découlera sera formulée en fonction de renseignements complets et bien fondés.

Ce fut un honneur de comparaître devant vous et mes collègues et moi nous ferons un plaisir de répondre aux questions des membres du comité.

Le vice-président : M. Friday ou M. Molot souhaitent-ils ajouter quelque chose à ces remarques préliminaires?

Je vous remercie d'avoir comparu devant nous. Je félicite le gouvernement d'avoir mis sur pied un Commissariat à l'intégrité du secteur public et je vous félicite, madame, d'être la première à avoir été nommée à ce poste de commissaire.

Je tiens à aborder en priorité la notion de dénonciation. Dans le monde de l'entreprise, il est d'usage d'adresser les dénonciations au président du conseil d'administration ou au président du comité de vérification, qui sont normalement des administrateurs indépendants de la gestion. Il en est ainsi pour garantir l'anonymat des dénonciations, un des principes de base en la matière. Dans les cas dont j'ai eu à m'occuper, je n'ai jamais su qui m'avait adressé l'information.

Pouvez-vous nous décrire les modalités que vous suivez pour amener les gens à porter des cas d'actes répréhensibles à votre attention, en prenant les moyens nécessaires pour qu'ils n'aient pas à subir la vindicte des personnes avec qui ils travaillent au sein de l'organisation?

Ms. Ouimet: The experience of the private sector has informed us with respect to how to approach it. We had a senior vice-president from Petro-Canada at our symposium and we also have a quote in the annual report from Thomas d'Aquino, who is well known in the city and across Canada.

The protection offered to anybody coming forward is framed by the legislation. First, every chief executive has an obligation to set up his or her own disclosure regime. Under the act, there is an important role for the minister responsible for Treasury Board to inform and educate all public servants across the country about the existence of that disclosure regime.

Any individual has the choice to come forward to either their immediate supervisor, what is called the senior officer, who is designated to receive that confidential information, or come directly to our office.

The act is complex. It is more than 54 pages; it has exclusions and inclusions. Ultimately, we have been telling all public sectors that they must know about their rights and obligations.

I will close by quoting the Honourable Patrick Ryan from New Brunswick, my counterpart in New Brunswick. While the act offers protection, occasionally, it is qualified protection because we cannot protect confidentiality at the expense of natural justice. Those accused must be able to respond. Reputations are at stake.

The balance is a delicate one. However, I can assure the committee, based on the specific case where three whistle-blowers changed their minds — they did not want to pursue it any further — we protected their wish. Still, we provided the information to the chair of the board of directors, who was able to act accordingly and satisfy himself that the alleged wrongdoing was either taken care of or did not exist. The balance is delicate and we are conscious of the importance of protecting the interests of all those involved.

The Deputy Chair: I understand what you said but I want to clarify one item. You indicated that whistle-blowers can report to their supervisors. Are they able to do that on an anonymous basis or do they disclose that they are speaking to their supervisor because this disclosure might cause a problem? In some situations, there are phone numbers where people can leave voice mails. I know the balance is delicate because people can have interests other than only whistle-blowing, but I am interested in the process.

Ms. Ouimet: Essentially, while the process is confidential, and we keep the identity of the person confidential, the person must put his or her name forward because we have to verify good faith. We cannot investigate anonymous allegations.

Mme Ouimet : Nous nous sommes inspirés de l'expérience du secteur privé pour choisir la façon d'aborder ce type de situation. Lors du colloque que nous avons organisé, un vice-président directeur de Petro-Canada était présent et nous avons reproduit, dans notre rapport annuel, une citation de Thomas d'Aquino, une personnalité bien connue ici et ailleurs au pays.

La protection offerte à quiconque soulevant une allégation d'acte répréhensible est encadrée par la législation. Tout d'abord, chaque administrateur général est tenu d'établir ses propres mécanismes internes en cas de divulgations d'actes répréhensibles. La loi confère également un rôle important au ministre responsable du Conseil du Trésor à qui il incombe d'informer tous les fonctionnaires du pays de l'existence de ce régime de divulgation, et de ses modalités de fonctionnement.

L'un des choix qui s'offrent à toute personne est de s'adresser directement à son superviseur immédiat, appelé l'agent supérieur, qui est la personne désignée pour prendre connaissance de renseignements confidentiels, mais elle peut aussi choisir de s'adresser directement à notre commissariat.

Les dispositions de la loi sont complexes. Elles s'étalent sur plus de 54 pages. Elles précisent les cas dans lesquels la loi s'applique et ceux qui n'en relèvent pas. Pour l'essentiel, nous avons dit aux employés du secteur public qu'ils doivent connaître leurs droits et leurs obligations.

Je terminerai en citant l'honorable Patrick Ryan, du Nouveau-Brunswick, mon homologue dans cette province. Si la loi offre, à l'occasion, une protection, il s'agit d'une immunité relative parce que nous ne pouvons protéger la confidentialité au détriment des principes d'impartialité et de loyauté. Les personnes accusées doivent pouvoir se défendre. Leur réputation est en jeu.

L'équilibre en la matière est délicat. Je peux toutefois garantir au comité, en m'appuyant sur le cas précis dans lequel trois dénonciateurs ne souhaitent plus poursuivre leurs démarches, que nous avons respecté leur volonté. Nous avons cependant transmis l'information au président du conseil d'administration, qui a pu agir en conséquence et parvenir à la conclusion que l'acte répréhensible censé avoir été commis avait fait l'objet des mesures nécessaires ou n'en était pas un. L'équilibre est délicat et nous sommes bien conscients de la nécessité de protéger les intérêts de toutes les personnes impliquées.

Le vice-président : Je comprends fort bien vos explications, mais il y a un point que je voudrais éclaircir. Vous avez précisé que les dénonciateurs peuvent s'adresser à leur superviseur. Peuvent-ils le faire de façon anonyme ou déclarent-ils s'adresser à leur superviseur parce que la divulgation en question pourrait causer un problème? Dans certains cas, un numéro de téléphone est mis à la disposition des gens pour leur permettre de laisser un message vocal. Je sais que l'équilibre est délicat parce que les gens peuvent avoir d'autres motivations que la simple dénonciation, mais je m'intéresse au processus.

Mme Ouimet : Pour l'essentiel, si le processus est confidentiel, et nous ne divulguons pas l'identité de la personne, celle-ci doit nous donner son nom pour nous permettre de vérifier qu'elle est de bonne foi. Nous ne pouvons pas mener des enquêtes à la suite d'allégations anonymes.

In the end, even if he or she goes to the supervisor, that supervisor has the same obligation under the act to protect the confidentiality of the individual and the process itself. The allegation might relate to another sector of the public service. That is why Parliament has offered the option to go to the senior officer that is seen at arm's length and completely independent. The option for those who want to disclose information is to select what they see fit.

[Translation]

Senator Ringuette: It is a new office, and there is much work to be done. But since 2007, how many complaints or allegations have you received?

Ms. Ouimet: First of all, the act requires us to report to Parliament on disclosure and reprisal. The first year, we received approximately 200 general information requests. And that is important because it can include people who inquire about the system and who realize that perhaps they should go to the Canadian Human Rights Commission or the Public Service Commission, because our role is to avoid any overlap with other existing agencies specializing in the matter in question.

This year, we received around 150 general information requests. At 76, the number of disclosures is similar to or slightly higher than last year's.

Senator Ringuette: Seventy-six.

Ms. Ouimet: Seventy-six disclosure cases where it was necessary to go to the next step, that is, carrying out a slightly more thorough review of the case's admissibility and preparing a written report for the person who came forward.

As for the reprisal cases, which we are supposed to process within two weeks of receiving them, there were 23 requests in terms of admissibility.

Finally, we provide a breakdown of all of these cases in the annual report, which also contains information on the processing of each case. For instance, some of the disclosure cases were turned away because they did not satisfy the definition of "wrongdoing." In some cases, the person was referred to the appropriate place.

However, four cases turned out to be serious enough to include in the annual report; two involved health and safety, and two involved reprisals.

I would like the committee to know that the 76 disclosure requests were reviewed carefully, a process that can take weeks or months. We try to find practical solutions. The legal analyses are also important; our team of investigators works with a team of lawyers because the cases we receive are often very complicated from a legal standpoint.

De toute façon, même si la personne s'adresse au superviseur, celui-ci est soumis par la loi à la même obligation de protéger l'identité de la personne et le processus lui-même. L'allégation peut porter sur un autre secteur de la fonction publique. C'est pourquoi le Parlement a prévu la possibilité de s'adresser à l'agent supérieur qui est perçu comme n'entretenant aucun lien de dépendance en la matière, et qui est même complètement indépendant. Les divulgateurs peuvent choisir la solution qui leur paraît la mieux adaptée à la situation.

[Français]

Le sénateur Ringuette : C'est un nouveau bureau, et il y a beaucoup de travail à faire. Mais depuis 2007, combien de plaintes ou d'allégations avez-vous reçues?

Mme Ouimet : Tout d'abord, la loi nous oblige à faire rapport au Parlement en ce qui a trait au dossier de divulgation et de représailles. La première année, nous avons reçu à peu près 200 demandes d'information générale. Et c'est important, cela peut comprendre des gens qui s'informent sur le système, qui se rendent compte qu'ils devraient peut-être aller à la Commission des droits de la personne ou à la Commission de la fonction publique parce que notre rôle est d'éviter un dédoublement avec d'autres organismes existants qui sont spécialistes en la matière.

Cette année, nous avons reçu environ 150 demandes d'information générale. Le nombre de divulgations est semblable ou légèrement plus élevé que l'année précédente, soit 76 divulgations.

Le sénateur Ringuette : Soixante-seize.

Mme Ouimet : Soixante-seize dossiers de divulgation qui ont nécessité que nous passions à la prochaine étape qui implique un examen un peu plus approfondi sur la recevabilité et qui nous oblige aussi à faire un rapport écrit au divulgateur.

Concernant les dossiers de représailles devant être traités dans les 15 jours de la réception, au niveau de la recevabilité, nous comptons 23 demandes.

Finalement, de tous ces dossiers, on décortique dans le rapport annuel, on vous donne des indications sur le traitement de chaque dossier. Par exemple, dans les cas de divulgations, certains dossiers ont été renvoyés parce qu'ils ne s'appliquaient pas à la définition d'« acte répréhensible ». Dans certains cas, on réfère l'individu à l'endroit approprié.

Toutefois, quatre dossiers se sont révélés assez importants pour qu'on en fasse état dans le rapport annuel; deux traitent de questions de santé et de sécurité et les deux autres de représailles.

Je tiens à informer le comité que les 76 demandes de divulgation ont été étudiées attentivement, ce qui implique quelquefois des semaines ou des mois de travail. On essaie de trouver des solutions pratiques. Aussi, les analyses juridiques sont importantes; notre équipe d'enquêteurs est accompagnée d'une équipe d'avocats car, effectivement, les dossiers présentés sont souvent complexes juridiquement parlant.

Senator Ringuette: Of the 76 cases in which allegations were made, you said that 23 had to do with reprisals against an employee, and then there were four with two involving health and two involving reprisals. Of all the 76 cases in which allegations were made, how many had to be dealt with through the legal system?

Ms. Ouimet: We do not have specific data on that. Generally speaking, we try to refer all cases when a solution can be found by other means. That is common practice. A number of cases have to do with labour relations, and many others have to do with an area you know very well, human resources. Many more involve private interests, which is very significant because people come to us as a last resort. And that does not mean that a case involving private interests cannot also concern public interests. Nor does it mean that private interests are not important.

Here again, perhaps we could benefit from a slightly more detailed analysis in three or four years, when the data will be available and each department will have had the opportunity to review the allegations. Every department receives requests and has to report them, formerly through the Canada Public Service Agency. In addition to that, 23 of the 76 allegation requests had to do strictly with reprisals. Again, they often involved labour disputes. There were a lot of those.

Senator Ringuette: Basically, the answer to my question is that none of the 76 investigations was referred to the Department of Justice.

Ms. Ouimet: The Department of Justice does not as such receive, is not one of the agencies —

Senator Ringuette: — for legal actions.

Ms. Ouimet: For legal actions. No case has necessarily been referred to the Department of Justice. It was more quasi-judicial and administrative bodies. Some cases were referred to the Office of the Auditor General. We more commonly refer our cases to agencies that handle public administration.

Senator Ringuette: In terms of the cases referred to the Office of the Auditor General, does the office follow up with you afterwards?

Ms. Ouimet: One of the cases mentioned in the annual report concerns a Crown corporation. It was officially referred to the Auditor General, who told us that she would review it in the coming year.

Senator Ringuette: In short, I take it that the 76 cases in which allegations were made involved labour disputes. Therefore, it would make sense to ask whether labour representation was sufficient or even existent, since these people come to you to file grievances.

Ms. Ouimet: That is a very good question, Mr. Chair. I gave a presentation to the National Joint Council where all of the labour organizations are represented. They asked me something along

Le sénateur Ringuette : Des 76 dossiers d'allégation, vous avez dit que 23 concernaient des représailles auprès d'un employé; ensuite, quatre dossiers : deux dans la santé et deux de représailles. Dans l'ensemble des 76 dossiers d'allégation reçus, combien de cas ont dû être référés à la justice?

Mme Ouimet : Nous n'avons pas de données précises à ce niveau. De façon globale, dans chaque cas où une solution peut être trouvée ailleurs, nous essayons de les référer. C'est fait de façon usuelle. Plusieurs dossiers traitent de relations de travail, beaucoup d'autres — vous connaissez bien ce domaine — traitent des ressources humaines. Beaucoup de dossiers aussi traitent d'intérêt privé, et c'est très important parce qu'il y a des gens qui viennent frapper à notre porte en dernier recours. Cela ne veut pas dire que même s'il y a un intérêt privé qu'il n'y a pas un intérêt public. Cela ne veut pas dire non plus que l'intérêt privé n'est pas important.

Encore une fois, nous pourrions peut-être profiter d'une analyse un petit peu plus poussée dans trois ou quatre ans, quand on bénéficiera des données et qu'on aura aussi examiné les allégations dans chaque ministère. Parce que chaque ministère reçoit des demandes et doit en faire rapport via, anciennement, l'Agence de la fonction publique. Séparément de cela, 23 des 76 demandes d'allégations traitaient exclusivement de représailles. Encore une fois, souvent, c'étaient des conflits de relations de travail. Il y en avait beaucoup.

Le sénateur Ringuette : En somme, la réponse à ma question, c'est que zéro des 76 investigations a été référée au ministère de la Justice.

Mme Ouimet : Le ministère de la Justice ne reçoit pas comme tel, n'est pas l'un des organismes ...

Le sénateur Ringuette : ... pour des poursuites.

Mme Ouimet : Pour des poursuites! Aucun dossier n'a nécessairement été référé au ministère de la Justice. C'étaient plutôt des organismes quasi judiciaires et administratifs. Des dossiers ont été transférés au Bureau de la vérificatrice générale. Nous transférons plutôt nos dossiers aux organismes qui traitent de l'administration publique.

Le sénateur Ringuette : Concernant les dossiers référés au Bureau de la vérificatrice générale, bénéficiez-vous d'un suivi par la suite?

Mme Ouimet : Entre autres, le rapport annuel mentionne un dossier qui traite d'une société d'État. Il a été transféré officiellement à la vérificatrice générale qui nous a dit qu'elle allait examiner la question dans l'année qui vient.

Le sénateur Ringuette : En résumé, je peux comprendre que les 76 dossiers d'allégation concernent des questions de conflit de travail. Il serait donc logique de se demander si la représentation syndicale est adéquate ou même existante, puisque ces gens font appel à vos services pour loger des griefs.

Mme Ouimet : Très bonne question, monsieur le président. Je suis allée faire une présentation devant le Conseil national mixte où tous les représentants syndicaux sont représentés. Ils m'ont

the lines of whether we had problems with our labour relations system. I said it in September 2008, and I will say it again: I have always worked closely with the unions. I used to co-chair labour management groups. Unions are part of the solution. In this case, I suggested that we host a consultation forum in the fall. I am going to ask a former union leader to head the consultation to find out what unions think about the disclosure system, whether they see it as a useful part of their responsibilities and whether they can help members when we cannot.

In the end, you know as well as I do that this does not mean that there are no problems in public administration; nor does it mean that we do not have a very good public administration that can stand up well internationally. But if there are problems, we want all of the parties involved to help us solve them quickly, and labour representatives are part of that solution.

[English]

Senator Callbeck: Thank you for your presentation, and congratulations on your appointment, Ms. Ouimet.

On the cases Senator Ringuette talked about, I will ask a more specific question. Out of 76 disclosures, 22 were closed on the basis that the subject matter could be dealt with better by another act of Parliament. In that case, do you refer the disclosure on or do you talk to the person who made the complaint and it is up to that person to take it somewhere else?

Ms. Ouimet: It is a combination of all of the above. In certain instances, the person disclosing readily accept that they were mistaken, and the general counsel can elaborate on practical examples as well, because he plays a pivotal role in ensuring that the subject matter is dealt with.

As you see in the explanatory notes laid out in the annual report, we took a lot of care in identifying specifically where the matters were closed. Sixty-one cases were closed; 23 were closed on the basis that there was a valid reason in not dealing with the subject matter; 13 did not meet the definition of wrongdoing; 4 had insufficient information; 3 were withdrawn by the person disclosing; two were closed because the subject matter was investigated internally by the organization; and one was closed because it was combined with another disclosure file.

Of the 22 further disclosures that were closed on the basis that the subject matter of the disclosure was adequately dealt with or could be more appropriately dealt with according to a procedure of another act of Parliament, in some cases the person disclosing was going through a separate process, for example, a grievance process, so we will not intervene in that situation.

posé ce genre de question : Avons-nous des problèmes avec notre système de relations de travail? Je l'ai dit en septembre 2008 et je le répète : j'ai toujours travaillé étroitement avec les syndicats. Je coprésidais les régimes patronal-syndical dans mes anciens postes. Les syndicats font partie de la solution. Dans ce cas, j'ai suggéré l'organisation d'un forum de consultation à l'automne. Je vais aller chercher un ancien leader des syndicats pour mener cette consultation et savoir ce qu'ils pensent du système de divulgation, s'ils croient que c'est utile dans le cadre de leurs responsabilités, s'ils peuvent aider les membres lorsque nous ne le pouvons pas.

Ultimement, cela ne veut pas dire que les problèmes n'existent pas dans l'administration publique, vous le savez mieux que moi, cela ne veut pas dire non plus qu'on n'a pas une très bonne administration dans le secteur public qui se compare très bien au niveau international, mais s'il y a des problèmes, on veut que tous les intervenants nous aident à les régler rapidement et les représentants syndicaux font partie de cette solution.

[Traduction]

Le sénateur Callbeck : Madame Ouimet, je vous remercie de votre exposé et vous félicite de votre nomination.

J'aimerais vous poser une question plus précise sur les cas dont a parlé le sénateur Ringuette. Sur les 76 cas divulgués, 22 ont été fermés parce que l'objet de la divulgation pouvait être mieux traité aux termes d'une autre loi fédérale. Lorsque cela se produit, transférez-vous vous-même le dossier à l'autre organisme, ou faites-vous part de votre conclusion à la personne qui a formulé la plainte, et c'est alors à elle qu'il incombe de s'adresser à cet autre organisme?

Mme Ouimet : C'est une combinaison de tout ce qui précède. Dans certains cas, la personne qui a procédé à la divulgation convient volontiers que des erreurs ont pu être commises, et l'avocat général pourrait vous en donner des exemples concrets et détaillés, parce qu'il joue un rôle central pour s'assurer que la question a bien été traitée comme il convient.

Comme vous pouvez le voir dans les notes d'explication figurant dans le rapport annuel, nous avons pris grand soin d'indiquer précisément les cas dans lesquels les dossiers de divulgation ont été fermés. Soixante et un dossiers l'ont été pendant l'exercice; 23 parce qu'il y avait un motif valable de ne pas traiter de l'objet de la divulgation, 13 parce que l'objet de la divulgation ne satisfaisait pas à la définition d'un acte répréhensible, quatre parce que les renseignements fournis par le divulgateur étaient insuffisants, trois à la demande du divulgateur, deux parce que l'objet de la divulgation avait déjà été traité par l'organisation au moyen d'une enquête, et un parce que le dossier a été combiné à un autre dossier de divulgation.

Sur les 22 dossiers fermés parce que l'objet de la divulgation avait été traité adéquatement, ou pourrait être avantageusement traité, selon des procédures prévues par une autre loi fédérale, certains l'ont été parce que la personne procédant à la divulgation suivait un processus distinct, par exemple un processus de grief, dans lequel nous n'avons pas à intervenir.

I will give examples. Nine were closed on the basis that the commissioner did not have jurisdiction, and five were closed because another person or body acting on another act of Parliament was already dealing with the subject matter. I am giving you details, and it is laid out. I do not know if I answered your question properly. We document specifically the reason we do not intervene. That does not mean that we do not guide the disclosers in detail as to the best avenue for them.

Senator Callbeck: In other words, it is up to them to take the initiative, but you guide them?

Ms. Ouimet: Absolutely.

Senator Callbeck: You mentioned inform, protect and prevent. With respect to informing, you mentioned that this year you will have a communication process. I was interested in that process, because you said that members of the public can come forward as well. I am interested in your communication process. I come from Prince Edward Island. How are people on Prince Edward Island to know that they can come forward with a complaint?

Ms. Ouimet: That is a good question. Early in my mandate, I sent an email to all members of Parliament and all senators to seek their help in reaching out to their constituencies. I come from a small farming community, and I sat down with farmers and asked them: Do you understand what I am doing; do you understand the purpose; and does it appeal to you?

I quoted them in my first annual report. Their response was, maybe we have a disclosure regime at this point because we need it. Of course, they were aware of incidents in the public sector.

I have invested a lot of time in individual meetings and reaching out into and beyond the public sector. When I appeared before the Senate, I was guided by an eminent senator who told me; do not forget the regions. I made it a point to reach out to regions, to what is called the federal council, as well as middle managers. I addressed 700 to 800 public servants.

I am answering the deputy chair's question now. It took me a while. For capacity reasons, we have not, reached out to Canadians because we did not have as much capacity. We use our website, we use the annual report, and we use the media when we can, but we want to invest more fully in reaching out to Canadians. We welcome your recommendations in that regard.

Senator Callbeck: The plan has not been laid out yet?

Ms. Ouimet: For regular Canadians, it is not yet laid out, but we have some ideas, including expanding the website, making it more user friendly, using the media and reaching out so that Canadians understand that we are part of the Federal

Je vais vous donner des exemples. Neuf ont été fermés parce que la divulgation débordait de la compétence de la commissaire, cinq parce qu'une personne ou un organisme — exception faite d'un organisme chargé de l'application de la loi — avait été saisi de l'objet de la divulgation au titre d'une autre loi fédérale. Je vous donne les détails. Je ne sais pas si je vous ai répondu à votre satisfaction. Nous indiquons avec précision les raisons pour lesquelles nous n'intervenons pas. Cela ne nous empêche toutefois pas d'indiquer avec précision aux divulgateurs quelle est la solution qui convient le mieux dans leur cas.

Le sénateur Callbeck : En d'autres termes, il leur incombe de prendre l'initiative, mais vous les guidez?

Mme Ouimet : Tout à fait.

Le sénateur Callbeck : Vous nous avez parlé d'informer, de protéger et de prévenir. En ce qui concerne l'information, vous avez précisé que vous allez mettre en place, cette année, des modalités de communication. Ces modalités m'intéressent, parce que vous avez précisé que les membres du public peuvent également s'adresser à vous. Je suis curieuse d'avoir des détails sur ce processus de communication. Je viens de l'Île-du-Prince-Édouard. Comment les gens de l'île vont-ils savoir qu'ils peuvent vous soumettre une plainte?

Mme Ouimet : C'est une bonne question. Au début de mon mandat, j'ai adressé un courriel à tous les députés et à tous les sénateurs pour leur demander de m'aider à rejoindre leurs commettants. Je viens d'une petite communauté agricole. J'y ai rencontré des agriculteurs à qui j'ai demandé s'ils comprennent la nature de mon travail, s'ils en saisissent la justification et si cela leur paraît une bonne chose.

J'ai cité leur réponse dans mon premier rapport annuel. Ils m'ont répondu que si nous mettons en place un régime de divulgation maintenant, c'est peut-être que nous en avons besoin. Ils étaient bien évidemment au courant des incidents survenus dans le secteur public.

J'ai consacré beaucoup de temps à des réunions individuelles et à m'efforcer de joindre les membres de la fonction publique, et même des personnes à l'extérieur de celle-ci. Quand j'ai comparu devant le Sénat, j'ai eu les conseils d'un éminent sénateur qui m'a recommandé de ne pas oublier les régions. Je me suis efforcée de rejoindre les régions, en m'adressant à ce qu'on appelle les conseils fédéraux, ainsi qu'aux gestionnaires intermédiaires. J'ai contacté entre 700 et 800 fonctionnaires.

Je réponds maintenant à la question du vice-président. Cela m'a pris un certain temps. Nous n'avons pas pu joindre tous les Canadiens parce que nos moyens ne nous le permettent pas. Nous nous servons de notre site Internet, du rapport annuel et des médias quand nous pouvons, mais nous voulons faire davantage d'efforts pour toucher les Canadiens. Nous serons ravis de prendre note de vos recommandations dans ce domaine.

Le sénateur Callbeck : Le plan n'a pas encore été défini?

Mme Ouimet : Pour les Canadiens ordinaires, il ne l'est pas encore, mais nous avons quelques idées, dont développer davantage notre site web, le rendre plus convivial, nous servir des médias et faire de la sensibilisation afin que les Canadiens

Accountability Act. I have 22 employees presently, and our communications group is a group of two, but we intend to invest more fully in this communication. I take it that this is a recommendation, and we will follow through.

Senator Callbeck: I will go on the next round.

Senator Mitchell: I am interested in several things. With respect to numbers, on page 30, the numbers you spoke to are detailed, but to review, it says 61 closed disclosure files. After review, 59 were closed. Two were closed after an informal case resolution or corrective measures, and zero were closed after a formal investigation. Is this information driving the conclusion that in only two cases resolution or corrective measures were required, and those measures were only informal?

Ms. Ouimet: Thank you for raising this question. We spent an enormous amount of time trying to capture the information showing what was done. One case involved three disclosers working within a Crown corporation. This case was serious enough, but the whistle-blowers did not want to go forward. We respected their wish. We cannot force them to take it to the next level. We thought it was in the public interest nonetheless to pursue it with the board of directors and the chief executive officer to ensure that it did not stay in abeyance and was looked at by the Auditor General.

The second case was a health and safety issue. We reacted within 48 hours. We did not wait until the wrongdoing took place, because it could have affected potentially the lives of individuals. We acted quickly, informally, with the written consent of the individual. We contacted the senior officer, and we potentially avoided serious consequences within the workplace, which was a blue-collar environment.

All this is to say that I do not think the statistics mean we did not act or react in the other cases. We try to find a solution every time. In the vast majority of cases, as I have indicated, these matters are private. They are matters that concern one individual who occasionally has been involved in a number of processes. We are the last resort, and they are confused with respect to our mandate. We try to help in every case, but we do not want to duplicate the grievance system or the Public Service Staffing Tribunal procedures. That is why we need to clarify further what we are and what we are not. Each department has its own disclosure regimes. Perhaps next year we will be able to perform

réalisent que nos fonctions s'inscrivent dans le cadre de la Loi fédérale sur la responsabilité. Je dispose actuellement de 22 employés, et notre groupe des communications n'en compte que deux, mais nous avons l'intention de consacrer plus d'efforts à ce type de communications. Je considère qu'il s'agit là d'une recommandation, et nous allons la suivre.

Le sénateur Callbeck : Je vais attendre la prochaine ronde de questions.

Le sénateur Mitchell : Plusieurs questions ont retenu mon attention. En ce qui concerne les chiffres donnés à la page 32, vous nous avez donné les détails, mais, en les examinant, je constate que 61 dossiers de divulgation ont été fermés. Cinquante-neuf l'ont été après le processus d'examen et deux l'ont été après un règlement informel des cas, ou que des mesures correctrices aient été prises, et aucun n'a été fermé après une enquête officielle. Est-il exact de conclure, à partir de ces renseignements, qu'il n'a fallu prendre des mesures correctrices que dans deux cas, et que ces mesures n'ont eu qu'un caractère informel?

Mme Ouimet : Je vous remercie de poser cette question. Nous avons consacré beaucoup de temps à recueillir et présenter l'information montrant ce que nous avons fait. Dans un cas, nous avons trois divulgateurs travaillant au sein d'une société d'État. Ce cas était suffisamment grave, mais les dénonciateurs n'ont pas voulu aller plus loin. Nous avons respecté leur souhait. Nous ne pouvons pas les contraindre à passer au niveau suivant. Nous avons cependant estimé qu'il était de l'intérêt public de poursuivre ce dossier en en informant le conseil d'administration et l'administrateur général afin de nous assurer qu'il ne reste pas en suspens et de veiller à ce qu'il soit examiné par le Bureau du vérificateur général.

Le second cas en était un concernant la santé et la sécurité. Nous avons réagi en moins de 48 heures. Nous n'avons pas attendu que l'acte répréhensible se produise, parce qu'il aurait pu éventuellement avoir des répercussions sur la vie des personnes. Nous avons agi rapidement, de façon informelle, avec le consentement écrit de la personne. Nous nous sommes adressés à l'agent supérieur et nous avons probablement évité des conséquences graves en milieu de travail, composé de travailleurs manuels dans ce cas-ci.

Tout cela pour dire que je ne crois pas que ces statistiques signifient que nous n'avons pas agi ou réagi dans les autres cas. Nous essayons toujours de trouver une solution. Dans la vaste majorité des cas, comme je l'ai indiqué, il s'agit de questions d'ordre privé. Elles concernent des personnes qui peuvent avoir été impliquées dans un certain nombre de processus. Nous sommes leur dernier recours et elles ne connaissent pas bien notre mandat. Nous essayons toujours de les aider, mais nous ne voulons pas mettre en place un autre système de grief ni reproduire les procédures du Tribunal de la dotation de la fonction publique. C'est pourquoi nous devons préciser plus

some analysis of all the allegations that have been dealt with already in departments. I think it would be normal that they would take action as a result of allegations.

Senator Mitchell: To clarify, if someone comes forward with a problem and it is a real problem but they decide they do not want to pursue it and they drop it, do you drop it as well, or do you find another way to ensure that the problem is addressed without implicating that person?

Ms. Ouimet: This is in the early days, but in the one case that was brought to our attention for a number of reasons, there were multiple whistle-blowers and it was a health and safety issue. There were also other corroborating facts and evidence, so in that case we did not think it was in the public interest to drop it. We have a legal analysis that gave us the authority to go forward.

The Deputy Chair: May I ask, Senator Mitchell, that you go on round two? We have a long list. Thank you for your questions.

Senator Neufeld: Thank you for appearing. A number of my questions have been answered. Have you received any complaints from the public? I assume that the complaints were only about something relating to the federal government or a federal crown. I think that assumption is correct, but it is not explained.

Ms. Ouimet: Usually, the registrar is with us and has the numbers, but I think we have received 12 complaints from the public, if I recall correctly. You are right. Some specific complaints related to Crown corporations.

Senator Neufeld: That would be 12 out of the total 76?

Ms. Ouimet: Yes, that is correct.

Senator Neufeld: I want to go a little further on what Senator Mitchell asked about. If a whistle-blower decides to drop out of the process and not be involved, and if you, the commission or whoever thinks the matter is serious enough, then you can take it forward to try to resolve the issues. Is that correct?

Ms. Ouimet: Early in my mandate, I asked this question of chief executive officers, chairs of boards of directors and deputy ministers: What do we do if we hear about a matter that is of importance or a serious allegation? We handled one case in our first annual report that was an anonymous complaint that we could not pursue because we could not verify good faith.

clairement ce que nous sommes et ce que nous ne sommes pas. Chaque ministère a son propre régime de divulgation. Nous serons peut-être en mesure, l'année prochaine, de réaliser certaines analyses de toutes les allégations qui ont déjà été traitées dans les ministères. Il me paraîtrait normal qu'ils prennent des mesures à la suite des allégations.

Le sénateur Mitchell : Pour bien préciser les choses, si quelqu'un vous fait part d'un problème, d'un problème bien réel, mais décide par la suite de ne pas poursuivre les démarches et d'abandonner ses allégations, abandonnez-vous également le dossier ou trouvez-vous une autre façon de résoudre ce problème, sans impliquer cette personne?

Mme Ouimet : Nous n'en sommes qu'au début, mais dans le cas qui a été porté à notre attention pour un certain nombre de raisons, il y avait plusieurs dénonciateurs et il s'agissait d'une question de santé et de sécurité. Il y avait également d'autres faits et d'autres éléments de preuve qui corroboraient les allégations. Dans ce cas, nous avons donc jugé qu'il ne fallait pas, dans l'intérêt public, fermer ce dossier. Nous disposions d'une analyse juridique qui nous conférait le pouvoir de poursuivre nos démarches.

Le vice-président : Puis-je vous demander, sénateur Mitchell, d'attendre la seconde série de questions pour poser la vôtre? La liste de ceux qui attendent d'en poser une est longue. Je vous remercie de vos questions.

Le sénateur Neufeld : Je vous remercie de votre présence. J'ai déjà obtenu des réponses à un certain nombre de mes questions. Avez-vous reçu des plaintes du public? Je suppose que les plaintes portaient uniquement sur des sujets concernant le gouvernement fédéral ou des sociétés d'État fédérales. Cette hypothèse me paraît exacte, mais pourquoi en est-il ainsi?

Mme Ouimet : En règle générale, le registraire nous accompagne et dispose des chiffres, mais je crois que nous avons reçu 12 plaintes du public, si mes souvenirs sont exacts. Vous avez raison. Certaines plaintes précises concernaient des sociétés d'État.

Le sénateur Neufeld : Il y en aurait donc eu 12 sur un total de 76?

Mme Ouimet : Oui, c'est exact.

Le sénateur Neufeld : Je tiens à aller un peu plus loin que ne l'a fait le sénateur Mitchell avec ses questions. Si un dénonciateur décide d'abandonner ses démarches, qu'il ne veut plus être impliqué, et si vous, le commissariat ou qui que ce soit d'autre, estimez que la question est suffisamment grave, vous pouvez poursuivre les démarches pour tenter de résoudre le problème. Est-ce bien cela?

Mme Ouimet : Au début de mon mandat, j'ai posé cette question aux administrateurs généraux, aux présidents des conseils d'administration, aux administrateurs et aux sous-ministres. Que faisons-nous si nous sommes saisis d'une question qui s'avère être une allégation importante et grave? Nous avons fait état, dans notre premier rapport annuel, d'une plainte anonyme à laquelle nous n'avons pu donner suite parce que nous n'avons pas été en mesure de vérifier la bonne foi du dénonciateur.

Everyone answered: Yes, absolutely, we want to know because there might be something we can do that falls under our responsibility. If a serious allegation were brought against them, they would want to discover the particulars as much as possible and do their own probe because it involves the reputation of their institution.

Looking at the specific case in the annual report, there were specific criteria that we looked at carefully to give us the authority to go forward. Public safety and the number of disclosers played in the balance.

Senator Neufeld: I see also on page 28, it says:

Complaints of reprisal are dealt with on a high-priority basis. The Commissioner is made aware of every reprisal complaint as soon as it is received. . . .

The organization is new. You talk about a small number of people so far, and I appreciate and understand that. Do you think it is realistic that, maybe 10 years from now, the commissioner will be able to deal with all the complaints once people know the process? Do you think the commissioner will have his or her hand in each complaint? Will that be part of the commissioner's job, and your job?

Ms. Ouimet: That is an excellent point. I have expert registrars, lawyers and investigators who do all the work. However, given the 15-day time frame for the admissibility review, I asked to be notified because I want to be involved at the earliest possible time. As well, from a general perspective, we needed to guide the evidence looking into the allegation, ensuring that the process is fair. That is why I asked to be notified.

The senator is right. I used to be at the Immigration and Refugee Board of Canada. I was the highest-ranking public servant. The backlog had grown to 55,000 cases, notwithstanding the fact that we had over 200 decision makers. Essential at that time — and we can do this with experience — is something called triage and the case management system that is devised based on the legal criteria, the quality of evidence and the qualified personnel to ensure that we give the appropriate attention to each case. However, there might be documentary evidence that we can give to disclosers to guide them into making some of the decisions.

We will embark on our case management system, as well as costing better in terms of how we deal with the case. In the meantime, I want to assure all the members of the committee that we dealt with each case with a lot of attention and with due diligence, looking at all areas of the complex legislation with top-notch personnel to reach out and obtain the facts of each case.

Tous nous ont répondu vouloir le savoir parce qu'il est possible qu'il y ait quelque chose qu'ils puissent faire qui relève de leurs responsabilités. Si une allégation grave est portée à leur encontre, ils veulent en connaître le plus de détails possible et procéder à leurs propres vérifications, parce que cela touche la réputation de leurs institutions.

En revenant au cas précis mentionné dans le rapport annuel, nous avons analysé avec soin des critères précis et avons estimé que cette analyse nous conférerait le pouvoir de poursuivre nos démarches. Le fait que la sécurité publique soit en jeu et le nombre de divulgateurs ont joué un rôle dans notre décision.

Le sénateur Neufeld : Je lis aussi à la page 30 :

Les plaintes en matière de représailles sont traitées de façon prioritaire. La commissaire est avisée de chacune des plaintes en matière de représailles aussitôt qu'elles sont reçues [...]

Il s'agit d'une nouvelle organisation. Vous avez évoqué le petit nombre d'employés dont vous disposez jusqu'à maintenant, et c'est quelque chose que je mesure bien et que je comprends. Vous paraît-il possible d'imaginer que, peut-être d'ici 10 ans, le commissariat soit en mesure de traiter toutes les plaintes lorsque les gens connaîtront le processus? Croyez-vous que le commissaire aura son mot à dire sur chaque plainte? Cela fera-t-il partie du travail du commissaire, de votre travail?

Mme Ouimet : vous soulevez là un excellent point. J'ai des registraires, des avocats et des enquêteurs spécialisés qui font tout le travail. Toutefois, étant donné que nous disposons que de 15 jours pour juger de la recevabilité d'une allégation, j'ai demandé à être prévenue parce que je veux être impliquée le plus tôt possible. De la même façon, d'un point de vue général, nous devrions, dans l'étude des allégations, examiner les éléments de preuve en nous assurant de l'équité du processus. C'est pourquoi j'ai voulu être informée.

Le sénateur a raison. J'étais auparavant à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié où j'étais la fonctionnaire de plus haut rang. L'arriéré avait atteint 55 000 cas, bien que nous ayons plus de 200 décideurs. Grâce à l'expérience, nous avons pu, à l'époque, prendre des mesures indispensables, soit procéder à un triage et utiliser un système de gestion de cas qui a été conçu pour tenir compte des critères juridiques, de la qualité des éléments de preuve et du fait que nous disposions d'un personnel qualifié pour nous assurer d'accorder l'attention voulue à chaque cas. Il se peut toutefois qu'il y ait des éléments de preuve documentaire que nous puissions donner aux divulgateurs afin de les aider à prendre certaines décisions.

Nous allons mettre en place notre système de gestion de cas, et nous déterminerons les solutions les plus rentables pour les traiter. Dans l'intervalle, je tiens à garantir à tous les membres du comité que nous nous sommes occupés de chaque cas, en y accordant beaucoup d'attention, en faisant preuve de diligence, en tenant compte de tous les volets d'une législation complexe grâce à un personnel hautement compétent pour joindre les intervenants concernés et prendre connaissance des faits propres à chaque dossier.

Senator Neufeld: I have one more quick question.

The Deputy Chair: May I ask you to go to round two? As I said earlier, we have a lengthy list.

Senator Eggleton: I am looking over these statistics and I have a question similar to Senator Mitchell. Out of the 61 disclosed cases, it looks like you delved into only two of them. The case resolutions were informal, as was pointed out; none were closed after formal investigation. All these others look like technical reasons for not dealing with them, although the cases may be valid.

Can you explain more about them: What is a valid reason for not dealing with the subject matter? There are 23 in that category. What is an example? What is an example of something dealt with under another act of Parliament?

Nine cases did not have jurisdiction. Two cases were closed because of the length of time that elapsed. Regarding another two, the subject matter was not sufficiently important.

It looks like a lot of technical detail in here and only two were looked into.

I wonder how satisfied people might feel with this service if you acquire a reputation that most of these cases will not be dealt with but passed off for technical reasons to some other entity. There may be a fair level of dissatisfaction and, therefore, that dissatisfaction would hurt the credibility of your operation.

A lot of these things are perception — I realize that. Can you comment? That situation stood out for me. Out of 61 cases, you seemed to delve into only two.

Ms. Ouimet: This concern is valid and I am happy to answer the question.

First, notwithstanding the closure of files, some of those files are incredibly complex and may deal, for instance, with pension issues that require a lot of information. Some information and areas where we do not have jurisdiction may relate to a private-sector organization that has nothing to do with our organization; it carries a different title. Also, we have to remember that disclosure regimes already exist in each department.

I was there not long ago, and I can assure you that every public administrator knows there is a potential for wrongdoing. There are unscrupulous people who join the public sector. They have made the news. Fraudulent activities are investigated as soon as

Le sénateur Neufeld : J'ai encore une question à vous poser rapidement.

Le vice-président : Puis-je vous demander de la garder pour la seconde ronde de questions? Comme je l'ai dit précédemment, la liste des personnes désirant poser des questions est longue.

Le sénateur Eggleton : Je regarde ces statistiques et j'ai une question similaire à celle du sénateur Mitchell. Sur les 61 dossiers ayant fait l'objet de divulgation, il semble que vous n'en ayez analysé que deux en profondeur. Ces cas ont été résolus de façon informelle, comme on l'a indiqué précédemment. Aucun n'a été fermé après une enquête officielle. Tous les autres semblent n'avoir pas été traités pour des raisons techniques, bien que ces dossiers aient pu être valides.

Pouvez-vous nous fournir des explications additionnelles à leur sujet : qu'est-ce qui constitue une raison valide pour ne pas traiter du sujet abordé? Il y en a 23 qui relèvent de cette catégorie. Pouvez-vous nous donner un exemple? Qu'est-ce qui constituerait un exemple d'une question relevant d'une autre loi fédérale?

Neuf dossiers ont été fermés parce que la divulgation débordait de la compétence de la commissaire. Deux dossiers l'ont été parce que la période écoulée depuis la divulgation était trop longue. Pour deux autres, l'objet de la divulgation n'était pas suffisamment important.

Il semble donc qu'un grand nombre de détails techniques interviennent dans ce domaine et que seulement deux dossiers aient été examinés.

Je me demande dans quelle mesure les gens pourront s'estimer satisfaits de ce service si vous avez pour réputation de ne pas traiter de la plupart de ces dossiers, mais plutôt de les transférer à une autre entité pour des raisons techniques. Cela pourrait soulever, à juste titre, un certain niveau d'insatisfaction, qui pourrait nuire à la crédibilité de votre commissariat.

Je réalise fort bien qu'il s'agit là dans une large mesure de perceptions. Qu'en pensez-vous? C'est ce qui m'est apparu. Sur 61 dossiers, vous semblez n'en avoir traité que deux.

Mme Ouimet : C'est là une préoccupation valide et je me fais un plaisir de répondre à cette question.

Tout d'abord, bien que des dossiers soient fermés, certains d'entre eux se révèlent très complexes et peuvent toucher, par exemple, des questions de retraite qui nécessitent de recueillir beaucoup d'information. Certaines informations et certains domaines dans lesquels nous ne disposons d'aucun pouvoir particulier peuvent concerner des organismes du secteur privé qui n'ont rien à voir avec notre organisation; elles peuvent relever d'une autre législation. Nous devons également nous souvenir que chaque ministère a son propre régime de divulgation.

J'étais dans cette situation, il n'y a pas si longtemps, et je peux vous garantir que chaque administrateur public sait que des actes répréhensibles peuvent se produire. On trouve dans la fonction publique des gens peu scrupuleux. Ils ont fait les manchettes. Les

they are found out. There are a series of actions. No one has an interest in ignoring a potential alleged wrongdoing.

In the meantime, the senator is right; people continue to be concerned with coming forward. That fear exists. Statistically speaking — and we have seen this situation in all the other jurisdictions — coming forward affects careers and family lives. That is why we had the vivid example of three people coming forward and changing their minds. This is also an indication that fear is part of the regime.

Our experience is similar to what exists in provinces. The year before, we proportionately compared our results with the province. Statistically, they were close. Do we need to invest in reassuring people: absolutely. Do we need to reach out to Canadians: absolutely.

In the meantime, wherever I appear when I am reaching out to Canadians in the public sector, I invite people to come forward if they have concerns. If any senator knows about a potential wrongdoing in or with any of their constituencies, we will deal with the concerns fairly, according to the act, with natural justice principles. The act talks about “informal.” This is one requirement of the act.

Therefore, we look forward to any further recommendations because we are new, we are not well known and we need to continue to invest.

The Deputy Chair: Senator Eggleton, can I ask that, if you have further questions, that you ask them and the commissioner can answer them in writing, so we can continue through our list?

Senator Eggleton: I would like a couple of examples of the 23 cases — not dealing with subject matter — so I can have a better understanding of that category.

Ms. Ouimet: Do you want this answer in writing or orally now?

The Deputy Chair: Orally now, but quickly.

Ms. Ouimet: One example is insufficient information. If we go back to the disclosers for weeks or months and we do not receive a response, this situation falls into that category. People are busy or they go to another avenue.

Another example is if the case does not meet the definition of “wrongdoing.” The definition is as follows: “any contravention of any” federal or provincial law or legislation; “serious breach of a code of conduct” — the word “serious” is important; “gross

activités frauduleuses font l’objet d’enquêtes dès qu’elles sont détectées. Il y a des séries de mesures qu’il est possible de prendre. Personne n’a intérêt à ignorer qu’un acte répréhensible puisse avoir été commis.

En même temps, le sénateur a raison. Les gens continuent à craindre de faire des allégations. Cette crainte existe. D’un point de vue statistique, et nous avons déjà observé cette situation dans toutes les autres administrations, soulever une allégation d’acte répréhensible a des répercussions sur les carrières et sur les vies familiales. C’est pourquoi nous avons eu cet exemple frappant de trois personnes qui avaient soulevé une allégation d’acte répréhensible et qui ont, par la suite, changé d’avis. Cela montre également qu’un tel régime de divulgation s’accompagne de craintes.

Notre expérience se compare à celle vécue dans les provinces. L’année précédente, nous avons procédé à une comparaison en pourcentages avec les provinces. Sous forme statistique, nos résultats étaient proches des leurs. Devons-nous faire des efforts pour rassurer les gens? Tout à fait. Devons-nous rejoindre les Canadiens? Tout à fait.

Dans l’intervalle, lorsque je vais à la rencontre des fonctionnaires, j’invite ceux qui pourraient avoir des préoccupations à venir me voir. Si un sénateur, n’importe lequel, a connaissance d’un éventuel acte répréhensible dans sa collectivité ou dans n’importe quelle autre, nous allons nous en occuper de façon équitable, conformément à la loi, en respectant les principes d’impartialité et de loyauté. La loi parle de « l’absence de formalisme ». C’est une des exigences de la loi.

Nous sommes donc prêts à entendre d’autres recommandations parce que nous sommes nouveaux, méconnus et que nous devons continuer à travailler fort.

Le vice-président : Sénateur Eggleton, puis-je vous demander, si vous avez d’autres questions, de les poser et que la commissaire puisse y répondre par écrit, afin que nous puissions avancer dans notre liste?

Le sénateur Eggleton : J’aimerais avoir quelques exemples des 23 dossiers — sans mention des questions précises — pour me permettre d’avoir une meilleure compréhension de cette catégorie.

Mme Ouimet : Voulez-vous que je vous réponde par écrit ou oralement maintenant?

Le vice-président : Oralement maintenant, mais rapidement.

Mme Ouimet : L’un des exemples est celui des renseignements insuffisants. Si nous demandons des renseignements aux divulgateurs pendant des semaines ou même des mois, sans recevoir de réponse, nous nous retrouvons alors dans cette catégorie. Les gens sont occupés ou ils ont décidé de procéder autrement.

Je peux aussi vous donner comme autre exemple celui d’un dossier ne respectant pas la définition d’un « acte répréhensible ». La définition qui en est donnée parle de « la contravention d’une loi fédérale ou provinciale ou d’un règlement pris sous leur

mismanagement” — which is also important; the fact of creating a security risk to the environment or a person; or counselling a person to commit a wrongdoing.

All this to say that the act is already broad. However, as I have indicated, a lot of the complaints we received deal with a private matter as opposed to a public matter, so we have to clarify this kind of complaint further. We commit to the senator and the members of this committee to do more intensive work in that area.

Senator Eggleton: The bar is high for meeting the test.

The Deputy Chair: If you have any further information, perhaps you could expand on it. Senator Eggleton's point is well taken and I am sure members of the committee would like to hear more about that subject. If you can forward that information to the clerk, he will distribute it to members of the committee.

Ms. Ouimet: I will do so.

[Translation]

Senator Rivard: Ms. Ouimet, I have a very brief question. I understand that your constituency includes employees from the public service and Crown corporations. Does it also include the staff who work for members and senators?

Ms. Ouimet: No, senator.

Senator Rivard: Do you wish you could intervene if you had complaints?

Ms. Ouimet: As you know, our mandate is already very broad.

Senator Rivard: I take that as a no.

[English]

The Deputy Chair: Thank you, Senator Rivard. You receive the award for the most succinct question.

Senator Di Nino: Let me start with a general question. The creation of your office and the expenditure of public funds leaves one with the impression that there is a serious problem with wrongdoing in the public service. Is that the case or not?

Ms. Ouimet: I put that very question to a union leader, and his response was that there is a perception of significant problems in the public sector. However, he went on to say that in his view, the public sector is one of the best in the world.

My responsibility is to bring back the confidence in our public institutions and those who work in them. I take this responsibility seriously, not only in the intervention, action and enforcement,

régime », de « la contravention grave d'un code de conduite » — le terme « grave » est important, des « cas graves de mauvaise gestion » qui sont également importants, du fait de causer des risques à la sécurité de l'environnement ou d'une personne, ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible.

Tout ceci montre bien que la portée de la loi est vaste. Cependant, comme je l'ai déjà indiqué, beaucoup de plaintes que nous recevons concernent des questions d'ordre privé par opposition à des questions d'intérêt public, et c'est pourquoi nous devons préciser davantage la nature de telles plaintes. Nous nous engageons auprès du sénateur et des membres de ce comité à consacrer davantage d'efforts à ce domaine.

Le sénateur Eggleton : Les exigences en la matière ne sont pas faciles à satisfaire.

Le vice-président : Si vous avez d'autres renseignements, vous pourriez peut-être nous fournir davantage de détails. Le point soulevé par le sénateur Eggleton l'est à bon escient et je suis convaincu que les membres du comité aimeraient en savoir davantage à ce sujet. Si vous pouvez communiquer cette information au greffier, il la fera parvenir aux membres du comité.

Mme Ouimet : Je vais le faire.

[Français]

Le sénateur Rivard : J'aurais une très brève question, madame. Je comprends que votre secteur d'intervention ce sont les fonctionnaires de la fonction publique et les sociétés d'État. Est-ce que cela comprend également le personnel des députés et des sénateurs?

Mme Ouimet : Non, sénateur.

Le sénateur Rivard : Est-ce que vous souhaiteriez pouvoir intervenir si vous aviez des plaintes?

Mme Ouimet : Vous savez, notre mandat est déjà très large.

Le sénateur Rivard : Je dois comprendre que non.

[Traduction]

Le vice-président : Je vous remercie, sénateur Rivard. Vous venez de gagner le prix attribué à la question la plus concise.

Le sénateur Di Nino : Permettez-moi de commencer par une question de nature générale. La mise sur pied de votre commissariat et les dépenses de fonds publics qui en découlent donnent l'impression que les actes répréhensibles posent un problème grave dans la fonction publique. Est-ce le cas ou non?

Mme Ouimet : J'ai posé la même question à un leader syndical. Il m'a répondu que beaucoup de gens estiment qu'il y a des problèmes importants dans la fonction publique. Il a toutefois poursuivi en précisant que, à son avis, la fonction publique canadienne est l'une des meilleures au monde.

Il m'incombe de redonner confiance en nos institutions publiques et dans les personnes qui y travaillent. C'est une responsabilité que je prends très à cœur, non seulement dans nos

but hopefully, I can satisfy Parliament that I invested as well in preventing the wrongdoing; in reaching out to the next generation of middle managers and giving them advice.

On our website, I set up mandate letters. How do they avoid wrongdoing? Similarly, we include 50 good questions on our website to guide small agencies, the questions we would ask Crown corporations if ever we have to conduct an investigation.

In the end, I truly believe — and I will be guided by Parliament — that our public sector is still one of the best in the world. Have there been incidents: absolutely. Have there been mistakes: absolutely. If there are situations of wrongdoing, I can absolutely commit that we will investigate them fully, informally or formally, as the case may be.

Senator Di Nino: Your comments talk about an independent review — or the information that I have does. Who does that review?

Ms. Ouimet: Are you talking about —

Senator Di Nino: The five-year review.

Ms. Ouimet: Under the act, it is the Treasury Board.

Senator Di Nino: Then the review is presented to Parliament?

Ms. Ouimet: Correct.

Senator Di Nino: My last question deals with the concern that you raised about the small federal agencies and Crown corporations. I understand that some, at least, are exempted from the requirement to establish disclosure procedures. Is that what your concern was? In a few words, can you describe what you mean by that concern?

Ms. Ouimet: Parent corporations only are covered under the act. One of our suggestions is that subsidiaries be brought under the act as well. Often this area is where the most activity takes place.

In the case of small or medium agencies, I think that the vast majority are covered under the act. I am not aware of any that are not, but the problem remains the same. The problem is one of capacity, the problem of having qualified personnel not only to ensure delivery of the mandate, but to meet corporate responsibilities as well.

Senator Di Nino: Do you want to see this exemption removed?

Ms. Ouimet: With respect to subsidiaries, yes.

interventions, dans les mesures que nous prenons et dans l'application de la loi, mais j'espère également être en mesure de convaincre le Parlement que je me suis également efforcée de prévenir les actes répréhensibles, en m'adressant à la prochaine génération de gestionnaires intermédiaires pour leur donner des conseils en la matière.

J'ai fait afficher sur notre site web les lettres adressées aux gestionnaires. Celles-ci leur indiquent comment éviter les actes répréhensibles. De la même façon, nous publions, sur notre site 50 questions utiles pour guider les petits organismes. Ces questions sont celles que nous poserions à une société d'État si nous ne devions jamais y mener une enquête.

Pour terminer, je suis vraiment convaincue, et je m'inspire en la matière du Parlement, que notre fonction publique est toujours l'une des meilleures au monde. Y a-t-il eu des incidents? Sans aucun doute. Des fautes ont-elles été commises? Sans aucun doute. S'il y a des cas d'actes répréhensibles, je m'engage, sans la moindre réserve, à ce que nous procédions à des enquêtes complètes, que ce soit de façon informelle ou officielle, selon le cas.

Le sénateur Di Nino : Dans vos commentaires, vous avez parlé d'un examen indépendant, à moins que ce cela ne figure dans mes documents d'information. Qui procède à cet examen?

Mme Ouimet : Parlez-vous de ...

Le sénateur Di Nino : L'examen quinquennal.

Mme Ouimet : La loi précise que c'est le Conseil du Trésor.

Le sénateur Di Nino : Le rapport d'examen est donc remis au Parlement?

Mme Ouimet : C'est exact.

Le sénateur Di Nino : Ma dernière question porte sur les préoccupations dont vous avez fait état au sujet des petits organismes fédéraux et des sociétés d'État. Je crois savoir qu'au moins quelques-uns d'entre eux sont dispensés de l'obligation d'établir des mécanismes de divulgation. Est-ce ce qui vous préoccupe? Pouvez-vous nous dire en quelques mots ce qui vous préoccupe précisément?

Mme Ouimet : Seules les corporations mères sont régies par la loi. L'une de nos quatre propositions est que la loi s'applique également aux filiales. C'est souvent dans celles-ci qu'il y a le plus d'activités.

Pour les organismes de taille petite ou intermédiaire, je crois que la vaste majorité d'entre eux sont régis par la loi. Je n'en connais pas qui ne le sont pas, mais le problème reste le même. C'en est un de moyens. Il faudrait disposer du personnel qualifié non seulement pour exécuter notre mandat, mais également pour assumer les responsabilités du commissariat.

Le sénateur Di Nino : Voulez-vous que cette exemption soit supprimée?

Mme Ouimet : Dans le cas des filiales, oui.

[Translation]

Senator Chaput: My questions are fairly brief. Of the 76 disclosures you received, I assume we are talking about 76 individual people and not any groups.

Ms. Ouimet: Yes, in principle, they are individuals. We have confirmation of that.

Senator Chaput: Of those 76 complaints, did you notice a problem that was widespread, or were the problems varied? Of those 76 disclosures, what percentage was external, from agencies and offices in Ottawa, for example?

Ms. Ouimet: We have preliminary data on the geographic breakdown. We want to be cautious because we do not have any indicators. It will be very important to review the data of the public service agency, which is a new agency. We are going to study the breakdown more thoroughly.

It is more or less proportionate to the number of employees. We have some in the regions. We do not have any specific trends at this stage.

Senator Chaput: Are you able to measure the satisfaction level of the 76 people who came forward with disclosures? Are you able to measure whether the people who sought out your services were satisfied with the process?

Ms. Ouimet: That is a very good question. The feedback varies. There are those who are disappointed. We are their last resort, and they expect that we will solve their problem. Often, their request has already been considered by the courts or by other means, and the individuals were not successful. We do our best to lead them in the right direction. To my knowledge, there have not been any complaints about cases not being processed quickly through natural justice, but, of course, there are those who are disappointed.

We may want to survey Canadians, public servants and those who have come forward. We could work with Treasury Board on that.

[English]

Senator Nancy Ruth: My question follows Senator Chaput's in terms of data collection. I am interested in how many complaints over time, whether valid or not, came from a particular department or agency. If one tracked that data over three or five years, it would indicate something serious. Whether the complaint was legitimate or not, there is trouble. Are you collecting that data? If so, how do you anticipate handling that kind of situation?

Ms. Ouimet: That again is a good question. We will pursue this matter with the Treasury Board officials because they have part of the answer.

As well, I make the following presumption that the number of complaints does not necessarily indicate there is a problem, but perhaps that the organization has a good disclosure regime that people know about. If people do not know that the system exists,

[Français]

Le sénateur Chaput : Mes questions seront assez brèves. Sur les 76 divulgations que vous avez reçues, je présume que nous parlons de 76 personnes individuelles et qu'il ne s'agit pas de groupes?

Mme Ouimet : Oui, en principe c'est individuel, on a la confirmation.

Le sénateur Chaput : De ces 76 plaintes, pouvez-vous déceler un problème généralisé ou est-ce plutôt varié? De ces 76 divulgations, quel est le pourcentage en provenance de l'extérieur, de bureaux ou d'agences d'Ottawa à titre d'exemple?

Mme Ouimet : On a des données préliminaires relativement à la répartition géographique. Nous voulons être prudent parce nous n'avons pas d'indicateur. Il sera très important de se pencher sur les données de l'Agence de la fonction publique qui est un nouvel organisme. Nous allons étudier davantage la répartition.

Grosso modo, c'est assez proportionnel au nombre d'employés. On en a dans les régions. On n'a pas de tendance précise à ce stade-ci.

Le sénateur Chaput : Êtes-vous en mesure d'évaluer la satisfaction de ces 76 divulgations? Êtes-vous en mesure d'évaluer si les gens qui ont vous ont approchés ont été satisfaits du processus?

Mme Ouimet : C'est une très bonne question. Nous avons des rétroactions différentes. Il y a des gens qui sont déçus. Nous sommes leur dernier recours et ils pensent régler leur problème. Souvent, leur demande a déjà été traitée devant des tribunaux ou d'autres processus et ils n'ont pas eu gain de cause. Nous essayons de les diriger le mieux possible. À ma connaissance, il n'y a pas eu de plainte au fait qu'ils n'ont pas été traités avec célérité avec la justice naturelle, mais certainement, des gens sont déçus.

Peut-être qu'on voudra faire un sondage auprès des Canadiens, des fonctionnaires et des divulgateurs et on va travailler avec le Conseil du Trésor à cet égard.

[Traduction]

Le sénateur Nancy Ruth : Ma question s'inscrit dans le prolongement de celle du sénateur Chaput au sujet de la collecte de données. J'aimerais savoir, au fil du temps, combien de plaintes, valides ou non, provenaient d'un ministère ou d'un organisme donné. Si quelqu'un notait ces données sur une période de trois ou cinq ans, celles-ci pourraient révéler des situations graves. Que la plainte soit légitime ou non, il y a un problème. Recueillez-vous ces données? Si oui, comment envisagez-vous de faire face à ce type de situation?

Mme Ouimet : C'est encore une bonne question. Nous allons étudier plus avant cette question avec les responsables du Conseil du Trésor, parce qu'ils détiennent une partie de la réponse.

Je me permets aussi de présumer que le nombre de plaintes ne veut pas nécessairement dire qu'il y ait un problème, mais peut-être tout simplement que l'organisation dispose d'un bon régime de divulgations que les gens connaissent. Si les gens ignorent

perhaps this is why we do not see many complaints. We have to be careful in how we interpret statistics or lack thereof. We will pursue this matter.

The Deputy Chair: I have three names on round two. If each of you could ask your questions, we will have the commissioner respond in writing, if that is satisfactory.

Senator Ringuette: Your office is able to receive complaints or allegations from 400,000 public servants. You have received 76 complaints, and your budget was \$6.5 million. Since we are the finance committee, and we are charged with looking into the financial implications of tax dollars, if we look at the numbers, that is \$86,000 per allegation. Do you think that is value for tax dollar money?

The Deputy Chair: Can I have the questions, please, so Ms. Ouimet can respond?

Ms. Ouimet: Do you want me to respond?

The Deputy Chair: In writing, please.

Senator Callbeck: My question has been answered.

Senator Mitchell: Of the disclosures that you receive, or the concerns and complaints, how many involve gender issues, such as harassment, discrimination or pay equity?

Second, this question is a broader philosophical one but you alluded to it, and that is the issue of building credibility of government. It always strikes me that we are hard on ourselves and we have a clean government. We have a successful parliamentary system. It is the most successful system of government on the earth today. It has lasted longer than any other system of government.

However, this success is a two-edged sword. We seek out all the problems, which I think is essential. However, seeking out problems can have the other implication of showing a disproportionate number in our system, and people tend to focus on them. I think real problems have emerged.

First, we have a public sector that, I think, is often paralyzed because they are afraid to do anything because there is no upside. They are not defended; they are criticized; and their 35-year successful career can be brought down to a single dispute or complaint. It can be ruined, and no one is there to defend them.

I am reading your report, and I would like to see greater emphasis on this idea that this system is great and we have great people; we have found so few problems, really, but we are vigilant and it is important that we seek out problems.

l'existence de ce système, cela peut expliquer que nous ne recevions pas beaucoup de plaintes. Nous devons faire très attention à la façon dont nous interprétons ces statistiques, ou leur absence. Nous allons poursuivre l'étude de cette question.

Le vice-président : Trois personnes sont inscrites sur ma liste pour la seconde série de questions. Si chacun de vous pouvez poser vos questions, nous demanderons à la commissaire de répondre par écrit, si c'est une solution qui vous satisfait.

Le sénateur Ringuette : Votre commissariat peut recevoir des plaintes ou des allégations de quelque 400 000 fonctionnaires fédéraux. Vous avez reçu 76 plaintes, et vous disposez d'un budget de 6,5 millions de dollars. Comme notre comité est celui des finances nationales, et qu'il nous incombe d'examiner l'utilisation qui est faite de l'argent des contribuables, ces chiffres nous permettent de calculer qu'il en coûte 86 000 \$ par allégation. Cela vous paraît-il une utilisation efficiente de l'argent des contribuables?

Le vice-président : Pouvez-vous, s'il vous plaît, me soumettre les questions pour que Mme Ouimet puisse y répondre?

Mme Ouimet : Voulez-vous que je réponde?

Le vice-président : Par écrit, s'il vous plaît.

Le sénateur Callbeck : J'ai obtenu la réponse à ma question.

Le sénateur Mitchell : Parmi les divulgations d'actes répréhensibles que vous avez reçues, ou les préoccupations et les plaintes dont on vous a fait part, combien portaient sur la problématique homme-femme, concernant par exemple des cas de harcèlement, de discrimination ou d'équité salariale?

En second lieu, voici une question plus philosophique, mais à laquelle vous avez fait allusion, celle de la crédibilité à conférer au gouvernement. Je suis toujours frappé de constater combien nous sommes exigeants envers nous-mêmes alors que nous avons un gouvernement honnête. Notre système parlementaire est une réussite. C'est le système de gouvernement le plus réussi sur terre aujourd'hui. Il est en place depuis plus longtemps que tout autre.

Sa réussite est toutefois une arme à deux tranchants. Nous cherchons à déceler tous les problèmes, ce qui me paraît essentiel. Cependant, cela peut faire apparaître au sein de notre système un nombre disproportionné de cas qui retiennent l'attention des gens. Je crois que des problèmes bien réels sont apparus.

Tout d'abord, nous avons un système public qui me semble souvent paralysé parce que son personnel a peur de faire quoi que ce soit parce que cela ne présente pas d'avantages pour lui. Les gens ne sont pas défendus. Ils sont critiqués et leur carrière de 35 ans peut être ruinée à la suite d'un simple différend ou d'une plainte. Leur carrière peut être ruinée sans que personne ne soit là pour les défendre.

Je lis votre rapport, et j'aimerais qu'on y insiste davantage sur l'excellence de ce système et de ses employés, en indiquant que si nous avons relevé quelques problèmes, nous faisons aussi preuve de vigilance et qu'il est important de détecter les éventuels problèmes.

I throw out this philosophical question: How do we have the public servant feel that the situation is not all negative to the point that they are paralyzed? With auditors auditing auditors, auditing auditors, and so forth, how do you find that balance?

Senator Neufeld: The question was asked earlier. Some people may be unhappy with your report of their disclosure. Are you covered by freedom of information?

Ms. Ouimet: Under both access to information and privacy, we can protect the information.

The Deputy Chair: Commissioner, associates, on behalf of the Finance Committee, we greatly appreciate your participation today.

Honourable senators, I welcome Michael Robins, Senior Vice-President and Chief Financial Officer of Atomic Energy of Canada Limited, AECL.

Mr. Robins, the floor is yours.

Michael F. Robins, Senior Vice-President and Chief Financial Officer, Atomic Energy of Canada Limited (AECL): Mr. Chair and honourable senators, thank you for the opportunity to be here today to discuss AECL's Main Estimates appropriations and other funding provided to AECL via the budget in 2009. I will begin by providing a short overview of AECL's mandate.

AECL has a dual mandate from Parliament. The first is to build a global commercial enterprise that designs, constructs and services nuclear reactors. This commercial nuclear business, employing about 2,000 people, is headquartered in Mississauga, Ontario.

AECL's Canada Deuterium Uranium, CANDU, technology is a proven supplier of safe, clean and reliable energy to millions of people here in Canada and in six other countries around the world. In fact, Ontario generates about half its total electricity from CANDU reactors; New Brunswick and P.E.I. about 30 per cent; and Quebec, about 3 per cent. Several provinces are looking to expand or begin domestic nuclear energy programs, including Ontario, New Brunswick, Alberta, and Saskatchewan.

AECL is proud of the fact that we have built and delivered several CANDU reactors overseas on time and on budget over the past decade, in South Korea, China and Romania.

Je lance en l'air cette question de nature philosophique. Comment pourrions-nous nous y prendre pour donner aux fonctionnaires le sentiment que tout n'est pas bloqué au point de les paralyser? Avec les vérificateurs qui vérifient les vérificateurs, vérifiant les vérificateurs, et cetera, comment pourrions-nous parvenir à cet équilibre?

Le sénateur Neufeld : La question a été posée précédemment. Certaines personnes peuvent ne pas être satisfaites de la façon dont votre rapport traite de leur divulgation. Les règles régissant l'accès à l'information s'appliquent-elles au commissariat?

Mme Ouimet : Les dispositions régissant aussi bien l'accès à l'information que la protection des renseignements personnels nous permettent de protéger l'information.

Le vice-président : Madame la commissaire, permettez-moi, au nom du Comité sénatorial des finances, de vous dire combien nous avons apprécié aujourd'hui votre participation, et celle de vos collaborateurs.

Honorable senators, I welcome Michael Robins, premier vice-président et directeur financier d'Énergie atomique du Canada limitée, EACL en abrégé.

Monsieur Robins, la parole est à vous.

Michael F. Robins, vice-président principal et directeur général des finances, Énergie atomique du Canada limitée (EACL) : Monsieur le président et honorables membres du Sénat, je tiens tout d'abord à vous remercier pour l'occasion que vous me donnez aujourd'hui de discuter avec vous des principales prévisions de crédits et autres sources de financement accordées à EACL en vertu du budget 2009. Je vais commencer par vous rappeler brièvement le mandat d'EACL.

EACL est investie d'un double mandat du Parlement. Le premier est de bâtir une entreprise commerciale intégrée de conception, de construction et d'entretien de réacteurs nucléaires. Le secteur du nucléaire commercial, dont le siège social est à Mississauga, en Ontario, emploie environ 2 000 personnes.

La technologie du réacteur nucléaire à deutérium-uranium d'EACL, ou technologie CANDU, est reconnue comme source d'énergie sûre, propre et fiable pour des millions de gens au Canada et dans six autres pays du monde. De fait, l'Ontario produit environ la moitié de toute son énergie électrique à l'aide de réacteurs CANDU; au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard, cette proportion est de 30 p. 100, au Québec enfin, elle est d'environ 3 p. 100. Plusieurs provinces, y compris l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, l'Alberta et la Saskatchewan songent à accroître leur programme intérieur nucléaire, ou à en mettre un sur pied.

EACL est fière d'avoir construit et livré au cours des dix dernières années, dans les délais fixés et à l'intérieur des limites budgétaires établies, plusieurs réacteurs CANDU à des clients d'outre-mer, dont la Corée du Sud, la Chine et la Roumanie.

Our team CANDU partners — SNC Lavalin, GE Canada, Babcock & Wilcox and Hitachi Canada — have been instrumental to the success of the CANDU industry, which comprises 150 leading-edge Canadian companies employing about 30,000 highly skilled workers.

AECL's second mandate is to operate a national laboratory for applied nuclear science located at Chalk River, Ontario, about two hours west of Ottawa. This mandate has led to the development of a world-class research and development program supporting our CANDU power reactor fleet, the Canadian research and academic community, and medical isotope production and nuclear waste management.

On the topic of isotopes, five research reactors in the world produce most of the medical isotopes used in hospitals and clinics. Typically, the Chalk River reactor, called National Research Universal, NRU, which began operating in 1957, has delivered approximately one third of global isotope production. Last summer, the largest of the other four reactors, located in the Netherlands, was forced to shut down and has restarted only recently. To make up the supply shortfall, AECL increased its production and has supplied over half of global demand.

It bears mentioning that the average Canadian requirements are roughly 10 per cent of AECL's production levels, so the vast majority of our production is for non-Canadian consumption. At this time, as you know, the NRU at Chalk River labs is in extended outage to diagnose and repair a small, contained leak of heavy water, which poses no risk to workers, the public or the environment.

A national nuclear energy program, safety support to provincial and international reactors, isotope production and other essential research and development requires investment. Let me describe the public investment in AECL as a commercial Crown corporation.

AECL currently receives an annual parliamentary appropriation included in the Main Estimates of \$103 million to support the ongoing operation of the large complex and aging Chalk River nuclear laboratories. Incremental funding for health, safety, security and environmental projects totalling \$6 million is also included in the 2009 appropriation.

Canada's unique and successful CANDU nuclear energy program was born in the 1940s at Chalk River Laboratories, which employs about 3,000 of the country's best scientists, engineers and technical staff. The primary public policy objective

Nos partenaires de l'équipe CANDU, SNC-Lavalin, GE Canada, Babcock & Wilcox, et Hitachi Canada, ont contribué au succès de l'industrie du CANDU qui emploie quelque 30 000 travailleurs hautement spécialisés répartis entre environ 150 sociétés canadiennes d'avant-garde.

Le deuxième mandat d'AECL porte sur l'exploitation d'un laboratoire national de sciences nucléaires appliquées. Ce laboratoire est situé à Chalk River, en Ontario, à environ deux heures de route à l'ouest d'Ottawa. Ce mandat a débouché sur la mise en place d'un programme de recherche et de développement reconnu mondialement, axé sur le soutien du parc de réacteurs CANDU déjà en service, sur le soutien des milieux scientifiques et universitaires canadiens, sur la production d'isotopes médicaux, et sur la gestion des déchets nucléaires.

Au chapitre de la production d'isotopes, cinq réacteurs de recherche dans le monde produisent la presque totalité des isotopes médicaux dont ont besoin les hôpitaux et les cliniques. Bon an, mal an, le réacteur de Chalk River, appelé réacteur national de recherche universel ou NRU, mis en service en 1957, a fourni environ le tiers de tous les isotopes médicaux utilisés dans le monde. L'été dernier, le plus gros des quatre autres réacteurs servant à la production d'isotopes médicaux, soit celui des Pays-Bas, a dû être arrêté. Il n'a été remis en service que tout récemment. Pour compenser ce déficit de production mondiale, AECL a augmenté sa production de manière à répondre à plus de la moitié de la demande mondiale.

Il importe de mentionner que les besoins canadiens moyens correspondent à seulement 10 p. 100, plus ou moins, de toute la production d'AECL; la plus grande partie de notre production est destinée à une consommation extérieure. Présentement, comme vous le savez, le réacteur NRU de nos laboratoires de Chalk River est en arrêt prolongé, pour permettre de localiser et de réparer une fuite interne mineure d'eau lourde, qui ne pose aucun danger pour les travailleurs, pour le public ou pour l'environnement.

Un programme national de sûreté nucléaire comprenant le soutien de la sûreté des réacteurs en service dans les provinces canadiennes et à l'étranger, la production d'isotopes et divers projets de recherche et de développement exige un investissement considérable. Permettez-moi de vous décrire l'investissement de fonds publics dans AECL en tant que société commerciale de la Couronne.

AECL reçoit actuellement un crédit parlementaire annuel de 103 millions de dollars, inclus dans notre budget principal des dépenses, pour l'aider à financer l'exploitation de ses vastes, complexes et vétustes laboratoires de Chalk River. Le budget principal des dépenses de 2009 comprend aussi des crédits totalisant six millions de dollars étalés sur plusieurs années, pour financer divers programmes de santé, de sûreté et de sécurité, et de protection environnementale.

Le programme canadien d'énergie nucléaire CANDU, unique et reconnu mondialement, a vu le jour dans les années 1940 dans les laboratoires de Chalk River, qui emploient environ 3 000 scientifiques, ingénieurs et techniciens parmi les meilleurs

of Chalk River is to carry out nuclear safety research, nuclear R&D, new reactor development, isotope production and nuclear waste management.

Budget 2009 also provided a \$351 million, one-time cash contribution to AECL for 2009-10 operations, including ongoing support for development of the Advanced CANDU Reactor and to maintain safe and reliable operations at Chalk River labs.

The cash contributions approved in Budget 2009 will be used as follows: \$94 million for "Project New Lease," which is capital projects and operations program to upgrade the Chalk River site; \$50 million to support ongoing Chalk River operations; \$47 million to implement a refurbishment program to prepare the NRU reactor for licence renewal so that it can operate safely beyond 2011; \$25 million to wind up and safely achieve an extended shutdown state for the dedicated isotope facilities; and \$135 million for continuing Advanced CANDU Reactor design, engineering and systems development in 2009-10.

These additional government appropriations will help to ensure regulatory compliance of Chalk River's operations and effective management of Canada's world competitive nuclear knowledge assets.

The successful completion of the 1,000 megawatt Advanced CANDU Reactor development program is integral to AECL's future as a financially self-sustaining entity. With its successful licensing and deployment, the ACR-1000 is poised to capture the entire Canadian nuclear energy market and help maintain Canada's 10-per-cent share of the global market.

Sales of the ACR-1000 and our existing CANDU 6 power plant in select international markets in the long term will ensure the sustainability of the Canadian nuclear industry, and add thousands of quality, knowledge jobs and billions of dollars to the Canadian gross domestic product. More CANDU nuclear energy also means cleaner air. Well over 1 billion tonnes of carbon alone have been avoided by deploying CANDU technology instead of burning fossil fuels.

I will also comment briefly on the provision in the 2008-09 Supplementary Estimates (C) for \$100 million to support AECL's ongoing reactor life-extension projects. AECL's ability to provide reactor life extensions is fundamental to CANDU's competitiveness. There is the potential to undertake 20 such life extensions over the next 15 year. The two life extension projects

au Canada. La politique publique des laboratoires de Chalk River a pour objets la recherche en matière de sûreté nucléaire, la recherche et le développement de technologies nouvelles, le développement d'un nouveau réacteur, la production d'isotopes, et la gestion des déchets nucléaires.

Le budget de 2009 comprend aussi une contribution unique de 351 millions de dollars à EACL pour le financement de ses opérations 2009-2010, y compris pour le soutien et le développement continus de son réacteur CANDU avancé, et pour aider au maintien d'exploitation sécuritaire et fiable de ses laboratoires de Chalk River.

La contribution monétaire approuvée dans le budget de 2009 sera utilisée de la manière suivante : 94 millions de dollars, dans le cadre du « Projet Nouveau départ », pour des projets d'immobilisations et des activités visant à moderniser les laboratoires de Chalk River; 50 millions de dollars pour soutenir les activités continues des laboratoires de Chalk River; 47 millions de dollars pour mettre en œuvre un programme de remise à neuf visant à préparer le réacteur en vue d'un renouvellement de permis, de façon qu'il puisse fonctionner en toute sécurité au-delà de 2011; 25 millions de dollars pour assurer, en toute sécurité, une fermeture prolongée des installations de production d'isotopes; et 135 millions de dollars pour poursuivre l'étude de conception et le développement des systèmes du réacteur CANDU avancé en 2009-2010.

Ces crédits gouvernementaux supplémentaires permettront de garantir la conformité réglementaire des activités des laboratoires de Chalk River et de gérer les connaissances nucléaires de calibre mondial du Canada.

L'avenir d'EACL en tant qu'entité financièrement autonome passe par une exécution fructueuse du programme de construction du réacteur CANDU avancé de 1 000 mégawatts (ACR-1000). Grâce à l'obtention des permis nécessaires et à un déploiement réussi, l'ACR-1000 est sur le point de s'emparer de l'ensemble du marché canadien de l'énergie nucléaire et permettra au Canada de conserver sa part du marché mondial, qui est à 10 p. 100.

Les ventes de l'ACR-1000 et de notre centrale CANDU 6 dans des marchés internationaux prestigieux permettraient, à long terme, d'assurer la durabilité de l'industrie nucléaire canadienne, de créer des emplois axés sur le savoir et d'ajouter des milliards de dollars au produit intérieur brut du Canada. Une plus grande quantité d'énergie nucléaire contribue également à l'assainissement de l'air. D'ailleurs, le recours à la technologie CANDU, plutôt qu'aux combustibles fossiles, a permis d'éviter la production de plus d'un milliard de tonnes de dioxyde de carbone.

Je vais aussi discuter brièvement du Budget supplémentaire des dépenses (C) pour 2008-2009 de 100 millions de dollars visant à soutenir les projets continus de prolongement de la vie utile des réacteurs d'EACL. La capacité d'EACL d'offrir son service de prolongement de la vie de réacteurs CANDU est fondamentale pour la compétitivité de notre technologie. Potentiellement, nous

currently underway at Bruce Power at Ontario and at Point Lepreau, New Brunswick, are different in nature from each other. Both of them are first-of-a-kind projects in their own right.

Unfortunately, the schedule has slipped and unbudgeted cost increases have occurred. These life extension projects are not simply tightening a few bolts and applying a fresh coat of paint. The task to deconstruct and then reconstruct a nuclear reactor is complex. In some respects, it is more complicated than building a new one. We have put in place intensive scrutiny and oversight procedures. We have made changes as necessary and are benefiting from lessons learned. We have assembled experienced, capable, committed teams of professionals at both locations to deliver on our undertakings. While undertaking this task, we will, of course, not compromise workplace safety.

To conclude, yes, there are challenges. As AECL has done for over 50 years, those challenges will be met and overcome. Beyond the challenge is a remarkable once-in-a-lifetime opportunity for this country. Global demand for electricity will double in the next 30 years. Demand for nuclear reactors is growing rapidly, and this challenge is a \$2 trillion opportunity. AECL's history, products, its Canadian partners and, above all, its remarkable employees place Canada in a unique position to create an industry for the 21st century that will provide thousands of high paying jobs. Seizing this opportunity is foremost in our goals at AECL.

The Deputy Chair: Thank you, Mr. Robins. All of us have heard of the recent leak at Chalk River and the resulting shutdown. In your opening comment, you said that Chalk River labs are in an extended outage to diagnosis and repair a small, contained leak of heavy water, which poses no risk to workers, the public or the environment.

I submit to you that, in addition to that situation, there is a risk to the public in that the lack of isotopes for those who are awaiting immediate medical care is also a serious issue. I am interested to know, as I am sure other members of the committee are, how long it will be, in your view, until Chalk River is back in operation.

Mr. Robins: We are undertaking significant analysis of the reactor. We are conducting ultrasounds of the internal vessel that was installed in 1972, as well as a thorough review of the external pieces of the reactor to ensure that we have a good analysis before we make any conclusions. We know it will be at least one month and probably longer, but we do not know for sure how long the work will take. We undertook it about a week ago. We said it would take about two weeks to complete the thorough analysis. Sometime within the next week, we expect to become much

pourrions entreprendre 20 de ces projets pendant les 15 prochaines années. Les deux projets de remise à neuf actuellement en cours dans les centrales Bruce Power, en Ontario, et à Point Lepreau, au Nouveau-Brunswick, sont différents l'un de l'autre. Tous deux sont des premières.

Malheureusement, il est vrai que nous sommes en retard sur l'échéancier et que nous déplorons une augmentation imprévue des coûts. Ces projets de remise à neuf ne se cantonnent pas à l'ajustement de quelques boulons et à l'application d'une nouvelle couche de peinture. C'est une tâche complexe de déconstruction et de reconstruction d'un réacteur nucléaire. Par plusieurs aspects, ce travail est plus compliqué que la construction d'un nouveau réacteur. Nous avons mis en place des procédures rigoureuses d'examen et de surveillance. Nous avons apporté des modifications au besoin et nous bénéficions des leçons apprises. Nous avons constitué aux deux endroits des équipes expérimentées, compétentes et impliquées de professionnels pour réaliser les travaux à faire. Bien évidemment, tout ceci sera exécuté sans compromettre la sécurité en milieu de travail.

Pour conclure, nous ferons effectivement face à des défis, mais comme EACL le fait depuis plus de 50 ans, nous en viendrons à bout. Au-delà des défis, notre pays pourra tirer parti de possibilités remarquables qui ne se présentent qu'une fois au cours d'une vie. La demande mondiale d'électricité va doubler au cours des 30 ans à venir. Celle des réacteurs nucléaires augmente rapidement et offre des possibilités d'investissements de deux billions de dollars. Le passé, les produits, les partenaires canadiens d'EACL et, par-dessus tout, ses employés remarquables, font que le Canada se trouve dans une posture unique lui permettant de mettre sur pied une industrie du XXI^e siècle qui assurera des milliers d'emplois très bien rémunérés. Notre tout premier objectif, à EACL, est de tirer parti de ces possibilités.

Le vice-président : Je vous remercie, monsieur Robins. Nous avons tous entendu parler de la fuite survenue récemment au réacteur de Chalk River, qui a dû être fermé. Dans vos commentaires préliminaires, vous avez indiqué que le réacteur NRU des laboratoires de Chalk River est en arrêt prolongé, pour permettre de localiser et de réparer une fuite interne mineure d'eau lourde, qui ne pose aucun danger pour les travailleurs, pour le public ou pour l'environnement.

Je me permets d'ajouter que le fait qu'il y ait un risque de pénurie d'isotopes pour les personnes qui doivent suivre immédiatement des soins médicaux est également une chose grave. J'aimerais savoir, comme tous les autres membres du comité, j'en suis sûr, combien de temps il faudra attendre, à votre avis, avant que le réacteur de Chalk River ne soit remis en marche.

M. Robins : Nous procédons à une analyse détaillée de l'état du réacteur. Nous passons la cuve interne, qui a été installée en 1972, aux ultrasons, tout en procédant à un examen détaillé des pièces externes du réacteur pour nous assurer de disposer d'une bonne analyse avant de conclure quoi que ce soit. Nous savons que cela prendra un mois, et probablement plus, mais nous ignorons combien de temps les travaux prendront exactement. Nous les avons débutés, il y a une semaine. Nous avons annoncé qu'il faudrait environ deux semaines pour procéder à l'analyse

clearer in terms of the full extent of the outage. I cannot comment any further from a technical perspective in terms of how long that outage will be. We have not concluded the information. I will defer to our chief nuclear officer to conclude as to how long that work will take. We do not expect the results for another couple of days in terms of the extent of the work that is necessary to resolve the leak.

The Deputy Chair: With utmost respect, are you indicating to the committee that, with the outage that took place last year at Chalk River, a thorough analysis was not undertaken at that time and that analysis is only now being conducted with the second outage?

Mr. Robins: The outage in December of 2006, I think it was, was not a full shutdown for a full review. That shutdown was for regulatory reasons because of pumps that were not connected to the site. We did not conduct a thorough analysis of the vessel at that time.

In fact, one issue that we have been dealing with as an operator is that we have not had the opportunity to conduct a planned shutdown for a thorough review of all the pieces in the last long time because of the fact that we have been operating full out. In excess of 50 per cent of the world's production of the isotopes has come out of the NRU for at least the last eight months, and we have not had the opportunity to perform a planned outage, which typically lasts a month. We have been working with the Canadian government and other producers of isotopes to work towards a scheduled sequence of outages with the other five reactors so we can have a long-term, planned outage to conduct only the reviews that you referred to.

The Deputy Chair: Mr. Robins, as chief financial officer, in your view, is this a funding or an operational issue?

Mr. Robins: It is an operational issue in terms of coordination with the other vendors of isotopes around the world. We work closely with MDS Nordion on these issues. I do not believe at this moment that the issue is a funding issue.

Senator Ringuette: Thank you for coming here. I have been asking for your presence for a long while. I am sorry to see that you have lost \$49 million from your base operating budget. That money is gone forever. You tell us that you are pleased to see a \$351 million one-time cash contribution. Of that money, \$216 million is for Chalk River. Then you have "\$135 million for continuing Advanced CANDU Reactor design, engineering and systems." If memory serves me correctly, that funding was cancelled last summer, or two summers ago, in regards to your research on this Advance CANDU Reactor.

Mr. Robins: No —

complète. Nous espérons être en mesure, dans le courant de la semaine à venir, de fournir des indications plus précises sur la durée de l'arrêt. Je ne suis pas en mesure de vous en dire plus, à partir de données techniques, sur la durée de cet arrêt. Nous ne disposons pas encore de toute l'information nécessaire pour tirer des conclusions. Je m'en remets à notre agent principal du nucléaire pour dire combien de temps ces travaux prendront. Il nous faudra probablement encore quelques jours pour déterminer l'ampleur des travaux nécessaires pour corriger cette fuite.

Le vice-président : Avec tout le respect que je vous dois, êtes-vous en train de nous dire que, avec l'arrêt survenu l'an dernier à Chalk River, vous n'avez pas procédé à une analyse détaillée de la situation et que c'est à l'occasion de ce second arrêt que vous la faites?

M. Robins : L'arrêt survenu en décembre 2006, si je me souviens bien, n'était pas un arrêt complet permettant de procéder à un examen détaillé. Cet arrêt était rendu nécessaire par la réglementation parce que des pompes n'étaient pas branchées aux installations. Nous n'avons pas procédé à cette époque à une analyse détaillée de la cuve.

En réalité, l'un des problèmes auxquels nous avons été confrontés, comme exploitant de ce réacteur, est que nous n'avons pas eu la possibilité de l'arrêter comme prévu pour procéder à un examen détaillé de toutes ces pièces depuis longtemps parce que nous l'avons exploité à pleine capacité. Au moins depuis les huit derniers mois, plus de 50 p. 100 des isotopes produits dans le monde proviennent du RNU, et nous n'avons donc pu arrêter le réacteur comme prévu, ce qui prend normalement un mois. Nous avons collaboré avec le gouvernement canadien et avec les autres producteurs d'isotopes pour préparer un calendrier de nos arrêts et de ceux des cinq autres réacteurs produisant des isotopes pour être en mesure, à long terme, de procéder aux arrêts indispensables pour réaliser les analyses auxquelles vous faites allusion.

Le vice-président : Monsieur Robins, pour le directeur général des finances que vous êtes, ce problème est-il lié au financement ou aux opérations?

M. Robins : C'est une question opérationnelle, car il s'agit de coordonner nos activités avec celles des autres vendeurs d'isotopes à travers le monde. Nous collaborons étroitement avec MDS Nordion sur ces questions. Je ne crois pas que le problème qui se pose actuellement en soit un de financement.

Le sénateur Ringuette : Je vous remercie d'être parmi nous. Cela fait longtemps que je souhaite vous entendre. Je suis navrée de constater que votre budget de fonctionnement de base a été amputé de 49 millions de dollars. Cet argent est perdu pour de bon. Vous nous dites que vous êtes satisfait de recevoir une contribution unique de 351 millions de dollars. De ce montant, 216 millions de dollars sont destinés à Chalk River. Et puis vous avez « 135 millions de dollars pour poursuivre l'étude de conception et le développement des systèmes du réacteur CANDU avancé ». Si j'ai bonne mémoire, le financement de vos recherches sur ce réacteur CANDU avancé a été annulé l'été dernier, ou le précédent.

M. Robins : Non ...

Senator Ringuette: Which research project was cancelled?

Mr. Robins: Our MAPLE project was cancelled.

Senator Ringuette: How much money was that?

Mr. Robins: We were not receiving government appropriations for the dedicated isotope production.

We have funded about 50 per cent of the Advanced CANDU Reactor, ACR, out of profits from the commercial piece of our business, and the Government of Canada has contributed the other 50 per cent of the funds for the development of the ACR.

The \$135 million in 2009-10 will go to furthering the development of the Advanced CANDU Reactor. We have had tremendous success with the regulator in terms of the licensing of the ACR in preparation for market readiness in 2010.

Senator Ringuette: From your base funding, where are the cuts in your operating cost — the \$49 million? How will you exercise that loss of expenditure?

Mr. Robins: We have a commercial business and we have an appropriated research and development facility. For approximately 10 years, the funding for the research and development facility was frozen and we used the profits from the commercial business to help operate the site at Chalk River.

Over the last two years, the funding levels increased to levels where we were able to fund the activities at Chalk River without any losses.

In 2008-09, we also expensed the expenditures on the Advanced CANDU Reactors that were invested by AECL. Therefore, those expenditures contributed to the loss.

As noted in my remarks, we incurred losses on the major refurbishments of the first-of-a-kind projects that we have at Point Lepreau. As a result, those losses had a negative impact on our net income, on the commercial part of the business.

For 10 years, the commercial business returned good results, in the neighbourhood of 15 per cent on our sales. Unfortunately, in the last year, we incurred difficulties with these first-of-a-kind projects, which caused losses.

Senator Ringuette: I also see in your presentation that you have sold CANDU reactors overseas, specifically to South Korea and China.

Can you provide us with the financial agreements with these countries to buy the CANDU reactor?

Mr. Robins: These were commercial arrangements. In South Korea, we did it on a contractual basis where we earned very good commercial margin. We were able to receive positive cash flows and it was funded by the South Korean organization.

Le sénateur Ringuette : Quel est le projet de recherche qui a été annulé?

M. Robins : C'est notre projet MAPLE qui a été annulé.

Le sénateur Ringuette : De combien d'argent s'agissait-il?

M. Robins : Nous ne recevions pas de crédits gouvernementaux pour cette production consacrée aux isotopes.

Nous avons financé environ 50 p. 100 du projet de réacteur CANDU avancé, ou ACR, à même les profits générés par nos activités commerciales, et le gouvernement du Canada avait versé les autres 50 p. 100 nécessaires au développement de l'ACR.

Le crédit de 135 millions de dollars en 2009-2010 servira à poursuivre le développement du réacteur CANDU avancé. Les démarches entreprises auprès des responsables de la réglementation se sont très bien déroulées en vue de l'obtention du permis d'exploitation de l'ACR lorsqu'il sera prêt à être mis sur le marché, en 2010.

Le sénateur Ringuette : Où les coupures de 49 millions de dollars de votre financement de base se répercutent-elles sur vos coûts d'exploitation? Quels sont les postes de dépenses qui vont être réduits?

M. Robins : Nous avons des activités commerciales et des activités de recherche et de développement pour lesquelles nous recevons des budgets. Depuis environ 10 ans, le financement des installations de recherche et de développement a été gelé et nous avons utilisé les profits de nos activités commerciales pour permettre l'exploitation du site de Chalk River.

Au cours des deux dernières années, les niveaux de financement ont été accrus au point de nous permettre de financer les activités de Chalk River sans encourir de pertes.

En 2008-2009, nous avons également dépensé davantage sur le réacteur CANDU avancé que n'avait investi EACL. Ces dépenses ont donc contribué aux pertes.

Comme je l'ai indiqué dans mes commentaires, nous avons encouru des pertes sur des travaux importants de remise à neuf de projets uniques en leur genre que nous réalisons à Point Lepreau. Ces pertes ont donc eu des effets néfastes sur les recettes nettes du volet commercial de nos activités.

Pendant 10 ans, le volet commercial de nos activités a donné de bons résultats, dégageant des profits correspondant à environ 15 p. 100 de nos ventes. Malheureusement, l'an dernier, nous avons éprouvé des difficultés avec ces projets uniques en leur genre, qui ont entraîné des pertes.

Le sénateur Ringuette : Je relève également dans votre exposé que vous avez vendu de réacteurs CANDU à l'étranger, plus précisément en Corée du Sud et en Chine.

Pouvez-vous nous remettre des copies des ententes financières conclues avec ces pays pour l'achat de ces réacteurs CANDU?

M. Robins : Il s'agit d'ententes commerciales. En Corée du Sud, nous l'avons fait dans le cadre d'un contrat qui nous assure une très bonne marge bénéficiaire. Nous avons pu dégager un excédent de trésorerie qui a été financé par l'organisme sud-coréen.

All those reactors, as well as the Chinese reactor, were developed and delivered on time and on budget. In fact, the Chinese reactors were delivered ahead of schedule, and our profits were even higher than we anticipated. There was a \$1.5 billion loan from Export Development Canada, EDC, to the Chinese to facilitate the transaction, which has been beneficial to the Government of Canada. The money was lent at a good rate. Historically, in all EDC loans to our international customers, we have never received any defaults. They have all been paid off; the fees have been paid and the interest rates have been attractive.

Canada has benefited from these international sales. Not only has AECL benefited but the organization of CANDU industries — the 150 companies referred to here — all benefited greatly from the export sales to each of those countries.

Senator Ringuette: I have one last question regarding the isotope situation. Chalk River is not the only nuclear generator in this country. Why are you not looking at equipping another facility to provide isotopes? Isotope needs will increase; the nuclear medical equipment will demand more isotopes.

Why are we not looking at another Canadian facility, at least to stabilize the supply for the health community?

Mr. Robins: We are, and have been, working closely with the Government of Canada in looking at all options, both in Canada, using cyclotrons and other means of developing a similar kind of production, as well as other producers of isotopes, perhaps in Argentina. We are, and have been, working also, as I said before, in a network of the other producers of isotopes around the world to coordinate the supply of isotopes to benefit Canadians.

Senator Ringuette: Are you looking at a Canadian facility?

Mr. Robins: We are —

Senator Ringuette: A second Canadian facility?

Mr. Robins: In terms of a similar kind of isotope production, you mean?

Senator Ringuette: Yes.

Mr. Robins: We are not, to the best of my knowledge. However, we are looking at alternative forms of isotope production, yes.

Senator Mitchell: I want to say a bit on the isotope issue. I think it was two years ago that Linda Keen said something had to be done or there would be leaks and the Prime Minister said; do not worry, there will not be a leak. Linda Keen was right. She is gone. The Prime Minister was wrong and he is still here.

Tous ces réacteurs, tout comme le réacteur chinois, ont été développés et livrés en respectant le calendrier et le budget. En réalité, les réacteurs chinois ont été livrés avant la date prévue et nos profits ont été supérieurs à ce qui était prévu. Les Chinois ont bénéficié d'un prêt de 1,5 milliard de dollars d'Exportation et développement Canada, EDC, pour faciliter la transaction, qui s'est avérée bénéfique pour le gouvernement du Canada. L'argent a été prêté à un taux avantageux. Jusqu'à maintenant, tous les prêts consentis à nos clients étrangers par EDC ont été remboursés comme convenu. Les emprunts ont été remboursés, les frais ont été acquittés et les taux d'intérêt ont été attrayants.

Le Canada a tiré parti de ses ventes internationales. EACL n'a pas été seule à en profiter car ce fut aussi le cas des 150 sociétés qui composent l'industrie du CANDU, qui ont toutes largement profité des ventes à l'exportation dans chacun de ces pays.

Le sénateur Ringuette : J'ai une dernière question concernant la production d'isotopes. La centrale nucléaire de Chalk River n'est pas la seule dans ce pays. Pourquoi n'étudiez-vous pas la possibilité d'aménager une autre installation pour lui permettre de produire des isotopes? Les besoins en isotopes vont augmenter; les équipements de médecine nucléaire utilisés nécessiteront de plus en plus d'isotopes.

Pourquoi n'envisagez-vous pas d'en produire dans une installation canadienne, au moins pour stabiliser les approvisionnements dont a besoin le milieu de la santé?

M. Robins : Nous avons collaboré et continuons à collaborer étroitement avec le gouvernement du Canada pour étudier toutes les possibilités, aussi bien au Canada, en utilisant des cyclotrons et d'autres moyens permettant de développer un type de production comparable, qu'à l'étranger, en faisant appel aux autres producteurs d'isotopes, peut-être en Argentine. Nous faisons également partie, comme je l'ai indiqué auparavant, d'un réseau constitué des producteurs d'isotopes à travers le monde pour coordonner les approvisionnements en isotopes dans l'intérêt des Canadiens.

Le sénateur Ringuette : Étudiez-vous les possibilités dans une installation canadienne?

M. Robins : Oui ...

Le sénateur Ringuette : Dans une seconde installation canadienne?

M. Robins : Vous voulez dire pour un type comparable de production d'isotopes?

Le sénateur Ringuette : Oui.

M. Robins : Non, pas que je sache. Toutefois, nous étudions d'autres solutions pour produire des isotopes. Oui.

Le sénateur Mitchell : Je veux poursuivre un peu sur la question des isotopes. Je crois me souvenir qu'il y a environ deux ans que Linda Keen déclarait qu'il fallait faire quelque chose ou qu'il y aurait des fuites. Le premier ministre avait répondu qu'il ne fallait pas s'inquiéter, qu'il n'y aurait pas de fuite. Linda Keen avait raison. Elle est partie. Le premier ministre avait tort et il est encore là.

Were any specific steps taken to follow up on Linda Keen's concerns expressed two years ago so that we would not be confronting a situation now where there is a leak, however minimal officials say that leak is?

Mr. Robins: The Government of Canada has provided us with funds to improve the safety, observation and monitoring of the NRU. The government has also provided us with funds to begin the analysis and investment in the Isotope Supply Reliability Program, which is the \$47 million we receive from the Government of Canada to do just that.

We have received funding from the government — \$12 million last year and \$47 million this year — to begin the process. We have investigated the situation and we are working towards the long-term solutions. Unfortunately, this leak was identified, in many respects, because of the safety procedures we put in place through inspection to enable us to identify the problem.

Senator Mitchell: The first \$12 million came almost a year and a half after the December 2006 issue arose?

Mr. Robins: It came through the supplementary estimates, I believe, in the process where we identified the need. There was a response.

Senator Mitchell: Regarding CANDU reactors, so often it is said — and it does not seem to be grasped always in the current circumstances by this government — that there are huge opportunities with respect to climate change for those who will seize them. The CANDU reactor is one of those opportunities. I know this issue is controversial but the reactor does not emit carbon and carbon is a pressing issue.

One would think that there would be a huge marketing program on the CANDU reactor side. You point out that this technology is a huge opportunity — a \$2 trillion world market's worth. It seems to me also that marketing is government to government. We need to have ministers and prime ministers going to these major markets and promoting this product. That is how these things are marketed internationally.

What are our major markets for this CANDU reactor — China, South Korea clearly, and India? What is the government doing specifically at the highest levels by way of a marketing campaign?

Mr. Robins: We have two major reactor products. The enhanced CANDU 6 reactor is a smaller reactor that has been our workhorse for the last 20 years. We have installed it in Romania, Argentina, China and Korea, as well as in New Brunswick and Quebec. It has been a successful reactor. In fact,

Des mesures précises ont-elles été prises à la suite des craintes formulées par Linda Keen, il y a deux ans, pour éviter que nous soyons confrontés à nouveau à un problème de fuite, comme c'est le cas aujourd'hui, même si les responsables nous disent que celle-ci est mineure?

M. Robins : Le gouvernement du Canada nous a versé des fonds pour améliorer la sécurité, l'observation et le contrôle du réacteur NRU. Il nous a aussi accordé des budgets pour commencer l'analyse du Projet de fiabilité de l'approvisionnement en isotopes et pour investir dans ce projet. Nous avons reçu 47 millions du gouvernement du Canada uniquement à cette fin.

Nous avons reçu des fonds du gouvernement, soit 12 millions de dollars l'an dernier et 47 millions de dollars cette année, pour lancer le processus. Nous avons étudié la situation et nous travaillons à l'élaboration de solutions à long terme. Malheureusement, cette fuite a été détectée grâce, dans une large mesure, aux procédures de sécurité que nous avons mises en place en procédant à l'inspection pour nous permettre de cerner la cause du problème.

Le sénateur Mitchell : La première tranche de 12 millions de dollars vous a été versée près d'un an et demi après les difficultés connues en décembre 2006?

M. Robins : Nous l'avons obtenue avec le budget supplémentaire des dépenses, je crois, après avoir cerné ce besoin pendant sa préparation. Notre demande a été prise en compte.

Le sénateur Mitchell : En ce qui concerne les réacteurs CANDU, on dit souvent, mais ce gouvernement ne semble pas le réaliser dans les circonstances actuelles, qu'il offre des possibilités énormes dans le domaine des changements climatiques pour ceux qui sauront en profiter. Le réacteur CANDU offre ce type de possibilités. Je sais que cette question fait l'objet de controverse, mais le réacteur ne rejette pas de carbone dont les émissions constituent un problème pressant.

On pourrait donc s'attendre à ce que le réacteur CANDU fasse l'objet d'un programme très énergique de commercialisation. Vous avez signalé que cette technologie offre des possibilités énormes, avec un marché mondial d'une valeur de deux billions de dollars. Il me semble que, dans ce domaine, la commercialisation se fait de gouvernement à gouvernement. Il faudrait que les premiers ministres et les ministres se rendent sur ces marchés importants et fassent la promotion de ce réacteur. C'est comme cela que se fait ce marketing à l'échelle internationale.

Quels sont nos principaux marchés pour ce réacteur CANDU? La Chine, la Corée du Sud bien évidemment, et l'Inde? Que fait précisément le gouvernement au plus haut niveau pour commercialiser ce réacteur?

M. Robins : Nous avons deux grands types de réacteur. Le réacteur CANDU 6 évolué est un réacteur plus petit qui est notre bête de somme depuis 20 ans. Nous en avons d'installés en Roumanie, en Argentine, en Chine et en Corée, ainsi qu'au Nouveau-Brunswick et au Québec. Ce réacteur a été une réussite.

the reactors in Korea are four of the top ten producing reactors historically in the world. Their capacity factors are the highest of any reactor in the world.

The Korean market is a good example of how good the CANDU reactor is because Korea also has the competing technology. In every case, the CANDU reactor has exceeded the performance of the light water reactors. We have a competitive and good reactor. It is towards the end of its life cycle, but it is a good niche product.

Because it is a natural uranium reactor, it does not require any enrichment. It has the ability to burn different kinds of fuel, like thorium. Its size is conducive to smaller nations that have a grid size that will fit the 700 megawatt reactor, rather than the larger reactors.

We are treating the enhanced CANDU reactor as one that has a number of opportunities around the world. Government officials have met heads of state in Lithuania, Jordan and Romania to further our marketing opportunities for that product.

The Advanced CANDU Reactor is our new technology. It is a third generation reactor and we have focused our attention on the Ontario marketplace. We believe that by demonstrating our ability to bring in the Advanced CANDU Reactor on time and on budget with the right kind of price point, we can take the Advanced CANDU Reactor elsewhere in Canada and then internationally.

I think it is important to note that we need to conclude work on the reactor in Canada as a foundation for our export sales. We have received support for the EC 6, which is our existing product, in the markets that we are targeting. One of the markets is China because the alternative fuel capability is key to our competitiveness in China. However, the new product, we believe, needs to be sold in Canada before taking it to the export markets.

Senator Nancy Ruth: First, let me correct the record. As I remember, it was not the Prime Minister that said it was safe; it was the minister responsible.

On the isotopes, if Canada needs 10 per cent of them — and I know you have contracts out there and you have to deliver on contracts — is there any provision that if something should happen, Canada will be served and other countries will not?

Mr. Robins: I can comment only that we have a commitment to deliver to our customers, so our distribution is only to our customers. We are working with them in terms of ensuring that we have a source of supply back into Canada. Right now, we do not have the ability to distribute anywhere else other than through our customer.

Senator Nancy Ruth: The answer is no? That is what I hear.

En vérité, les quatre réacteurs installés en Corée comptent parmi les dix meilleurs producteurs à travers le monde. Leurs capacités de production sont les plus élevées de tous les réacteurs en service à travers le monde.

Le marché coréen permet de bien apprécier l'excellence du réacteur CANDU, parce que ce pays utilise également la technologie concurrente. Dans tous les cas, le rendement du réacteur CANDU a dépassé celui des réacteurs à eau ordinaire. Nous avons là un excellent réacteur concurrentiel. Il approche de la fin de son cycle de vie mais c'est un bon produit-créneau.

Comme il fonctionne à l'uranium naturel, il n'est pas nécessaire de procéder à l'enrichissement. Il peut utiliser différents types de carburant, comme le thorium. De par sa taille, il convient bien à des pays plus petits ayant un réseau d'interconnexion adapté à un réacteur d'une capacité de production de 700 mégawatts, plutôt qu'à des réacteurs plus puissants.

Nous estimons que le réacteur CANDU évolué offre de nombreuses possibilités à travers le monde. Des responsables gouvernementaux ont rencontré les chefs d'État de la Lituanie, de la Jordanie et de la Roumanie pour permettre de le commercialiser plus facilement dans ces pays.

Le réacteur CANDU avancé fait appel à notre nouvelle technologie. C'est un réacteur de troisième génération et nous avons concentré nos efforts sur le marché ontarien. Nous estimons qu'en prouvant notre capacité à y mettre en service le réacteur CANDU avancé, en respectant le calendrier et le budget, en ayant fixé le bon prix, nous pourrions ensuite en installer ailleurs au Canada, puis à l'étranger.

Il me paraît important de rappeler que nous devons mener à terme les travaux sur ce réacteur au Canada car ils serviront de base à nos ventes à l'exportation. L'EC 6, notre produit actuel, a reçu un accueil favorable sur les marchés que nous visons. L'un de ceux-ci est la Chine parce que la possibilité d'utiliser d'autres carburants est essentielle pour être concurrentiels dans ce pays. Nous estimons toutefois que ce nouveau produit doit être vendu au Canada avant de pouvoir l'exporter.

Le sénateur Nancy Ruth : Permettez-moi tout d'abord d'apporter une correction pour qu'elle figure au compte rendu. Si je me souviens bien, ce n'est pas le premier ministre qui a dit que la situation était sécuritaire, mais le ministre responsable.

En ce qui concerne les isotopes, le Canada a besoin de 10 p. 100 de la production de Chalk River. Je sais fort bien que vous êtes tenus de respecter les contrats que vous avez signés, mais ceux-ci prévoient-ils que, en cas de problèmes, le Canada se servirait en premier au détriment des autres pays?

M. Robins : Tout ce que je peux dire est que nous nous sommes engagés à livrer des isotopes à nos clients et ils sont les seuls à en recevoir. Nous collaborons avec eux pour nous assurer d'être en mesure de les approvisionner au Canada. Actuellement, nous ne sommes pas en mesure de fournir des isotopes à qui que ce soit d'autre sauf par l'intermédiaire de nos clients.

Le sénateur Nancy Ruth : La réponse est non, si je vous ai bien compris.

Mr. Robins: We are looking at other alternatives to serve the Canadian marketplace.

Senator Nancy Ruth: Thank you for your smile. I was interested in your paper with your desire to be a financially self-sustaining entity. This is a great idea and something the taxpayer will be most happy to see. The nuclear energy adventure that we have been on for 70 years in this country has never been self-sustaining, as far as I can remember.

I am looking at how this \$351 million is being spent. I see that a relatively small portion is going toward advancing the design and engineering component of the Advanced CANDU Reactor. That small portion makes me wonder about how fast you will reach the point of being self-sustaining, and how much longer the Canadian taxpayer will pay and pay again when there are leakages here or something wrong there.

Senators sat long into the night to make a moral decision that they do not know enough about to make. That December was horrible when we had to make that decision. Anyhow, we made it.

I am asking a question about money and how it is spent. How much more do you think you will need from the treasury before nuclear energy can be sustainable? I also want to know more about the complexity of deconstructing and then constructing a reactor, and the fact that you say in some respects, that task is more complicated than building a new reactor. You have not included a financial figure, so I wonder what the financial component of that complexity is for deconstructing and rebuilding. I want to know more about those sorts of things.

Mr. Robins: Let me answer what I believe to be your first question, and that is about sustainability.

AECL is unique in the world in that we are the only vendor of nuclear reactors that is integrated with a research facility. Areva is segregated from its research facility and has a public float. General Electric is an independent private sector company that is reliant upon the U.S. labs for a lot of its access to the research. Westinghouse has recently merged with Toshiba and is independent of their lab structure in the United States, as well as in Japan, and operates fully as a commercial entity.

When we talk about the sustainability of the commercial operations, we are talking about the profitability of our commercial business and the ability to deliver profits on our commercial part, which we have carved out financially within our financial statements from the research and development organization.

The research and development organization in Chalk River, as well as the waste management decommissioning of both the Chalk River and the Whiteshell sites, will require ongoing

M. Robins : Nous cherchons d'autres solutions pour desservir le marché canadien.

Le sénateur Nancy Ruth : Je vous remercie de votre sourire. J'ai trouvé intéressant le souhait dont vous faites part dans votre document de devenir un organisme financièrement autosuffisant. C'est une excellente idée qui va faire grand plaisir aux contribuables. Pour autant que je me souvienne, toute l'aventure de l'énergie nucléaire qui dure depuis 70 ans dans ce pays n'a jamais été autosuffisante.

Je m'intéresse à la façon dont ces 351 millions de dollars sont dépensés. Je vois qu'une partie relativement faible est consacrée au perfectionnement de la conception et de l'ingénierie du réacteur CANDU avancé. La faiblesse de ce montant m'invite à me demander dans combien de temps vous pourrez devenir autosuffisant et pendant combien de temps encore les contribuables canadiens devront assumer les coûts alors qu'il y a des fuites ça et là, où que d'autres problèmes apparaissent.

Les sénateurs ont siégé tard la nuit pour prendre une décision morale alors qu'ils n'avaient pas suffisamment d'éléments pour bien la prendre. Le moment auquel nous avons dû prendre cette décision en décembre a été horrible. Toutefois, nous l'avons prise.

Je m'interroge sur le financement et sur la façon dont il est dépensé. De combien de fonds publics pensez-vous avoir encore besoin avant que l'énergie nucléaire soit autosuffisante? J'aimerais également en savoir davantage sur le caractère complexe de la déconstruction et de la reconstruction d'un réacteur et pourquoi vous nous avez dit que, par certains aspects, c'est là une tâche plus complexe que de construire un nouveau réacteur. Vous n'avez pas fourni de données financières, et je me demande donc quelles sont les conséquences financières de la complexité de cette déconstruction et reconstruction. Je voudrais en savoir davantage sur ce genre de choses.

M. Robins : Permettez-moi de répondre à ce qui constitue votre première question, si je vous ai bien compris, sur la durabilité.

EAEL se trouve dans une situation unique dans le monde, car nous sommes le seul vendeur de réacteurs nucléaires à être intégré à une installation de recherche. Areva est une entité distincte de son installation de recherche et dispose d'un financement public. General Electric est une entreprise indépendante du secteur privé qui dépend des laboratoires américains pour une grande partie de son accès à la recherche. Westinghouse a récemment fusionné avec Toshiba et constitue une entité indépendante de sa structure de laboratoire aux États-Unis, ainsi qu'au Japon, et fonctionne intégralement comme une entité commerciale.

Quand nous parlons de la durabilité des activités commerciales, nous parlons de la rentabilité de ces activités commerciales et de la capacité à générer des profits sur le volet commercial de nos activités. Dans nos états financiers, nous traitons ces activités commerciales indépendamment de celles de notre organisation de recherche et de développement.

L'organisation de recherche et de développement de Chalk River, ainsi que les activités de gestion et de déclassement des déchets des deux sites de Chalk River et de Whiteshell,

government support in some fashion. The support is similar to that of other nuclear nations where they invest in their nuclear infrastructure from a research and development perspective.

Senator Nancy Ruth: Does that require \$300 million or \$400 million a year?

Mr. Robins: The track record is about \$100 million to \$150 million for the decommissioning of the waste management, much of which occurred in the 1940s before a sale existed. Ongoing research and development costs and maintaining the site will cost about \$150 million to \$200 million a year. The sustainable, profitable part of the business, we believe, has a great opportunity because of the growth of the reactor business.

On the complexity of the life extension business, one of our customers described it as a surgeon performing heart surgery in the next room over, and remotely working in the valves of the heart to perform the surgery.

Because of the nature of these reactors in that they have radioactivity at the site, a lot of work must be undertaken remotely, so we have invested heavily in major machinery. We call the machinery “tools,” but some of the tools would fill this room. The process involves a complex ability to take out these radioactive tubes, crush them, put them in containers, put the containers safely aside so they can be handled properly for the long term, and then put the tubes back in. The process is much like a home renovation in the sense that it is a lot easier to build from new than it is to renovate.

With the three reactors, we have come a long way and we have learned a lot. Our learning curve has been steep, and our performance on each one of these reactors has improved each time. We have two other reactors under contract and about 20 that we foresee as a great opportunity in the future. The economics of continuing are beneficial to both the customer and to AECL. However, we encountered challenges in the first couple of reactors as we moved up that learning curve.

Senator Nancy Ruth: The project sounds fascinating. Essentially, you are also telling me that you cannot leave a nuclear reactor there and close it down. It is not like leaving an empty house that will collapse eventually, because this material is radioactive, so there is no option to mothball it and build a new one.

Mr. Robins: There is that option, but it is uneconomic. It is much more economic to extend the life by 25 years to 30 years. The reactor is much less expensive than alternative forms of fuel

nécessiteront en permanence une forme quelconque d'appui du gouvernement. Cette aide est comparable à celle assurée par d'autres puissances nucléaires quand elles investissent en recherche et développement dans leurs infrastructures nucléaires.

Le sénateur Nancy Ruth : Cela nécessite-t-il 300 millions ou 400 millions de dollars par an?

M. Robins : Il a fallu dépenser entre 100 millions et 150 millions de dollars pour le déclassement et la gestion des déchets, dont l'essentiel s'est produit dans les années 1940, avant d'avoir enregistré une vente. Les coûts permanents de recherche et développement et l'entretien du site coûteront entre 150 et 200 millions de dollars par année. Le volet durable et rentable de nos activités offre, à notre avis, d'excellentes possibilités du fait de la croissance du secteur des réacteurs nucléaires.

En ce qui concerne la complexité du prolongement de la durée de vie d'un réacteur, l'un de nos clients l'illustre en évoquant un chirurgien procédant à une chirurgie cardiaque dans la pièce d'à côté, tout en travaillant à distance à l'intérieur des valves du cœur pour procéder à l'opération.

Comme, de par leur nature, ces réacteurs comportent des éléments radioactifs, une grande partie du travail doit se faire à distance. C'est pourquoi nous avons investi lourdement en machinerie. Nous parlons plutôt « d'outils » que de machinerie, mais certains de ces outils pourraient remplir cette pièce. La complexité tient à ce que nous devons sortir les tubes radioactifs, les écraser, les placer dans des conteneurs et mettre ensuite ces conteneurs de côté en toute sécurité pour qu'ils puissent être manutentionnés comme il convient pour le long terme, et nous devons ensuite mettre en place de nouveaux tubes. Le processus se rapproche beaucoup de la rénovation d'une maison en ce sens qu'il est beaucoup plus facile de construire une nouvelle maison que d'en rénover une.

Avec les trois réacteurs, nous avons fait beaucoup de progrès et beaucoup appris. Notre courbe d'apprentissage a été rude, et nous avons amélioré notre rendement à chaque fois que nous sommes passés à un autre réacteur. Nous avons conclu des contrats pour faire ce type de travail sur deux autres réacteurs, et nous estimons qu'il y en a environ 20 autres qui offrent d'excellentes possibilités pour l'avenir. La poursuite des opérations s'avère rentable aussi bien pour le client que pour EACL. Toutefois, nous nous sommes heurtés à des difficultés sur les tout premiers réacteurs alors que nous progressions sur la courbe d'apprentissage.

Le sénateur Nancy Ruth : Ce projet semble fascinant. Pour l'essentiel, vous m'expliquez que vous ne pouvez pas simplement laisser là un réacteur nucléaire et le fermer. Ce n'est pas comme laisser une maison vide qui finira éventuellement par s'effondrer, parce que ce produit est radioactif et qu'on ne peut pas se contenter de le mettre sous un cocon protecteur et d'en construire un nouveau.

M. Robins : C'est une solution, mais elle n'est pas rentable. Il est beaucoup plus rentable de prolonger la durée de vie du réacteur de 25 ou de 30 ans. La solution du réacteur est beaucoup

and technology, because it will produce electricity for another 30 years. The economics for the life extension are compelling.

The option exists to shut down the reactor. This option is always something to contemplate. The New Brunswick Energy and Utilities Board studied the options at length before they elected to proceed with the life extension.

Senator Nancy Ruth: I have one quick comment. I would be grateful if the word “safe” was removed from all your materials. Everyone who is in the nuclear business in this country and everywhere else knows that we do not have adequate storage, yet we have never dealt with the storage issue. I know we are building more of these facilities, but I hate that situation. It is a compromise I do not like having to make.

Senator Neufeld: Further to Senator Nancy Ruth’s comment, I think the fear regarding nuclear reactors, in most cases, is what to do with the waste. People around the world have attempted to deal with this issue, but no one has been successful yet.

I turn to the life-extension projects in your briefing on page 6. It says that currently two life-extension projects are ongoing in Ontario and New Brunswick and that there is funding of \$100 million to support these projects. Is that \$100 million from the federal government to rebuild or refurbish those two reactors?

Mr. Robins: Yes.

Senator Neufeld: You say there are 20 other life extensions over the next 15 years. Where are these projects?

Mr. Robins: The 20 life extensions are the reactors that are installed by AECL and its customers around the world, over the last 20 years. We are working on one in Korea today. As these reactors age, when they become about 25 years old, they reach the point where the reactor needs to be refurbished to extend its life. For example, Point Lepreau was constructed in 1981. Consequently, these reactors are now being life extended.

Senator Neufeld: Am I right in assuming that the \$100 million, using simple arithmetic, is \$50 million each for the one in New Brunswick and the one in Ontario? Let me ask the question this way: Is that \$100 million for those two reactors?

Mr. Robins: Yes.

moins coûteuse que toute autre forme de carburant et de technologie parce que ce réacteur va produire de l’électricité pendant 30 ans de plus. La rentabilité du prolongement de la vie d’un réacteur est incontestable.

Il serait possible de simplement fermer le réacteur. C’est une solution qu’il est toujours possible d’envisager. La Commission de l’énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick a étudié en détail les diverses solutions avant de choisir de prolonger la vie du réacteur.

Le sénateur Nancy Ruth : J’aimerais faire une observation rapide. Je vous serais reconnaissante de retirer le terme « sécuritaire » de tous vos documents. Toutes les personnes qui œuvrent dans le secteur du nucléaire, dans ce pays et ailleurs, savent que nous ne disposons pas de moyens d’entreposage adaptés et même que nous ne nous sommes jamais préoccupés de la question de l’entreposage. Je sais que nous construisons davantage d’installations de ce type, mais je hais cette situation. C’est un compromis que je n’aime pas être obligée de faire.

Le sénateur Neufeld : Pour ajouter à ce que vient de dire le sénateur Nancy Ruth, je crois que la peur que soulèvent les réacteurs nucléaires est alimentée dans la plupart des cas par le fait que nous ne savons que faire des déchets. Partout à travers le monde, des gens se sont attaqués à cette question, mais personne n’a encore trouvé la solution.

J’en viens maintenant au prolongement de la vie utile des réacteurs, dont vous traitez dans votre exposé à la page 7. Vous indiquez que, actuellement, deux projets de prolongement de la vie utile de réacteur sont en cours de réalisation en Ontario et au Nouveau-Brunswick et que vous disposez pour cela d’un budget de 100 millions de dollars. Ces 100 millions de dollars nécessaires à la reconstruction et à la remise à neuf de ces deux réacteurs proviennent-ils du gouvernement fédéral?

M. Robins : Oui.

Le sénateur Neufeld : Vous nous avez dit qu’il pourrait y avoir 20 autres projets de prolongement de la vie utile de réacteur au cours des 15 années à venir. Quels sont ces projets?

M. Robins : Les 20 projets de prolongement de la vie utile concernent les réacteurs qui ont été installés par EACL et par ses clients à travers le monde au cours des 20 dernières années. Nous travaillons actuellement sur l’un de ces réacteurs en Corée. Lorsque les réacteurs vieillissent, quand ils atteignent environ 25 ans, ils doivent être remis à neuf pour prolonger leur vie utile. C’est ainsi que la centrale de Point Lepreau a été construite en 1981. C’est pourquoi nous procédons actuellement au prolongement de la vie utile de son réacteur.

Le sénateur Neufeld : Puis-je déduire tout simplement que ces 100 millions de dollars veulent dire que le projet du Nouveau-Brunswick et celui de l’Ontario coûtent chacun 50 millions de dollars? Permettez-moi de poser autrement la question : ces 100 millions de dollars sont-ils destinés à ces deux réacteurs?

M. Robins : Oui.

Senator Neufeld: If I multiply that by 20 life extensions, \$1 billion could be spent worldwide, which the Canadian taxpayer will obviously fund. Is that correct?

Mr. Robins: No, that is not correct.

Senator Neufeld: Tell me what you mean, then.

Mr. Robins: With respect to the \$50 million, we incurred first-of-a-kind challenges on these initial projects. This is the first time that AECL has undertaken to complete these projects. We have commercial arrangements with the customers. These contracts exceed \$1.1 billion. Based on the analysis that was prepared before, we went into the projects. We believe that we will enjoy a good return commercially on those projects. We have discovered that, because of the learning curve and the cost of the tooling and the labour, which was higher than anticipated, the cost to deliver and the time to deliver has been more than we initially anticipated.

In subsequent projects, we will take that experience into consideration and manage the commercial nature of the agreements to reflect the cost of delivering these projects. We believe that the economics of the project to the customer will still be a good deal, and we will amend our commercial dealings in such a manner that the Government of Canada and the taxpayers of Canada will not have to invest further. That cost will be reflected in subsequent transactions.

Senator Neufeld: The short answer is, yes, the Canadian taxpayer probably will subsidize some of those projects around the world. You are all over the place on that response, and I appreciate that. Maybe you do not want to be direct about it.

I will tell you what bothers me, because I think the chair will cut me off. In British Columbia we have no nuclear reactors. So far, we do not allow them. However, we do our own repair to our own systems. The ratepayer in British Columbia pays that cost of refurbishment. We are refurbishing dams that are 100 years old, 80 years old and 50 years old — bringing them up to a standard to generate more electricity, with no help from the federal government.

When I see that the federal government supports two provinces to refurbish their regeneration projects, it brings to mind that I need to talk to the federal government about helping us refurbish our projects.

I worry when you talk about 20 such life extensions that are outside Canada, and the taxpayer of Canada having to pay for those life extensions. I prefer that the country, or whoever supports those systems around the world, paid their own costs. It is tough enough for me to accept that in Canada, two provinces are receiving support, while the other eight provinces and the

Le sénateur Neufeld : Si je multiple ce chiffre par 20 projets de prolongement de vie utile, cela voudrait dire qu'un milliard de dollars seraient dépensés à travers le monde, bien évidemment à la charge des contribuables canadiens. Est-ce exact?

M. Robins : Non. Ce n'est pas exact.

Le sénateur Neufeld : Alors, expliquez-moi.

M. Robins : Dans le cas de ces projets coûtant 50 millions de dollars, nous avons fait face à des difficultés que nous rencontrions pour la première fois avec ces premiers projets. C'était la première fois qu'EACL s'attaquait à de tels projets. Nous avons conclu des ententes commerciales avec nos clients. La valeur de ces contrats dépasse 1,1 milliard de dollars. En nous appuyant sur l'analyse réalisée auparavant, nous nous sommes attaqués à ces projets. Nous sommes d'avis que nous obtiendrons un bon rendement commercial sur ces projets. Nous avons découvert, à cause de la courbe d'apprentissage et des coûts de l'outillage et de la main-d'œuvre, qui ont été plus élevés que prévu, que les coûts et les délais dépassaient ce que nous avions prévu au départ.

Dans les projets qui suivront, nous tiendrons compte de cette expérience et gérerons la nature commerciale des ententes pour tenir compte des coûts d'exécution de ces projets. Nous sommes d'avis que ces projets seront encore avantageux pour nos clients et nous réviserons nos ententes commerciales pour que le gouvernement du Canada et les contribuables canadiens n'aient pas à investir davantage. Les coûts encourus seront pris en compte dans les transactions ultérieures.

Le sénateur Neufeld : En bref, la réponse est oui. Le contribuable canadien devra probablement subventionner certains de ces projets à travers le monde. Votre réponse nous amène dans toutes les directions. J'en suis conscient. Peut-être ne tenez-vous pas à être très précis à ce sujet.

Je vais vous dire ce qui m'inquiète, parce que je crois que le président va bientôt me couper la parole. En Colombie-Britannique, nous n'avons pas de réacteur nucléaire. Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas autorisé leur construction. Toutefois, nous réparons nous-mêmes nos propres systèmes. Les contribuables de la Colombie-Britannique assument les coûts de ces remises en état. Nous remettons en état des barrages qui sont centenaires, qui ont 80 ans, 50 ans, en les amenant aux normes pour qu'ils produisent davantage d'électricité, sans aide du gouvernement fédéral.

Quand je constate que le gouvernement fédéral aide deux provinces à remettre en état leurs centrales nucléaires, cela m'incite à demander au gouvernement fédéral de défrayer une partie des coûts de remise en état de nos installations.

Je m'inquiète quand vous parlez d'une vingtaine de projets de prolongement de la vie utile de réacteur à l'étranger, alors que le contribuable canadien devra en assumer les coûts. Je préfère que le pays, peu importe qui entretient ces systèmes à travers le monde, assume ses propres coûts. Il est déjà assez difficile pour moi d'accepter que, au Canada, deux provinces reçoivent de l'aide

territories are not, let alone that this support goes around the world. I think the chair will cut me off at this point, so I am finished, unless you provide information that is different.

Mr. Robins: I will be consistent with my previous response. These arrangements are commercial. Customers pay for the work they contract for. We will enter into contracts with our customers at a profitable level, based on what we have learned.

Senator Neufeld: That is from now forward. I appreciate that.

The Deputy Chair: Thank you, Senator Neufeld. Your point was well taken.

Senator Di Nino: Mr. Robins, let us deal with that issue for a moment. I am hearing that the money to upgrade to these life extensions that you are talking about is money that taxpayers will throw out the window. Surely there is a better explanation than that. Is this not, in effect, like any other business where you have to invest some money to be able to get some money back?

Mr. Robins: You make a good point. AECL does not have access to the financial markets to borrow money. Whenever there is a fluctuation in our cash flows, we need to anticipate that fluctuation in our annual appropriations, or find other ways to manage within those means.

From time to time, if there are delays in collections of our accounts receivable, or if there are challenges like the ones we encountered on these projects, we need to ask for money. I need to be clear that these projects are five- or six-year projects. In one case, the project will lose money. In the other case, the project will not lose money. The issue is a timing issue as opposed to a subsidy issue. The situation is complex. The issue is as much a timing of the cash flows as it is a loss, although on one of these projects, we are incurring a loss based on the learning curve.

Senator Di Nino: That situation is normal in a business. Businesses do not make money in every initiative.

Mr. Robins: That is correct.

Senator Di Nino: I want to put that comment on the record.

I want to deal with a different issue, because I have a different concern. Am I correct in stating that AECL in the past has been seen as a world leader in nuclear reactor technology?

Mr. Robins: That is correct.

Senator Di Nino: Do we still have that tag attached to the product that we now produce?

Mr. Robins: Our performance demonstrates that we have at least four of the top ten reactors worldwide, from a production perspective.

alors que les huit autres et les territoires n'en ont pas, sans savoir qu'en plus cette aide va à l'étranger. Je crois que le président va me couper la parole et je vais donc m'en tenir là, à moins que vous ne puissiez me donner des renseignements à l'effet contraire.

M. Robins : je vais m'en tenir à ma réponse précédente, il s'agit là d'ententes commerciales. Les clients assument les coûts des travaux qu'ils nous demandent de faire. Nous passons des contrats avec nos clients qui garantissent, en fonction de ce que nous avons déjà appris, un certain niveau de rentabilité.

Le sénateur Neufeld : C'est ainsi qu'il en sera dorénavant. J'en suis bien conscient.

Le vice-président : Merci, sénateur Neufeld. Nous avons bien noté votre point.

Le sénateur Di Nino : Monsieur Robins, penchons-nous un moment sur cette question. À ce que j'entends, l'argent servant à ces projets de prolongement de la vie utile des réacteurs CANDU dont vous parlez est en vérité de l'argent que les contribuables canadiens jettent par la fenêtre. Il y a certainement une meilleure explication que celle-là. N'est-ce pas, en effet, comme dans beaucoup d'autres cas en affaires, que vous deviez d'abord investir de l'argent pour être en mesure d'en retirer par la suite?

M. Robins : Vous soulevez là un bon point. EACL n'a pas accès au marché financier pour y emprunter de l'argent. Lorsque notre trésorerie fluctue, nous devons l'avoir prévu dans notre demande annuelle de crédits, ou trouver d'autres façons d'y faire face avec les moyens dont nous disposons.

S'il arrive, à l'occasion, que la perception de nos comptes débiteurs soit en retard, ou si nous faisons face à des difficultés comme celles auxquelles nous nous sommes heurtés avec ces projets, nous devons demander de l'argent. Je dois bien préciser que ces projets s'étalent sur cinq ou six ans. Dans un cas, nous allons perdre de l'argent. Dans l'autre cas, nous n'en perdrons pas. C'est davantage une question de calendrier qu'une question de subventions. La situation est complexe. Il s'agit tout autant de la fluctuation des liquidités dans le temps que d'une perte, même si pour l'un de ces projets nous allons subir des pertes parce que la courbe d'apprentissage a été plus abrupte que prévu.

Le sénateur Di Nino : C'est une situation normale en affaire. Les entreprises ne gagnent pas d'argent sur tous les projets.

M. Robins : C'est exact.

Le sénateur Di Nino : Je souhaite que ce commentaire figure au compte rendu.

Je veux maintenant aborder une autre question, parce que j'ai une autre préoccupation. Ai-je raison d'affirmer que, par le passé, EACL a été perçu comme un leader mondial dans la technologie des réacteurs nucléaires?

M. Robins : C'est exact.

Le sénateur Di Nino : Cette image est-elle encore attachée au produit que nous fabriquons actuellement?

M. Robins : Les chiffres sur le rendement dont nous disposons montrent bien que nous avons quatre des dix réacteurs les plus rentables dans le monde du point de vue de la production.

Senator Di Nino: When was the last sale of a CANDU reactor?

Mr. Robins: In 2003, we sold the second unit in Romania, and it was completed in 2007.

Senator Di Nino: How was the financing arrived at for that reactor?

Mr. Robins: EDC supported the sale.

Senator Di Nino: Has EDC received payments on that loan regularly?

Mr. Robins: Yes, that is correct.

Senator Di Nino: There is no loss that we know of in the EDC financing of these projects?

Mr. Robins: That is correct. In fact, the loan has been successful.

Senator Di Nino: Why have we not built any reactors in the last six or seven years?

Mr. Robins: Customers have not bought any.

Senator Di Nino: There have been sales of reactors by competitors in this period of time, as I understand. I may be wrong.

Mr. Robins: The sales were primarily in China and in the home countries of our competitors. To the best of my knowledge, Areva has projects underway in Finland and France and the beginnings of two projects in China. China is the market where our competitor has focused. Westinghouse has only two underway, and they are in China. The prospects are significant, but currently, our competitors do not have a lot of projects underway other than in their home markets and in China.

Senator Di Nino: There was discussion about the most recent breakdown at Chalk River. What is the CANDU reactor experience compared with other manufacturers? Are we average? Are we better? Are we worse?

Mr. Robins: We have been better. The CANDU 6, in particular, has been better than our competition. CANDU 6 allows for online fuelling and, therefore, it does not need to be shut down nearly as often as the reactors of our competitors.

Senator Di Nino: When do you expect the ACR-1000 to be ready for sale to the public?

Mr. Robins: It will be 2010-11.

Senator Di Nino: That technology will bring us back, as far as you are concerned, to being world leaders in this field?

Mr. Robins: Absolutely.

Senator Di Nino: Thank you.

Le sénateur Di Nino : Quand avez-vous vendu un réacteur CANDU pour la dernière fois?

M. Robins : En 2003, nous avons vendu le second réacteur à la Roumanie, qui a été terminé en 2007.

Le sénateur Di Nino : Comment êtes-vous parvenu à financer la vente de ce réacteur?

M. Robins : EDC est intervenu.

Le sénateur Di Nino : Est-ce que EDC a encaissé régulièrement les remboursements de ce prêt?

M. Robins : Oui, c'est exact.

Le sénateur Di Nino : À ce que nous savons, EDC n'a subi aucune perte en finançant ces projets?

M. Robins : C'est exact. En réalité, ce prêt a été une réussite.

Le sénateur Di Nino : Pourquoi n'avons-nous construit aucun nouveau réacteur au cours de six ou sept dernières années?

M. Robins : Parce que les clients n'en ont pas acheté.

Le sénateur Di Nino : Si je suis bien informé, nos concurrents ont réussi à vendre de réacteurs au cours de cette période. Je me trompe peut-être.

M. Robins : Ces ventes ont eu lieu essentiellement en Chine et dans les pays d'origine de nos concurrents. À ce que je crois savoir, Areva réalise actuellement des projets en Finlande et en France et a démarré deux projets en Chine. Nos concurrents se sont concentrés sur le marché chinois. Westinghouse n'a que deux projets en cours, qui se trouvent tous deux en Chine. Les perspectives sont importantes, mais, actuellement, nos concurrents ne réalisent pas beaucoup de projets autres que ceux qui se trouvent dans leurs pays d'origine respectifs et en Chine.

Le sénateur Di Nino : La panne la plus récente survenue à Chalk River a suscité des discussions. L'expérience enregistrée avec le réacteur CANDU se compare-t-elle à celle des autres fabricants? Nous situons-nous dans la moyenne, sommes-nous au-dessus ou en dessous?

M. Robins : Nous avons fait mieux. Le réacteur CANDU 6 a, en particulier, obtenu de meilleurs résultats que ceux de nos concurrents. Il est possible de l'alimenter pendant qu'il fonctionne et il n'est donc pas nécessaire de le fermer aussi souvent que les réacteurs de nos concurrents.

Le sénateur Di Nino : Quand comptez-vous que l'ACR-1000 sera prêt à être vendu?

M. Robins : Ce sera en 2010-2011.

Le sénateur Di Nino : Grâce à cette technologie, si nous nous fions à vous, nous deviendrons à nouveau des leaders mondiaux dans ce domaine?

M. Robins : Tout à fait.

Le sénateur Di Nino : Je vous remercie.

Senator Callbeck: Thank you, Mr. Robins, for your presentation. What is the estimated cost of Point Lepreau?

Mr. Robins: Our piece of the contract is for \$560 million. The customer also has costs that are not under our control.

Senator Callbeck: Is the \$100 million coming from the government for the two projects?

Mr. Robins: Yes.

Senator Callbeck: You mentioned MAPLE reactors. They are for the production of isotopes, but they have been cancelled; is that right?

Mr. Robins: Correct.

Senator Callbeck: When were they cancelled?

Mr. Robins: They were cancelled in May 2007.

Senator Callbeck: Why were they cancelled?

Mr. Robins: That decision was a difficult one based on a lot of different factors, economic and technical, which all led towards shutting down that project as the best decision for the taxpayers of Canada.

Senator Callbeck: The decision was a financial one?

Mr. Robins: Yes.

Senator Callbeck: What was the cost to be?

Mr. Robins: All in, the cost was in excess of \$1 billion.

Senator Callbeck: How much?

Mr. Robins: I do not recall off the top of my head how much it would have been, but it would have been a significant dollar value.

Senator Callbeck: Did you say \$1 billion?

Mr. Robins: Yes.

Senator Callbeck: It was that high?

Mr. Robins: If not more.

Senator Callbeck: When Senator Ringuette asked you questions, you mentioned looking at alternative forms for making isotopes. Did I understand that answer correctly?

Mr. Robins: AECL is not. AECL is working with the Government of Canada to find alternative solutions of supply for the isotope production in Chalk River.

Senator Callbeck: Can you elaborate?

Mr. Robins: I have not been involved in that work directly. All I know is that we have been working on different options, either supply from other countries or different suppliers within Canada using different technologies and the coordinated effort that we have with the other isotope suppliers around the world.

Le sénateur Callbeck : Je vous remercie, monsieur Robins, de votre exposé. Quel est le coût prévu du projet de prolongement de la vie utile du réacteur de Point Lepreau?

M. Robins : La valeur du volet du contrat qui nous concerne est de 560 millions de dollars. Le client doit également assumer des coûts qui ne relèvent pas de notre contrôle.

Le sénateur Callbeck : La somme de 100 millions de dollars venant du gouvernement est destinée aux deux projets?

M. Robins : Oui.

Le sénateur Callbeck : Vous avez parlé des réacteurs MAPLE. Ce sont ceux qui devaient servir à la production d'isotopes, mais ce projet a été annulé. Est-ce bien exact?

M. Robins : C'est exact.

Le sénateur Callbeck : Quand a-t-il été annulé?

M. Robins : Il l'a été en mai 2007.

Le sénateur Callbeck : Pourquoi a-t-il été annulé?

M. Robins : Cette décision a été difficile à prendre mais a tenu compte de quantité de facteurs différents, de nature économique et technique, qui conduisaient tous à convenir que la meilleure solution pour les contribuables canadiens était l'abandon de ce projet.

Le sénateur Callbeck : Il s'agissait d'une décision financière?

M. Robins : Oui.

Le sénateur Callbeck : Quel devait en être le coût?

M. Robins : Tout compris, les coûts devaient dépasser le milliard de dollars.

Le sénateur Callbeck : Combien?

M. Robins : Je ne m'en souviens pas avec précision, mais le montant aurait été très élevé.

Le sénateur Callbeck : Avez-vous bien dit un milliard de dollars?

M. Robins : Oui.

Le sénateur Callbeck : Aussi élevé que cela?

M. Robins : Si ce n'est pas plus.

Le sénateur Callbeck : Lorsque le sénateur Ringuette vous a posé des questions, vous avez indiqué que vous étudiez d'autres possibilités permettant de produire des isotopes. Ai-je bien compris votre réponse?

M. Robins : Ce n'est pas EACL qui le fait. EACL collabore avec le gouvernement du Canada pour trouver des solutions de remplacement aux approvisionnements en isotopes provenant de Chalk River.

Le sénateur Callbeck : Pouvez-vous être plus précis?

M. Robins : Je n'ai pas été impliqué directement dans ces travaux. Tout ce que je sais est que nous avons étudié différentes solutions, qu'il s'agisse de l'approvisionnement auprès d'autres pays ou de trouver des fournisseurs différents au Canada utilisant d'autres technologies, ainsi que les efforts coordonnés que nous faisons avec d'autres producteurs d'isotopes à travers le monde.

Senator Chaput: You have 20 commercial agreements with countries outside Canada, approximately. If you deal with 20 other countries, do you have commercial agreements with all of them?

Mr. Robins: I am sorry; we do not have reactors in 20 different countries. We have about 20 different reactors. We have reactors in Romania, Argentina, South Korea and China.

Senator Chaput: That is four countries?

Mr. Robins: That is all.

Senator Chaput: You have four commercial agreements?

Mr. Robins: Yes.

Senator Chaput: Are those agreements the same for each country? For example, do you have a clause in those agreements relating to environmental issues; the risk to the public and the environment? Do you have something to that effect in those agreements?

Mr. Robins: We satisfy the Canadian standard for safety in all locations.

Senator Chaput: What is that standard?

Mr. Robins: It is based on the requirements of the Canadian Nuclear Safety Commission, CNSC.

Senator Chaput: Have the countries agreed to that standard?

Mr. Robins: Yes.

Senator Chaput: For example, if an agreement was finished and there was a problem with safety or an environmental issue in one of those countries, is Canada responsible for that issue?

Mr. Robins: No, it is the responsibility of the customer to manage the operations of the plant.

Senator Chaput: On a moral basis, are we responsible to ensure that the country does not suffer from whatever agreement we had with them?

Mr. Robins: We would certainly work with the customer on all these matters.

The Deputy Chair: If I may conclude with a final question and a comment: In your view, Mr. Robins, would you say that AECL would like to have borrowing authority, as the Export Development Corporation, the Business Development Bank of Canada and Canada Mortgage and Housing have?

Mr. Robins: I think it would make us a much more viable commercial entity and help us grow. I think it would be beneficial to Atomic Energy of Canada Limited, yes.

Le sénateur Chaput : Nous avons conclu une vingtaine d'ententes commerciales avec d'autres pays. Si vous traitez avec 20 pays autres que le Canada, avez-vous conclu des ententes commerciales avec tous?

M. Robins : Je m'excuse, nous n'avons pas de réacteurs dans 20 pays différents. Nous avons une vingtaine de réacteurs. Nous avons des réacteurs en Roumanie, en Argentine, en Corée du Sud et en Chine.

Le sénateur Chaput : Cela fait quatre pays?

M. Robins : C'est tout.

Le sénateur Chaput : Vous avez donc conclu quatre ententes commerciales?

M. Robins : Oui.

Le sénateur Chaput : Ces ententes sont-elles identiques pour tous les pays? Par exemple, comportent-elles des dispositions sur les questions environnementales, sur les risques encourus par le public et sur l'environnement? Avez-vous des dispositions de ce genre dans ces ententes?

M. Robins : Nous respectons partout les normes canadiennes en matière de sécurité.

Le sénateur Chaput : De quelles normes s'agit-il?

M. Robins : Elles reposent sur les exigences de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, la CCSN.

Le sénateur Chaput : Ces pays ont convenu d'appliquer ces normes?

M. Robins : Oui.

Le sénateur Chaput : Par exemple, si une entente prend fin alors qu'il y a des problèmes de sécurité ou que des questions de nature environnementale se posent dans l'un de ces pays, le Canada en est-il responsable?

M. Robins : Non, c'est au client qu'il incombe de gérer le fonctionnement de la centrale.

Le sénateur Chaput : D'un point de vue moral, sommes-nous tenus de veiller à ce que le pays n'ait pas à souffrir de quelque entente que ce soit que nous aurions conclue avec lui?

M. Robins : Nous travaillerions très certainement avec le client sur toutes ces questions.

Le vice-président : Si vous me permettez de terminer avec une dernière question et un commentaire, diriez-vous, monsieur Robins, qu'à votre avis EACL aimerait pouvoir emprunter de l'argent, tout comme Exportation et développement Canada, la Banque de développement du Canada et la Société canadienne d'hypothèques et de logement?

M. Robins : Je crois que cela ferait d'EACL une entité commerciale plus viable et nous aiderait à croître. Ce serait effectivement avantageux pour Énergie atomique du Canada Limitée.

The Deputy Chair: I believe Senator Mitchell made reference to the fact that Chalk River was shut down in December of 2006. Am I not correct that it was shut down in December 2007 and that the government moved quickly to restore the reactor?

Mr. Robins: The years start to meld into each other, but yes, I think it was in 2007. I distinctly remember it being in December.

The Deputy Chair: On behalf of all the senators on the Standing Senate Committee on National Finance, I thank you for your appearance today. This meeting is adjourned.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Tuesday, June 2, 2009

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:33 a.m. to examine and report upon the expenditures set out in the Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2010.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning and welcome to the Standing Senate Committee on National Finance.

Honourable senators, on May 14, Supplementary Estimates (A) for the year 2009-10 were tabled in the Senate and referred to this committee for our consideration.

[*Translation*]

This morning, we are going to begin the study of these expenditures.

[*English*]

As usual, we will begin our consideration by hearing from officials at the Treasury Board of Canada Secretariat. We are pleased to welcome back Brian Pagan, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Division. I always enjoy giving the titles of your various departments. I imagine the sign on your door must go down the hallway a bit.

He is joined by Ken Wheat, Senior Director, Expenditure Operations. I believe, Mr. Wheat, this is your first appearance before the standing committee. We welcome you and look forward to working with you.

Senators, we only have one hour for this introductory session on the Supplementary Estimates (A), so I would ask you to try to keep your questions in their usual succinct and direct manner.

First, we will call on Mr. Pagan and Mr. Wheat to give us a brief overview before we go into questions and answers.

Mr. Pagan, you have the floor.

Le vice-président : Si je me souviens bien, le sénateur Mitchell a évoqué le fait que le réacteur de Chalk River a été fermé en décembre 2006. N'ai-je pas raison de dire que c'était plutôt en décembre 2007 et que le gouvernement a agi rapidement pour remettre ce réacteur en marche?

M. Robins : Je commence à avoir de la difficulté avec les dates, mais je crois que c'était effectivement en 2007. Je me souviens très bien que c'était en décembre.

Le vice-président : Au nom de tous les sénateurs du Comité sénatorial permanent des finances nationales, je vous remercie d'avoir comparu aujourd'hui. La séance est levée.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mardi 2 juin 2009

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 33, afin d'étudier le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2010.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour et bienvenue au Comité sénatorial permanent des finances nationales.

Honorables sénateurs, le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice 2009-2010 a été déposé au Sénat le 14 mai et notre comité a été chargé d'en faire l'étude.

[*Français*]

Ce matin, nous commencerons notre étude de ces dépenses.

[*Traduction*]

Comme le veut la coutume, nous allons commencer l'étude de ce budget en écoutant le témoignage des fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Nous avons le plaisir d'accueillir à nouveau Brian Pagan, directeur exécutif, Division des opérations et prévisions de dépenses. J'ai toujours plaisir à donner les titres de vos divers ministères. J'imagine que sur votre porte, la liste de vos titres doit être assez longue.

Il est accompagné de Ken Wheat, directeur principal, Division des opérations. Je crois, monsieur Wheat, que c'est votre première comparution devant le comité permanent. Nous vous souhaitons la bienvenue et nous nous faisons un plaisir de collaborer avec vous.

Honorables sénateurs, nous disposons d'une heure seulement pour cette séance d'introduction à l'étude du Budget supplémentaire des dépenses (A). Aussi, je vous demande de poser, comme d'habitude, des questions succinctes et directes.

Tout d'abord, nous allons demander à M. Pagan et M. Wheat de nous présenter un bref exposé, avant de passer aux questions.

Monsieur Pagan, la parole est à vous.

[Translation]

Brian Pagan, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Division, Treasury Board of Canada Secretariat: Thank you, Mr. Chair. I would like to take a few minutes to give you an overview of these estimates, with special attention to the supply process context, the total amount of these Supplementary Estimates, the highlights of major initiatives and the implementation of priorities announced by the government in its Budget 2009, last January.

[English]

As you know, the purpose of supplementary estimates is to seek Parliament's approval of the spending required to implement planned spending for approved programs, including Budget 2009 initiatives approved by Treasury Board as of April 2, 2009, and to realign or transfer existing spending authority between voted appropriations.

Supplementary estimates also inform Parliament of updated projections of statutory programs for which spending authority is already in place.

The illustration on slide 3 is intended to remind the committee of the key dates in the supply process. The Supplementary Estimates (A) tabled on May 14 are the first of three planned supplementary estimates exercises for 2009-10, with additional supplementary estimates anticipated for the December and March supply periods.

As you know, the proximity of the budget in January to the tabling of Main Estimates in February does not always allow sufficient time to obtain policy and program approvals required to include budget initiatives in the Main Estimates. Therefore, these first supplementary estimates for 2009-10 are a critical piece of the government's efforts to implement the stimulus measures included in Budget 2009.

On slide 4 we have a table with the proposed amounts. Supplementary Estimates (A) seek Parliament's approval for \$5.3 billion in new, voted appropriations and provide information on a net increase of \$53.8 billion in statutory spending, previously approved by Parliament, for total expenditures of \$59.1 billion. Included in this total is a statutory and non-budgetary item in the amount of \$50 billion for the insured mortgage purchase program that was approved as part of Budget 2009. Through this program, Canada Mortgage and Housing Corporation may borrow funds to purchase \$50 billion of insured mortgage pools from Canadian banks, thus providing them with significant and stable access to long-term funding and facilitating their ability to continue lending to Canadian consumers and businesses.

[Français]

Brian Pagan, directeur exécutif, Division des opérations et prévisions de dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Merci monsieur le président. Je voudrais prendre quelques instants pour vous donner un aperçu de ce budget des dépenses avec un accent sur le contexte du processus d'approvisionnement, le montant global de ce budget supplémentaire des dépenses, les faits saillants des principales initiatives et la mise en œuvre des priorités annoncées par le gouvernement dans le budget de 2009 de janvier dernier.

[Traduction]

Comme vous le savez, l'objectif du Budget supplémentaire des dépenses est de demander au Parlement d'autoriser les dépenses nécessaires pour la mise en place du financement prévu des programmes approuvés, y compris les initiatives annoncées dans le budget fédéral de 2009 qui avaient été approuvées par le Conseil du Trésor au 2 avril 2009 et pour la réaffectation ou le transfert des autorisations de dépenses existantes entre crédits votés.

Le Budget supplémentaire des dépenses sert aussi à informer le Parlement des projections actualisées concernant les programmes législatifs pour lesquels il existe déjà une autorisation.

L'illustration présentée par la troisième diapositive vise à rappeler aux membres du comité les dates importantes dans le processus d'octroi des crédits. Le Budget supplémentaire des dépenses (A) déposé le 14 mai est le premier de trois exercices prévus dans le cadre du processus du Budget supplémentaire des dépenses pour l'exercice 2009-2010, les deux autres étant les budgets supplémentaires des dépenses prévus pour les périodes d'octroi de crédits de décembre et de mars.

Comme vous le savez, la présentation du budget en janvier est si proche du dépôt du Budget principal des dépenses en février que l'on n'a pas toujours suffisamment de temps pour obtenir les approbations nécessaires concernant les politiques et programmes pour inclure les initiatives budgétaires dans le Budget principal des dépenses. En conséquence, ce premier budget supplémentaire des dépenses pour l'exercice 2009-2010 joue un rôle essentiel dans les efforts déployés par le gouvernement pour mettre en œuvre les mesures de stimulation contenues dans le budget fédéral de 2009.

La diapositive 4 nous présente un tableau faisant état des montants proposés. Le Budget supplémentaire des dépenses (A) sollicite l'approbation du Parlement relativement à 5,3 milliards de dollars en nouveaux crédits votés et offre des renseignements sur une augmentation nette de 53,8 milliards de dollars des dépenses législatives approuvées antérieurement par le Parlement, pour un budget totalisant 59,1 milliards de dollars. Ce total comprend un poste législatif et non budgétaire d'une valeur de 50 milliards de dollars destinés au Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés contenu dans le budget de 2009. Ce programme permet à la Société canadienne d'hypothèques et de logement d'emprunter des fonds pour faire l'acquisition auprès de banques canadiennes de blocs de créances hypothécaires assurées, afin de leur donner un accès suffisant et stable au financement à long terme pour qu'elles puissent continuer à consentir des prêts aux entreprises et aux consommateurs canadiens.

Borrowing undertaken through this program does not increase the federal debt or deficit, as it is offset by interest-bearing financial assets.

Slide 5 sets out the major voted budgetary items in these supplementary estimates. With respect to the sums required for these new voted amounts of just over \$5 billion, \$2.4 billion — or 48.6 per cent — is comprised of requirements from just four departments. National Defence has identified requirements for Afghanistan, Olympic security, major capital equipment projects and medium-sized trucks totalling \$1.3 million.

Human Resources and Skills Development Canada has a requirement for the continuation of the homeless partnering strategy and has numerous Budget 2009 initiatives totalling \$429 million.

Public Works and Government Services Canada has requirements in support of Budget 2009 infrastructure projects, and also has large projects related to parliamentary accommodations and renovations totalling \$350 million.

Indian and Northern Affairs Canada has requirements for First Nations schools, water and wastewater projects, and other initiatives totalling \$314 million.

As I said, these four departments represent almost 50 per cent of the total voted budgetary requirements.

The table on slide 6 presents the progress in implementing the economic action plan announced in Budget 2009. With the approval of funds sought through these supplementary estimates, a total of \$20.6 billion — or 91 per cent — of the \$22.7 billion in priorities that were announced in the January budget will have been approved and made available for departments and agencies for the implementation of budget measures.

This amount of \$20.6 billion to be available to departments includes \$10 billion in funding made available through Parliament's approval of the Budget Implementation Act; \$1.8 billion in allocations from Treasury Board Canada vote 35, which is a new central vote established to facilitate budget implementation; and an additional \$1.6 billion for budget initiatives funded through these supplementary estimates.

The table on slide 7 presents some of the major budget initiatives in these supplementary estimates. Of the total economic action plan of \$22.7 billion, approximately \$5.5 billion has not previously been authorized by Parliament through enabling legislation or the Budget Implementation Act. Therefore, this slide presents the principle budget measures which are being brought forward through these supplementary estimates for the first time.

Les emprunts effectués dans le cadre de ce programme ne contribuent pas à augmenter la dette ni le déficit du gouvernement fédéral, étant donné qu'ils sont compensés par des avoirs financiers productifs d'intérêt.

La diapositive 5 fait état des principaux crédits budgétaires votés dans ce budget supplémentaire des dépenses. Parmi ces nouveaux crédits budgétaires votés, légèrement supérieurs à 5 milliards de dollars, 2,4 milliards de dollars — soit 48,6 p. 100 — sont consacrés aux besoins de seulement quatre ministères. La Défense nationale a des besoins liés à l'Afghanistan, à la sécurité des Jeux olympiques, à de grands projets de biens d'équipement et à l'acquisition de camions de taille moyenne, pour un total de 1,3 million de dollars.

Ressources humaines et Développement des compétences Canada a des besoins liés à la poursuite de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance et compte de nombreuses initiatives dans le budget fédéral de 2009 pour un total de 429 millions de dollars.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada doit répondre à une exigence ayant trait à des projets d'infrastructure du budget fédéral de 2009 et doit financer de grands projets liés aux locaux et aux travaux de rénovation au Parlement, pour un total de 350 millions de dollars.

Affaires indiennes et du Nord Canada doit mener à bien des projets liés aux écoles des Premières nations, à l'approvisionnement en eau et au traitement des eaux usées, ainsi qu'à de nombreuses autres initiatives, pour un total de 314 millions de dollars.

Comme je l'ai dit, ces quatre ministères représentent près de 50 p. 100 du total des crédits parlementaires votés.

Le tableau de la diapositive 6 fait état du progrès dans la mise en œuvre du Plan d'action économique annoncé dans le budget de 2009. Avec l'approbation des fonds demandés dans ce Budget supplémentaire des dépenses, un total de 20,6 milliards de dollars — soit 91 p. 100 — sur les 22,7 milliards de dollars réservés aux priorités annoncées dans le budget du mois de janvier, sera approuvé et mis à la disposition des ministères et organismes pour la mise en œuvre des mesures budgétaires.

Ce montant de 20,6 milliards de dollars mis à la disposition des ministères comprend une tranche de 10 milliards de dollars libérée à la suite de l'approbation par le Parlement de la Loi d'exécution du budget; 1,8 milliard de dollars en affectations du crédit 35 du Conseil du Trésor, un nouveau crédit central établi pour faciliter la mise en œuvre du budget; et un montant supplémentaire de 1,6 milliard de dollars pour les initiatives budgétaires financées par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses.

Le tableau figurant sur la diapositive 7 présente quelques-uns des principaux postes budgétaires inclus dans le Budget supplémentaire des dépenses. Sur le montant total de 22,7 milliards de dollars du Plan d'action économique, environ 5,5 milliards de dollars n'ont pas encore été autorisés par le Parlement par une loi habilitante ou par la Loi d'exécution du budget. Par conséquent, cette diapositive fait état des principales mesures budgétaires présentées pour la première fois dans le Budget supplémentaire des dépenses.

This list includes \$188.6 million to Health Canada for funding to stabilize the non-insured health benefits program; \$177.5 million for Indian and Northern Affairs Canada to support investments in First Nations infrastructure; \$121.9 million to Public Works and Government Services Canada for federal infrastructure projects; \$117.2 million to Natural Resources Canada to support the EcoENERGY retrofit program; \$100 million to Canadian Heritage to support funding for the Canada Television Fund.

In order to support your review and maximize the transparency of budget items, we have identified each budget initiative that appears in the supplementary estimates by underlining these as “Budget 2009” in the section “explanation of requirements for each department.”

An example can be found at page 128, Parks Canada, for funding related to improvements and upgrades to national historic sites. If you have the Supplementary Estimates (A) document in front of you, the first item for Parks Canada under the “explanation of requirements” explains the requirement and then in parenthesis indicates “Budget 2009.” We have done this for each budget initiative appearing in these supplementary estimates.

Slide 8 presents information on Treasury Board vote 35. As you know through the Main Estimates, Parliament approved the creation of a new \$3 billion central vote to allow quicker implementation of Budget 2009 initiatives. Through this vote, funds can be allocated by Treasury Board ministers between April 1 and June 30 for forecasted cash requirements for budget priorities as bridge funding in advance of supply for Supplementary Estimates (A) or Supplementary Estimates (B). At the time of tabling Supplementary Estimates (A), a total of \$1.8 billion had been allocated from this vote to support budget implementation. A summary of all allocations as of April 30 can be found at page 77.

Again, using Parks Canada as an example, we see the first allocation from this vote at page 77 is in the amount of \$9.9 million for improvements and upgrades to national historic sites. This allocation covered forecasted cash requirements between April and June, with the balance of programming costs of \$59.6 million to be obtained through approval of Supplementary Estimates (A).

On page 128, we see a figure with respect to Parks Canada for upgrades to national historic sites in the amount of \$59.6 million. These are the funds that the department expects to spend during the period June to the end of the fiscal year. The allocations from vote 35 were their requirements from April to supply for Supplementary Estimates (A).

Cette liste comprend 188,6 millions de dollars accordés à Santé Canada pour stabiliser le programme des Services de santé non assurés; 177,5 millions de dollars aux Affaires indiennes et du Nord Canada à l'appui d'investissements dans les infrastructures des Premières nations; 121,9 millions de dollars à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour le financement de projets fédéraux d'infrastructure; 117,2 millions de dollars à Ressources naturelles Canada à l'appui du Programme écoÉNERGIE Rénovation; 100 millions de dollars à Patrimoine Canada pour financer le Fonds canadien de télévision.

Afin de faciliter votre étude et d'augmenter la transparence des postes budgétaires, nous avons fait suivre chaque initiative budgétaire figurant dans le Budget supplémentaire des dépenses de la mention « budget fédéral de 2009 » dans la section « explication du besoin » de chaque ministère.

Par exemple, à la page 157 concernant Parcs Canada, on peut noter l'attribution de fonds pour l'amélioration des lieux historiques nationaux. Si vous avez le Budget supplémentaire des dépenses (A) devant vous, vous pouvez constater, au chapitre qui concerne Parcs Canada, sous la rubrique « explication du besoin » que le besoin en question est exposé et que l'on indique entre parenthèses « budget fédéral de 2009 ». Nous avons procédé de la sorte pour toutes les initiatives budgétaires figurant dans le Budget supplémentaire des dépenses.

La diapositive 8 contient des informations sur le crédit 35 du Conseil du Trésor. Comme vous l'avez appris dans le Budget principal des dépenses, le Parlement a approuvé la création d'un nouveau crédit central de 3 milliards de dollars afin de permettre une mise en œuvre plus rapide des mesures prévues dans le budget de 2009. Ce crédit permet aux ministres du Conseil du Trésor d'octroyer des fonds, entre le 1^{er} avril et le 30 juin, afin de répondre à des besoins de trésorerie prévus pour des priorités budgétaires, avant la période d'octroi de crédits en vertu du Budget supplémentaire des dépenses (A) ou Budget supplémentaire des dépenses (B). Au moment du dépôt du Budget supplémentaire des dépenses (A), un montant total de 1,8 milliard de dollars a été affecté à ce crédit pour la mise en œuvre du budget. Vous trouverez un résumé de toutes les affectations du crédit en date du 30 avril à la page 79.

Si l'on prend encore une fois l'exemple de Parcs Canada, on peut constater que la première affectation en vertu de ce crédit, à la page 79, s'élève à 9,9 millions de dollars pour l'amélioration et la mise à niveau de lieux historiques nationaux. Cette affectation couvrait des besoins de trésorerie prévus entre le mois d'avril et le mois de juin, le solde de 59,6 millions de dollars destinés à couvrir les coûts des programmes devant être octroyé après approbation du Budget supplémentaire des dépenses (A).

À la page 157, on note que les fonds accordés à Parcs Canada pour l'amélioration des lieux historiques nationaux s'élèvent à 59,6 millions de dollars. Il s'agit là des crédits que le ministère prévoit dépenser entre le mois de juin et la fin de l'exercice. Les affectations du crédit 35 répondaient aux besoins de l'Agence Parcs Canada entre le mois d'avril et le moment de l'octroi des fonds conformément au Budget supplémentaire des dépenses (A).

The government will be providing an update on allocations from vote 35 in the next quarterly report on budget implementation, and we will also provide a final reconciliation of all allocations from the vote in Supplementary Estimates (B), to be tabled in the fall.

In conclusion, these supplementary estimates reflect the government's commitment to accelerate implementation of Budget 2009. Timely implementation of approved budget items has been facilitated by the judicious and effective use of an innovation in the supply process in the form of Treasury Board vote 35, the new central vote for approved budget initiatives.

[Translation]

Honorable senators, this concludes my brief overview of the highlights and main characteristics of Supplementary Estimates 2009-2010. My colleague, Ken Wheat, and myself will be pleased to answer any questions you may have about these Supplementary Estimates.

[English]

The Chair: Mr. Pagan, thank you very much. Before we go to the list of senators, could you explain vote 35, which is a new line item under "Treasury Board" for budget implementation? During the period up to the end of June, you allocated a certain amount of money through that vote. Will that be approved later on, reduced from vote 35 and then attributed to a particular department? Now it is Treasury Board, and it is like the emergency vote 5 funding that we have dealt with in the past.

Mr. Pagan: It is, in fact, in many ways comparable to vote 5 in the sense that it is a central vote that has been approved by Parliament for allocation by Treasury Board ministers. The difference between Treasury Board vote 35 and vote 5 is the time limitation around the vote.

In Budget 2009, the Minister of Finance indicated that, in order to have maximum effect, the government's stimulus measures should begin as soon as possible. In that context, we have a supply process that only allows departments to bring forward requirements at certain times of the year.

Therefore, vote 35 was established as a time-limited mechanism that would allow ministers to allocate funds to budget priorities announced in chapter 3 of the budget in advance of that supply process where there was a demonstrated cash requirement.

An example was cited with Parks Canada. You will see it on page 77 of the summary table of the vote 35 allocations. All of the amounts were allocated by Treasury Board ministers up to the end of April, and the total was \$1.8 billion.

Le gouvernement présentera une mise à jour des affectations du crédit 35 dans le prochain rapport trimestriel sur la mise en œuvre du budget, et nous produirons également un document final de rapprochement de toutes les affectations de crédits du Budget supplémentaire des dépenses (B) qui sera déposé en automne.

En conclusion, le présent Budget supplémentaire des dépenses illustre l'engagement du gouvernement à accélérer la mise en œuvre du budget fédéral de 2009. La mise en œuvre en temps opportun des postes budgétaires approuvés est facilitée par l'utilisation judicieuse et efficace d'une innovation dans le processus d'octroi des crédits, sous la forme du crédit 35 du Conseil du Trésor, le nouveau crédit central relatif aux initiatives budgétaires approuvées.

[Français]

Honorables sénateurs, ceci conclut mon bref aperçu des faits saillants et des principales caractéristiques du Budget supplémentaire des dépenses de 2009-2010. Mon collègue, Ken Wheat, et moi serons heureux de répondre à toutes questions que vous avez concernant ce Budget supplémentaire des dépenses.

[Traduction]

Le président : Merci beaucoup, monsieur Pagan. Avant de passer à la liste des sénateurs, pourriez-vous nous expliquer ce qu'est le crédit 35, un nouvel article relevant du Conseil du Trésor dans le document d'exécution du budget? Jusqu'à la fin du mois de juin, ce crédit vous permet d'affecter certains montants d'argent. Est-ce que ces affectations de crédits seront approuvées ultérieurement, déduites du crédit 35 et attribuées ensuite à un ministère particulier? Pour le moment, cette affectation de crédits relève du Conseil du Trésor, à l'instar du financement d'urgence prévu par le crédit 5 que nous avons connu par le passé.

M. Pagan : En fait, cette mesure est très comparable au crédit 5, dans le sens qu'il s'agit d'un crédit central approuvé par le Parlement en vue d'être réparti par les ministres du Conseil du Trésor. La limite de temps imposée ici est la différence entre le crédit 35 et le crédit 5 du Conseil du Trésor.

Dans le budget de 2009, le ministre des Finances a précisé que les mesures de stimulation mises en place par le gouvernement devraient entrer en vigueur le plus rapidement possible afin d'avoir un effet maximal. Dans ce contexte, il s'agit d'un processus d'octroi de crédits qui permet seulement aux ministères d'exposer leurs besoins à certaines périodes de l'année.

C'est pourquoi le crédit 35 a été conçu comme un mécanisme ponctuel permettant aux ministres d'attribuer des fonds aux priorités budgétaires annoncées au chapitre 3 du budget en devançant le processus d'octroi de crédits, lorsqu'ils sont en mesure de prouver leurs besoins en matière de liquidités.

J'ai cité l'exemple de Parcs Canada. Vous pouvez le trouver à la page 79 du sommaire des affectations du crédit 35. Tous les montants ont été attribués par les ministres du Conseil du Trésor jusqu'à la fin avril et le total s'élève à 1,8 milliard de dollars.

The first allocation appearing on that listing is \$9.9 million for improvements and upgrades to national historic sites for Parks Canada. That \$9.9 million is the amount that the department told us they could spend in the period April, May and June. Without that allocation, the department would not have been able to commence work; they would not have had the funding to be able to start construction on this particular project.

On page 128, you will see the department identifying a separate request of \$59.6 million for this same initiative. That \$59.6 million is the money that they will require in the period middle of June through to the end of the fiscal year. Essentially, they have received their funding through two mechanisms. The money that they could spend in advance of supply in June was allocated to them by ministers through vote 35, and that amount was \$9.9 million. The funding they require for the balance of the fiscal year is being presented to Parliament for their approval through the supply process.

That is an example of how the vote was designed. In my opinion, it speaks to the importance of this innovation because it has allowed departments to begin implementing approved budget items as of April 1 rather than waiting for supply in June.

The Chair: Will vote 35 authority with Treasury Board continue?

Mr. Pagan: No. It is a time-limited measure. There was some discussion by ministers as to whether they should seek an all-encompassing authority throughout the year or a time-limited measure.

Because this is an innovation, it was determined that we should try this out on a time-limited basis. The allocations can be made by ministers from April 1 to June 30. If a department comes forward on July 10 for a requirement, ministers can approve the program, but they will not get money until they bring forward that requirement in Supplementary Estimates (B) in the fall.

As I said in my introductory remarks, the total program in the budget is \$22.7 billion this year; \$5.5 billion of that amount requires Parliament's approval. It is not covered under ways and means, the Budget Implementation Act or tax authorities.

This \$3 billion central vote that was created is a form of an advance on that amount of \$5.5 billion. Any funds that are not allocated by the end of June will simply be frozen; they will not be spent. Departments will receive their funding and their appropriation through the normal supply process with supplementary estimates in the fall and next winter.

La première affectation de crédits figurant sur cette liste s'élève à 9,9 millions de dollars et est destinée aux améliorations et aux mises à niveau des lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada. Ce montant de 9,9 millions de dollars correspond aux prévisions de dépenses que le ministère nous a dit pouvoir entreprendre au cours des mois d'avril, mai et juin. Sans cette affectation de crédits, le ministère aurait été dans l'impossibilité d'entamer les travaux; il n'aurait pas pu disposer des fonds nécessaires pour commencer les travaux de construction dans le cadre de ce projet particulier.

À la page 157, vous noterez que le ministère présente une demande séparée de 59,6 millions de dollars pour la même initiative. Ce crédit de 59,6 millions de dollars correspond à la somme dont il aura besoin entre la mi-juin et la fin de l'exercice. Essentiellement, le ministère reçoit son financement par l'entremise de deux mécanismes. Les fonds qu'il pouvait dépenser avant l'octroi des crédits au mois de juin lui ont été attribués par l'intermédiaire du crédit 35 du Conseil du Trésor et ce montant s'élève à 9,9 millions de dollars. Le financement réclamé par le ministère pour le reste de l'exercice est présenté au Parlement afin de solliciter son approbation dans le cadre du processus d'octroi de crédits.

Cet exemple explique la raison d'être de ce crédit. À mon avis, cela montre également l'importance de cette innovation qui permet aux ministères de commencer à mettre en œuvre les mesures budgétaires approuvées dès le 1^{er} avril, plutôt que d'attendre l'octroi des crédits en juin.

Le président : Est-ce que le Conseil du Trésor continuera de disposer du crédit 35?

M. Pagan : Non, il s'agit d'une mesure ponctuelle. Les ministres se sont demandé s'ils devaient solliciter une autorisation globale valable toute l'année ou simplement une mesure limitée dans le temps.

Étant donné qu'il s'agit d'une innovation, il a été convenu que cette mesure serait de durée limitée. Les ministres peuvent procéder aux affectations de crédits entre le 1^{er} avril et le 30 juin. Si un ministère présente une demande le 10 juillet, les ministres peuvent approuver le programme, mais le ministère ne recevra les fonds que lorsqu'il aura exposé ce besoin dans le Budget supplémentaire des dépenses (B), à l'automne.

Comme je l'ai dit dans mon exposé préliminaire, le budget de l'ensemble du programme se chiffre à 22,7 milliards de dollars cette année; une tranche de 5,5 milliards de dollars nécessite l'approbation du Parlement. Elle n'est pas couverte par les voies et moyens, la Loi d'exécution du budget, ni les autorités fiscales.

Ce crédit central de 3 milliards de dollars est une sorte d'avance sur le montant de 5,5 milliards de dollars. Tous les fonds qui ne seront pas attribués d'ici la fin du mois de juin seront tout simplement bloqués; ils ne seront pas dépensés. Les ministères recevront leur financement et leurs crédits par le processus habituel d'octroi de crédits, dans le cadre des budgets supplémentaires des dépenses en automne et en hiver prochains.

The Chair: When you say the funds are frozen, can they be accessed, however, in the normal manner after July 1?

Mr. Pagan: Funds will be available from the fiscal framework but not from vote 35. One way or the other, the government was to bring forward \$5.5 billion in requirements to be approved by Parliament. This vote 35 provides an advance, if you will, where up to \$3 billion can be allocated. If it is not, then the funds will be sought through the normal appropriations process.

The Chair: I have one other question so we all understand this new initiative that is quite important for us to understand. It will not be continuing, but after the fact, will public accounts reflect under the department the funds that were allocated to that department either by vote 35 or in the normal estimates process?

Mr. Pagan: Yes, they will. Essentially, there are several areas of reporting here.

First, we have been working with the Auditor General, who will be auditing budget implementation, and the use of vote 35 is something that we understand she will be looking at.

All allocations from central votes are recorded in public accounts and can be tracked in terms of where they went and how a department used them.

Finally, departments who receive the money are responsible for reporting on the use of all their authorities through their departmental performance reports.

The Chair: Thank you for that explanation. Honourable senators may have some other questions in relation to that vote 35 initiative.

Senator Ringuette: With regard to last week's announcement by the Minister of Finance of the \$50 billion-plus deficit, I realize that some of that deficit may reside in inaccurately estimated anticipated revenues. That is from one part of the ledger.

The other part of the ledger is with regard to expenses. What expenses are creating this \$50 billion-plus deficit? You probably do not have that information in your briefing book, but perhaps you could provide the committee with the programs and numbers as soon as possible because we want to try to accommodate the government and report on Supplementary Estimates (A).

I understand you will send that information to the clerk so all committee members will receive it.

The Chair: Do you have any comment, either of you, on that question at this time?

Le président : Vous dites que les fonds seront bloqués, mais seront-ils malgré tout accessibles selon le processus normal, après le 1^{er} juillet?

M. Pagan : Les fonds seront disponibles dans le cadre financier, mais pas par l'entremise du crédit 35. D'une manière ou d'une autre, le gouvernement avait l'intention de faire approuver par le Parlement des dépenses de 5,5 milliards de dollars. Si vous voulez, le crédit 35 constitue une avance permettant l'affectation de 3 milliards de dollars. Les fonds qui ne seront pas attribués seront accessibles par l'entremise du processus normal d'affectation de crédits.

Le président : J'aimerais poser une autre question afin de nous permettre à tous de mieux comprendre cette mesure nouvelle qu'il est très important pour nous de bien saisir. Cette mesure est ponctuelle, mais après coup, les comptes publics feront-ils état des fonds attribués à un ministère par l'intermédiaire du crédit 35 ou dans le cadre du processus budgétaire normal?

M. Pagan : Oui. Le compte rendu se fera essentiellement à plusieurs niveaux.

Tout d'abord, nous avons collaboré avec la vérificatrice générale qui se penchera sur l'exécution du budget et nous avons cru comprendre qu'elle examinera l'utilisation qui a été faite du crédit 35.

Les comptes publics font état de toutes les affectations des crédits centraux. Il est possible de savoir quels sont les ministères qui en ont bénéficié et l'usage qu'ils en ont fait.

Enfin, les ministères qui ont obtenu les fonds sont chargés de rendre compte de l'usage de toutes leurs autorisations, dans leurs rapports du rendement ministériel.

Le président : Merci pour ces explications. Les sénateurs auront peut-être d'autres questions concernant cette initiative du crédit 35.

Le sénateur Ringuette : La semaine dernière, le ministre des Finances a annoncé un déficit de plus de 50 milliards de dollars. Je crois qu'une partie de ce déficit est due à une évaluation inexacte des recettes prévues. Voilà pour un côté du registre.

L'autre côté du registre concerne les dépenses. Quelles sont les dépenses qui sont à l'origine de ce déficit de plus de 50 milliards de dollars? Votre documentation ne contient probablement pas ces renseignements, mais peut-être pourriez-vous indiquer le plus rapidement possible au comité quels sont les programmes et les chiffres concernés, afin que nous puissions répondre à la demande du gouvernement et présenter notre rapport sur le Budget supplémentaire des dépenses (A).

Je crois que vous pouvez transmettre ces renseignements au greffier afin que tous les membres du comité puissent les recevoir.

Le président : Avez-vous, l'un ou l'autre, des commentaires à formuler à ce sujet?

Mr. Pagan: We will have to refer this particular question to the Department of Finance. I am well aware of the minister's announcement last week but am not aware of any formal update or of what information is available at this time.

I can speak to the program of expenses that was put forward in Budget 2009, and that number is \$22.7 billion. I am not aware of any material changes to the expenditure side at this time but I shall inquire for you.

Senator Ringuette: By that comment, you are saying that the \$50 billion-plus deficit is being incurred by a lack of revenues of over \$28 billion?

Mr. Pagan: I understand from reports in the media that one of the primary drivers is reduction in tax revenues, and I also understand that there are some increases to employment insurance costs which are a form of stimulus themselves, but I do not have any material updates to the program of expenses that was presented in January.

Senator Ringuette: Mr. Pagan, Treasury Board is responsible for allocating dollars for programs. One would call it expenses; some would call it investment. We are talking about billions of dollars of taxpayers' money. I recognize that there is a lack of anticipated revenues in this deficit figure, but there must also be an increase in expenses. I cannot believe that the \$28 billion difference is only in revenues.

Mr. Pagan: Absolutely, but I am not aware of any changes to the expenditure plan that are the responsibility of Treasury Board. As you know, Parliament itself approves expenditures through statutory programs, EI being an example. Where there are increases to EI, those do not come to Treasury Board for approval because there is existing enabling legislation that automatically drives those expenditure increases.

Senator Ringuette: However, the Treasury Board Secretariat is responsible for all of this. EI is already in a \$22-billion deficit. The \$4 billion is already in EI and accounted for. I want the information as to this additional \$22 billion with regard to lack of revenues or additional expenses that we are looking at in just two months of operation in this budget year.

Ken Wheat, Senior Director, Expenditure Operations, Treasury Board of Canada Secretariat: I believe the \$50 billion relates to the previous year, 2008-09, not 2009-10. That is the deficit, is it not?

Senator Ringuette: No, I do not think so.

Mr. Wheat: It is this year?

Senator Ringuette: Yes.

M. Pagan : Nous devons soumettre cette question au ministère des Finances. J'ai entendu la déclaration faite par le ministre la semaine dernière, mais je ne sais pas s'il existe des mises à jour officielles et j'ignore quelles sont les informations disponibles actuellement.

Je peux vous parler du programme des dépenses proposé dans le budget de 2009, dont le montant s'élevait à 22,7 milliards de dollars. Je n'ai pas connaissance de changements importants au chapitre des dépenses pour le moment, mais je vais me renseigner à ce sujet.

Le sénateur Ringuette : Doit-on comprendre que le déficit de plus de 50 milliards de dollars est dû selon vous, à un manque à gagner de plus de 28 milliards de dollars?

M. Pagan : D'après les comptes rendus publiés dans les médias, je crois qu'une des causes principales est la réduction des recettes fiscales et je crois comprendre aussi que les coûts de l'assurance-emploi ont augmenté, ce qui représente en soi une forme de stimulation, mais je n'ai pas reçu de mises à jour importantes du programme des dépenses présenté en janvier.

Le sénateur Ringuette : Monsieur Pagan, le Conseil du Trésor est chargé d'affecter des crédits aux différents programmes. Certains peuvent y voir des dépenses; d'autres des investissements. Ces crédits représentent des milliards de dollars provenant des deniers publics. J'admets que ce déficit est dû à une diminution des recettes prévues, mais l'augmentation des dépenses a également eu une incidence. Je ne peux pas croire que la différence de 28 milliards de dollars soit due uniquement au manque à gagner.

M. Pagan : Vous avez tout à fait raison, mais je n'ai pas eu connaissance de changements apportés au plan de dépenses relevant du Conseil du Trésor. Comme vous le savez, le Parlement approuve lui-même les dépenses dans le cadre de programmes législatifs. L'assurance-emploi en est un exemple. Les augmentations apportées à l'assurance-emploi ne nécessitent pas l'approbation du Conseil du Trésor, puisque ces augmentations de dépenses sont automatiquement autorisées par la loi habilitante existante.

Le sénateur Ringuette : Pourtant, c'est le Secrétariat du Conseil du Trésor qui est responsable de tout cela. L'assurance-emploi accuse déjà un déficit de 22 milliards de dollars. Les 4 milliards de dollars ont déjà été versés à l'assurance-emploi et comptabilisés. J'aimerais savoir si ces 22 milliards de dollars supplémentaires sont dus à un manque à gagner ou à des dépenses additionnelles engagées juste deux mois après le début de l'exercice.

Ken Wheat, directeur principal, Division des opérations, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Je pense que les 50 milliards de dollars se rapportent à l'exercice précédent, 2008-2009, plutôt qu'à l'exercice 2009-2010. Il s'agit bien du déficit?

Le sénateur Ringuette : Non, je ne crois pas.

M. Wheat : Pensez-vous que c'est pour l'exercice en cours?

Le sénateur Ringuette : Oui.

Mr. Pagan: The forecasted deficit in the budget this year was, I think, \$34 billion, and the minister last week provided an update saying it would be in the range of \$50 billion. There is an acknowledged \$16-billion change. I am saying there has been no change to the expenditure plan presented to Treasury Board.

I will find out what the drivers are. I suspect that many of them are on the revenue side and on the statutory side where there are existing programs already in place for which the costs, perhaps, will be more than anticipated.

I can assure you that there has been no change to the plan presented to Treasury Board. We will refer this to the Minister of Finance. We regularly, as you know, provide updates on the costs of statutory programs. If there are material changes to those costs, we can make those available; otherwise, they will appear in Supplementary Estimates (B) in the fall.

Senator Ringuette: Thank you.

In Supplementary Estimates (A), do you have any amounts allocated for the non-existent-as-yet home renovation tax credit?

Mr. Pagan: We do not present tax measures in estimates; this is not a money bill.

Senator Ringuette: However, in order to create the program, you need to incur expenses with regard to the criteria, the application form and so forth. While I am talking about expenses, could you provide the committee members with the cost of advertising for this non-existent program since its announcement in January?

Mr. Pagan: The program does exist; it came into force with Parliament's approval of the Budget Implementation Act. Tax measures were included in that Budget Implementation Act.

In terms of costs to implement Budget 2009 measures, on page 79 you will see a charge of \$8.6 million by the Canada Revenue Agency for implementation of various tax measures, including the home renovation tax credit. There is also the first-time home buyers' tax credit, the direct seller industry simplification of GST compliance, payroll deduction tables and changes to the tax code, and increases in the basic personal amount.

Senator Ringuette: As of the end of March, this program was not defined. There was no regulation and there were no application forms. There was nothing as per what the departmental official told this committee. When you say that it does exist, I want to know if the department has put in place the guidelines and the different rules to be applied on this program.

Mr. Pagan: It is something that the department clearly is able to speak to. If you had an update at the end of March, I am not sure if anything has changed. However, as I understand the tax

M. Pagan : Je crois que le déficit prévu dans le budget de cette année était de 34 milliards de dollars et que le ministre a modifié les prévisions la semaine dernière et a annoncé un déficit de l'ordre de 50 milliards de dollars. La différence est de 16 milliards de dollars. Tout ce que je peux dire, c'est qu'aucun changement n'a été apporté au plan de dépenses présenté au Conseil du Trésor.

Je vais me renseigner sur les causes de cette augmentation. Je crois que cela est dû en grande partie à la diminution des recettes et, du côté législatif, aux programmes existants dont les coûts ont peut-être été plus élevés que prévu.

Je peux vous assurer qu'aucun changement n'a été apporté au plan présenté au Conseil du Trésor. Nous allons transmettre cette question au ministre des Finances. Comme vous le savez, nous apportons régulièrement des mises à jour aux coûts des programmes législatifs. Si des changements importants ont été apportés à ces coûts, nous pourrions vous les indiquer; sinon, ils figureront à l'automne dans le Budget supplémentaire des dépenses (B).

Le sénateur Ringuette : Merci.

Le Budget supplémentaire des dépenses (A) indique-t-il les montants affectés au crédit d'impôt pour rénovation domiciliaire qui n'a pas encore été mis en place?

M. Pagan : Nous ne présentons pas de mesures fiscales dans le Budget des dépenses; c'est un projet de loi de finance.

Le sénateur Ringuette : Pourtant, il faut bien engager des dépenses pour créer un programme, fixer les critères, établir les formulaires de demande, et cetera. Puisque nous parlons des dépenses, pourriez-vous indiquer aux membres du comité combien a coûté la publicité de ce programme qui n'existe pas encore, depuis son annonce en janvier?

M. Pagan : Le programme existe; il est entré en vigueur avec l'approbation par le Parlement de la Loi d'exécution du budget. Des mesures fiscales figurent dans cette Loi d'exécution du budget.

Quant aux coûts de mise en œuvre des mesures annoncées dans le budget de 2009, vous pourrez noter, à la page 82, une affectation de crédits de 8,6 millions de dollars à l'Agence du revenu du Canada pour la mise en œuvre de diverses mesures fiscales, notamment le crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire. Cela concerne également le crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation, l'industrie des ventes directes — simplification de la TPS, tables de retenues sur la paye et changements au code des impôts — ainsi que les augmentations du montant personnel de base.

Le sénateur Ringuette : À la fin du mois de mars, ce programme n'était pas défini. Il n'existait aucune réglementation ni aucun formulaire de demande. Il n'y avait rien, selon ce qu'a déclaré au comité un fonctionnaire du ministère. Puisque vous affirmez que le programme existe, j'aimerais savoir si le ministère a mis en place les lignes directrices et les différentes règles qui doivent s'appliquer dans le cadre de ce programme.

M. Pagan : Ce serait au ministère de répondre à cette question. Si vous disposez d'une mise à jour faite à la fin du mois de mars, je ne pense pas qu'il y ait eu des changements depuis. Cependant,

measure, it is something that will apply when you or I fill out our tax forms next year. If we have incurred costs, we will be able to claim a deduction against those costs.

Senator Ringuette: You widely advertise certain criteria for a program, and the program is not in place.

Mr. Pagan: It came into effect with Parliament's approval of the Budget Implementation Act.

Senator Ringuette: You are talking about the money; I am talking about the process. There was no guideline as of the end of March, there was no eloquent program description, and there was nothing in regards to application forms, but there was a lot of publicity and advertising costs, and I want to know what those costs are as of now.

Mr. Pagan: It is not a program that you apply for.

Senator Ringuette: I understand that, but still, people have to know what the program entails. The department had not set any guidelines or framework for the program at the end of March, even though, as you say, the budget was approved.

Mr. Pagan: I will ask the Canada Revenue Agency, CRA, to provide the guidelines that existed at the time.

Senator Ringuette: I have two other very short questions, chair.

The Chair: Please put them both on the record at this time.

Senator Ringuette: Page 9 indicates \$4 million for Canada summer jobs. Is that an addition or is that the total amount for summer jobs?

Mr. Pagan: Are you referring to my presentation?

Senator Ringuette: Yes, on page 9.

Mr. Pagan: I believe the program was \$10 million in total. This is \$4 million advanced to the department from vote 35 for their requirements in April, May and June, which would be the university hiring season, if you will.

Senator Ringuette: This is an advance out of the \$10 million and not an increase to the \$10 million.

Mr. Pagan: Correct.

Senator Ringuette: My last question is in regard to page 8 of your presentation, the knowledge infrastructure program, \$498 million. Could you provide members of this committee with a breakdown of where this money will be invested, indicating the provinces and universities that will be receiving these funds? I know you probably do not have that with you, but could you provide that to the clerk?

The Chair: You might be surprised what they have with them.

puisqu'il s'agit d'une mesure fiscale, je pense qu'elle s'appliquera au moment de remplir les déclarations d'impôt, l'année prochaine. Les contribuables qui auront engagé des frais pourront réclamer un crédit d'impôt.

Le sénateur Ringuette : Le programme n'est pas encore en place et on fait déjà toute une publicité au sujet de certains critères de ce programme.

M. Pagan : Le programme est entré en vigueur lorsque le Parlement a donné son approbation à la Loi d'exécution du budget.

Le sénateur Ringuette : Vous parlez de chiffres; moi je parle du processus. À la fin du mois de mars, il n'existait aucune ligne directrice, aucune description précise du programme, on ne savait rien au sujet des formulaires de demande, mais il y avait beaucoup de publicité et de frais de publicité. J'aimerais savoir à combien s'élèvent ces frais jusqu'à maintenant.

M. Pagan : Ce n'est pas un programme pour lequel il faut faire une demande.

Le sénateur Ringuette : Je comprends bien, mais les gens veulent quand même savoir ce que recouvre le programme. À la fin du mois de mars, le ministère n'avait pas défini les lignes directrices ni le cadre du programme, même si, comme vous l'avez indiqué, le budget était approuvé.

M. Pagan : Je vais demander à l'Agence du revenu du Canada, l'ARC, de fournir les lignes directrices qui existaient à l'époque.

Le sénateur Ringuette : J'aimerais poser deux autres questions très brèves, monsieur le président.

Le président : Posez-les toutes deux en même temps, aux fins du compte rendu.

Le sénateur Ringuette : À la page 9, il est question de 4 millions de dollars pour Emplois d'été Canada. Est-ce un ajout ou est-ce le montant total consacré aux emplois d'été?

M. Pagan : Est-ce que vous parlez de mon exposé?

Le sénateur Ringuette : Oui, à la page 9.

M. Pagan : Je crois que le programme se chiffre à 10 millions de dollars au total. Il s'agit là d'une avance de 4 millions de dollars faite au ministère en vertu du crédit 35 pour couvrir ses besoins au cours des mois d'avril, mai et juin, la saison d'embauche pour les étudiants.

Le sénateur Ringuette : Il s'agit donc d'une avance sur les 10 millions de dollars et pas d'une augmentation venant s'ajouter aux 10 millions de dollars.

M. Pagan : C'est exact.

Le sénateur Ringuette : Ma dernière question se rapporte à la page 8 de votre exposé et concerne le Programme d'infrastructure du savoir aux universités et collèges qui reçoit une affectation de 498 millions de dollars. Pourriez-vous indiquer aux membres du comité comment sera réparti cet argent entre les provinces et les universités? Je crois bien que vous n'avez pas ces renseignements avec vous, mais pourriez-vous les faire parvenir au greffier?

Le président : Vous seriez surprise de savoir tout ce que les témoins transportent avec eux.

Senator Ringuette: I wish I had a copy.

Mr. Pagan: I can tell you a bit about that program, senator. Treasury Board approved the terms and conditions for the knowledge infrastructure program on April 23. A call for proposals was issued by the department early in March.

Successful negotiations with British Columbia led to the signing of the first agreement for more than 29 projects on April 8, and that comprised \$202 million of federal funding, leveraging \$252 million in provincial and other funding. Of this amount, \$79.1 million was for colleges and \$132 million for universities in the Province of British Columbia.

Successful negotiations with Nova Scotia led to the signing of an agreement for funding of \$113.9 million for 25 projects on April 30, \$56.7 million of federal funding, leveraging \$57.2 million in provincial and other funding. Of this amount, \$8.5 million was for colleges and \$48.2 million was for universities.

Funding announcements are scheduled this month for Alberta and Manitoba, I understand, and just last week, there was something about announcements in Ontario, including this region for Carleton and Ottawa U.

Senator Ringuette: Is this per-capita basis distribution?

Mr. Pagan: I do not have the per-capita breakdown but there is a formula. I am not sure if it is by population or by the number of universities or institutions.

Senator Ringuette: Could you provide that information to us?

Mr. Pagan: Yes.

Senator Ringuette: Thank you.

The Chair: Could you, Mr. Pagan, look to page 6 and give us an explanation of these various items? I say page 6, but you might call it slide 6 of your presentation this morning. This arises from one of Senator Ringuette's questions and you indicating that the supplementary estimates do not reflect tax measures but, here, you are giving us progress and budget implementation and you refer to various tax measures. Could you explain this chart for us?

Mr. Pagan: Certainly. The budget announced at the end of January presented an action plan totalling \$22.7 billion. Not all of that requires appropriations. There are tax measures and ways and means measures. The table on page 6 breaks down that \$22.7 billion by the different funding avenues or mechanisms.

Le sénateur Ringuette : J'aimerais bien avoir une copie de ce document.

M. Pagan : Madame le sénateur, je peux vous parler un peu de ce programme. Le Conseil du Trésor a approuvé les modalités du Programme d'infrastructure du savoir le 23 avril. Le ministère a lancé un appel d'offres au début du mois de mars.

Des négociations fructueuses avec la Colombie-Britannique ont abouti à la signature de la première entente concernant plus de 29 projets, le 8 avril. Ces projets représentaient un financement fédéral de 202 millions de dollars complété par des fonds de 252 millions de dollars en provenance de la province et d'ailleurs. De ce montant, 79,1 millions de dollars étaient destinés aux collèges et 132 millions de dollars aux universités de la province de la Colombie-Britannique.

D'autres négociations avec la Nouvelle-Écosse ont abouti à la signature d'une entente de financement de 113,9 millions de dollars couvrant 25 projets, le 30 avril, la participation du gouvernement fédéral s'élevant à 56,7 millions de dollars, tandis que la province et les autres sources de financement fournissent 57,2 millions de dollars. Sur ce montant, 8,5 millions de dollars étaient destinés aux collèges et 48,2 millions de dollars aux universités.

Je crois que d'autres financements dont les bénéficiaires seront l'Alberta et le Manitoba seront annoncés au cours du mois et, la semaine dernière, d'autres annonces concernant l'Ontario et plus particulièrement notre région étaient prévues, les bénéficiaires étant l'Université Carleton et l'Université d'Ottawa.

Le sénateur Ringuette : Est-ce une répartition par habitant?

M. Pagan : Je ne connais pas la répartition par habitant, mais il existe une formule. Je ne sais pas si l'on tient compte de la population ou du nombre d'universités ou d'établissements.

Le sénateur Ringuette : Est-ce que vous pourriez nous fournir cette information?

M. Pagan : Oui.

Le sénateur Ringuette : Merci.

Le président : Monsieur Pagan, pourriez-vous revenir à la page 6 et nous fournir des explications au sujet des différentes données? Je parle de la page 6, mais je devrais plutôt dire la diapositive 6 de l'exposé que vous nous avez présenté ce matin. Je fais suite à une des questions du sénateur Ringuette à qui vous avez dit que le Budget supplémentaire des dépenses ne fait pas état des mesures fiscales. Or, vous nous présentez ici les progrès en matière de mise en œuvre du budget et vous faites allusion à diverses mesures fiscales. Pourriez-vous nous donner des explications sur ce tableau?

M. Pagan : Avec plaisir. Le budget annoncé à la fin du mois de janvier proposait un plan d'action totalisant 22,7 milliards de dollars. L'utilisation de l'ensemble de ce montant ne se fait pas nécessairement par l'entremise d'affectation de crédits. Il y a des mesures fiscales et des mesures de voies et moyens. Le tableau de la page 6 répartit ce montant de 22,7 milliards de dollars en fonction des divers mécanismes ou catégories de financement.

First was the Budget Implementation Act itself, which provided a total of \$10 billion in authorities, and this included direct authority to draw funds from the Consolidated Revenue Fund, for instance, for the university infrastructure program, but it also included tax measures and changes to existing statutory programs. That is how the government was to implement \$10 billion of its \$22.7 billion plan.

Ways and means and other tax authorities such as the home renovation tax credit accounted for \$3.5 billion. I will get the guidelines for the program, as Senator Ringuette has asked, but I can assure you that the program exists. It has now been approved by Parliament and will be applied by the Canada Revenue Agency when individuals fill out their personal income taxes next year.

The Chair: By the time government initiatives in the House of Commons that start as ways and means arrive in the Senate, we no longer call them ways and means. They morph into a bill or a supply bill or something. Ways and means does not help us much here.

Mr. Pagan: The basis of this information is a chart that was prepared in the first report to Parliament, Canada's quarterly report to Parliament, and the finance department used ways and means. I am taking their language.

The Chair: Can you tell us how that evolved into something we would understand? Did we vote on that in the form of a bill of some sort? If it has not come through both houses of Parliament, there is no authority to spend the money.

Mr. Pagan: This has come through both houses of Parliament.

The Chair: You will let us know how.

Mr. Pagan: Finally, we have the allocations from Treasury Board vote 35 and I have spoken to those.

The Chair: Yes, you helped us with that.

Mr. Pagan: The items appearing in Supplementary Estimates (A) total \$1.6 billion.

The Chair: Is there a list of all the items that add up to \$1.6 billion? Do we have that?

Mr. Pagan: It is on page 7. We went through a list of the major items over \$80 million and then all other voted items from Budget '09 totalling \$688 million. Every budget initiative is tagged or presented in a department's explanation of requirements in brackets. To assist in your review and increase transparency, if Parks Canada or Industry Canada has a budget initiative, they explain it, and then in brackets it says Budget 2009.

La première ligne est consacrée à la Loi d'exécution du budget elle-même qui représente des autorités totales d'une valeur de 10 milliards de dollars et qui inclut l'autorité directe de déboursier des fonds du Trésor, par exemple, pour le programme d'infrastructure universitaire, mais qui comprend également les mesures fiscales et les changements apportés aux programmes législatifs existants. Voilà comment le gouvernement met lui-même en œuvre 10 milliards de dollars de son plan de 22,7 milliards de dollars.

Les mesures de voies et moyens et autres autorités fiscales telles que le crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire représentent 3,5 milliards de dollars. Je vous fournirai les lignes directrices du programme, comme l'a demandé le sénateur Ringuette, mais je peux vous assurer que le programme existe. Il a maintenant été approuvé par le Parlement et sera appliqué par l'Agence du revenu du Canada lorsque les contribuables rempliront leurs déclarations d'impôt personnelles, l'an prochain.

Le président : Lorsque les initiatives gouvernementales parviennent à la Chambre des communes, elles sont présentées comme des mesures de voies et moyens, mais elles ne portent plus ce nom lorsqu'elles arrivent au Sénat. Elles sont transformées en projet de loi de crédits ou autres. Les mesures de voies et moyens ne nous sont pas très utiles ici.

M. Pagan : La terminologie utilisée dans ce tableau provient du premier rapport au Parlement, le rapport trimestriel du Canada au Parlement, dans lequel le ministère des Finances avait utilisé l'expression voies et moyens. Je ne fais que reprendre sa terminologie.

Le président : Pouvez-vous nous dire si cela a pris par la suite une forme qui nous est familière? Avons-nous voté là-dessus sous la forme d'un projet de loi? Si cette dépense n'a pas été soumise aux deux Chambres du Parlement, la dépense de ces fonds n'est pas autorisée.

M. Pagan : Elle a été soumise aux deux chambres du Parlement.

Le président : Vous nous en donnerez confirmation.

M. Pagan : Enfin, nous avons les affectations du crédit 35 du Conseil du Trésor dont je vous ai déjà parlé.

Le président : Oui, vous nous avez déjà donné des explications à ce sujet.

M. Pagan : Les postes budgétaires figurant dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) totalisent 1,6 milliard de dollars.

Le président : Est-ce qu'il existe une liste de tous les postes budgétaires qui se rapportent à ce montant de 1,6 milliard de dollars? Avons-nous cette liste?

M. Pagan : Elle se trouve à la page 7. Nous présentons une liste de tous les principaux postes budgétaires de plus de 80 millions de dollars et nous regroupons tous les autres crédits votés du budget fédéral de 2009 sous le montant de 688 millions de dollars figurant plus bas. Toutes les initiatives budgétaires sont indiquées ou présentées entre parenthèses dans l'explication du besoin de chaque ministère. Afin de faciliter votre examen et augmenter la transparence, chaque initiative budgétaire est

The Chair: At slide 6, the figure is rounded off to \$1.6 billion. Thank you.

Senator Di Nino: I have a number of questions on the home renovation tax credit. I believe that there is a full description of the program on the CRA website outlining a myriad of 15 or 20 different areas, including eligibility, what it is, the period and so forth. Are you familiar with that? Is that a good place to get some information?

Mr. Pagan: I am not aware of what information might be on that site, senator. However, I would imagine that, if the guidelines and eligibility criteria have been established, they would be posted and we will obtain that.

Senator Di Nino: Just for the information of our colleagues, that is all detailed extensively on the CRA website.

Senator Nancy Ruth: Thank you for being here. One of the significant horizontal initiatives in the supplementary estimates is nearly \$350 million for policing and security at the Olympics and Paralympics. Could you tell me which departments and agencies are involved in this and how much each is getting?

Mr. Pagan: I can provide that, senator. I just need to find the briefing note on that.

Your first question was departments involved?

Senator Nancy Ruth: Who are they?

Mr. Pagan: This initiative includes a number of departments — the RCMP, National Defence —

Senator Nancy Ruth: Can you tell me how much each is getting?

Mr. Pagan: Yes, I can. Let us do it in the order they appear. The Canadian Security Intelligence Service, \$5.7 million, and that is for intelligence and security screening services.

Citizenship and Immigration Canada, \$2.2 million. That is basically for processing an increase in visa applications.

The Department of National Defence for a total of \$205 million, related to an integrated package of specialized military skills and capabilities, including land, sea and air support.

Industry Canada for \$6.7 million for enhancing the spectrum management capacity for organizations involved in games security.

The RCMP for \$124.3 million, related to pre-games planning, including training exercises and then policing and security at the event.

expliquée par son promoteur, par exemple Parcs Canada ou Industrie Canada, et la mention « budget fédéral de 2009 » figure entre parenthèses.

Le président : Sur la diapositive 6, le chiffre est arrondi à 1,6 milliard de dollars. Merci.

Le sénateur Di Nino : J'ai plusieurs questions concernant le crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire. Je crois que l'on peut trouver une description complète du programme sur le site web de l'ARC qui présente une vingtaine de secteurs différents, les critères d'admissibilité, l'objet du programme, la période couverte, et cetera. Est-ce que vous connaissez ce site? Est-ce un bon endroit pour obtenir des informations?

M. Pagan : Sénateur, je ne sais pas quel genre d'information on peut trouver sur ce site. Cependant, je suppose que si les lignes directrices et les critères d'admissibilité ont été établis, ils sont affichés sur ce site et on peut les consulter.

Le sénateur Di Nino : Je précise à l'intention de nos collègues que toutes ces informations sont présentées en détail sur le site Web de l'ARC.

Le sénateur Nancy Ruth : Merci d'être venu. Une des principales initiatives horizontales prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses affecte près de 350 millions de dollars aux services de police et à la sécurité aux Jeux olympiques et paralympiques. Pouvez-vous nous dire quels sont les ministères et organismes concernés et quelle est la part allouée à chacun?

M. Pagan : Je peux vous fournir ces informations, madame le sénateur. Il me suffit de mettre la main sur le document pertinent.

Votre première question concernait les ministères visés?

Le sénateur Nancy Ruth : Oui, qui sont-ils?

M. Pagan : Cette initiative concerne plusieurs ministères : la GRC, la Défense nationale ...

Le sénateur Nancy Ruth : Pouvez-vous nous dire combien obtient chacun d'entre eux?

M. Pagan : Certainement. Je vais vous les donner dans l'ordre. Le Service canadien du renseignement de sécurité obtient 5,7 millions de dollars pour les services du renseignement et les services de contrôle de sécurité.

Citoyenneté et Immigration Canada obtient 2,2 millions de dollars, essentiellement pour le traitement d'une demande accrue de visas.

Le ministère de la Défense nationale obtient au total 205 millions de dollars pour un ensemble intégré de compétences et de capacités militaires spécialisées, y compris l'appui terrestre, maritime et aérien.

Industrie Canada obtient 6,7 millions de dollars pour améliorer la capacité de gestion du spectre pour les organisations chargées de la sécurité des Jeux olympiques.

La GRC obtient 124,3 millions de dollars pour la planification préalable aux Jeux olympiques, y compris les exercices de formation et les services de police et de sécurité au cours des Jeux.

Finally, Transport Canada for \$5.2 million related to the support for inspection and temporary screening facilities and the movement of dangerous goods.

Senator Nancy Ruth: When you said National Defence is getting \$205 million and you said land, sea and air, are they using the Coast Guard at all? Are they subcontracting to the Canadian Coast Guard system?

Mr. Pagan: Not to my knowledge, senator. I would think that, if DFO, Department of Fisheries and Oceans, was involved, we would see them as a separate listing here but I will confirm that.

Senator Nancy Ruth: Are we able to identify how much of the spending has been spent on particular aspects of security, particularly measures to address trafficking in women and children that often accompany sports events like this?

Just to give you some data — at one World Cup soccer event in Berlin, housing was built around the stadium, and over 40,000 women were brought in from Eastern Europe and thereabouts to service the participants. I wonder what we are doing or not doing in Canada around that issue.

Senator Di Nino: Make sure it does not happen.

Senator Nancy Ruth: How much money is going towards it?

Mr. Pagan: I do not have a breakdown of security elements or programs. I suspect there may be some limitations in terms of what might be available for reasons of security, but I will certainly find out.

Senator Nancy Ruth: There was a seminar given on the Hill last week by the Quebec police and the RCMP about the huge movement of women, from that province in particular, to various markets in Canada. I am curious as to what we are doing to prevent it.

On a related point, does any part of the funding on another horizontal initiative, the homelessness partnering strategy, attach to the impact of the Olympic development on the homeless in British Columbia?

Mr. Pagan: I do not have any information about a link to the Olympics, senator, but we will check.

Senator Nancy Ruth: My final question is how is gender-based analysis done on these horizontal initiatives, and what gender-based analysis has Treasury Board received or undertaken with respect to these initiatives, both in terms of systemic issues around trafficking in women and children and the homeless and men, and how are they different?

I would like to know Treasury Board's answers, especially after the Auditor General's report.

Enfin, Transports Canada obtient 5,2 millions de dollars en guise d'appui aux installations d'inspection et de contrôle temporaires et pour le transport des marchandises dangereuses.

Le sénateur Nancy Ruth : Lorsque vous indiquez que la Défense nationale obtient 205 millions de dollars pour l'appui terrestre, maritime et aérien, est-ce que cela inclut la Garde côtière? Est-ce que le ministère va confier certaines activités à la Garde côtière canadienne?

M. Pagan : Pas à ma connaissance, madame le sénateur. Je pense que si le ministère des Pêches et Océans était concerné, il figurerait à part, mais je confirmerai ce détail.

Le sénateur Nancy Ruth : Connaissons-nous la quantité de fonds qui ont été consacrés à certains aspects particuliers de la sécurité, notamment les mesures visant à lutter contre la traite des femmes et des enfants qui accompagne souvent les manifestations sportives?

Pour vous donner une idée — à l'occasion de la Coupe mondiale de soccer qui s'était déroulée à Berlin, on avait construit autour du stade des habitations pour loger plus de 40 000 femmes qui étaient venues d'Europe de l'Est et d'ailleurs pour offrir leurs services aux participants. Je me demande ce que nous faisons à ce sujet au Canada.

Le sénateur Di Nino : On fait en sorte que cela ne se produise pas ici.

Le sénateur Nancy Ruth : Quels sont les fonds que l'on consacre à ce phénomène?

M. Pagan : Je ne connais pas le détail des éléments ou programmes de sécurité. Je suppose qu'il y a une certaine limite aux mesures que l'on peut prendre pour des raisons de sécurité, mais je vais certainement pouvoir me renseigner à ce sujet.

Le sénateur Nancy Ruth : La semaine dernière, la police du Québec et la GRC ont présenté sur la Colline un colloque sur l'énorme déplacement de femmes en provenance de cette province en particulier, vers divers marchés du Canada. Je serais curieuse de savoir ce que l'on fait pour lutter contre ce phénomène.

Dans un domaine connexe concernant une autre initiative horizontale, la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance, est-ce qu'une partie des fonds consacrés à cette initiative serviront à alléger les répercussions que les activités olympiques auront sur les sans-abri de Colombie-Britannique?

M. Pagan : Madame le sénateur, je n'ai aucune information sur un lien possible avec les Jeux olympiques, mais je vous promets de vérifier.

Le sénateur Nancy Ruth : Ma dernière question porte sur l'analyse comparative entre les sexes à laquelle sont soumises les initiatives horizontales et sur les analyses comparatives que le Conseil du Trésor a reçues ou entreprises au sujet de ces initiatives afin d'examiner à la fois les caractéristiques systémiques de la traite des femmes et des enfants et de l'itinérance chez les hommes et d'en établir les différences.

J'aimerais connaître le point de vue du Conseil du Trésor, surtout après le dépôt du rapport de la vérificatrice générale.

Mr. Pagan: We have addressed some questions related to gender equality and the approval of projects in the past. A horizontal initiative is no different from any other initiative coming forward from a department for approval. Treasury Board guidelines for the submission and approval of programs require departments to undertake gender analysis. As I say, there is no differentiation between an individual and horizontal project.

The lead department for any initiative is responsible for completing all the requirements leading up to approval of a Treasury Board submission.

Senator Nancy Ruth: I look forward to your answers.

The Chair: Thank you, Senator Nancy Ruth.

I should point out that the various horizontal initiatives appear in the supplementary estimates at quite a few different pages — page 80 and onward. The horizontal initiatives are initiatives through various departments for the same subject matter. This committee has encouraged horizontal reporting in the past. We thank the Treasury Board for doing that because it makes it easier for us to trace expenditures where there are several departments involved.

Keep up that good work, if you would, Mr. Pagan, and pass our compliments on to the Treasury Board Secretariat for that.

Senator Di Nino: On your allocation from TB vote 35, pages 8 and 9, there are a couple of items that I have particular interest in. One is the Canada youth business foundation. Could you give us a brief description and where it is at this point?

Mr. Pagan: The other one, senator?

Senator Di Nino: The other one deals with First Nations. Our colleague, Senator Keon, is doing a study on poverty and that sort of stuff. You have two items here — one is First Nations, Inuit and Aboriginal health and the other is First Nations child and family services. Could you give me a brief comment on those?

Mr. Pagan: First, the Canada youth business foundation was a budget commitment in the amount of \$10 million. This program provides loans to young entrepreneurs, applications for which have increased by 68 per cent over the past year due to an overall tightening of the credit market. That credit crunch has reduced financing for all small businesses and is disproportionately affecting young entrepreneurs. This program was enhanced through Budget 2009. It is a granting program.

Senator Di Nino: For young entrepreneurs.

Mr. Pagan: Yes.

Senator Di Nino: Where is it now?

M. Pagan : Nous avons déjà par le passé examiné les aspects relatifs à l'égalité entre les hommes et les femmes. Une initiative horizontale n'est pas différente de n'importe quelle autre initiative en provenance d'un ministère. Les lignes directrices du Conseil du Trésor pour la présentation et l'approbation des programmes exigent que les ministères entreprennent une analyse comparative entre les sexes. Je répète qu'il n'y a pas de différence entre les projets individuels et horizontaux.

C'est au ministère promoteur d'une initiative qu'il incombe de respecter toutes les exigences menant à l'approbation d'une présentation au Conseil du Trésor.

Le sénateur Nancy Ruth : J'attendrai vos réponses.

Le président : Merci, sénateur Nancy Ruth.

J'aimerais préciser que les diverses initiatives horizontales figurent à différentes pages dans le Budget supplémentaire des dépenses — à partir de la page 86. Les initiatives horizontales sont des activités entreprises par plusieurs ministères dans le même domaine. Notre comité a encouragé par le passé le compte rendu horizontal. Nous remercions le Conseil du Trésor de procéder de la sorte, car cela nous permet de retracer plus facilement les dépenses lorsque plusieurs ministères sont concernés.

Continuez, monsieur Pagan, vous faites du bon travail. Vous pouvez féliciter de notre part le Secrétariat du Conseil du Trésor à ce sujet.

Le sénateur Di Nino : Pour revenir aux affectations du crédit 35 du CT, pages 8 et 9, j'aimerais parler de certains postes qui m'intéressent en particulier. Le premier concerne la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs. Pouvez-vous nous en donner une brève description et faire le point sur la situation actuelle?

M. Pagan : Et l'autre, monsieur le sénateur?

Le sénateur Di Nino : L'autre concerne les Premières nations. Notre collègue, le sénateur Keon effectue une étude sur la pauvreté et autres questions connexes. Deux postes sont cités ici — le premier concerne les Services de santé des Premières nations et des Inuits et le deuxième les Services destinés aux enfants et aux familles des Premières nations. Pouvez-vous commenter brièvement ces deux postes?

M. Pagan : Pour commencer, le budget affecté à la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs s'élève à 10 millions de dollars. Ce programme qui consent des prêts aux jeunes entrepreneurs a constaté une augmentation de 68 p. 100 des demandes au cours de l'année écoulée, en raison des restrictions qui ont frappé le marché du crédit. Ce resserrement du crédit a réduit le financement de toutes les petites entreprises et touche de manière disproportionnée les jeunes entrepreneurs. Le budget fédéral de 2009 a bonifié ce programme. Il s'agit d'un programme de prêts.

Le sénateur Di Nino : Pour les jeunes entrepreneurs.

M. Pagan : Oui.

Le sénateur Di Nino : Où se trouvent actuellement ces fonds?

Mr. Pagan: All of the funds have been allocated to the department, to Industry Canada.

Senator Di Nino: This is an ongoing program enhanced by this. My question is really — is this money being taken out?

Mr. Pagan: I cannot tell you the amount of disbursements but the demand — applications to the program — has increased by almost 70 per cent over the past year.

Senator Di Nino: Could you provide that to us? Let us know what the status is at this point. What about First Nations, Inuit and Aboriginal Health and First Nations Child and Family Services?

Mr. Pagan: For First Nations Child and Family Services, the amount of \$4,050,000 was allocated by ministers toward the end of April for expenditures in advance of supply for Supplementary Estimates (B). This will support enhanced prevention-based programming in the First Nations Child and Family Services programs in Quebec and Prince Edward Island.

Senator Di Nino: Is this particular program specifically for the benefit of those two provinces?

Mr. Pagan: The amount from vote 35 was for those two particular programs. As I understand it, there is a larger program for which the request will be forthcoming in Supplementary Estimates (B).

Senator Di Nino: I am tempted to ask you why, but that is a policy provision so we leave that alone.

Mr. Pagan: In each jurisdiction, there are negotiations involved in terms of program readiness, terms and conditions, and so on.

Senator Di Nino: What about the \$10 million on First Nations and Inuit health?

Mr. Pagan: This is —

Senator Di Nino: The reason I ask is because Senator Keon is telling us about some of the difficult situations they have discovered during their study on this issue, particularly in Northern Canada. I wonder if this will be helpful towards eliminating some of those problems.

Mr. Pagan: This is related to construction and infrastructure issues on reserves. Unfortunately, I do not have detailed listings of this specific reserve, but it is acquisition, maintenance, renovation or replacement of health facilities in First Nations communities.

Senator Di Nino: Can you provide us with details as well in that regard?

Mr. Pagan: Yes.

M. Pagan : Tous les fonds ont été attribués au ministère, à Industrie Canada.

Le sénateur Di Nino : C'est un programme permanent qui a été bonifié par cette affectation. Ma question est la suivante : est-ce que cet argent est utilisé?

M. Pagan : Je ne saurais vous dire combien de fonds sont déboursés, mais les demandes reçues par le programme ont augmenté de près de 70 p. 100 au cours de l'année écoulée.

Le sénateur Di Nino : Est-ce que vous pourriez nous fournir ces renseignements? Donnez-nous un état de la situation. Qu'en est-il des Services de santé des Premières nations, des Inuits et des Autochtones et des Services destinés aux enfants et aux familles des Premières nations?

M. Pagan : Dans le cas des Services destinés aux enfants et aux familles des Premières nations, les ministres ont accordé un montant de 4 050 000 \$ vers la fin du mois d'avril, en guise d'avance sur les crédits prévus dans le Budget supplémentaire des dépenses (B). Ces fonds serviront à améliorer les programmes de prévention offerts par les Services destinés aux enfants et aux familles des Premières nations au Québec et à l'Île-du-Prince-Édouard.

Le sénateur Di Nino : Ce programme est-il destiné spécifiquement à ces deux provinces?

M. Pagan : Les fonds alloués dans le cadre du crédit 35 étaient destinés à ces deux programmes particuliers. Je crois comprendre qu'il existe un programme plus vaste pour lequel des fonds seront réservés dans le Budget supplémentaire des dépenses (B).

Le sénateur Di Nino : Je suis tenté de vous demander pourquoi, mais je ne vais pas le faire, car cela relève des politiques.

M. Pagan : Dans chaque région, il y a des négociations relatives à l'état de préparation du programme, aux conditions, et cetera.

Le sénateur Di Nino : Parlez-nous des 10 millions de dollars consacrés à la santé des Premières nations et des Inuits.

M. Pagan : C'est ...

Le sénateur Di Nino : Je vous pose la question parce que le sénateur Keon nous a parlé de certaines situations difficiles qu'il a constatées au cours de son étude, en particulier dans le Nord du Canada. Je me demande si ces fonds permettront d'éliminer certains de ces problèmes.

M. Pagan : Ils sont consacrés à des travaux de construction et d'infrastructure dans les réserves. Malheureusement, je n'ai pas les détails concernant cette réserve précise, mais je sais qu'il s'agit de l'acquisition, de l'entretien, de la rénovation ou du remplacement de certains établissements de santé dans des collectivités des Premières nations.

Le sénateur Di Nino : Pourriez-vous nous fournir des détails à ce sujet également?

M. Pagan : Oui.

Senator Ringuette: With respect to the youth entrepreneurs within Industry Canada, has the department distributed these funds, for instance, to Atlantic Canada at ACOA, to FedNor or to the Quebec regional economic development agency, which are responsible for delivering Industry Canada programs in these regions? Can you tell us that?

Mr. Pagan: Unfortunately, I cannot. However, I can find out.

Senator Ringuette: Can you find that out? At the same time, could you provide us the allocated amounts for those agencies?

Mr. Pagan: Yes, I will find that.

Senator Neufeld: I have a number of quick questions, and you can get back to us on them if you want.

With respect to the rural broadband, can you give me an idea of where that \$83.7 million is being spent or where it is anticipated to be spent? Perhaps some has already been spent.

Second, with respect to the ecoENERGY retrofit program, I would like to know about the \$32.5 million that appears on page 8 of your submission. I know what that program is. I just want to know whether the government anticipates that it will be oversubscribed at the end of the year or whether that has dropped off a bit with the economy slowing down.

With respect to the innovative clean energy fund of \$10 million, can you tell me what that one is? I know what the fund is, but what is going on with it?

Mr. Pagan: I think it might be best if I was to get back to you with details on each of those questions.

Senator Neufeld: That is fine.

The Chair: Thank you, Mr. Pagan and Mr. Wheat. You have undertaken to provide answers to quite a few questions. You have shown us the supply cycle, and you will appreciate that we have a supply bill that is forthcoming, which we cannot deal with until we have our report, and we cannot complete our report until we receive all undertakings that you have offered to make.

With that plea for quick answers to those various questions, we thank you very much for being here, and we look forward to continued contact with you.

(The committee continued in camera.)

OTTAWA, Wednesday, June 3, 2009

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:30 p.m. to examine and report upon the expenditures set out in the Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2010.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

Le sénateur Ringuette : Dans le cas des jeunes entrepreneurs, est-ce qu'Industrie Canada a distribué ces fonds, par exemple au Canada atlantique, à l'APECA, à FedNor ou à l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, qui sont chargés de la prestation des programmes d'Industrie Canada dans ces régions? Pouvez-vous nous en parler?

M. Pagan : Malheureusement, non. Par contre, je peux me renseigner.

Le sénateur Ringuette : Pouvez-vous obtenir ces renseignements? Par la même occasion, pourriez-vous nous indiquer les montants attribués à ces organismes?

M. Pagan : Oui, je peux vous fournir ces renseignements.

Le sénateur Neufeld : J'ai un certain nombre de petites questions à vous poser. Vous n'êtes pas tenu d'y répondre tout de suite et vous pourrez nous faire parvenir votre réponse plus tard.

Dans le cas du réseau à large bande en milieu rural, pouvez-vous me dire dans quel secteur ces 83,7 millions de dollars sont dépensés? S'ils n'ont pas été déjà dépensés, dans quel secteur prévoit-on les utiliser?

Deuxièmement, j'aimerais avoir des détails au sujet des 32,5 millions de dollars consacrés au Programme écoÉNERGIE Rénovation qui figure à la page 8 de votre exposé. Je connais ce programme. Je veux simplement savoir si le gouvernement prévoit être submergé de demandes à la fin de l'exercice ou si les demandes ont diminué en raison du ralentissement économique.

Pouvez-vous m'expliquer ce qu'est le Fonds pour l'énergie propre qui reçoit des crédits de 10 millions de dollars? Je connais le fonds, mais j'aimerais savoir comment sera utilisé cet argent.

M. Pagan : Je crois que le mieux serait que je vous fasse parvenir des réponses détaillées à chacune de ces questions.

Le sénateur Neufeld : Très bien.

Le président : Merci, monsieur Pagan et monsieur Wheat. Vous vous êtes engagés à apporter des réponses à beaucoup de questions. Vous nous avez parlé du cycle budgétaire et vous comprendrez que nous ne pourrions pas nous pencher sur le projet de loi de crédits qui va nous être soumis prochainement et que nous ne pourrions pas l'examiner avant d'avoir notre rapport. Or, nous ne pourrions pas terminer notre rapport avant d'avoir eu réponse à toutes les questions auxquelles vous vous êtes engagés à répondre.

En vous priant de répondre rapidement à ces diverses questions, nous vous remercions beaucoup d'être venus témoigner et nous espérons demeurer en contact avec vous.

(Le comité poursuit ses travaux à huis clos.)

OTTAWA, le mercredi 3 juin 2009

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 30, pour examiner les dépenses figurant dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice s'achevant le 31 mars 2010 et pour en faire rapport.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[English]

The Chair: Thank you for coming to this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance. On May 14 of this year, Supplementary Estimates (A) for the fiscal year 2009-10 were tabled in the Senate and referred to our committee for consideration.

[Translation]

Yesterday morning Treasury Board Secretariat provided us with a summary of its expenses and, this evening, we are continuing our study.

[English]

Our meeting will have two sessions this evening. In the first hour, we will meet with officials from the Department of National Defence. In the second hour, we will hear from officials at Human Resources and Skills Development Canada, Service Canada, and the Canada Mortgage and Housing Corporation. The Department of National Defence is special; they have the first hour to themselves.

I want to welcome Rear-Admiral Bryn Weadon. He is Assistant Deputy Minister - Finance and Corporate Services for the Department of National Defence. He is joined by David Jacobson, Chief of Staff, Assistant Deputy Minister - Materiel, and Colonel Richard Giguère of the Strategic Joint Staff. Welcome.

Honourable senators, as I indicated, we only have one hour. I have asked Admiral Weadon and I understand he will not have any introductory remarks, but rather work in the points he wants to make as he responds to our questions.

It will be helpful if you have before you the document, Supplementary Estimates (A). It lists all the various government departments with the additional money that they are seeking authority to spend, in addition to the Main Estimates. We are also studying the Main Estimates. As honourable senators know, we will handle a supply bill shortly on the Main Estimates to provide main supply for the period from July 1 to the end of the fiscal year, which is the end of March.

In addition to the funds that National Defence has asked for in the Main Estimates, we have the Supplementary Estimates (A). We want to focus on Supplementary Estimates (A) to the extent possible. However, honourable senators may have questions that need background, in which event we will let them stray somewhat from the estimates.

Before I go to Senator Callbeck as my first questioner, can you tell us the full amount that is sought in the Supplementary Estimates (A) by the Department of National Defence, Admiral Weadon? In general term, why is the department seeking these additional funds?

[Traduction]

Le président : Merci d'avoir accepté de comparaître à de cette réunion du Comité sénatorial permanent des finances nationales. Le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice 2009-2010 a été déposé au Sénat le 14 mai de cette année et a été renvoyé pour étude à notre comité.

[Français]

Hier matin, le Secrétariat du Conseil du Trésor nous a donné un résumé de ses dépenses et, ce soir, nous continuerons notre étude.

[Traduction]

Les travaux de ce soir se répartiront en deux séances. Pendant la première heure, nous rencontrerons des représentants du ministère de la Défense nationale. Pendant la seconde heure, nous entendrons des représentants de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, de Service Canada et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Le ministère de la Défense nationale a un traitement spécial puisqu'une heure entière lui est consacrée.

Je souhaite la bienvenue au contre-amiral Bryn Weadon, sous-ministre adjoint — Finances et services du ministère de la Défense nationale. Il est accompagné de David Jacobson, chef d'état-major, sous-ministre adjoint — Matériel, ainsi que du colonel Richard Giguère, État-major interarmées stratégique. Bienvenue.

Honorables sénateurs, comme je l'ai indiqué, nous n'avons qu'une heure. J'ai demandé à l'amiral Weadon ce qu'il comptait faire et je crois comprendre que, plutôt que de faire une déclaration liminaire, il va intégrer ce qu'il a à dire dans ses réponses à nos questions.

Il sera utile que vous ayez sous les yeux le document Budget supplémentaire des dépenses (A). Y figurent les divers ministères et les montants qu'ils demandent l'autorisation de dépenser, outre les sommes qui figurent dans le Budget principal des dépenses. Nous étudions également le Budget principal des dépenses. Comme les honorables sénateurs le savent, nous étudierons sous peu un projet de loi de crédits pour le Budget principal des dépenses, afin de prévoir les crédits principaux pour la période du 1^{er} juillet à la fin de l'exercice, soit la fin mars.

Aux fonds que la Défense nationale demande dans le Budget principal des dépenses, s'ajoutent ceux du Budget supplémentaire des dépenses (A). Nous voulons le plus possible nous concentrer sur le Budget supplémentaire des dépenses (A). Toutefois, si les honorables sénateurs ont des questions de contexte, nous les laisserons s'éloigner un peu du budget.

Avant de céder la parole au sénateur Callbeck, qui sera le premier à poser des questions, je voudrais savoir, amiral Weadon, quel est le montant total que demande le ministère de la Défense nationale dans le Budget supplémentaire des dépenses (A). De façon générale, pourquoi le ministère demande-t-il ces fonds supplémentaires?

Rear-Admiral Bryn Weadon, Assistant Deputy Minister — Finance and Corporate Services, National Defence: Thank you senator. I did not expect you to ask for the total so I will verify the amount. We are seeking \$1.329 billion through Supplementary Estimates (A). This total is split between three votes. The bulk of the money requested, a little over \$1 billion, is in vote 1. That is our personnel, operations and maintenance vote for the Department of National Defence. Then we have requested a further \$288 million in vote 5, which is the capital vote for the Department of National Defence.

The two largest items are related to the mission in Afghanistan at \$822 million and the upcoming 2010 Winter Olympic and Paralympic Games at \$205 million. Two larger vote 5 items are related to capital projects.

The Chair: On page 180 of Supplementary Estimates (A), I see a total of \$1.342 billion. Is something subtracted from that total?

Rear-Admiral Weadon: We have amounts in Main Estimates. Treasury Board has frozen amounts in Supplementary Estimates (A). You will have that amount. We will free money through transfers to other departments or transfers back to Treasury Board. I have given you the net amount that we expect to receive.

The Chair: We will receive a supply bill for all the different departments, including your \$1.342 billion that we will be asked to approve. This committee will receive a supply bill probably within the next two weeks that we will be required to deal with. The work that we are doing now, in effect, prepares for that supply bill when it comes.

We will not go home for summer break until we have passed that bill.

Rear-Admiral Weadon: The department appreciates that, senator.

The Chair: We assure you of that, but we want to be assured by you and others that what you seek is needed and the reasons why you need it.

Senator Callbeck: In the Supplementary Estimates (A) before us tonight, there is a major increase in capital equipment projects. What is the overall increase counting the Main Estimates plus the Supplementary Estimates (A)? What is the approximate percentage?

Rear-Admiral Weadon: We are expecting to spend, in vote 5, approximately \$4.5 billion this year. This increase is about \$290 million, or 5 per cent.

Senator Callbeck: Is that an increase of 5 per cent in capital spending?

Rear-Admiral Weadon: Yes, that is correct — over what we asked for in Main Estimates.

Contre-amiral Bryn Weadon, sous-ministre adjoint — Finances et services du ministère, Défense nationale : Merci, sénateur. Je ne m'attendais pas à ce que vous me demandiez le total, alors je vais devoir vérifier le montant. Nous demandons 1,329 milliard de dollars dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (A). Ce montant est réparti entre trois crédits. Le gros de l'argent demandé, un peu plus d'un milliard de dollars, relève du crédit 1, qui couvre — le personnel, le fonctionnement et l'entretien du ministère de la Défense nationale. Nous demandons un autre montant de 288 millions de dollars, au titre du crédit 5, les dépenses en capital pour le ministère de la Défense nationale.

Les deux plus gros postes ont trait à la mission en Afghanistan, avec 822 millions de dollars, et aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010, avec 205 millions de dollars. Deux sommes plus importantes relevant du crédit 5 ont trait à des projets d'immobilisations.

Le président : À la page 148 du Budget supplémentaire des dépenses (A), je vois un total de 1,342 milliard de dollars. Y a-t-il une somme déduite de ce total?

Cam Weadon : Nous avons des montants dans le Budget principal des dépenses. Le Conseil du Trésor a gelé des montants dans le Budget supplémentaire des dépenses (A). Vous aurez ce montant. Nous dégagerons des fonds par des transferts à d'autres ministères ou des retours au Conseil du Trésor. Je vous ai donné le montant net que nous prévoyons recevoir.

Le président : Nous recevrons un projet de loi de crédits pour tous les différents ministères, y compris pour les 1,342 milliard de dollars qu'on nous demandera d'approuver. Le comité recevra un projet de loi de crédits, probablement dans les deux semaines qui viennent, et devra s'en occuper. Le travail que nous accomplissons maintenant est en fait une préparation à la réception de ce projet de loi de crédits.

Nous ne rentrerons pas chez nous pour les vacances d'été avant d'avoir adopté ce projet de loi.

Cam Weadon : Le ministère apprécie cela, sénateur.

Le président : Nous vous garantissons que ce sera le cas, mais nous souhaitons que vous nous assuriez, vous et les autres, que l'argent demandé est nécessaire, et que vous nous donniez les raisons pour lesquelles il vous le faut.

Le sénateur Callbeck : Dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) que nous étudions ce soir, il y a une augmentation importante dans les projets d'immobilisations. À combien se chiffre l'augmentation totale, compte tenu du Budget principal des dépenses et du Budget supplémentaire des dépenses (A)? Quel est le pourcentage approximatif?

Cam Weadon : Nous comptons dépenser environ 4,5 milliards de dollars cette année, au crédit 5. C'est une augmentation d'environ 290 millions de dollars, soit 5 p. 100.

Le sénateur Callbeck : Est-ce une augmentation de 5 p. 100 des dépenses d'immobilisation?

Cam Weadon : Oui, effectivement, en plus de ce que nous avons demandé dans le Budget principal des dépenses.

Senator Callbeck: I am asking for the increase taking into account the Main Estimates for 2009-10 plus the figure in Supplementary Estimates (A), compared to one year ago.

Rear-Admiral Weadon: From a capital perspective, it is comparable to 2008-09. I do not have the exact number here, I can get that for you.

Senator Callbeck: Roughly.

Rear-Admiral Weadon: We are spending, as a department, between capital and investment cash for major accrual projects, which are the post-2005 projects, in the range of \$4 billion to \$4.5 billion. That figure includes capital equipment as well as infrastructure projects.

Senator Callbeck: That is a lot of money.

Rear-Admiral Weadon: It is a lot of money.

Senator Callbeck: I am sure you are aware of comments that the Auditor General has made about spending in the capital area. In the spring report, the Auditor General notes that the national defence commitment to improve financial management remains unfulfilled.

What steps are you planning, or have you taken, to ensure that the major expansion of all this capital spending will be well managed?

Rear-Admiral Weadon: We have taken a number of steps. We had the lapse in 2007-08 of \$300 million that was money we could not spend in the year and could not carry forward to 2008-09.

It was the first lapse in the department since 2000. We operate under a 1 per cent carry-forward limit. Many departments across government operate with 5 per cent, but the size of our budget makes it difficult to give us that flexibility.

That \$300 million was all related to the personnel, operations and maintenance account — the vote 1 account. We did not lapse any money in vote 5 in 2007-08.

We will not lapse any money again in 2008-09. Public accounts are not out yet, but we are in the process of closing the books on the year. Our total carry forward will probably be around \$70 million. Therefore, we are not even making full use of the \$200 million. Vote 5 carry forward will probably have less than \$10 million left.

We have two different types of vote 5 money, which I appreciate is not visible to senators. We have vote 5 money based on pre-budget 2005. This money supports projects previous to the implementation of accrual budgeting, which came to the department in 2005.

Le sénateur Callbeck : Je cherchais à savoir de combien était l'augmentation compte tenu du Budget principal des dépenses pour 2009-2010 et du Budget supplémentaire des dépenses (A), par rapport à l'année dernière.

Cam Weadon : Pour les dépenses d'immobilisation, c'est comparable à 2008-2009. Je n'ai pas le chiffre exact avec moi, mais je peux vous le faire parvenir.

Le sénateur Callbeck : En gros.

Cam Weadon : Le ministère consacre entre 4 et 4,5 milliards de dollars aux immobilisations et aux fonds d'investissement relatifs à de grands projets financés selon la comptabilité d'exercice, soit les projets ultérieurs à 2005. C'est un chiffre qui englobe les biens d'équipement et les projets d'infrastructure.

Le sénateur Callbeck : C'est beaucoup d'argent.

Cam Weadon : Effectivement.

Le sénateur Callbeck : Vous êtes informés, bien sûr, des observations de la vérificatrice générale quant aux dépenses d'immobilisation. Dans son rapport du printemps, la vérificatrice générale note que le ministère de la Défense nationale n'a pas encore respecté son engagement à améliorer sa gestion financière.

Quelles mesures comptez-vous prendre, ou avez-vous prises pour veiller à ce que soit bien gérée cette augmentation majeure des dépenses d'immobilisation?

Cam Weadon : Nous avons pris un certain nombre de mesures. En 2007-2008, nous avons eu des ressources inutilisées s'élevant à 300 millions de dollars que nous n'avons pas pu reporter sur 2008-2009.

C'était la première fois depuis 2000 que le ministère avait des sommes inutilisées. Nous sommes limités à un report de 1 p. 100 de nos fonds. Nombreux sont les ministères qui ont une limite de 5 p. 100, mais vu la taille de notre budget, il est difficile de nous accorder une telle souplesse.

Ces 300 millions de dollars relevaient entièrement du crédit 1, pour le personnel, le fonctionnement et l'entretien. Aucun argent relevant du crédit 5 n'a été inutilisé en 2007-2008.

Nous n'avons pas eu de sommes inutilisées non plus en 2008-2009. Les comptes publics ne sont pas encore publiés, mais nous achevons les états financiers pour l'exercice. Le total du montant reporté se chiffrera probablement aux environs de 70 millions de dollars. Nous n'atteignons donc pas le montant maximal de 200 millions de dollars. Le montant reporté au titre du crédit 5 sera sans doute de moins de 10 millions de dollars.

Nous avons deux types de fonds au titre du crédit 5, ce qui n'est pas manifeste pour vous. Nous avons des montants au titre du crédit 5 qui se fondent sur la période antérieure au budget de 2005. Cet argent sert à soutenir des projets antérieurs à la mise en œuvre de la comptabilité d'exercice, introduite au ministère en 2005.

We draw annually about \$2.5 billion in vote 5 that is for projects such as the Maritime Helicopter Project still being managed under the old processes as well as much of our infrastructure. Over the next few years, we will convert all of that old type of vote 5 money into the accrual budgeting realm.

We have about 2.5 billion recurring in our funding base. On top of that funding, we draw investment cash in the years that we need it in support of capital equipment. When we purchased the C-17 and took delivery of those aircraft, that money came to us through either Main Estimates or supplementary estimates. I believe the C-17 expenditure was mostly through supplementary estimates because of how quick it was between the time of approval and the time we were able to take delivery.

That money comes as investment cash. In the event there is a delay in the project, that money can be given back at the end of the year. It is not a lapse in the old, traditional sense, the way the \$300 million was. However, we redraw that investment cash in the years that we need it for the specific projects.

Senator Callbeck: The question I asked was what steps have you taken to counter what the Auditor General indicated? She also told the Committee on National Security and Defence:

Back in 1998, in 2000 and again in 2004, we consistently found National Defence could not ensure that the right people with the right skills are available for major equipment projects.

The Auditor General has been critical of the department. I am trying to find out what steps you have taken to improve, because I am sure you have taken steps.

Rear-Admiral Weadon: We have taken a number of steps on the financial management front. Then I will ask Mr. Jacobson to talk specifically on the capital procurement front.

Since 2003-04, we have invested significant additional money in hiring financial personnel to manage our budget as the budget grows. We have implemented mandatory training for all people that are responsible for exercising the provisions of the Financial Administration Act — sections 32, 33 and 34. In fact, we were ahead of many other departments in town in that training.

We have a tight process around the management in year of money, which has enabled us, over the last five or six years — with the exception of 2007-08 — to be able to close the year within the \$200 million carry-forward limit that we have.

On April 1, 2009, in accordance with the policy from Treasury Board around financial management, I have been formally appointed as the Chief Financial Officer of the department. We have instituted a defence finance committee, chaired by the

Nous utilisons chaque année environ 2,5 milliards de dollars au titre du crédit 5 pour des projets comme le Projet d'hélicoptère maritime, lesquels projets sont toujours gérés selon les anciens processus, comme une bonne part de notre infrastructure. Au cours des quelques années à venir, nous convertirons tous les fonds de ce type au titre du crédit 5 et les ferons passer à la comptabilité d'exercice.

Nous avons environ 2,5 milliards de dollars dans notre base de financement régulière. En plus de ce financement, nous utilisons des fonds d'investissement, les années où nous en avons besoin pour l'achat de biens d'équipement. Quand nous avons acheté le C-17 et avons pris possession de ces aéronefs, l'argent nous est venu du Budget principal des dépenses ou du Budget supplémentaire des dépenses. Je crois que les fonds pour le C-17 sont venus essentiellement du Budget supplémentaire des dépenses, vu le peu de temps qui s'est écoulé entre l'approbation et le moment où nous avons pu entrer en possession des appareils.

Il s'agit de fonds d'investissement. S'il y a un retard dans le projet, l'argent peut être rendu à la fin de l'année. Il ne s'agit pas de fonds inutilisés traditionnels, comme les 300 millions de dollars dont j'ai parlé. Nous pouvons retirer à nouveau ces fonds d'investissement les années où nous en avons besoin pour des projets précis.

Le sénateur Callbeck : La question que j'ai posée est la suivante : Quelles mesures avez-vous prises pour remédier aux problèmes soulignés par la vérificatrice générale? Elle a aussi dit ce qui suit au Comité de la sécurité nationale et de la défense :

[. . .] En 1998, en 2000 et de nouveau en 2004, nous avons chaque fois constaté que le ministère de la Défense nationale ne pouvait s'assurer que les personnes appropriées, ayant les compétences requises, étaient disponibles pour mener à bien ses grands projets d'équipement.

La vérificatrice générale a critiqué le ministère. Je m'efforce de déterminer quelles mesures vous avez prises pour vous améliorer, car je suis convaincue que vous avez pris des mesures.

Cam Weadon : Nous avons pris un certain nombre de mesures en matière de gestion financière. Je demanderai ensuite à M. Jacobson d'évoquer plus précisément l'acquisition d'immobilisations.

Depuis 2003-2004, nous avons consacré des sommes supplémentaires importantes à l'embauche de personnel financier pouvant gérer notre budget qui va croissant. Nous avons institué une formation obligatoire pour toutes les personnes responsables d'appliquer les dispositions de la Loi sur la gestion des finances publiques — articles 32, 33 et 34. En fait, nous avons agi plus vite que bien d'autres ministères en ce qui concerne cette formation.

Nous appliquons au cours de l'année un processus rigoureux de gestion des fonds qui nous a permis, au cours des cinq ou six dernières années — à l'exception de 2007-2008 —, de terminer l'exercice par un report de fonds ne dépassant pas la limite de 200 millions de dollars qui s'applique à nous.

Le 1^{er} avril 2009, conformément à la politique du Conseil du Trésor sur la gestion financière, j'ai été officiellement nommé dirigeant principal des finances du ministère. Nous avons mis sur pied un comité des finances de la défense, présidé par le sous-

deputy minister, where all major changes in program are brought forward for consideration, as well as the allocations and the quarterly summaries.

This committee formalizes a process that was happening on an informal basis.

David Jacobson, Chief of Staff, Assistant Deputy Minister — Matériel, National Defence: You are correct: It has been one of our challenges to have enough of the right people with the right sets of competencies to manage that scale of capital procurement. We have done a wide variety of things there.

We have focused on everything from recruiting to professional development. For example, on the recruiting side, in the area of engineers alone, we have hired over 200 new engineers over this past year, bringing in a variety of people — some in development programs — some fresh out of university, to work with us. That number also includes a number of people who have experience from industry and so on.

We have also focused on developing and understanding the competencies that are needed. As I am sure senators can appreciate, it takes 20 years to develop a 20-year sergeant. It takes 20 years to develop a 20-year procurement official or systems engineer. However, we have looked at those competencies, developed learning strategies, revamped some of our training and courses and looked at the development through associations.

I came today from a day-long seminar with our project managers to help share the lessons learned across the community. In that way, as we grow the number of people, as we deploy people within the organization and as we develop that workforce over the number of years, it will steadily increase our capacity to manage the scale of the capital program. We had over 600 appointments this past year alone. We have grown by 14 per cent over the last two years.

Senator Callbeck: You say you have grown overall by 14 per cent.

Mr. Jacobson: That is correct.

Senator Callbeck: In personnel: Is that the net increase?

Mr. Jacobson: That is correct.

Senator Callbeck: Are you satisfied that the proper steps have been taken to ensure the capital spending is done well?

Mr. Jacobson: To put that in a slightly different way, senator, I am satisfied that we are taking the proper steps, but the journey will take us some years.

Senator Callbeck: Is that three or four years?

ministre, auquel sont soumis tous les changements majeurs au programme, ainsi que les affectations et les sommaires trimestriels.

Ce comité donne un caractère officiel à un processus qui avait déjà lieu officieusement.

David Jacobson, chef d'état-major, sous-ministre adjoint — Matériel, Défense nationale : Vous avez raison. Il nous a été difficile de trouver assez de personnes appropriées, possédant la bonne combinaison de compétences, pour gérer des marchés publics de cette ampleur. Pour y remédier, nous avons pris toute une gamme de mesures.

Nous nous sommes penchés sur tout, du recrutement à la formation professionnelle. Du côté du recrutement, par exemple, rien que pour les ingénieurs, nous en avons engagé 200 nouveaux l'an dernier, ce qui nous donne une grande variété de personnes — des gens dans les programmes de développement, d'autres, frais émoulus de l'université, et des personnes d'expérience venues du secteur privé.

Nous nous sommes également efforcés de comprendre les compétences requises et de les développer. Les sénateurs en ont sans doute conscience : il faut 20 ans pour avoir un sergent de 20 ans d'expérience. Il faut 20 ans pour avoir un agent d'approvisionnement ayant 20 ans d'expérience ou un ingénieur de système avec la même expérience. Cependant, nous nous sommes penchés sur les compétences requises, avons élaboré des stratégies d'apprentissage, revu une partie de nos formations et de nos cours et, enfin, envisagé l'obtention de formation par l'intermédiaire d'associations.

Aujourd'hui, j'arrive d'un séminaire d'une journée avec nos gestionnaires de projet, et le but du séminaire était de diffuser les leçons apprises dans le milieu. Ainsi, au fur et à mesure que le nombre d'employés augmente, que les gens sont déployés au sein de l'organisation et que nous veillons au perfectionnement professionnel de l'effectif, nous augmenterons constamment notre capacité de gérer un programme d'immobilisation de cette ampleur. Cette année seulement, nous avons engagé plus de 600 personnes. Nous avons enregistré une croissance de 14 p. 100 au cours des deux dernières années.

Le sénateur Callbeck : Vous dites avoir enregistré une croissance d'ensemble de 14 p. 100.

M. Jacobson : Effectivement.

Le sénateur Callbeck : En personnel? S'agit-il de l'augmentation nette?

M. Jacobson : Oui, effectivement.

Le sénateur Callbeck : Selon vous, la défense a-t-elle pris les mesures voulues pour que les dépenses d'immobilisation soient bien faites?

M. Jacobson : Laissez-moi vous répondre d'une façon un peu différente, madame le sénateur. Je suis convaincu que nous prenons les mesures qui conviennent, mais le cheminement se fera sur plusieurs années.

Le sénateur Callbeck : S'agit-il de trois ans ou de quatre ans?

Mr. Jacobson: I estimate it will be in the order of three or four years. We have made and can already see the benefits of, the changes and the difference in capacity and capability over the last couple of years.

In three or four years, we will have hired to the levels that we need. Ongoing professional development and so on will occur, of course. However, we will be in much better shape.

Senator Mitchell: Thank you gentlemen. Admiral, it is good to see you again. Will this be the last time you appear before you retire?

Rear-Admiral Weadon: Unless you get me between now and Friday, yes.

Senator Mitchell: We will have to do that. Congratulations and thank you for a career of service to Canadians and Canada.

I am interested in the figure of \$822 million for Afghanistan. It is likely that I am confused. However, on the Main Estimates, I think there was a \$500-million allocation, if I am not mistaken.

Rear-Admiral Weadon: That is correct. The Main Estimates have approximately \$550 million in it.

Senator Mitchell: Therefore, this amount is an additional \$822 million, so Afghanistan is \$1.3 billion?

Rear-Admiral Weadon: Our forecast is about \$1.5 billion. We are asking for \$822 million at this time. There is about \$130 million which, at this point in time, we think we will manage internally, at this point in the year.

We have asked for \$822 million at this point in time.

Senator Mitchell: Thank you.

How can you be so far off in the Main Estimates with \$500 million? That amount is a third of what you need for the year for Afghanistan. I understand Afghanistan is a special case, but surely we can be closer than \$500 million in the Main Estimates. How does that estimate work?

Rear-Admiral Weadon: In one of the tables that Treasury Board added this year in Part I of the Main Estimates, there is a reconciliation that shows the amount in the Main Estimates and a forecast for the year.

When the Main Estimates were tabled at the end of February, in that document, we forecasted \$1,511 million as the total expenditure for 2009-10. The challenge the department has is that, to get money into Main Estimates, we need both policy approval by the appropriate cabinet committee, or a vote in Parliament, et cetera, plus we need approval from Treasury Board with respect to the allocation of funds.

M. Jacobson : J'estime que ce sera de l'ordre de trois ou quatre ans. Nous avons apporté des changements sur le plan de la capacité, au cours des deux dernières années, et pouvons déjà en constater les bénéfices.

Dans trois ou quatre ans, nous aurons embauché les gens dont nous avons besoin. Le perfectionnement professionnel continu se poursuivra, bien sûr. Mais nous serons en bien meilleure posture.

Le sénateur Mitchell : Merci, messieurs. Amiral, il fait bon vous revoir. Est-ce la dernière fois que vous comparez avant votre retraite?

Cam Weadon : Oui, à moins que vous ne mettiez la main sur moi d'ici vendredi.

Le sénateur Mitchell : Il faudra qu'on essaie. Félicitations et merci pour votre carrière au service des Canadiens et du Canada.

Je suis intéressé par le chiffre de 822 millions de dollars pour l'Afghanistan. Peut-être que je me trompe. Il me semble toutefois que, dans le Budget principal des dépenses, il y avait une affectation de 500 millions de dollars, sauf erreur de ma part.

Cam Weadon : Vous avez raison. Il y avait environ 550 millions de dollars dans le Budget principal des dépenses.

Le sénateur Mitchell : Il s'agit donc d'un montant supplémentaire de 822 millions de dollars, ce qui porte le total pour l'Afghanistan à 1,3 milliard de dollars?

Cam Weadon : Nous prévoyons environ 1,5 milliard de dollars. Nous demandons 822 millions de dollars à l'heure actuelle. Il y a environ 130 millions de dollars que nous envisageons de gérer à l'interne, à ce moment-ci de l'année.

Pour le moment, nous avons demandé 822 millions de dollars.

Le sénateur Mitchell : Merci.

Comment peut-il y avoir un tel écart par rapport aux 500 millions de dollars du Budget principal des dépenses? Cela représente un tiers de ce qu'il vous faut pour l'Afghanistan. Je comprends que l'Afghanistan est un cas spécial, mais on doit quand même pouvoir avoir une approximation plus précise que les 500 millions de dollars du Budget principal des dépenses. Comment faites-vous les estimations?

Cam Weadon : Dans l'un des tableaux ajoutés cette année par le Conseil du Trésor, dans la partie 1 du Budget principal des dépenses, il y a un rapprochement portant sur le montant dans le Budget principal des dépenses et les prévisions pour l'année.

Lors du dépôt du Budget principal des dépenses, à la fin de février, nous avons prévu, dans ce document, 1,511 million de dollars comme dépenses totales pour 2009-2010. La difficulté pour le ministère, si nous voulons que les sommes figurent dans le Budget principal des dépenses, c'est qu'il nous faut à la fois l'approbation de la politique par un comité du Cabinet compétent, ou un vote au Parlement, et cetera, en plus de l'approbation du Conseil du Trésor en ce qui concerne l'affectation des fonds.

That approval needs to be obtained by the first of October. Therefore, there are about six or five months between when we are cut off from adding to Main Estimates and when Main Estimates are tabled in the house.

As we worked after the vote in the house on the extension of the mission — and Colonel Giguère can give more details on the planning process — effectively, when we reached the October 1 point, we knew some amounts. Certainly, we knew some around some of the Manley initiatives et cetera, so we were able to obtain the necessary approvals to include the \$550 million piece into Main Estimates.

However, we did not have the necessary Treasury Board approval for the \$822 million by the beginning of October. It was not until later in the fall that we received that approval and consequently, that spending was bumped it into the supplementary estimates for 2009-10. When we went forward, we sought approval for amounts for the following fiscal years 2010-11 and 2011-12.

I am hopeful, subject to a change in the mission between now and the spring of 2010, that the bulk of the funding — if not all the funding — for 2010-11 will appear in the Main Estimates for 2010-11.

Senator Mitchell: Why was more funding not carried over from the Main Estimates the year before last? You would have spent more than \$550 million the year before, and I thought that amount would have become the new base?

Rear-Admiral Weadon: We have a funding base for our main operations of the department. The commitment of the government is that all operations, missions abroad, will be funded through incremental funding. Therefore, while we can carry over the base and certain fixed factors such as the 1.5 per cent inflation adjustment that will become 2 per cent in 2011-12, and some of the budget announcements from prior budgets, we can take those amounts as granted and put them into Main Estimates. When it comes to missions, we have to wait until we have the appropriate Treasury Board approval, because those funds are incremental to the core base of the department.

When we were back in the 1990s with a stable number of missions, we were able to submit a recurring amount, but since Afghanistan started in 2001, it has not been possible to estimate that cost, nor was it desirable, really. The missions have changed as we have had additional capabilities in theatre. We had periods where we did not have as much capability in theatre through the 2002-03-04 time frame. Had we been fixed in an amount in 2001, we would appropriate funds which, at the end of the year, we would have to freeze and give back.

Senator Mitchell: That debate would be interesting, because it is not incremental in the sense of something we entered into for a six-month mission. We know we will be there pretty much until 2011.

On doit obtenir cette approbation au plus tard le 1^{er} octobre. Par conséquent, cinq ou six mois séparent le moment où nous ne pouvons plus rien ajouter au Budget principal des dépenses et le moment où celui-ci est déposé à la Chambre.

Comme nous avons travaillé au prolongement de la mission après le vote à la Chambre, et le colonel Giguère peut vous donner plus de détails sur le processus de planification, au 1^{er} octobre, nous connaissions certains chiffres. Nous connaissions, entre autres, les montants liés à certaines des initiatives de Manley, donc nous avons pu obtenir les approbations nécessaires pour inclure 550 millions de dollars dans le Budget principal des dépenses.

Toutefois, au début du mois d'octobre, nous n'avions pas obtenu l'approbation du Conseil du Trésor pour les 822 millions de dollars. Ce n'est que plus tard au cours de l'automne que nous avons obtenu cette approbation, c'est pourquoi ces dépenses ont été incluses dans le Budget principal des dépenses de 2009-2010. Par la suite, nous nous sommes efforcés d'obtenir l'approbation des montants pour les exercices financiers subséquents, soit 2010-2011 et 2011-2012.

J'ai bon espoir, sous réserve de changements apportés à la mission d'ici le printemps 2010, que l'essentiel du financement, voire la totalité de celui-ci pour 2010-2011, sera inclus dans le Budget principal des dépenses pour 2010-2011.

Le sénateur Mitchell : Pourquoi n'a-t-on pas reporté davantage d'argent du Budget principal des dépenses d'il y a deux ans? Vous auriez dépensé plus de 550 millions de dollars l'année précédente, et je penserais que cette somme deviendrait la nouvelle base de financement?

Cam Weadon : Nous avons une base de financement pour les activités principales du ministère. Le gouvernement s'est engagé à ce que toutes les activités et les missions à l'étranger bénéficient de financement supplémentaire. Par conséquent, bien que nous puissions reporter la base de financement et certains facteurs fixes tels que le redressement de 1,5 p. 100 en fonction de l'inflation, qui passera à 2 p. 100 en 2011-2012, et certaines annonces budgétaires qui sont faites avant le dépôt des budgets, nous sommes en mesure de prendre les sommes allouées et de les inclure dans le Budget principal des dépenses. En ce qui concerne les missions, nous devons attendre d'obtenir l'approbation du Conseil du Trésor, parce que ces sommes s'ajoutent à la base de financement du ministère.

Dans les années 1990, lorsque nous menions un nombre fixe de missions, nous pouvions proposer un montant récurrent, mais depuis le début de la mission en Afghanistan, en 2001, nous n'avons pu établir un montant et, en fait, ce n'était pas vraiment souhaitable. Les missions changent avec l'accroissement de nos capacités dans les théâtres d'opération. À certaines époques, nous n'avons pas autant de capacités, comme en 2002-2003-2004. Si nous avions obtenu un montant fixe en 2001, il aurait fallu geler des fonds et les rendre à la fin de l'exercice financier.

Le sénateur Mitchell : Il serait intéressant de débattre de cette question parce qu'il ne s'agit pas de fonds supplémentaires au sens où ces fonds auraient été alloués pour une mission de six mois. Nous savons que nous y serons probablement jusqu'en 2011.

Rear-Admiral Weadon: That is why we will be able most likely, for 2010-11, to include the full amount in Main Estimates for that time.

Senator Mitchell: What did the Afghanistan mission cost in the previous fiscal year, which just ended?

Rear-Admiral Weadon: That number is not totally finalized. We are still adding up the sums, but I expect it to be in the range of about \$1.3 billion.

Senator Mitchell: We are up \$200 million.

Rear-Admiral Weadon: There is more expense this year.

Senator Mitchell: What is that expense related to?

Rear-Admiral Weadon: It is related to the fact that last year we did not have all the air assets included for the full year; those deployed to theatre through the course of 2008-09. Many of the Manley initiatives, in fact, were brought in later in the year.

The Chair: For clarification, nothing changed in the mission between last year and this year. You knew you would have pretty much the same expenditure demands. I do not understand how Treasury Board was controlling a decision the government had made in terms of the mission, and DND was following through with it. There is no significant change, yet you say that Treasury Board controlled what money you could have?

Rear-Admiral Weadon: Yes; for any policy decision of the government or the house, for a department to access the money made available by the Department of Finance, a department is required to put in a Treasury Board submission.

We had policy approval for a mission until February 2009, and we had all the necessary Treasury Board approvals in place. Periodically, as the mission changed, we came forward, sought approval and were approved by Treasury Board. Then through supplementary estimates — such as last year where an extra \$330 million was given to us through Supplementary Estimates (B) last year — those estimates reflect additional costs.

We had policy approval in 2008-09 to extend the mission beyond February 2009. However, because there was some change to the focus of the mission with February 2009, we needed to complete the necessary planning so when we go to Treasury Board we can say, this is exactly the equipment that will remain in theatre; these are the assets that will be there; these are the people who will be there; and this is what the role will be. We had to build that Treasury Board submission and obtain Treasury Board approval. We were not in a position to complete that work as a department until the fall time frame.

The Chair: That point is interesting. I would love to follow through with it, but we have a limited amount of time.

Cam Weadon : C'est pourquoi nous serons vraisemblablement capables d'inclure le montant total dans le Budget principal des dépenses de 2010-2011.

Le sénateur Mitchell : Quel a été le coût de la mission en Afghanistan pour le dernier exercice financier qui vient de se terminer?

Cam Weadon : Les chiffres ne sont pas définitifs. Nos calculs ne sont pas terminés, mais je m'attends à ce que le coût de la mission se chiffre à environ 1,3 milliard de dollars.

Le sénateur Mitchell : Il s'agit d'une augmentation de 200 millions de dollars.

Cam Weadon : Davantage de dépenses ont été engagées cette année.

Le sénateur Mitchell : À quoi sont-elles liées?

Cam Weadon : Elles sont liées au fait que l'an dernier, nous n'avions pas inclus la totalité des moyens aériens pour toute l'année, soit ceux qui ont été déployés dans les théâtres d'opération au cours de 2008-2009. Nombre des initiatives découlant des travaux de Manley ont été en fait mises en œuvre un peu plus tard au cours de l'année.

Le président : À titre de précision, la mission n'a pas changé depuis l'année passée. Vous saviez en gros à combien se chiffraient vos dépenses. Je ne comprends pas comment le Conseil du Trésor a pu prendre les choses en main alors qu'il s'agissait d'une décision prise par le gouvernement au sujet de la mission, et que le MDN y donnait suite. Il n'y a eu aucun changement appréciable, mais vous dites que le Conseil du Trésor contrôlait l'argent que vous pouviez obtenir?

Cam Weadon : Oui. Dans le cadre de toutes les décisions en matière de politique du gouvernement ou du Parlement, les ministères doivent préparer une présentation au Conseil du Trésor pour obtenir les fonds alloués par le ministère des Finances.

Nous avons obtenu l'approbation pour poursuivre la mission jusqu'en février 2009 et avons reçu toutes les autorisations du Conseil du Trésor nécessaires. Au fil du temps, la mission a changé et nous avons demandé d'autres approbations du Conseil du Trésor, qui nous les a accordées. Les budgets supplémentaires des dépenses, tels que le supplémentaire (B) de l'an dernier dans le cadre duquel nous avons obtenu 330 millions de dollars supplémentaires, tiennent compte des coûts additionnels.

En 2008-2009, nous avons reçu l'autorisation de poursuivre la mission après février 2009. Toutefois, à partir de cette date, l'orientation de la mission a changé. Nous avons dû effectuer la planification nécessaire pour pouvoir donner des renseignements précis au Conseil du Trésor au sujet de l'équipement qui restera dans les théâtres d'opération, des gens qui resteront postés là-bas et de leur rôle. Nous avons dû préparer cette présentation pour le Conseil du Trésor et obtenir son approbation. Le ministère n'a pas pu accomplir ce travail avant l'automne.

Le président : C'est un point intéressant. J'aimerais en parler davantage mais notre temps est limité.

Senator Ringuette: I have two different questions, and I guess I should start with the first one that is kind of a follow-up.

Correct me if I am wrong, but you have to go to Treasury Board for planning and budgeting?

Rear-Admiral Weadon: We go to Treasury Board for funds. The department goes to cabinet for policy approval.

Senator Ringuette: Budgeting must go through Treasury Board.

In regards to the tender process, do you have to go to the Treasury Board like every other department?

Mr. Jacobson: It depends on what authorities we have. There are many cases where we go to Treasury Board for expenditure authority, and then, on many of the goods contracts, our colleagues in Public Works and Government Services Canada approach, and submit to, the board for contract authorization.

When we go for tender, which can be in various forms, there are times when we are able, if the procurement is relatively minor, to go forward in advance. In other cases, we may need specific policy approval. If the procurement would indicate a clear decision by government to go forward on a capability area, we may need to have the policy covered.

Senator Ringuette: Depending on the policy approval you receive at cabinet, you choose what kind of tendering to go forward with?

Mr. Jacobson: That policy approval will affect the timing of the tendering and then the type — that is, in what way we approach industry or solicit bids from industry.

Senator Ringuette: That process is different from any other department in regards to tendering.

I am looking here at the Main Estimates 2008-09, last year. For total department operation, capital grants, et cetera, you were at roughly \$18 billion. For this year's Main Estimates, you are at roughly \$19 billion; \$1 billion more. That is your base funding, because it is in Main Estimates. Your base funding has increased by \$1 billion.

Rear-Admiral Weadon: It has increased by \$1 billion, but that funding includes projects that we anticipate we will spend money on in 2009-10 but may not have spent money on in 2008-09, as well as some Afghanistan money.

Le sénateur Ringuette : J'ai deux questions différentes. Je devrais commencer par la première puisqu'elle poursuit dans la même veine que ce qui a été dit.

Corrigez-moi si j'ai tort, mais vous devez obtenir l'approbation du Conseil du Trésor pour vos travaux de planification et votre budget?

Cam Weadon : Nous présentons des demandes au Conseil du Trésor pour obtenir des fonds. Le ministère obtient l'approbation en matière de politique du Cabinet.

Le sénateur Ringuette : Le Conseil du Trésor doit approuver le budget.

En ce qui concerne le processus d'appel d'offres, devez-vous passer par le Conseil du Trésor comme tous les autres ministères?

M. Jacobson : Cela dépend des pouvoirs dont nous disposons. Dans bien des cas, nous nous tournons vers le Conseil du Trésor pour obtenir le pouvoir de dépenser et pour nombre de contrats portant sur les biens, nos collègues de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada présentent une demande au Conseil pour obtenir l'autorisation nécessaire.

En ce qui concerne les appels d'offres, qui peuvent prendre diverses formes, nous pouvons parfois, s'il s'agit d'un projet relativement mineur, agir à l'avance. Dans d'autres cas, nous devons obtenir une approbation en matière de politique précise. Si un achat particulier indique que le gouvernement a pris la décision d'aller de l'avant pour renforcer les capacités dans un certain secteur, nous pourrions devoir obtenir l'approbation pour la politique en question.

Le sénateur Ringuette : Vous décidez du processus d'appel d'offres à lancer en fonction de l'approbation en matière de politique que vous accorde le Cabinet?

M. Jacobson : L'approbation a un effet sur le moment choisi pour l'appel d'offres et le type d'appel qui est lancé, c'est-à-dire la façon dont nous sollicitons l'industrie pour obtenir des propositions.

Le sénateur Ringuette : Ce processus d'appel d'offres diffère de tous les autres ministères.

J'ai devant moi le Budget principal des dépenses de 2008-2009, soit celui de l'an dernier. Pour l'ensemble des activités du ministère, soit les subventions d'investissement, et cetera, vous avez engagé environ 18 milliards de dollars. Dans le Budget principal des dépenses de cette année, vous avez engagé environ 19 milliards de dollars; c'est 1 milliard de dollars de plus. Il s'agit de votre base de financement, puisque ces sommes sont incluses dans le Budget principal des dépenses. Votre base de financement a augmenté de 1 milliard de dollars.

Cam Weadon : Il a augmenté de 1 milliard de dollars, mais ce montant comprend les sommes allouées à des projets pour lesquels nous prévoyons dépenser des fonds en 2009-2010, des projets pour lesquels nous n'avons peut-être engagé aucune dépense en 2008-2009, de même que des fonds pour la mission en Afghanistan.

Senator Ringuette: In regards to Afghanistan money, you are looking at \$1.34 billion, you said. How much of those funds are for contracted services, and what is the tendering process for these contracted services?

There seems to be some concern that there is only one major player in contracting those services by the name of SNC-Lavalin. What is the amount of their contract in the Main Estimates 2008-09, 2009-10, and in Supplementary Estimates (A) for the additional money that you require?

I understand that if you are retiring on Friday you may not be able to provide the information.

Rear-Admiral Weadon: Even if I was not retiring on Friday I would still not be able to give you the specific numbers today. We can obtain that information for you.

There are two main types of contracting. One is contracting for the support that is provided in Afghanistan. Within that \$1.3 million, which will probably be about \$1.5 billion for 2009-10, there is an element that is the direct support in theatre. Some of that contracting is contracted through the North Atlantic Treaty Organisation, NATO. Because this mission is now a NATO mission, many of the nations — and Canada is one of them — use the NATO supply agency as the means to contract. Instead of using Public Works, effectively NATO becomes the contracting agency for nations that need services on the ground.

Senator Ringuette: Like what, for instance?

Rear-Admiral Weadon: We are talking about potentially some of the accommodation, meals, infrastructure, support services and things like that.

Senator Ringuette: You pay NATO?

Rear-Admiral Weadon: We either pay NATO or, potentially NATO will arrange a contract and we will deal directly with the contractor. They will contract one contractor to support all NATO nations. Canadian firms have been successful in winning some of those contracts that NATO has tendered.

Senator Ringuette: Are the other NATO partners tendering services in the same way?

Rear-Admiral Weadon: I do not know if all of them are, but a number are making use of the NATO arrangement.

Senator Ringuette: What are the benefits?

Rear-Admiral Weadon: The benefits, from my perspective, are that they have one supplier and they have an economy of scale. The challenge is of providing that support in an operational theatre such as Kandahar. The fact that they are able to have effectively one supplier delivering to a number of nations, to a

Le sénateur Ringuette : Vous dites que les fonds pour la mission en Afghanistan totalisent 1,34 milliard de dollars. Les services donnés à contrat représentent quel pourcentage de ces fonds, et quel est le processus d'appel d'offres pour ces services donnés à contrat?

Il semble y avoir certaines inquiétudes liées au fait qu'il n'y a qu'un gros joueur qui fournit ces services donnés à contrat, SNC-Lavalin. À combien se chiffre le contrat de l'entreprise dans le Budget principal des dépenses 2008-2009, 2009-2010 et dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour les fonds additionnels dont vous avez besoin?

Je sais que si vous prenez votre retraite vendredi, vous n'êtes peut-être pas à même de me fournir ces renseignements.

Cam Weadon : Même si je ne prenais pas ma retraite vendredi, je ne pourrais pas vous donner de nombre précis aujourd'hui. Nous pouvons obtenir ces renseignements pour vous.

Il existe deux types de processus de passation de marché. D'un côté, nous concluons des contrats pour l'appui fourni dans le cadre de la mission en Afghanistan. Une partie de ces 1,3 million de dollars, somme qui passera probablement à environ 1,5 milliard de dollars pour 2009-2010, est octroyée pour fournir un appui direct dans les théâtres d'opération. Certains de ces contrats sont attribués par le truchement de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord, l'OTAN. Cette mission est maintenant une mission de l'OTAN, et c'est pourquoi bien des pays, y compris le Canada, ont recours à l'organisation responsable des approvisionnements de l'OTAN pour attribuer des contrats. Plutôt que Travaux publics, c'est l'OTAN qui est l'organisme de négociation des contrats pour les pays qui ont besoin de services sur le terrain.

Le sénateur Ringuette : Quels genres de services, par exemple?

Cam Weadon : Nous parlons d'hébergement, de repas, d'infrastructure, de services de soutien et de choses de ce genre.

Le sénateur Ringuette : Vous payez l'OTAN?

Cam Weadon : Soit nous payons l'OTAN, soit l'OTAN lance un appel d'offres et nous traitons directement avec l'entrepreneur. Un entrepreneur appuiera tous les pays de l'OTAN. Des entreprises canadiennes ont réussi à obtenir certains de ces contrats attribués par l'OTAN.

Le sénateur Ringuette : D'autres pays de l'OTAN attribuent-ils des contrats pour des services de cette façon?

Cam Weadon : J'ignore s'ils le font tous, mais un certain nombre d'entre eux font appel au processus de l'OTAN.

Le sénateur Ringuette : Quels sont les avantages?

Cam Weadon : À mon avis, l'avantage, c'est qu'il n'y a qu'un seul fournisseur et celui-ci transige à grande échelle. La difficulté, c'est fournir des services dans des théâtres d'opération comme Kandahar. Le fait qu'une entreprise soit capable de fournir des services à un certain nombre de pays, à grande échelle, permet de réduire les coûts par personne de cette aide. Des entreprises

larger footprint, brings down the cost per person supported. It has proven beneficial for Canadian firms to win those contracts to support not only Canadian Forces but also other NATO forces.

Senator Ringette: I understand the NATO situation, although I find it bizarre that only one or two countries tender services in that way. I would like to see the benefits.

Can you provide us with information on the services that you receive through NATO, who the service providers are and how much it costs to go through NATO?

Rear-Admiral Weadon: That information should be available for you.

Senator Nancy Ruth: Thank you for appearing. I want to go back to the \$822 million that you are asking for, as it relates to the extension of the Afghan mission. It says on the bottom line of that little paragraph: For close-out expenses at mission end.

I have made an assumption that to cost the mission end, there is a plan for this end. First, will you table the mission and the end plan for closing out Canada in Afghanistan and its full costs with this committee, please?

Rear-Admiral Weadon: I am afraid that is not something I can do. When we came up with our cost estimate to mission close in 2011, we estimated that to be \$9 billion from 2001 to mission close in 2011.

Senator Nancy Ruth: That is for the whole package?

Rear-Admiral Weadon: That is for the whole package, from the original deployment of the ships in 2001 through to what we expect, based on government policy and the vote in the house, will be the end of the mission in 2011, the return of all personnel and equipment to Canada as well as an estimate of what it will take to refurbish that equipment when it comes back to Canada because we treat that cost as an incremental cost as well.

We have prepared a forecast based on what we think the cost will be. That amount has been earmarked in our plan to date. When we come forward with our estimate of \$9 billion, it is based on a forecasted amount. That amount will need to be refined as we come closer to knowing what our detailed plan will be.

Senator Nancy Ruth: What is today's estimate of that amount?

Rear-Admiral Weadon: We probably booked around \$800 million for the return of all personnel and equipment to Canada and for refurbishing. Some equipment refurbishing is happening now. As we rotate equipment out of theatre and replace it with new equipment, we are conducting repair and overhaul and putting it back into service.

Senator Nancy Ruth: Will we selling any to the Afghans, given that they will have a stable government?

Rear-Admiral Weadon: I am not aware of any plans at this point.

canadiennes ont pu obtenir certains de ces contrats et fournir des services à l'appui non seulement des Forces canadiennes, mais des troupes d'autres pays de l'OTAN.

Le sénateur Ringette : Je comprends ce que vous dites au sujet de l'OTAN, bien qu'il m'apparaît étrange que seulement un ou deux pays octroient des contrats de cette façon. J'aimerais voir les avantages.

Pouvez-vous nous fournir des renseignements sur les services que vous obtenez par l'intermédiaire de l'OTAN, sur les fournisseurs de ces services et sur les coûts qui découlent de l'utilisation du processus mis en place par l'OTAN?

Cam Weadon : Vous devriez avoir accès à cette information.

Le sénateur Nancy Ruth : Merci d'avoir comparu. J'aimerais revenir sur ce 822 millions de dollars que vous réclamez pour le prolongement de la mission en Afghanistan. On peut lire à la dernière ligne du petit paragraphe que ces sommes sont réservées aux dépenses de fin de mission.

J'imagine que vous avez dû planifier la fin de la mission pour en arriver à un chiffre précis. D'abord, allez-vous présenter au comité le plan pour mettre un terme à la mission du Canada en Afghanistan, de même que tous les coûts connexes?

Cam Weadon : Je crains de ne pouvoir le faire. Lorsque nous avons estimé les coûts de la mission jusqu'à la fin en 2011, nous en sommes arrivés à 9 milliards de dollars pour la période de 2001 à 2011.

Le sénateur Nancy Ruth : Il s'agit du coût total de la mission?

Cam Weadon : Oui, du déploiement initial de navires en 2001 à la fin présumée de la mission en 2011, dépendant de la politique gouvernementale et du vote à la Chambre. Cela comprend le rapatriement de tout le personnel et de l'équipement, de même que les coûts associés à la réparation de cet équipement une fois qu'il sera au Canada, car nous considérons ces frais comme des coûts différentiels.

Nous avons préparé une prévision en fonction des coûts que nous envisageons. Ces fonds ont été mis de côté dans notre plan actuel. Ce chiffre estimatif de 9 milliards de dollars est fondé sur les sommes prévues. Celles-ci devront être précisées lorsque nous en saurons plus sur notre plan détaillé.

Le sénateur Nancy Ruth : Quelle est l'estimation à ce jour?

Cam Weadon : Nous avons prévu environ 800 millions de dollars pour le rapatriement de tout le personnel et de tout l'équipement, et pour la réparation de l'équipement. Des réparations sont en cours à l'heure actuelle. Lorsque nous effectuons des rotations dans les théâtres d'opérations, nous envoyons de nouveaux engins sur place et remettons en état l'ancien équipement pour qu'il soit remis en service.

Le sénateur Nancy Ruth : Allons-nous vendre une partie de notre équipement aux Afghans s'ils se dotent d'un gouvernement stable?

Cam Weadon : Je n'ai rien entendu à cet effet jusqu'ici.

Senator Nancy Ruth: One of my favourite things with the military is to talk about the United Nations Security Council Resolution 1325 on Women, Peace and Security. As you prepare for mission end in Afghanistan and the whole change in whatever Canada's role will be there, what are you doing to ensure the implementation of that resolution with local and international women's groups? How are you using relevant gender considerations in your close-out design?

Colonel Richard Giguère, Strategic Joint Staff, National Defence: We already have a good portion of our contingent in Afghanistan, which is composed of women. With respect to that particular Security Council resolution, it does not have a direct impact on what we do because of what we do every day in the Canadian Forces and what we do as a whole of government in Afghanistan — this is a whole of government mission, not only a CF mission — the role of women is a factor that is considered.

Senator Nancy Ruth: Can you tell us about how it is considered? Can you give me a story or two?

Col. Giguère: From a military perspective, when we train our contingent to go to Afghanistan, we use the people that we already have in the forces, in the different contingents. Every contingent is different, but a percentage of that contingent is composed of women. They go on operations with the rest of the soldiers.

There is also an aspect of education, women in politics and subjects such as those where we are not really subject matter experts.

Senator Nancy Ruth: You are training Afghan troops?

Col. Giguère: Yes.

Senator Nancy Ruth: Do you ever talk about this resolution?

Col. Giguère: I am sure that at the soldier level on the ground, they do not talk about that resolution when they train Afghan soldiers.

Senator Nancy Ruth: There is no training for them in that resolution here in Canada, either?

Col. Giguère: Of course, here in Canada, the way women are treated in the Canadian Forces is a success story. This issue is basically a non-issue for Canadian soldiers when they deploy.

Senator Nancy Ruth: I think we probably disagree, but we may have different understandings of what the resolution is about. It is an international covenant, which Canada has signed onto and has an obligation to implement. In my opinion, all soldiers that go through base training should know what this United Nations Security Council resolution is about. Essentially, it is that no peacekeeping and no decision-making will stick and be firm unless women are involved in it. Whether we send police over to train police forces or military personnel to train military, if they do not

Le sénateur Nancy Ruth : L'une des choses que je préfère, c'est de discuter avec les militaires de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU qui porte sur les femmes, la paix et la sécurité. Dans le cadre de vos préparatifs pour mettre fin à la mission en Afghanistan et pour réorienter l'action du Canada là-bas, quelle mesure prenez-vous pour veiller à la mise en œuvre de cette résolution en collaboration avec des groupes locaux et internationaux de défense des droits des femmes? De quelle façon tenez-vous compte des facteurs pertinents liés au sexe dans l'élaboration de votre plan de fin de mission?

Colonel Richard Giguère, État-major interarmées stratégique, Défense nationale : Une bonne partie de notre contingent en Afghanistan se compose déjà de femmes. Quant à la résolution du Conseil de sécurité, celle-ci n'a pas d'incidence directe sur nos activités parce que nous tenons compte du rôle des femmes dans les activités quotidiennes des Forces canadiennes et de l'ensemble du gouvernement en Afghanistan. Il s'agit d'une mission pangouvernementale, et non d'une mission des Forces canadiennes seulement.

Le sénateur Nancy Ruth : Pouvez-vous nous en dire plus sur la façon dont ce rôle est pris en compte? Pouvez-vous me donner un ou deux exemples?

Col Giguère : Du côté militaire, lorsque nous formons nos soldats pour l'Afghanistan, nous avons recours à des gens des Forces canadiennes, des soldats de différents contingents. Chaque contingent est différent, mais ils sont tous composés en partie de femmes. Elles participent aux opérations comme les autres soldats.

Il y a aussi les questions de l'éducation, du rôle des femmes en politique et d'autres sujets de ce genre, domaines dans lesquels nous ne sommes pas experts.

Le sénateur Nancy Ruth : Vous formez les troupes afghanes?

Col Giguère : Oui.

Le sénateur Nancy Ruth : Discutez-vous parfois de cette résolution?

Col Giguère : Je suis certain que les soldats sur le terrain ne discutent pas de cette résolution lorsqu'ils forment les soldats afghans.

Le sénateur Nancy Ruth : Ils ne reçoivent pas non plus de formation sur cette résolution au Canada?

Col Giguère : Évidemment, ici, au Canada, la façon dont les femmes sont traitées dans les Forces canadiennes est toute une réussite. En fait, cette question ne pose aucun problème pour les soldats canadiens lorsqu'ils sont déployés.

Le sénateur Nancy Ruth : Je pense que nous ne serions probablement pas d'accord sur la question, mais je pense que nous n'interprétons pas la résolution de la même façon. Il s'agit d'un pacte international dont le Canada est signataire et qu'il doit respecter. À mon avis, tous les soldats qui reçoivent l'instruction de base devraient savoir ce que représente cette résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies. En fait, elle stipule qu'aucun effort de maintien de la paix et aucun processus de prise de décision ne peut fonctionner et n'est acceptable si les femmes

understand that women have to be part of the decision-making process, it will not happen. It is not about us training our women; it is about wherever Canada goes, it has an obligation to implement this resolution. We will leave that subject at this minute.

I want to move on to the Olympics and the role of the military in the Paralympics and the Olympics. I want to ask you to outline what role the Department of National Defence has in limiting the trafficking of women and children. What plans do you have? What are you working on? What can we expect? I understand this issue is huge among the military, the RCMP, local forces in British Columbia and so on.

Col. Giguère: As you know, we will be there to support the Royal Canadian Mounted Police. The RCMP is the lead organization for the Olympics. I do not have a specific answer to your question because, right now, we are supporting the RCMP. I did not see anything yet at this stage, though I am not saying it does not exist. However, at the strategic level where I work, I did not see anything specific to your question.

Senator Nancy Ruth: Can you please find out and send us the answer?

Col. Giguère: Yes, ma'am.

Senator Nancy Ruth: The bottom of page 180 of the Supplementary Estimates (B) refers to Chemical, Biological, Radiological and Nuclear Research Technology Initiative and it has a bracket around it. It says 1.408. What is that? It says transfers to the Public Health Agency of Canada, for public security initiatives related to Chemical, Biological, Radiological and Nuclear Research and Technology Initiative.

Rear-Admiral Weadon: A program for research and technology has been in place for a couple of years, which is being delivered by a number of departments. That \$1.4 million is being transferred to the Public Health Agency of Canada, Health Canada, Natural Resources Canada and the Canadian Nuclear Safety Commission.

The purpose of this program is to enhance Canada's capability to prepare for, prevent, and respond to a chemical, biological radiological or nuclear threat through investments in collaborative research. As well, the program is mandated to create and support clusters of federal laboratories through the acquisition of technology to address gaps in their capability to meet the above-noted threats.

Senator Nancy Ruth: Does that mean you are all working together?

n'y participent pas. Nous pouvons envoyer des policiers assurer la formation des forces de l'ordre ou des soldats assurer la formation des forces militaires, si nos représentants ne comprennent pas que les femmes doivent faire partie du processus décisionnel, ça n'ira pas. Cela n'a rien à voir avec la formation que nous offrons à nos femmes; où que les Canadiens aillent, ils doivent mettre en œuvre cette résolution. Permettez-moi de passer à autre chose.

J'aimerais discuter des Jeux olympiques et du rôle des Forces canadiennes lors des Jeux olympiques et paralympiques. J'aimerais que vous me donniez un aperçu du rôle que le ministère de la Défense nationale joue pour endiguer la traite des femmes et des enfants. Quels sont vos plans? À quoi travaillez-vous actuellement? À quoi pouvons-nous nous attendre? Je sais que cette question est une priorité entre autres pour les Forces canadiennes, la GRC et les forces de l'ordre de la Colombie-Britannique.

Col Giguère : Comme vous le savez, nous serons là pour appuyer la Gendarmerie royale du Canada, qui est l'organisme responsable des questions de sécurité aux Jeux olympiques. Je n'ai pas de réponse précise à offrir à votre question parce qu'actuellement nous aidons simplement la GRC. Je n'ai pas encore vu de documents particuliers, mais ça ne veut pas dire qu'ils n'existent pas pour autant. Cependant, au niveau stratégique où j'interviens, je n'ai rien vu de particulier sur cette question.

Le sénateur Nancy Ruth : Pourriez-vous obtenir cette information et nous la transmettre?

Col Giguère : Certainement.

Le sénateur Nancy Ruth : Au bas de la page 146 du Budget supplémentaire des dépenses (B), on mentionne l'Initiative de recherche et de technologie chimique, biologique, radiologique et nucléaire et on indique 1,408. Qu'est-ce que ça représente? On y mentionne des transferts à l'Agence de la santé publique du Canada, pour des initiatives de sécurité publique liées à l'Initiative de recherche et de technologie chimique, biologique, radiologique et nucléaire.

Cam Weadon : Il existe un programme de recherche et de technologie depuis quelques années, et les services sont offerts par plusieurs ministères. Ce 1,4 million de dollars est transféré à l'Agence de la santé publique du Canada, Santé Canada, Ressources naturelles Canada et à la Commission canadienne de sûreté nucléaire.

Ce programme a pour but d'améliorer la capacité du Canada de se préparer et de faire face à des menaces chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires, de les empêcher, grâce à un effort de collaboration en matière de recherche. De plus, le programme doit créer et soutenir des regroupements de laboratoire fédéraux par l'acquisition de la technologie qui comblera les lacunes au niveau de leur capacité de faire face à d'éventuelles menaces.

Le sénateur Nancy Ruth : Est-ce que cela veut dire que vous collaborez tous ensemble?

Rear-Admiral Weadon: This is horizontal coordination in the science and technology community to enhance research for the detection of and response to chemical, biological, radiological and nuclear threats.

Senator Nancy Ruth: Is the \$1.4 million for coordinating?

Rear-Admiral Weadon: No, the \$1.4 million will go to those departments either to conduct research, buy equipment or support work in the research. It is not administrative money. It is to conduct research and develop technologies.

Senator Nancy Ruth: Who oversees that program?

Rear-Admiral Weadon: The Assistant Deputy Minister (Science and Technology) for the Department of National Defence is also the head of defence research — the defence establishment — and is the scientific coordinator. Through the scientific councils that exist, the ADM will work with all these other organizations. We are the lead department to obtain the money and manage this program.

The supplementary estimates is the method we use to provide money to other government departments so they can undertake their piece of the program.

Senator Nancy Ruth: Do you supervise it, monitor it, evaluate it and do all those things?

Rear-Admiral Weadon: That is correct.

The Chair: As a point of clarification, this money that you are asking Parliament to transfer is money that you received when you asked in the Main Estimates. Is that right?

Rear-Admiral Weadon: That is correct. We hope to receive it in Main Estimates when Main Estimates pass. When that money arrives, we will then transfer some of it to other departments.

The Chair: Colleagues are aware that, for you to transfer out of the department, you need parliamentary approval for that, as well.

[Translation]

Senator Chaput: Thank you, Mr. Chair. I would like you to clarify the way in which you transfer these amounts. The summary for the National Defence portfolio indicates that you request the authorization to sign undertakings. As an example, you sign undertakings with the provinces, the municipalities and in this case, for the 2010 Olympic Games.

If I am not mistaken these undertakings involve expenses, and you will therefore need funding. But they should also bring in revenue. If you provide services to provinces or municipalities, or in this case for the Olympic Games, is the cost of the services you provide not a source of revenue? As an example, the 2010 games

Cam Weadon : Il s'agit d'une coordination horizontale des milieux de la science et de la technologie dont le but est d'améliorer la recherche dans le secteur de la détection et de la réaction face à des menaces nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques.

Le sénateur Nancy Ruth : Et ce montant de 1,4 million de dollars sera utilisé pour la coordination?

Cam Weadon : Non, ce montant de 1,4 million de dollars sera transféré à ces ministères pour la recherche, l'achat de matériel ou des programmes de soutien à la recherche. Il ne s'agit pas d'argent qui sera utilisé à des fins administratives. Cet argent doit être utilisé pour la recherche et le développement technologique.

Le sénateur Nancy Ruth : Qui est responsable du programme?

Cam Weadon : Le sous-ministre adjoint (Science et technologie) du ministère de la Défense nationale est également le chef de la recherche en matière de défense — l'établissement de défense — et il est responsable de la coordination scientifique. Grâce aux conseils scientifiques actuels, le SMA collaborera avec ces autres organisations. Nous sommes le ministère directeur chargé d'obtenir le financement et de gérer ce programme.

Le Budget supplémentaire des dépenses est le mécanisme que nous utilisons pour distribuer de l'argent aux autres ministères pour qu'ils puissent s'occuper de leur volet du programme.

Le sénateur Nancy Ruth : Est-ce que vous en assurez la surveillance, le contrôle, l'évaluation et les choses du genre?

Cam Weadon : C'est exact.

Le président : Si j'ai bien saisi, l'argent que vous demandez au Parlement afin de le transférer est l'argent que vous avez reçu dans le Budget principal des dépenses. Est-ce exact?

Cam Weadon : C'est exact. Nous espérons recevoir cet argent dans le Budget principal lorsqu'il sera adopté. Lorsque cet argent sera débloqué, nous en transférerons une partie aux autres ministères.

Le président : Les sénateurs savent que vous devez aussi avoir l'approbation du Parlement pour transférer de l'argent de votre ministère.

[Français]

Le sénateur Chaput : Merci, monsieur le président. J'aimerais que vous m'éclairiez sur la façon dont vous transférez les montants. Le sommaire du portefeuille de la Défense nationale indique que vous demandez l'autorisation de contracter des engagements. À titre d'exemple, vous contractez des engagements avec les provinces, les municipalités et dans le cas qui nous préoccupe, pour les Jeux de 2010.

Si je comprends bien, ces engagements occasionnent des dépenses, vous aurez donc besoin de fonds. Mais ces engagements que vous contractez devraient aussi vous rapporter des revenus. Si vous rendez un service à une province ou à une municipalité, ou dans le cas des Jeux olympiques, le coût des

must certainly have a budget for security; will they be reimbursing you for these services, if they are needed? And where will the cost recovery be indicated, if at all? I do not see it here.

Rear-Admiral Weadon: The revenue for the 2010 Olympic Games will come from the Province of British Columbia or municipalities. This revenue will be returned to the government, it does not come back to the department. This means we will be spending \$205 million out of the \$212 million in the main estimates. These are our costs. Costs will also be borne by the RCMP and other departments.

Senator Chaput: But I am referring to National Defence.

Rear-Admiral Weadon: Our department will be spending the appropriation. And if revenue is generated for the government, it will go to Treasury Board, and not to our department.

Senator Chaput: If, as an example, we wanted to know the exact budget for the Olympic Games, what they cost Canada, we would see what you spent, but not what you received for your services.

Rear-Admiral Weadon: Not for our department because revenue is not returned to the Department of National Defence. Perhaps another department like Public Safety or the Treasury Board could give you this figure.

Senator Chaput: Would the same principle apply to the agreements you signed with the provinces and municipalities?

Rear-Admiral Weadon: Generally, the provinces and territories receive money for projects within our mandate, but they carry out the project.

Senator Chaput: It is a form of subcontracting?

Rear-Admiral Weadon: Yes, it is subcontracting but for roads, land, family housing for Canadian Forces families; they build the roads and maintain them, but it is up to us to provide the funding.

Senator Chaput: I read something about decontamination, am I mistaken?

Rear-Admiral Weadon: That is with Ontario.

Senator Chaput: It is with the province?

Rear-Admiral Weadon: Yes, we give them a certain amount, the Province of Ontario does the same, and they carry out the decontamination.

Senator Chaput: Funding comes out of your budget and you have obtained it through appropriations?

Rear-Admiral Weadon: Yes, senator.

Senator Chaput: Thank you very much.

[English]

Senator Di Nino: What is the total estimated cost of the whole department for this fiscal year?

services que vous leur rendez, est-ce que cela ne vous rapporte pas un revenu? À titre d'exemple, les Jeux de 2010 ont sûrement un budget pour la sécurité; est-ce qu'ils vont vous repayer ces services, si c'est le cas? Et où allez-vous montrer le recouvrement de cette dépense, le cas échéant? Ce n'est pas ici.

Cam Weadon : Les revenus pour les Jeux olympiques de 2010 proviennent de la province de Colombie-Britannique ou des municipalités. Ces revenus vont retourner au gouvernement, cela ne revient pas au ministère. Ce qui veut dire que nous allons dépenser 205 millions de dollars, des 212 millions de dollars du budget principal. Ce sont nos coûts. Il y aura des coûts pour la GRC et il y aura des coûts pour d'autres ministères.

Le sénateur Chaput : Mais je parle de la Défense nationale.

Cam Weadon : Notre ministère va dépenser le crédit. Et s'il y a des revenus pour le gouvernement ils iront au Conseil du Trésor, et non à notre ministère.

Le sénateur Chaput : Si nous voulions, à titre d'exemple, connaître le budget exact des Jeux olympiques, ce que cela a coûté au Canada, on va voir ce que vous avez dépensé, mais non l'argent que vous allez recevoir pour vos services.

Cam Weadon : Pas pour notre ministère, puisque les revenus ne retournent pas au ministère de la Défense nationale. Il est possible qu'un autre ministère comme Sécurité publique ou le Conseil du Trésor soit en mesure de vous donner ce chiffre.

Le sénateur Chaput : Dans le cas des engagements que vous prenez avec les provinces et les municipalités, est-ce que c'est le même principe?

Cam Weadon : Normalement, pour les provinces et les municipalités, on leur donne de l'argent pour des projets qui sont de notre responsabilité, mais c'est eux qui font le projet.

Le sénateur Chaput : C'est comme de la sous-traitance?

Cam Weadon : Oui, c'est de la sous-traitance mais c'est pour les routes, pour les terrains, pour les logements familiaux pour les familles des forces; ce sont eux qui vont construire les routes ou les entretenir, mais c'est nous qui allons leur fournir les montants.

Le sénateur Chaput : J'ai vu quelque part qu'il était question de décontamination, est-ce que je me trompe?

Cam Weadon : C'est avec l'Ontario.

Le sénateur Chaput : C'est avec une province?

Cam Weadon : Oui, nous allons leur donner un montant, la province de l'Ontario fera de même, et c'est eux qui vont faire la décontamination.

Le sénateur Chaput : Ces fonds proviennent de votre budget et vous les avez obtenus par l'entremise de ces crédits?

Cam Weadon : Oui, sénateur.

Le sénateur Chaput : Merci beaucoup.

[Traduction]

Le sénateur Di Nino : Combien prévoit-on qu'il en coûtera d'administrer le ministère au cours de la présente année financière?

Rear-Admiral Weadon: Right now, we expect the total to be approximately \$20 billion.

Senator Di Nino: Of that, about \$4 million or \$5 billion, I believe, is for capital expenditures.

Rear-Admiral Weadon: Right now, it is about \$4.5 billion.

Senator Di Nino: What do you classify as capital expenditure? Equipment is part of that category, I imagine.

Rear-Admiral Weadon: The two main categories are the purchase of equipment — anything ranging from a \$5,000 item up to a multi-billion-dollar item — and infrastructure, which includes building new buildings or making major life extensions on existing buildings.

Senator Di Nino: Has this number grown extensively since Afghanistan?

Rear-Admiral Weadon: I would not make the link to Afghanistan. However, since Budget 2005, the amount of money that is spent on capital expenditures has increased significantly.

Senator Di Nino: Can you give us a rough idea of the total budget for the previous year and the year before that, both in total and in capital expenditures?

Rear-Admiral Weadon: I can give you last year's number, which is \$19 billion. When you add up our Main Estimates for 2008-09, plus our supplementary estimates, the amount was approximately \$19 billion. Our capital was probably in the \$4-billion range. I do not have the exact number.

Senator Di Nino: Is \$3 billion to \$5 billion a year a normal figure that you spend?

Rear-Admiral Weadon: We expect to stay in that range. There is a possibility it will go higher. It depends on the pace of the capital projects and whether we are able to advance deliveries in some projects.

For example, the money that we have asked for in Supplementary Estimates (A) for trucks is a case where we have been able to advance delivery. Therefore, we need more funds in 2009-10 to pay for trucks because they will arrive faster than originally planned.

Senator Di Nino: How does the procurement system work? Are there limits where departments can spend without a competitive process, and are there different limits for different amounts?

Mr. Jacobson: You are right. There are certain limits that one is allowed. Procurement can take place without a competitive process if the amount is relatively minor. If that amount is exceeded, they need additional permissions and approvals when

Cam Weadon : Actuellement nous jugeons que ce montant s'élèvera à environ 20 milliards de dollars.

Le sénateur Di Nino : De ce montant, environ 4 ou 5 milliards de dollars, si je ne me trompe, sont réservés aux dépenses d'immobilisation.

Cam Weadon : Actuellement, ce montant s'élève à 4,5 milliards de dollars.

Le sénateur Di Nino : Qu'entendez-vous par dépenses d'immobilisation? Je suppose que cela inclut le matériel?

Cam Weadon : Les deux grandes catégories sont l'achat de matériel — des produits qui peuvent coûter entre 5 000 \$ et plusieurs milliards de dollars — et l'infrastructure, ce qui inclut la construction de nouveaux édifices ou la réfection d'édifices déjà construits afin d'en prolonger la vie utile.

Le sénateur Di Nino : Ce chiffre a-t-il augmenté de façon marquée depuis notre présence en Afghanistan?

Cam Weadon : Je n'établirais pas un lien avec notre présence en Afghanistan. Cependant, depuis le budget de 2005, le montant réservé aux dépenses d'immobilisation a augmenté de façon marquée.

Le sénateur Di Nino : Pouvez-vous nous donner un aperçu du budget total de l'année dernière et de l'année précédente, à la fois le montant global et le montant réservé aux dépenses d'immobilisation?

Cam Weadon : Je peux vous donner les chiffres pour l'année dernière, soit 19 milliards de dollars. Vous arrivez à ce montant si vous ajoutez au montant du Budget principal des dépenses de 2008-2009, les montants des Budgets supplémentaires des dépenses. Nos dépenses d'immobilisation étaient probablement de l'ordre de 4 milliards de dollars. Je n'ai pas le chiffre exact.

Le sénateur Di Nino : Est-ce que c'est normal pour le ministère de dépenser 3 à 5 milliards de dollars par année?

Cam Weadon : Nous nous attendons à dépenser ces montants. Évidemment, ce montant pourrait augmenter. Cela dépend de la rapidité avec laquelle nous exécutons les projets d'immobilisations, et si nous pouvons obtenir certains produits commandés plus tôt que prévus.

Par exemple, nous avons demandé de l'argent dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour des camions; nous avons pu obtenir ces véhicules plus tôt que prévu. Ainsi, nous aurons besoin de plus d'argent en 2009-2010 pour payer l'achat de ces camions parce que nous les recevrons plus tôt que prévu.

Le sénateur Di Nino : Comment le système d'acquisition fonctionne-t-il? Y a-t-il des limites à l'intérieur desquelles les ministères peuvent dépenser sans avoir recours au processus concurrentiel? Y a-t-il des limites différentes selon le montant prévu?

M. Jacobson : En effet, certaines limites sont prévues. Il est possible de faire des acquisitions sans recourir au processus concurrentiel, si le montant n'est pas très élevé. Au-delà de ce montant, il faut des autorisations supplémentaires s'il s'agit de

they are in a situation where it is in the public interest, they are in an emergency or urgent situation or there is only one supplier such as with intellectual property in which they have to go forward on a sole-source basis.

Senator Di Nino: Are they different levels of authorities within the structure of the military?

Mr. Jacobson: They are within the structure of the government. For example, we need to go to Treasury Board for anything over \$2 million.

Senator Di Nino: Do you have an internal audit department?

Rear-Admiral Weadon: Yes, we do. The Chief of Review Services is the internal auditor for the Department of National Defence.

Senator Di Nino: Do they work with the Auditor General at the appropriate time?

Rear-Admiral Weadon: Yes, they work with the Auditor General to ensure they are not auditing the same thing the Auditor General is auditing. It is not my expertise, but I think that the Auditor General's first stop on the way in is probably to look at the internal audits that have been conducted in the department to develop a sense of what issues have been raised.

Senator Di Nino: Two or three weeks ago at a meeting of the Standing Senate Committee on National Security and Defence, there was a suggestion that procurement was too slow. The military was not moving fast enough to make purchases of some of the capital equipment that had been authorized.

This evening, you seem to indicate that you are moving forward quickly to purchase equipment. Can you explain the conflict there?

Rear-Admiral Weadon: As the chief financial officer, I want to ensure the money is ready if the procurement process is successful and we move forward. For example, we were able to take quick delivery of the C-17 aircraft. The timeline between concept and delivery was quick. Other equipment has also arrived quickly. We will have earlier delivery than planned for the trucks. Other projects are taking longer to arrive than we would like, through the process.

Senator Di Nino: Is it fair to say that you try to purchase the equipment as soon as you can?

Rear-Admiral Weadon: As the chief financial officer, it is my preference that the equipment arrives as quickly as possible.

Senator Di Nino: It is also for the benefit of the soldier in the field if we can have better equipment to them as soon as we can.

Mr. Jacobson: That is correct.

l'intérêt public, d'une situation urgente, ou s'il n'y a qu'un fournisseur comme dans le cas de la propriété intellectuelle, quand il faut faire appel à un fournisseur unique.

Le sénateur Di Nino : Existe-t-il divers niveaux d'autorisation au sein de la structure militaire?

M. Jacobson : Ils se trouvent au sein de la structure gouvernementale. Par exemple, nous devons nous adresser au Conseil du Trésor pour toute acquisition dépassant 2 millions de dollars.

Le sénateur Di Nino : Avez-vous un service de vérification interne?

Cam Weadon : Oui. Le chef, Service d'examen, est le vérificateur interne du ministère de la Défense nationale.

Le sénateur Di Nino : Ces gens collaborent-ils avec le vérificateur général lorsque c'est nécessaire?

Cam Weadon : Oui, ils collaborent avec le vérificateur général afin de veiller à ne pas réaliser les mêmes vérifications que le bureau du vérificateur général. Ce n'est pas mon domaine, mais je crois que la première chose que le vérificateur général fait lorsqu'il se penche sur notre ministère, c'est de passer en revue les vérifications internes exécutées par le ministère afin d'avoir une meilleure idée des problèmes qui en ressortent.

Le sénateur Di Nino : Il y a deux ou trois semaines, lors d'une réunion du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, quelqu'un a dit que le processus d'acquisition était trop lent. On a dit que les forces armées n'agissaient pas assez rapidement pour acheter les biens d'équipement qu'elles étaient autorisées à se procurer.

Ce soir vous semblez indiquer que vous agissez très rapidement pour vous procurer du matériel. Pourquoi ces différents sons de cloche?

Cam Weadon : En ma qualité de dirigeant principal des finances, je tiens à m'assurer que les fonds sont disponibles si le processus d'acquisition aboutit et que nous allons de l'avant. Par exemple, nous avons pu recevoir rapidement l'aéronef C-17. Le délai a été court entre le concept et la livraison. D'autres pièces d'équipement sont également arrivées rapidement. Les camions seront livrés plus tôt que prévu, alors que d'autres projets prennent plus de temps que nous ne le voudrions dans le cadre du processus.

Le sénateur Di Nino : Est-ce juste de dire que vous essayez d'acheter l'équipement dès que possible?

Cam Weadon : À titre de dirigeant principal des finances, je préfère que nous recevions le matériel le plus tôt possible.

Le sénateur Di Nino : C'est également à l'avantage du soldat sur le terrain si nous pouvons avoir du matériel supérieur le plus tôt possible.

M. Jacobson : C'est exact.

In general, we have made enormous strides in recent years reducing by the order of 70 per cent the time needed to make major procurements. There are a number of recent examples such as the C-17s, the tactical airlift capability tanks and artillery. A number of these procurements support our forces in Afghanistan as well.

While we have made those tremendous strides, still you probably will not find anyone who is satisfied. We all want the process to move faster. We reviewed a number of the Manley initiatives today at our project management seminar that I mentioned earlier. We had the pleasure of having four project managers talking about how they brought in over \$1 billion worth of new capabilities in less than a year working together.

Some of our allies commented part way through the process that, you people in Canada are crazy; you will never get there. However, in fact, we did. That was with the unquestioned support of our colleagues in other departments, central agencies and many people burning a lot of midnight oil.

The Chair: I have a couple of points of clarification. You indicated in answer to Senator Di Nino that you anticipated total expenditures this year at around \$20 billion. However, I have \$19 billion in the Main Estimates and \$1.3 billion in Supplementary Estimates (A). We are over \$20 billion and there are two more supplementary estimates to come.

Rear-Admiral Weadon: I hope those estimates will not be as large as this one. I know of a couple of items that could come forward, but we will be in the range of \$20.5 billion.

The Chair: You are at \$20.5 billion now. Therefore, you will be above that amount unless you give some back.

Rear-Admiral Weadon: That is a possibility as we progress through the year, especially around the investment cash for capital projects.

The Chair: You also indicated to Senator Di Nino that there was approximately \$4 billion last year in capital projects. Can you provide us with a percentage of projects that went through the process of competitive bids and those that were sole sourced?

Mr. Jacobson: I do not have that figure off the top of my head. Typically, the vast majority are competitively bid.

The Chair: Can you look at two or three years for us and provide us with the breakdown of those figures?

The information will be helpful to round out Senator Di Nino's questions.

Dans l'ensemble, nous avons beaucoup accompli au cours des dernières années pour réduire de près de 70 p. 100 le temps nécessaire pour les grandes acquisitions. Il y a certains exemples récents comme les C-17, l'acquisition de capacité de transport aérien tactique, les chars d'assaut et l'artillerie. Nombre de ces produits sont utilisés également par nos troupes en Afghanistan.

Nous avons donc fait d'importants progrès, mais vous ne trouverez probablement personne qui soit heureux de la situation. Nous voulons tous que le processus soit plus rapide. Nous avons passé en revue bon nombre des initiatives Manley aujourd'hui lors de notre conférence sur la gestion de projet, conférence que j'ai mentionnée un peu plus tôt. Nous avons eu le plaisir d'entendre nos quatre chargés de projet expliquer comment en collaborant ils ont su en moins d'un an obtenir plus d'un milliard de dollars en nouvelles capacités.

Certains de nos alliés nous ont dit pendant ce processus que nous, au Canada, nous étions complètement fous et que nous n'y arriverions jamais. Pourtant, nous avons réussi. C'est grâce à l'appui inconditionnel de nos collègues des autres ministères et des agences centrales, de nombreuses personnes qui ont dû mettre les bouchées doubles.

Le président : J'aimerais vous demander quelques précisions. Vous avez signalé en réponse à la question du sénateur Di Nino que vous vous attendiez à ce que les dépenses totales cette année s'élèvent à environ 20 milliards de dollars. Cependant, vous présentez 19 milliards de dollars dans le Budget principal des dépenses, et 1,3 milliard de dollars dans le Budget supplémentaire des dépenses (A). Cela représente un dépassement de 20 milliards de dollars, et il y a encore deux autres budgets supplémentaires des dépenses à venir.

Cam Weadon : J'espère que ces prévisions ne seront pas aussi élevées. Je sais que certaines choses pourraient s'ajouter, mais je pense que ce montant sera de l'ordre de 20,5 milliards de dollars.

Le président : Vous avez déjà atteint 20,5 milliards de dollars. Vous dépasserez donc ce montant à moins que vous remettiez de l'argent.

Cam Weadon : C'est possible et nous verrons comment les choses évolueront pendant l'année, tout particulièrement en ce qui concerne les fonds d'investissement relatifs aux projets d'immobilisations.

Le président : Vous avez également répondu au sénateur Di Nino qu'il y avait environ 4 milliards de dollars réservés l'année dernière pour les projets d'immobilisations. Pouvez-vous nous donner une idée du pourcentage des projets qui ont été accordés dans le cadre du processus d'appel d'offres et ceux qui ont fait l'objet de contrats attribués à des fournisseurs exclusifs?

M. Jacobson : Je n'ai pas ce chiffre à la portée de la main. En général, la majorité des projets font l'objet d'appels d'offres.

Le président : Pouvez-vous nous donner une ventilation de ces chiffres sur deux ou trois ans?

Cette information sera utile pour répondre aux questions du sénateur Di Nino.

Senator Neufeld: I want to thank you for what you do, and through you, to the men and women out there doing things for Canada that we sometimes take for granted here at home. Please pass that thanks on to them.

I want to touch on two things. First were initial questions about the auditor. You said that after the audit, you had to hire many people including engineers, and that you think it will take about four years to ramp up to where the report says you should be.

I have not read the report. Was there a significant change in the way you were instructed to manage the money or was it poorly managed before that report required you to ramp up to manage it differently? I do not understand the massive nature of what you say will take four years to get up to speed and how you manage the budget, unless I misunderstood you. Those resources can come relatively quickly. Can you clarify that situation?

Mr. Jacobson: It may be helpful to provide a little history. The materiel group within the Department of National Defence responsible for the procurement of our equipment and our services was of the order of 13,000 people at the beginning of the 1990s.

Like other government departments, we went through a number of programs to reduce the size of that group and to find smarter ways to procure the same amount of material but with fewer people. For instance, that might include bundling a number of activities and determining that we do not need to manage this activity — industry can do a perfectly good job managing on our behalf; we can have 30 people overseeing that activity as opposed to 300 people. We made a number of changes there.

The challenge that we faced in the last approximately five years has been the relatively dramatic increase in our overall procurement. If we look back, say, about four years ago, we were procuring perhaps in the order of \$1 billion of capital equipment per year and supporting to the tune of about \$1.5 billion a year with the maintenance, repair and overhaul of the equipment we already had. As Admiral Weadon has indicated, we are now managing the expenditure of between \$4 billion and \$5 billion of capital, and in the order of \$2.5 billion of maintenance, repair and overhaul.

The scale of activity has risen dramatically. As a result, we have needed more procurement officials, more engineers, additional managers and so on to cope with that scale.

We also have made other changes and we have gone further in terms of where we can use established capabilities that are out there in industry, and further reduce the overhead we need to make those procurements in a responsible way.

Le sénateur Neufeld : Je tiens à vous remercier pour le travail que vous faites, et par votre entremise remercier également les hommes et les femmes qui représentent le Canada et qui travaillent pour le Canada, chose qu'on oublie trop souvent ici. S'il vous plaît, remerciez-les en mon nom.

J'aimerais aborder deux aspects. Tout d'abord on a posé des questions sur le vérificateur. Vous avez dit qu'après la vérification, vous avez dû embaucher beaucoup d'employés, y compris des ingénieurs, et qu'à votre avis il faudra environ quatre ans pour atteindre le niveau requis dans le rapport.

Je n'ai pas lu le rapport. Vous a-t-on demandé de changer de façon marquée la façon dont vous administrez vos fonds, ou est-ce que la gestion de cet argent était insuffisante avant le rapport, ce qui vous a forcé à changer la façon dont vous faisiez les choses? Je ne comprends pas vraiment pourquoi vous dites qu'il faudra quatre ans pour atteindre le niveau voulu. Pourquoi faut-il changer votre administration budgétaire? J'ai peut-être mal saisi. Il est relativement facile de recruter assez rapidement ces effectifs. Pouvez-vous nous expliquer la situation?

M. Jacobson : Peut-être devrais-je vous présenter un historique de la situation. Le groupe du matériel, responsable de l'acquisition du matériel et des services pour la Défense nationale, comptait quelque 13 000 employés au début des années 1990.

Comme d'autres ministères, nous avons adopté divers programmes pour réduire le nombre d'employés et trouver des façons plus judicieuses d'obtenir la même quantité de matériel, mais avec un moins grand nombre d'employés. Il pouvait s'agir, par exemple, de regrouper certaines activités et de déterminer que nous n'avions pas besoin de nous occuper de la gestion de ce dossier — que l'industrie pouvait très bien se tirer d'affaire en notre nom; ainsi, 30 personnes pouvaient s'occuper du dossier plutôt que 300. Nous avons donc apporté certaines modifications à cet égard.

Au cours des cinq dernières années, il y a eu une augmentation assez spectaculaire de nos acquisitions globales. Si nous comparons la situation d'aujourd'hui à celle qui prévalait il y a environ quatre ans, nous constatons que les achats, à l'époque, s'élevaient à environ 1 milliard de dollars de biens d'équipement par année et que les dépenses se chiffraient à environ 1,5 milliard de dollars par année pour l'entretien, les réparations et la remise en état du matériel que nous avons déjà. Comme le contre-amiral Weadon l'a signalé, nous gérons actuellement des dépenses qui se situent entre 4 et 5 milliards de dollars en équipement, et un budget d'environ 2,5 milliards de dollars pour l'entretien, les réparations et la remise en état.

L'échelle des activités a augmenté de façon spectaculaire. Ainsi, il nous faut un plus grand nombre d'employés responsables des acquisitions, plus d'ingénieurs, d'autres gestionnaires et nombre d'autres intervenants pour composer avec cette augmentation.

Nous avons également apporté d'autres modifications et nous avons trouvé une façon d'utiliser les capacités existantes dans l'industrie pour réduire encore plus les frais généraux associés aux acquisitions, et ce de façon responsable.

Senator Neufeld: I believe you also said that the Afghan mission is not consuming all that extra money. You are building up maybe what you were starved of before. You are nodding that you agree with me. That says to me that over the last three to four years, the government has responded favourably to modernizing, bringing in new equipment and equipping the troops better to perform their jobs around the world on our behalf, and that is good news for everyone.

Mr. Jacobson: That is correct.

Senator Neufeld: With respect to the Olympics, because I am from British Columbia and I was in that province's government prior to coming here, I know that the security costs of the Olympics have risen dramatically from conception, when Canada won the bid. The bid is not British Columbia's; it is actually Canada's. It is only carried out in British Columbia.

Security costs increased dramatically for the province, as well as for the Vancouver Organizing Committee for the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games, VANOC, through federal government funding.

Can you tell me what kind of things your department will do with respect to security at the Olympics? We know what the RCMP will do, but maybe many people do not know what the Canadian Forces will do there. Is it related only to security, or is there something else? Will you be there along the coast with some of your ships? Are those the kinds of things you will be responsible for because of the higher threat of terrorism, et cetera?

Mr. Jacobson: I will ask Col. Giguère to provide you with a high-level summary of his activities.

Col. Giguère: To give you an idea of what can be expected from the Canadian Forces in support, like I mentioned earlier, of the RCMP on the security side at the Olympics, we are talking about land patrols, surveillance, air defence and maritime surveillance. We could have logistics support, explosive disposal and other types of technical expertise. This information is broad but the kind of support that we can provide because we have the training and the equipment to do so that other security organizations do not have.

Senator Neufeld: That information makes good sense of what you are doing. To go a little further, was this type of surveillance provided from the Department of National Defence during the Calgary Olympics?

Rear-Admiral Weadon: There was support from the Canadian Forces for the Calgary Olympics. I do not have with me on what level. Of course, given 1976 to now and the impact of inflation, to compare the costs would be difficult. There was military support to the Calgary Olympics, as there was at the Montreal Olympics as well.

Senator Neufeld: Thank you.

Le sénateur Neufeld : Si je ne m'abuse, vous avez également dit que la mission en Afghanistan n'utilise pas tout l'argent supplémentaire. Vous êtes en train de rebâtir ce dont vous avez été privé auparavant. Je vois que vous opinez du bonnet. Cela m'amène à croire qu'au cours des trois ou quatre dernières années, le gouvernement a répondu favorablement à la modernisation, à l'acquisition de nouveau matériel et à l'équipement des troupes afin que celles-ci puisse remplir leur mission partout dans le monde en notre nom, et ce sont là de bonnes nouvelles pour tout le monde.

M. Jacobson : C'est exact.

Le sénateur Neufeld : Pour ce qui est des Jeux olympiques, étant donné que je suis de la Colombie-Britannique et que j'ai déjà fait partie d'un gouvernement provincial avant de venir ici, je sais que les coûts de sécurité des JO ont augmenté considérablement depuis la conception, c'est-à-dire depuis que la candidature du Canada l'a emporté. La candidature n'était pas seulement celle de la Colombie-Britannique, mais celle du Canada. Or, seule la Colombie-Britannique assume cette charge.

Les coûts de sécurité ont augmenté de façon considérable pour la province, ainsi que pour le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (COVAN), qui bénéficie des fonds du gouvernement fédéral.

Pouvez-vous me donner des exemples d'activités que votre ministère assurera relativement à la sécurité au JO? Nous savons quel sera le rôle de la GRC, mais peut-être que bien des gens ne savent pas quel sera celui des Forces canadiennes là-bas. Est-il lié exclusivement à la sécurité, ou y a-t-il autre chose? Allez-vous assurer une présence le long de la côte avec quelques-uns de vos navires? Est-ce le genre de responsabilités que vous allez assumer en raison de la menace accrue de terrorisme, notamment?

M. Jacobson : Je vais demander au colonel Giguère de vous fournir un résumé de haut niveau de ses activités.

Col Giguère : Pour vous donner une idée du soutien que les Forces canadiennes sont censées fournir à la GRC sur le plan de la sécurité aux JO, comme je l'ai indiqué plus tôt, nous serons chargés de patrouilles terrestres, de surveillance, de défense aérienne et de surveillance maritime. Nous pourrions également avoir à fournir un soutien logistique et une expertise technique, dont la neutralisation des engins explosifs. Cette information est générale, mais c'est le genre de soutien que nous allons offrir, compte tenu de la formation et de l'équipement dont nous disposons et que d'autres agences de sécurité n'ont pas.

Le sénateur Neufeld : Cette information nous renseigne bien sur votre rôle. Poussons les choses un peu plus loin : ce type de surveillance a-t-il été assuré par le ministère de la Défense nationale durant les JO de Calgary?

Cam Weadon : Les Forces canadiennes ont apporté leur soutien aux JO de Calgary. Je ne saurais vous dire en ce moment à quel niveau. Bien entendu, étant donné la différence entre les jeux de 1976 et maintenant, et compte tenu de l'inflation, il serait difficile de comparer les coûts. Quoi qu'il en soit, les JO de Calgary, comme ceux de Montréal, ont bénéficié du soutien militaire.

Le sénateur Neufeld : Merci.

Senator Di Nino: In 1983, the Scouts had an International Scout Jamboree in Kananaskis, and the military was heavily involved, particularly around the perimeter. I think these kinds of events are natural for them.

The Chair: Kananaskis is a good one because the G8 summit there had a huge military presence.

Honourable senators, we have had a good session on the Supplementary Estimates (A) from the Department of National Defence's point of view. On behalf of the Standing Senate Committee on National Finance and, in particular, those of us here and all senators, we wish Admiral Weadon — I have forgotten the navy term — fair winds and following seas. I have heard that phrase so many times, I should have remembered it. We wish you well on your retirement.

Rear-Admiral Weadon: Thank you. I look forward to going back to Nova Scotia.

The Chair: Thank you very much for your service to Canada over the last many years.

[Translation]

Colonel Giguère, thank you very for attending our meeting this evening.

Mr. Jacobson, thank you as well.

[English]

We now have a new panel of witnesses, and we welcome you all. We continue our study of the Supplementary Estimates (A). We anticipate a supply bill coming in due course that reflects these Supplementary Estimates (A).

At this time, we have Service Canada, Human Resources and Skills Development Canada, and Canada Mortgage and Housing Corporation.

We are pleased to welcome, from Canada Mortgage and Housing Corporation, Michel Tremblay, Chief Financial Officer; and Sharon Matthews, Vice-President, Assisted Housing.

We also welcome from Human Resources and Skills Development Canada, Karen Jackson, Senior Assistant Deputy Minister, Income Security and Social Development Branch; Paul Thompson, Associate Assistant Deputy Minister, Skills and Employment Branch; and Su Dazé, Comptroller.

From Service Canada we have Liliane Binette, Assistant Deputy Minister, Operations Branch.

Do any of you wish to make a brief introductory remark?

[Translation]

Karen Jackson, Senior Assistant Deputy Minister, Income Security and Social Development Branch, Human Resources and Skills Development Canada: Thank you, Mr. Chair and members of the committee.

Le sénateur Di Nino : En 1983, les scouts ont tenu leur Jamboree international à Kananaskis, et l'armée y a participé activement, notamment autour du périmètre. Je pense que ce genre d'événement convient naturellement à l'armée.

Le président : Kananaskis est un bon exemple, car le Sommet du G8 y avait mobilisé une présence militaire massive.

Chers collègues, nous avons eu une bonne séance consacrée au Budget supplémentaire des dépenses (A) du point de vue du ministère de la Défense nationale. Au nom du Comité sénatorial permanent des finances nationales et, tout particulièrement, au nom de tous ceux qui sont ici et de tous les sénateurs, nous souhaitons à l'amiral Weadon — j'ai oublié le terme marin — bons vents et bonne mer. J'ai entendu l'expression tellement de fois que je devrais m'en rappeler. Nous vous souhaitons bonne chance dans votre retraite.

Cam Weadon : Je vous remercie. J'ai bien hâte de retourner en Nouvelle-Écosse.

Le président : Merci infiniment de votre service au Canada au fil des nombreuses années.

[Français]

Colonel Giguère, merci beaucoup d'avoir été parmi nous ce soir.

Monsieur Jacobson, nous vous remercions également.

[Traduction]

Nous avons maintenant avec nous un nouveau groupe de témoins à qui nous souhaitons la bienvenue. Nous poursuivons notre étude du Budget supplémentaire des dépenses (A). Nous escomptons un projet de loi de crédits à terme qui sera le reflet de ce Budget supplémentaire des dépenses (A).

En ce moment, nous recevons les représentants de Service Canada, de Ressources humaines et Développement des compétences Canada et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Nous avons le plaisir d'accueillir, pour la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Michel Tremblay, chef des services financiers, et Sharon Matthews, vice-présidente, Aide au logement.

Nous accueillons également, pour Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Karen Jackson, sous-ministre adjointe principale, Direction générale de la sécurité du revenu et du développement social, Paul Thompson, sous-ministre adjoint délégué, Direction générale des compétences et de l'emploi, et Su Dazé, contrôleur.

Pour Service Canada, nous avons avec nous Liliane Binette, sous-ministre adjointe, Direction générale des opérations.

Souhaitez-vous faire une brève déclaration liminaire?

[Français]

Karen Jackson, sous-ministre adjointe principale, Direction générale de la sécurité du revenu et du développement social, Ressources humaines et Développement des compétences Canada : Je remercie le président et les membres du comité.

[English]

I am pleased to be here this evening to discuss the supplementary estimates for the Department of Human Resources and Skills Development for 2009-10.

We have supplementary estimates that are necessary as we seek authority for the revised spending levels that Parliament has been asked to approve. These supplementary estimates build on the Main Estimates of May 4, which came shortly after the budget, the Government of Canada's Economic Action Plan. That is the reason, therefore, that those Main Estimates did not reflect the announcements made in the January budget.

[Translation]

Spending initiatives which appeared in the Government of Canada's Economic Action Plan will be the subject of our discussions today.

[English]

The supplementary estimates show that HRSDC requests a further \$455.1 million to continue delivering programs and services that directly benefit Canadians every day. Almost \$321.5 million of this amount is in the form of grants and contributions to organizations that partner with us to deliver results and programming in communities.

Among these programs, we are asking for funds for the Canada Skills and Transition Strategy — which was a part of Canada's Economic Action Plan — to help Canadians obtain financial assistance and skills development and training needed to acquire and retain jobs.

The additional funds include \$128.5 million for the continuation of the Homelessness Partnering Strategy, to promote strategic partnerships, housing solutions and assist homeless people to move towards self-sufficiency.

I will outline briefly some of the measures that were included in the Canada Skills and Transition Strategy and that are here in the supplementary estimates.

HRSDC is requesting \$40 million in spending for the apprenticeship completion grant. With this funding, a taxable grant of \$2,000 will be provided to about 2,000 apprentices each year. The grant will go to those who complete their apprenticeship training and obtain their certification in any of the designated Red Seal trades.

This new grant complements an existing incentive grant designed to attract young people to undertake careers in the skilled trades, and both are indeed intended to increase access to

[Traduction]

Je suis heureuse de comparaître devant vous aujourd'hui pour discuter du Budget supplémentaire des dépenses supplémentaire du ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences pour 2009-2010.

Le Budget supplémentaire des dépenses est nécessaire, car il sert à obtenir l'autorisation de réviser des niveaux de dépenses que le Parlement a été appelé à approuver. Le Budget supplémentaire des dépenses s'appuie sur le Budget principal des dépenses du 4 mai, qui a été présenté peu de temps après le budget ou le Plan d'action économique du gouvernement du Canada. C'est la raison pour laquelle le Budget principal des dépenses ne reflète pas les annonces faites dans le budget de janvier.

[Français]

Des initiatives en matière de dépenses, qui figuraient dans le Plan d'action économique du Canada annoncées à la fin de janvier, feront l'objet de nos discussions d'aujourd'hui.

[Traduction]

Le Budget supplémentaire des dépenses montre que RHDCC demande un montant supplémentaire de 455,1 millions de dollars pour continuer à offrir des programmes et des services dont bénéficient directement les Canadiens chaque jour. Près de 321,5 millions de dollars de ce montant seront accordés, sous forme de subventions et de contributions, à des organisations qui collaborent avec nous pour produire des résultats dans leurs communautés.

Nous demandons des fonds, entre autres, pour la Stratégie canadienne en matière de compétences et de transition dans le cadre du Plan d'action économique du Canada afin d'offrir aux Canadiens une aide financière, ainsi que la formation dont ils ont besoin pour perfectionner leurs compétences et ainsi obtenir et garder un emploi.

Les fonds supplémentaires comprennent également un montant de 128,5 millions de dollars pour la poursuite de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance afin d'établir des partenariats stratégiques, de trouver des solutions aux problèmes de logement et d'aider des personnes sans abri à devenir autonomes et autosuffisantes.

Permettez-moi de décrire brièvement la plupart de nos mesures qui sont incluses dans le Budget supplémentaire des dépenses et qui visent à renforcer la Stratégie canadienne en matière de compétences et de transition.

RHDCC demande 40 millions de dollars pour le programme de Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti. Grâce à ce financement, une subvention imposable de 2 000 \$ est accordée, chaque année, à environ 20 000 candidats admissibles qui terminent avec succès leur apprentissage et obtiennent leur certification dans un programme désigné des métiers Sceau rouge.

Cette nouvelle mesure est un complément à la Subvention incitative aux apprentis qui vise à encourager les jeunes à faire carrière dans les métiers spécialisés. Les deux programmes sont

the skilled trades. Registered apprentices in any of the designated Red Seal trades will now be eligible to receive up to \$4,000 over the period of their apprenticeship training.

Moving on, the supplementary estimates also include funding of \$26 million for the Wage Earner Protection Program. Through this program, in instances where employers have declared bankruptcy or are subject to receivership under the Bankruptcy and Insolvency Act, the eligible wages including salaries, commissions, vacation pay, termination and severance pay owing to workers will be restored.

HRSDC also requests funding to encourage greater Aboriginal Canadian participation in the labour market, specifically \$25 million for the Aboriginal Human Resources Development Strategy. We are also asking for \$24.7 million for the Aboriginal Skills and Training Strategic Investment Fund. This fund is to support projects to assist Aboriginal people with barriers to employment find and keep employment.

A further \$20.9 million is requested for a separate program, the Aboriginal Skills and Employment Partnership Program. This program aims to develop the skills of Aboriginal Canadians through partnerships with employers. It will help them gain sustainable employment on major economic projects that provide, in turn, lasting benefits to themselves, their families and their communities.

Moving on, there is also, in the supplementary estimates, a request for \$17.2 million for the Foreign Credential Recognition program, another measure of the Economic Action Plan. This funding will provide for the timely assessment and recognition of foreign qualifications through the development of a pan-Canadian framework on foreign recognition. In turn, we see this goal speeding up the integration of skilled immigrants into Canada's labour force.

Mr. Chair, a further \$49.9 million is requested for the Targeted Initiative for Older Workers. This existing program supports older workers in communities affected by downsizing, closures or high unemployment. The goal here is to help them reintegrate into jobs and employment. The supplementary estimates bring the total budget for that initiative in 2009-10 to \$56.6 million. The funding for the extension in the enhancements of that initiative will support not only unemployed older workers in communities affected by downsizing or closures, but will be extended as well to smaller cities.

Moving on, the department also requests \$6.1 million for Canada Summer Jobs. It is an existing program that funds work experience for students who deliver community services to children, families, people with disabilities, seniors and others through summer employment.

destinés à accroître l'accès aux métiers spécialisés. Les apprentis inscrits dans des métiers désignés Sceau rouge seront désormais admissibles à un montant pouvant atteindre 4 000 \$ pendant la durée de leur apprentissage.

Le Budget supplémentaire des dépenses comprend également un montant de 26 millions de dollars pour le Programme de protection des salariés. Quand les employeurs ont déclaré faillite ou ont été mis sous séquestre en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, ce programme permet de restituer les salaires, les commissions, les payes de vacances ainsi que les indemnités de départ et de cessation d'emploi, qui sont dus aux travailleurs.

RHDCC demande également un financement pour encourager une plus grande participation des Autochtones au marché du travail. Plus précisément, nous demandons un montant de 25 millions de dollars pour la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones. Nous demandons aussi 24,7 millions de dollars pour le Fonds d'investissement stratégique pour les compétences et la formation des Autochtones. Ceci nous permettra d'appuyer les projets dont le but est de faire tomber les obstacles à l'emploi qui empêchent des Autochtones de trouver et de garder un emploi.

Nous avons également besoin de 20,9 millions de dollars pour le programme Partenariat pour les compétences et l'emploi des Autochtones. Ce programme vise à donner aux Autochtones des compétences qui les aideront à trouver des emplois permanents dans de grands projets comportant des avantages durables pour eux-mêmes, leurs familles et leurs collectivités.

Le Budget supplémentaire des dépenses comprend également un montant de 17,2 millions de dollars pour le Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers, autre mesure contenue dans le Plan d'action économique. Ce financement permettra l'évaluation et la reconnaissance opportunes des qualifications étrangères grâce à la création d'un cadre pancanadien de reconnaissance des compétences acquises à l'étranger. Le but est d'accélérer l'intégration des immigrants qualifiés à la population active canadienne.

Monsieur le président, nous demandons un montant de 49,9 millions de dollars pour l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés, qui est une initiative existante dont le but est de soutenir les travailleurs âgés dans les collectivités touchées par d'importantes réductions des effectifs, des fermetures ou des taux de chômage élevés en les aidant à réintégrer le marché du travail. Le Budget supplémentaire des dépenses porte le budget total de l'Initiative à 56,6 millions de dollars en 2009-2010. Le financement pour le prolongement et l'amélioration de cette initiative aidera les travailleurs âgés sans emploi aussi bien dans les grandes collectivités que dans les petites villes touchées par la réduction des effectifs et les fermetures.

Le ministère demande aussi un montant de 6,1 millions de dollars pour l'initiative Emplois d'été Canada. Cette initiative permet aux étudiants d'occuper des emplois au sein de divers organismes, y compris ceux qui offrent d'importants services communautaires aux enfants, aux familles, aux personnes handicapées et aux aînés, entre autres.

The total program budget for Canada Summer Jobs in 2009, as a result, will be \$107.5 million allocated across the 308 federal constituencies.

I will spend another moment on the Homelessness Partnering Strategy, for which HRSDC requests \$128.5 million in this year's supplementary estimates. In September 2008, the government committed \$1.9 billion over the next five years for affordable housing for low-income Canadians, and to help homeless people. Ms. Matthews will elaborate on that strategy in a few minutes.

The department must request the funding for the Homelessness Partnering Strategy through these supplementary estimates because the Main Estimates had already been completed in the fall, prior to all necessary approvals being secured.

There are a couple of re-profiling requests. There is a \$500 million annual budget for labour market agreements with the provinces and territories to deliver skills training to individuals who are not eligible for Employment Insurance. At the request of some of the provinces and territories we, in turn, are requesting a re-profiling of \$22.2 million from the previous year, 2008-09, to 2009-10 in recognition of the time and challenges it took to put formal agreements in place with all the provinces and territories. It will also allow the provinces and territories the time to plan and deliver the new programming, according to the particular circumstances of their regions of the country.

As well, HRSDC requests a re-profile of \$8.7 million for the Enabling Accessibility Fund. That money funds both major and minor capital projects to construct or renovate buildings, to modify vehicles or to make information and communication technology more accessible to persons with disabilities.

Finally, I will try to explain one other aspect: The need for \$59.7 million in operating funds to compensate for a reduction in administrative costs charged to the Employment Insurance account. Many administrative activities in our department are in support of both EI- and non-EI-eligible clients.

A recent review of the formula used to apportion the cost resulted in a requirement to realign our funding authorities. As a result, we seek an increase of \$59.7 million in appropriated funds with a decline of the same amount in the funding that is drawn from the EI account. The next time this formula is scheduled for review is two years from now.

Thank you, members of the committee, for your interest in our department and for having us here. In times like this, Canadians' expectations of our department are great, and I hope we have been able to explain how we intend to meet those expectations and provide help to Canadian families and workers.

Le budget total de l'initiative Emplois d'été Canada en 2009 est de 107,5 millions de dollars et sera réparti entre les 308 circonscriptions fédérales.

J'aimerais maintenant parler de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance pour laquelle RHDCC demande un montant de 128,5 millions de dollars dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses de cette année. En septembre 2008, le gouvernement s'est engagé à verser 1,9 milliard de dollars sur les cinq prochaines années afin d'offrir des logements abordables aux Canadiens à faible revenu et d'aider les sans-abri. Mme Matthews donnera des précisions sur cette stratégie dans quelques minutes.

Le ministère doit demander des fonds pour la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (A), parce que le Budget principal des dépenses a été présenté avant que nous ayons obtenu les approbations officielles nécessaires.

Nous avons deux demandes de report. À l'heure actuelle, un budget de 500 millions de dollars par année est prévu pour les ententes sur le marché du travail avec les provinces et les territoires, en vue de la prestation de la formation axée sur les compétences à l'intention des chômeurs qui n'ont pas droit à l'assurance-emploi. À la demande de certaines provinces et certains territoires, nous demandons à notre tour qu'un montant de 22,2 millions de dollars soit reporté de 2008-2009 à 2009-2010, compte tenu du temps et des efforts qui ont été nécessaires pour établir des ententes officielles avec toutes les administrations provinciales et territoriales. Les provinces et territoires disposeront du temps qu'il faut pour planifier et mettre en place les nouveaux programmes axés sur les besoins particuliers de leurs régions respectives.

D'autre part, RHDCC demande un report de 8,7 millions de dollars pour le Fonds pour l'accessibilité. Cet argent sert à financer des projets d'immobilisations — majeurs ou petits — pour la construction ou la rénovation d'édifices, la modification de véhicules et l'augmentation de l'accessibilité à la technologie de l'information et des communications.

En dernier lieu, j'aimerais signaler que nous avons besoin de 59,7 millions de dollars pour les fonds d'administration, afin de compenser la réduction des coûts administratifs du Compte d'assurance-emploi dans le Budget supplémentaire des dépenses de cette année. Bon nombre des activités administratives de notre ministère appuient aussi bien des clients de l'assurance-emploi que d'autres clients.

Une récente évaluation de la formule utilisée pour répartir les coûts a démontré la nécessité de réaffecter les fonds autorisés. L'harmonisation nous donne une augmentation de 59,7 millions de dollars pour les fonds alloués et une diminution du même montant des fonds retirés du Compte de l'assurance-emploi. La formule devra faire l'objet d'un examen dans deux ans.

Je remercie les membres du comité de l'intérêt qu'ils manifestent à notre ministère et de leur invitation à comparaître. Avec la conjoncture actuelle, les Canadiens attendent beaucoup de notre ministère, et j'espère que nous avons été en mesure de vous expliquer comment nous entendons répondre à ces attentes et venir en aide aux familles et aux travailleurs canadiens.

The Chair: Thank you, Ms. Jackson. Before we go to you, Mr. Tremblay, I will ask for clarification. I am not sure that I understood your \$59.7 million related to EI. Maybe you can give some documentation that will help me understand and I will circulate it to all members of the committee. You said that formula will not be up for review for another two or three years.

Most of your points, Ms. Jackson, appear in our supplementary estimates document at page 155, colleagues. We were following that list; virtually all are there.

However, you made mention of a \$25 million Wage Earner Protection Program. That item is statutory. We have already approved that item under Bill C-10. However, we appreciate the statutory items that are here because they help bring it all together. We will not vote on that item, however. It is there only for our knowledge and information.

I did not understand your comment with respect to two or three items. You said they are “re-profiling.” What do you mean by “re-profiling?” That word does not appear on the items themselves here.

Ms. Jackson: Mr. Chair, re-profiling means that these monies were indeed in budgets for the department in a previous year. There comes a point in that year where we can see that we will not be able to spend those monies fully. It is a formal request, then, that they reappear in these supplementary estimates so that, indeed, they are there to be spent for the purposes of the programs and services.

The Chair: Thank you. That helps clarify the item. Honourable senators might have other questions, but we will ask Mr. Tremblay to give his remarks first.

Michel Tremblay, Chief Financial Officer, Canada Mortgage and Housing Corporation: Thank you. On behalf of CMHC, we are pleased to have this opportunity to update the Standing Senate Committee on National Finance on CMHC’s 2009-10 Supplementary Estimates (A).

[Translation]

I would also like to provide a brief update on the progress in implementing housing-related measures contained in Canada’s Economic Action Plan.

[English]

As senators know, CMHC President, Karen Kinsley, and I appeared before this committee on March 24. Since then, on May 14, CMHC has tabled the Supplementary Estimates (A). We are seeking parliamentary approval for items that were not part of our 2009-10 Main Estimates.

Le président : Je vous remercie, madame Jackson. Avant de vous donner la parole, monsieur Tremblay, je vous demanderais une précision. Je ne suis pas sûr d’avoir compris le lien entre les 59,7 millions de dollars et l’assurance-emploi. Peut-être pouvez-vous nous fournir de la documentation qui nous aidera à comprendre, puis je la ferai parvenir aux autres membres du comité. Vous avez dit que la formule ne sera pas examinée avant deux ou trois ans.

La plupart des points que vous avez soulevés, Mme Jackson, figurent dans notre document relatif au Budget supplémentaire des dépenses à la page 155, pour la gouverne de nos collègues. Nous suivions votre liste, et tout y est pratiquement.

Ceci étant dit, vous avez mentionné le Programme de protection des salariés. Il s’agit d’un programme établi par la loi. Nous avons déjà approuvé ce programme en vertu du projet de loi C-10. Mais c’est bien que vous ayez inclus les mesures établies par la loi car elles nous permettent de broser un tableau général. Mais nous n’allons pas mettre ce programme aux voix. Il est là simplement à titre indicatif et informatif.

Je n’ai pas compris vos propos concernant deux ou trois mesures. Vous avez parlé de « report de fonds ». Qu’est-ce que vous entendez par cela? Ce mot ne figure pas dans les mesures elles-mêmes.

Mme Jackson : Monsieur le président, par « report de fond », nous entendons les sommes affectées dans des budgets du ministère durant une année précédente. Il arrive à un moment durant cette année-là où nous pouvons voir que nous ne serons pas en mesure de dépenser cet argent complètement. Nous présentons donc une demande officielle pour que ces sommes réapparaissent dans le Budget supplémentaire des dépenses et puissent être dépensées à des fins de programmes et de services.

Le président : Merci. C’est plus clair. Mes autres collègues ont peut-être d’autres questions à vous poser, mais nous allons demander à M. Tremblay de faire sa déclaration liminaire d’abord.

Michel Tremblay, chef des services financiers, Société canadienne d’hypothèques et de logement : Merci. Au nom de la SCHL, nous sommes ravis d’avoir l’occasion d’informer le Comité sénatorial permanent des finances nationales au sujet du Budget supplémentaire des dépenses (A) de 2009-1010 de la SCHL.

[Français]

Je voudrais aussi profiter de l’occasion pour donner une courte mise à jour des progrès accomplis concernant l’application des mesures relatives au logement, qui sont contenues dans le Plan d’action économique du Canada.

[Traduction]

Comme vous le savez, Mme Karen Kinsley, présidente de la SCHL, et moi, avons rencontré le comité le 24 mars. Depuis, le 14 mai en fait, la SCHL a déposé son Budget supplémentaire des dépenses (A). La SCHL a besoin de l’approbation du Parlement pour des postes budgétaires qui n’étaient pas inclus dans son Budget principal des dépenses de 2009-2010.

In September 2008, the government committed more than \$1.9 billion over the next five years to improve and build new affordable housing and to help the homeless. Canada's Economic Action Plan built on this with further investment of more than \$2 billion over two years to build on and repair social housing units across the country.

[Translation]

Supplementary Estimates (A) seek funding approval to allow CMHC to act on the extension of CMHC's suite of renovation programs and the Affordable Housing Initiative, as well as portions of Canada's Economic Action Plan.

[English]

In addition to the \$812 billion provided under the Budget Implementation Act for Canada's Economic Action Plan, we are requesting \$75 million in 2009-10 for renovation of existing federally supported social housing, which CMHC administers. As you know, much of this housing is aging and in need of essential repairs. The money will be used also for energy retrofits.

Also included is \$1.3 million requested to improve housing in First Nations. First Nations communities face several housing challenges, including overcrowding and high cost of construction in remote areas. This funding will support the creation of new affordable housing units.

As I indicated earlier, these estimates also provide for the extension of our Affordable Housing Initiative and Homeowner Residential Rehabilitation Assistance Programs.

There is \$49.7 million for the Affordable Housing Initiative, which supports the creation of new, quality, affordable homes.

[Translation]

Funding for the Residential Rehabilitation Assistance Program will be increased by \$86.9 million. This program provides financial assistance to bring dwellings up to a minimum standard of health and safety. It also helps with repairs that allow the elderly and disabled to stay in their homes.

[English]

The budget commitments contained in Canada's Economic Action Plan go a long way to shaping our activities at CMHC. I want to update the committee briefly on CMHC's progress in implementing Canada's Economic Action Plan.

In total, you will recall CMHC is responsible for delivering more than \$4 billion of the federal economic stimulus funding. These investments will benefit hundreds of thousands of

En septembre 2008, le gouvernement a convenu d'engager plus de 1,9 milliard de dollars pendant les cinq prochains exercices en vue de construire et d'améliorer des logements abordables et de lutter contre l'itinérance. Le Plan d'action économique du Canada complète cet engagement en incluant un investissement supplémentaire de plus de 2 milliards de dollars sur deux ans pour construire ou réparer des logements sociaux à l'échelle du pays.

[Français]

Aux termes de son Budget supplémentaire des dépenses (A), la SCHL demande une approbation de financement aux fins de prorogation de ses programmes d'aide à la rénovation et de l'initiative en matière de logement abordable, ainsi que la réalisation de certains éléments du Plan d'action économique du Canada.

[Traduction]

En plus des 812 milliards prévus en vertu de la Loi d'exécution du budget pour le Plan d'action économique du Canada, nous demandons un montant de 75 millions de dollars en 2009-2010 pour la rénovation de logements sociaux soutenus par le gouvernement fédéral et administrés par la SCHL. Comme vous le savez, la plupart de ces logements sont anciens et des réparations essentielles sont nécessaires. De plus, ce montant servira à des améliorations éconergétiques.

Ce montant inclut aussi 1,3 million de dollars pour améliorer le logement des Premières nations. Les Premières nations ont plusieurs défis à relever en matière de logement, notamment le surpeuplement et les coûts de construction élevés dans les régions éloignées. Ce financement contribuera à la production de logements abordables.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, le Budget supplémentaire des dépenses reflète la prorogation de l'Initiative en matière de logements abordables et des programmes d'aide à la rénovation.

Il inclut 49,7 millions de dollars pour l'Initiative en matière de logements abordables, qui soutient la production de logements abordables de qualité.

[Français]

Le financement du Programme d'aide à la remise en état du logement, le PAREL, augmentera de 86,9 millions de dollars. Avec ce programme, une aide financière peut être versée afin que des logements répondent aux normes minimales de santé et de sécurité. Il couvre également des réparations permettant à des personnes âgées ou handicapées de continuer à vivre dans leur logement.

[Traduction]

Les engagements budgétaires contenus dans le Plan d'action économique du Canada influent considérablement sur les activités de la SCHL. J'aimerais faire une courte mise à jour à l'intention du comité au sujet des progrès accomplis par la SCHL pour mettre en œuvre le plan d'action économique du Canada.

Au total, la SCHL est responsable de l'affectation de plus de 4 milliards de dollars de mesures incitatives fédérales. Ces investissements bénéficieront à des centaines de milliers de

Canadians, create thousands of jobs in the housing sector, and help hundreds of Canadian companies that make or supply housing material.

[Translation]

CMHC is working closely with partners such as provincial and territorial governments, and stakeholders to ensure that stimulus funding is distributed in a timely and effective manner. We have signed agreements with most provinces and territories and funding is now available for those governments.

[English]

Of the \$1 billion in social housing renovation funding, \$150 million is being delivered directly by CMHC. We are already accepting applications for these funds. As of April 27, First Nations can now apply for funding to renovate existing housing or to build new housing through CMHC and Indian and Northern Affairs Canada. CMHC is also accepting loan applications through the Municipal Infrastructure Lending Program for housing-related infrastructure projects.

Details and applications for various initiatives are also available on our website.

[Translation]

CMHC looks forward to working with our partners to help stimulate the economy and create jobs, to improve housing options for Canadians and to continue building the best housing system in the world.

[English]

Thank you once again for this opportunity to tell you about our work. We will be pleased to answer your questions. The supplementary estimates for CMHC are on page 157.

The Chair: I was trying to follow your comments by reviewing this page as you went through it. It is page 157 in the Supplementary Estimates (A) document.

[Translation]

Did anyone else care to make a presentation? If not, we will now begin to hear senators' questions. The first question will go to Senator Mitchell from Alberta.

[English]

Senator Mitchell: To begin, my questions will be directed to Mr. Tremblay. When you and the president were here, a couple of things came out that I want to pursue.

I think it was stated that CMHC has bought \$53 billion worth of bank paper. Is that still the case or have they bought any more?

Canadiens, ils contribueront à la création d'emplois dans le secteur du logement et ils aideront les entreprises canadiennes qui fabriquent ou fournissent des matériaux de construction.

[Français]

La SCHL travaille en étroite collaboration avec ses partenaires, comme les gouvernements provinciaux et territoriaux et les parties prenantes, afin que ce financement incitatif soit affecté au moment opportun et de manière efficace. Nous avons signé des ententes avec la plupart des provinces et territoires et ce financement est disponible à l'heure actuelle.

[Traduction]

La SCHL est directement responsable d'une tranche de 150 millions de dollars du financement de 1 milliard de dollars pour la rénovation des logements sociaux. Nous acceptons déjà des demandes de financement à partir de ce montant. Depuis le 27 avril, les Premières nations peuvent faire une demande de financement, en vue de construire ou de rénover des logements, auprès de la SCHL et du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. De plus, la SCHL accepte déjà des demandes de financement aux termes du Programme de prêts pour les infrastructures municipales concernant des projets d'habitation.

Les détails et les formulaires de demandes pour les diverses initiatives sont disponibles sur le site web de la SCHL.

[Français]

La SCHL sera ravie de collaborer avec ses partenaires pour stimuler l'économie, créer des emplois pour augmenter les options de logement au bénéfice des Canadiens et pour continuer à soutenir le meilleur système de logements à l'échelle mondiale.

[Traduction]

Merci encore une fois de nous avoir donné la chance de vous parler de notre travail, et nous sommes maintenant disposés à répondre à vos questions. Les données relatives à la SCHL se trouvent à la page 195 du Budget supplémentaire des dépenses.

Le président : J'ai tenté de suivre vos observations en me reportant à la page 195 du Budget supplémentaire des dépenses (A).

[Français]

Est-ce que quelqu'un d'autre veut faire une présentation? Nous allons donc passer aux questions des sénateurs. La première question sera posée par le sénateur Mitchell, de l'Alberta.

[Traduction]

Le sénateur Mitchell : Je poserai mes premières questions à M. Tremblay. Quand vous et le président avez comparu la dernière fois, certaines questions me sont venues à l'esprit que j'aimerais aborder de nouveau.

Vous nous avez dit, je crois, que la SCHL avait acheté pour 53 milliards de dollars de papier de banque. Est-ce toujours le cas, ou la SCHL en a-t-elle acheté davantage?

Mr. Tremblay: I think our figure is now up to \$56 billion and it is in pooled mortgages; it is not necessarily bank paper. It is in pooled mortgages that are already insured either by CMHC or competitors.

Senator Mitchell: What is the quality of those mortgages? Have you assessed the risk?

Mr. Tremblay: There is no additional risk to the Government of Canada. These are high-quality mortgages the banks were holding. They are already insured either by CMHC or competitors with strict underwriting criteria and also backed by the government guarantee.

Senator Mitchell: The banks, therefore, sold these mortgages to you for liquidity, but they sold good mortgages to you. That seems counterintuitive to me.

Mr. Tremblay: Once they do that, they gain additional funding to be able to make more loans to Canadians. Other sources of funding were dried up in the market.

Senator Mitchell: If it was \$53 billion and you added \$6 billion more, why is there \$50 billion here on page 154 of Supplementary Estimates (A), 2009-10?

Mr. Tremblay: It was allocated through tranches. In October of 2008, there was \$25 billion. There was an additional \$50 billion again, still in 2008, and then a subsequent \$50 billion, which is part of Bill C-10, Budget 2009.

Senator Mitchell: If you spent only \$56 billion and your first two tranches were \$75 billion, why do you need another one?

Mr. Tremblay: The take-up has been slower in the last couple of auctions we have held, so the financial institutions have not done a full take-up.

Let us say we offered to purchase \$4 billion. In some cases, the auction came back and only \$2 billion were offered, which can be seen as a positive thing. The banks are indicating that currently they have sufficient funding, or the Insured Mortgage Purchase Program has worked in providing them with the necessary funding. That is a point in time. It is not to say that situation will or will not continue.

Senator Mitchell: The reason you have this money here, in a sense, is contingency; in the event that banks need it, you will have it. That is the only reason.

Mr. Tremblay: Correct; the program is available up to September 30, 2009.

Le sénateur Tremblay : Je crois que le total est maintenant de 56 milliards de dollars; il s'agit de blocs de créances hypothécaires, pas nécessairement de papier de banque. Il s'agit plutôt de blocs de créances hypothécaires qui sont déjà assurées par la SCHL ou ses concurrents.

Le sénateur Mitchell : Quelle est la qualité de ces créances hypothécaires? En avez-vous évalué le risque?

M. Tremblay : Le gouvernement du Canada n'assume aucun risque additionnel. Il s'agit de créances hypothécaires de haute qualité que détenaient déjà les banques. Elles sont déjà assurées soit par la SCHL, soit par ses concurrents, sont soumises à des critères de souscription rigoureux et bénéficient par ailleurs de la garantie du gouvernement.

Le sénateur Mitchell : Ainsi, les banques vous ont vendu ces créances hypothécaires pour obtenir des liquidités, mais elles vous ont vendu de bonnes créances hypothécaires. Cela me semble contraire à la logique.

M. Tremblay : En faisant cela, elles obtiennent des liquidités qu'elles peuvent utiliser pour consentir davantage de prêts aux Canadiens. Les autres sources de crédit s'étaient tarées sur le marché.

Le sénateur Mitchell : Si le total était de 53 milliards de dollars et que vous y avez ajouté 6 milliards de dollars, pourquoi lit-on 50 milliards de dollars ici, à la page 195 du Budget supplémentaire des dépenses (A) 2009-2010?

M. Tremblay : Nous en avons fait l'acquisition par tranche. En octobre 2008, nous en avons pris pour 25 milliards de dollars. Ensuite, nous en avons pris pour 50 milliards de dollars de plus, toujours en 2008, puis pour 50 milliards de dollars, et c'est ce qui figure dans le projet de loi C-10, portant exécution du budget de 2009.

Le sénateur Mitchell : Si vous n'avez dépensé que 56 milliards de dollars et que vos deux premières tranches s'élevaient à 75 milliards de dollars, pourquoi vous en faut-il une autre?

M. Tremblay : Les institutions financières n'ont pas accepté tous ceux que nous avons offerts au cours des deux ou trois dernières adjudications.

Supposons que nous offrions d'en acheter pour quatre milliards de dollars. Dans certains cas, à l'adjudication, l'offre n'était que de deux milliards de dollars, ce qui peut être une bonne chose. Les banques indiquent ainsi qu'elles ont suffisamment de liquidités ou que le programme d'achat des prêts hypothécaires assurés leur a permis d'obtenir les liquidités voulues. C'était la situation à un moment donné. Cela ne signifie pas que la situation ne pourrait pas changer.

Le sénateur Mitchell : Vous indiquez cette somme ici en quelque sorte comme une provision pour éventualités; si les banques en ont besoin, vous pourrez la leur offrir. C'est la seule raison.

M. Tremblay : C'est exact. Elles pourront se prévaloir du programme jusqu'au 30 septembre 2009.

Senator Mitchell: You could go to \$125 billion in the next four months, but it is not likely.

Mr. Tremblay: Based on the recent take-up, it is unlikely.

Senator Mitchell: I want to pursue one other line of questioning. I think the president also said you have about \$334 billion worth of insured mortgage — that is your portfolio — but that only one third of 1 per cent were questionable or were in some sense vulnerable. That amount is \$11 billion. It seems odd to me that, given the credit difficulties we are experiencing and the recession we are experiencing, only one third of 1 per cent of the people who hold mortgages insured by CMHC would be ultimately in jeopardy of being unable to pay.

Mr. Tremblay: I believe the one third of 1 per cent figure is the rate of arrears, which is published by the Canadian Bankers Association on their website. That rate is when a borrower has gone three months or more without making a payment on their mortgage, and that rate is probably around 0.39 per cent right now. It is almost 0.40 and it has been creeping up.

Senator Mitchell: It has gone up from about a third of a per cent to 0.4?

Mr. Tremblay: It is well below historical highs. In the 1980s and 1990s, it was at half a per cent for the longest time. I think the most we ever paid in claims at the CMHC is \$600 million in a given year.

Sharon Matthews, Vice-President, Assisted Housing, Canada Mortgage and Housing Corporation: To put that figure more into context, in 2006, the claims that CMHC would have paid would have been in the order of \$209 million. At the end of 2008, CMHC paid about \$372 million, so the increase is not insignificant. However, in the context of over \$334 billion in outstanding insurance in force, it is still a fairly small number. It is because we have stringent underwriting.

Senator Ringuette: That is for a portion of the market.

Ms. Matthews: True.

Senator Mitchell: You have taken on a particular quality of mortgages.

Ms. Matthews: I suggest we probably take some of the poorer quality mortgages relative to some of our competitors. Remember, we are in the marketplace to ensure we serve across the country. We serve rural and remote areas. We are into rental insurance, which our competitors are not, and that area can be more volatile. One would not assume we are taking the better versus the poorer quality.

Le sénateur Mitchell : Vous pourriez atteindre les 125 milliards de dollars au cours des quatre prochains mois mais c'est peu probable.

M. Tremblay : Étant donné le taux récent d'acceptation, c'est peu probable.

Le sénateur Mitchell : J'aimerais aborder une autre question. Le président a aussi dit, me semble-t-il, que vous détenez pour environ 334 milliards de dollars de créances hypothécaires assurées — votre portefeuille — mais qu'environ un tiers de 1 p. 100 seulement de ces créances étaient douteuses ou autrement vulnérables. Le total est de 11 milliards de dollars. Il me semble étrange, étant donné la contraction du crédit et la récession, que seulement un tiers de 1 p. 100 des gens qui détiennent des hypothèques assurées par la SCHL risqueraient en bout de ligne d'être incapables de les rembourser.

M. Tremblay : Je crois que le tiers de 1 p. 100 correspond au taux des remboursements en souffrance publié par l'Association des banquiers canadiens sur son site web. Ce taux est calculé quand un emprunteur n'effectue aucun versement pendant trois mois ou plus en remboursement de son hypothèque et il se situe probablement autour de 0,39 p. 100 à l'heure actuelle. Il se rapproche du 0,40 p. 100 et il est en hausse.

Le sénateur Mitchell : Il est passé d'environ un tiers de 1 p. 100 à 0,4 p. 100?

M. Tremblay : Il est bien en deçà des sommets déjà atteints. Dans les années 1980 et 1990, il s'est situé à un demi de 1 p. 100 pendant très longtemps. Il me semble que le maximum que nous ayons eu à payer en demandes de règlement en une seule année a été de 600 millions de dollars.

Sharon Matthews, vice-présidente, Aide au logement, Société canadienne d'hypothèques et de logement : Permettez-moi de placer ce chiffre dans son contexte. En 2006, la SCHL aurait dû payer des demandes de règlement de quelque 209 millions de dollars. À la fin de 2008, la SCHL a payé environ 372 millions de dollars, cette augmentation n'est donc pas négligeable. Toutefois, dans le contexte d'un encours de prêts assurés de plus de 334 milliards de dollars, c'est malgré tout un chiffre assez peu élevé. C'est que nous avons des conditions rigoureuses d'octroi de prêts.

Le sénateur Ringuette : C'est pour une partie du marché.

Mme Matthews : C'est vrai.

Le sénateur Mitchell : C'est que vos créances hypothécaires sont d'une certaine qualité.

Mme Matthews : Je dirais que les créances hypothécaires que nous assumons sont en partie de moins bonne qualité comparativement à celles de nos concurrents. N'oubliez pas que nous existons pour servir tout le pays. Nous servons des régions rurales et isolées. Nous accordons de l'assurance-location, ce que ne font pas nos concurrents, et c'est un segment du marché qui peut être plus volatile. Il ne faut pas supposer que nous prenons les clients plus sûrs et négligeons ceux qui présentent un risque plus grand.

Senator Mitchell: What explanation is there that relatively, so few mortgages are in trouble? If that is the case, why was it ever necessary — well, there are other reasons why you have to provide cash to the banks.

Ms. Matthews: It is important to appreciate that the Canadian housing marketplace is not the American housing marketplace. That is what most Canadians hear on the news night after night. Subprime, for example, was a major component of what happened in the States. In Canada, not only CMHC, but none of the insurers were in the business of subprime. We have high-quality and prudent underwriting. We look at our loans.

The banks in Canada are also prudent and conservative in what they are doing. The benefit of the new program, the Insured Mortgage Purchase Program, IMPP, was really to insure the liquidity in the marketplace at a point where globally there was a crisis going on and there was not the access. This program facilitated that liquidity that provided that extra stability to our financial system and allowed those banks to continue to do business as usual.

As Mr. Tremblay noted, the fact that the take-up has not been up more recently, in the last couple auctions, is a good sign in terms of what is happening in the Canadian marketplace.

The Chair: I would like clarification on a point that Senator Mitchell was making. In relation to the \$50 billion for the Insured Mortgage Purchase Program, you talked about \$75 billion in an earlier tranche. Where did that \$75 billion appear? Where will we find that approval? Is this funding statutory or are you coming here to ask us to approve \$50 billion now?

Mr. Tremblay: The \$50 billion is statutory.

The Chair: It is here for information, but the way it is presented at page 154 looks like it is part of the actual request under these Supplementary Estimates (A).

Mr. Tremblay: What happened, if you look in the vote area way at the left-hand side where it says “vote,” anything that has an “S” is statutory. It is there only for information purposes.

The Chair: The earlier \$75 billion is likewise statutory?

Mr. Tremblay: Yes.

The Chair: We might not have seen that. I do not recall, but it might have been tucked away in one of these documents.

Mr. Tremblay: I am not sure. Because of the timing of it in October of 2008, I am not sure when or how you would have seen it.

Le sénateur Mitchell : Comment expliquez-vous qu’une proportion relativement si faible d’hypothèques soit à risque? Si c’est le cas, pourquoi s’est-il avéré nécessaire d’intervenir? Il y a sans doute d’autres raisons pour lesquelles vous devez fournir des liquidités aux banques.

Mme Matthews : Il est important de comprendre que le marché canadien du logement n’est pas celui des États-Unis. C’est ce que la plupart des Canadiens entendent au bulletin de nouvelles soir après soir. Par exemple, les hypothèques à risque expliquent en grande partie ce qui s’est passé aux États-Unis. Au Canada, ni la SCHL et ni les autres assureurs n’offraient d’hypothèques à risque. Nous avons des règles très prudentes et très rigoureuses d’octroi de prêts. Nous étudions nos prêts.

Les banques au Canada ont aussi des pratiques prudentes. Le nouveau Programme d’achat de prêts hypothécaires assurés (PAPHA) a été créé pour injecter des liquidités dans le marché à une époque où la crise prenait une ampleur mondiale et que l’accès au crédit était limité. Ce programme a permis d’injecter des liquidités dans le système et d’assurer la stabilité de notre système financier; les banques ont ainsi pu poursuivre leurs activités sans perturbation.

Comme l’a dit M. Tremblay, le fait que le taux d’acceptation n’ait pas augmenté lors des dernières adjudications constitue un signe encourageant pour ce qui est de la situation sur le marché canadien.

Le président : J’aimerais un éclaircissement sur la question qu’a abordée le sénateur Mitchell. S’agissant des 50 milliards de dollars pour le Programme d’achat de prêts hypothécaires assurés, vous avez parlé de 75 milliards de dollars pour une tranche antérieure. Où figuraient ces 75 milliards de dollars? Où pouvons-nous trouver l’approbation de cette somme? S’agit-il de crédits législatifs ou nous demandez-vous d’approuver maintenant ces 50 milliards de dollars?

M. Tremblay : Il s’agit d’un crédit législatif de 50 milliards de dollars.

Le président : Cette somme figure dans le budget à titre d’information mais la façon dont il est présenté à la page 195 donne l’impression qu’il s’agit d’un crédit qui doit être autorisé au titre du Budget supplémentaire des dépenses (A).

M. Tremblay : Si vous vous reportez à la colonne intitulée Crédit à la gauche de la page, vous verrez un (L) qui désigne un crédit législatif. Le montant figure dans le Budget supplémentaire des dépenses à des fins d’information seulement.

Le président : La somme antérieure de 75 milliards de dollars était aussi un crédit législatif?

M. Tremblay : Oui.

Le président : Cela aurait pu nous échapper. Je ne me souviens plus très bien, mais l’information a pu être enfouie dans l’un de ces documents.

M. Tremblay : Je n’en suis pas certain. Étant donné que c’était en octobre 2008, je ne sais pas quand vous auriez pu en prendre connaissance.

The Chair: On another point of clarification, at page 157, there is \$75 million of funding “to stimulate housing construction by addressing,” et cetera, and it says Budget 2009.

My recollection is we have already approved a significant amount of money in Bill C-10 for precisely the same thing. Why are you asking for more money here on that?

Mr. Tremblay: The way this item was divvied up, the Treasury Board took through the Budget Implementation Act anything that was not directly delivered by CMHC. It was delivered by our partners, either the provinces or the territories. Every item in vote 15 will be delivered directly by CMHC. That is how the delineation was made.

You are correct. If you look at the budget, the \$75 million is part of a total \$1 billion, of which \$150 million will be delivered by CMHC. Over the life of the two-and-a-half year program, \$850 million will be delivered by the provinces and territories.

The Chair: This is \$75 million of the CMHC portion?

Mr. Tremblay: That is correct.

The Chair: That clarifies the matter for me. Thank you.

Senator Ringuette: I have one question for Mr. Tremblay. You lost quite a percentage with the two players in the mortgage insurance market. I know that the federal government also bought mortgages from the famous American insurer that has been in Canada for only three years. However, it was not billions of dollars. From the amounts we identified as statutory, does that include a mortgage insurance bailout for your two mortgage insurance competitors, such as AIG?

Mr. Tremblay: In terms of the pooling of mortgages being offered by the financial institutions to CMHC for purchase, they include mortgages insured by CMHC, Genworth and AIG. However, AIG and Genworth in Canada are still fully capitalized and strong if you look at their Canadian balance sheet. They are already in the Canadian market, and the Government of Canada was already guaranteeing those mortgages implicitly through the Canada Bank Act.

That the mortgages have been purchased by CMHC does not add additional risk to the Government of Canada.

Senator Ringuette: It is a benefit for an American company that has been operating in Canada for only three years to have all these mortgages bought out, providing liquidity, as you say.

CMHC has been doing an excellent job from my perspective to help Canadians buy their first home and so forth. I am — I am trying to find the exact word — not a pleased Canadian citizen knowing what has been happening in the U.S. mortgage insurance market. We have an American company, AIG, that has been here for only three years. They took away a substantial amount of your market by going into the derivative market where they

Le président : J'aimerais un autre éclaircissement. À la page 199, il y a une somme de 75 millions de dollars « pour stimuler la construction résidentielle par l'élimination » et cetera, suivie de la mention budget fédéral de 2009.

Il me semble que nous avons déjà approuvé une coquette somme dans le projet de loi C-10 pour exactement la même fin. Pourquoi demandez-vous davantage de fonds ici à la même fin?

M. Tremblay : Le Conseil du Trésor a fait adopter dans la Loi d'exécution du budget tous les programmes qui ne relevaient pas directement de la SCHL. La mise en œuvre du programme a été assurée par nos partenaires, soit les provinces ou les territoires. Tous les programmes du crédit 15 seront mis en œuvre directement par la SCHL. C'est ainsi que le partage a été fait.

Vous avez raison. Si vous vous reportez au budget, les 75 millions de dollars font partie d'un montant total de 1 milliard de dollars, dont 150 millions de dollars pour des programmes dont la mise en œuvre sera assurée par la SCHL. Sur les deux ans et demi que durera le programme, 850 millions de dollars seront dépensés par les provinces et les territoires.

Le président : Ces 75 millions de dollars correspondent au programme qui relève de la SCHL?

M. Tremblay : C'est exact.

Le président : Cela éclaire ma lanterne. Merci.

Le sénateur Ringuette : J'ai une question à poser à M. Tremblay. Avec les deux sociétés du marché de l'assurance hypothécaire, vous avez perdu une part importante de votre clientèle. Je sais que le gouvernement fédéral a aussi acheté des hypothèques du célèbre assureur américain qui faisait des affaires au Canada depuis trois ans seulement. Toutefois, ce n'était pas des milliards de dollars. Les crédits législatifs dont nous avons parlé incluent-ils le sauvetage de vos deux concurrents sur le marché de l'assurance hypothécaire, dont AIG?

M. Tremblay : Les blocs de créances hypothécaires offerts à la SCHL par les institutions financières incluent des hypothèques assurées par la SCHL, Genworth et AIG. Toutefois, si vous examinez les états financiers canadiens de AIG et Genworth, vous constaterez qu'elles sont toujours entièrement capitalisées et solides. Elles sont déjà implantées sur le marché canadien et le gouvernement du Canada garantissait déjà implicitement ces hypothèques aux termes de la Loi sur les banques.

Le fait que la SCHL ait acheté ces créances hypothécaires n'accroît pas le risque qu'assume le gouvernement du Canada.

Le sénateur Ringuette : Comme vous l'avez dit, c'est avantageux pour une société américaine implantée au Canada depuis trois ans seulement d'obtenir des liquidités en vendant ses créances hypothécaires.

À mon avis, la SCHL fait un excellent travail pour aider les Canadiens à acheter leur première maison, et cetera. Je cherche comment le dire mais je ne suis pas enchantée en tant que citoyenne canadienne sachant ce qui s'est passé sur le marché de l'assurance hypothécaire aux États-Unis. Une société américaine, AIG, est implantée ici depuis trois ans seulement. Elle vous a enlevé des parts importantes de marché en se lançant sur le

offered mortgages for no cash down, borrowers could include landscaping and furniture and they paid only on the interest for 10 years. They offered the same system they operated in the U.S.

Meanwhile, CMHC has been providing good services and you are treated the same way by our federal government. I do not see that situation as being fair. That is a comment and I do not expect you to venture into that subject.

The Chair: You may be entering policy issues here.

Senator Ringuette: I needed to make that comment.

Ms. Jackson, you indicate on page 3 of your presentation that you are requesting \$40 million on an apprenticeship completion program at \$2,000 for 20,000 apprentices. I would like further explanation on this program.

Most of the trades have a five-year apprenticeship before reaching Red Seal certification. You are saying that the \$2,000 plus is overall \$4,000 for those apprentices. How does it work?

Mr. Jacobson: I will have Mr. Thompson answer that question.

Paul Thompson, Associate Assistant Deputy Minister, Skills and Employment Branch, Human Resources and Skills Development Canada: We have two programs that work in a complementary fashion. The pre-existing apprenticeship incentive grant provided \$1,000 per apprentice upon completion of the first year or stage of the apprenticeship program. The second program, which was the newer one launched at part of Budget 2009, was the apprenticeship completion grant that provides an additional \$2,000 taxable grant, which Ms. Jackson outlined in her remarks. That grant is paid upon completion of the apprenticeship program. If it is in a designated Red Seal program, they are eligible for that \$2,000 bringing the total to \$4,000, once they complete the program. That total is two \$1,000 grants and a completion grant of \$2,000. Our current estimate for the completion grant is that approximately 20,000 apprentices will qualify for this grant.

Senator Ringuette: Do you have an estimate of the number per province that you anticipate for those 20,000 apprentices?

Mr. Thompson: It is based on information gathered by Statistics Canada on the trends in apprenticeship registrations. I do not have figures in front of me on a provincial basis. The apprenticeship program is administered provincially so we do have estimates.

Senator Ringuette: Is it part of the federal-provincial agreement on training? If not, why not?

Mr. Thompson: As part of the labour market grants?

marché des instruments dérivés où elle a offert des hypothèques sans mise de fonds, en permettant aux emprunteurs de financer en même temps l'aménagement paysager et l'achat de meubles et de rembourser seulement l'intérêt pendant 10 ans. Ils ont offert les mêmes conditions qu'aux États-Unis.

Entre-temps, la SCHL offre d'excellents services et vous êtes traités de la même façon par le gouvernement fédéral. Je ne trouve pas cela équitable. C'était une observation et je ne m'attends pas à ce que vous vous aventuriez sur ce terrain.

Le président : Vous abordez là des questions de politique gouvernementale.

Le sénateur Ringuette : C'était plus fort que moi.

Madame Jackson, vous indiquez à la page 3 de votre mémoire que vous demandez 40 millions de dollars pour le Programme de subventions à l'achèvement de la formation d'apprenti, soit 2 000 \$ pour environ 20 000 apprentis. J'aimerais que vous me donniez davantage de détails sur ce programme.

La plupart des corps de métier ont un apprentissage de cinq ans avant d'accorder la certification Sceau rouge. Vous dites que les 2 000 \$ sont en réalité 4 000 \$ pour ces apprentis. Comment cela fonctionne-t-il?

M. Jacobson : Je vais demander à M. Thompson de répondre à cette question.

Paul Thompson, sous-ministre adjoint délégué, Direction générale des compétences et de l'emploi, Ressources humaines et Développement des compétences Canada : Nous avons deux programmes complémentaires. La Subvention incitative aux apprentis qui existait déjà était une somme de 1 000 \$ versée à un apprenti une fois terminée la première année ou le premier niveau de son programme d'apprenti. Le second programme, plus récent, a été annoncé dans le cadre du budget de 2009 et il s'agit d'un programme d'achèvement de la formation d'apprenti qui consiste en une subvention additionnelle imposable de 2 000 \$ comme l'a décrit Mme Jackson dans ses commentaires liminaires. Cette subvention est versée une fois terminé le programme de l'apprenti. S'il s'agit d'un programme désigné Sceau rouge, l'apprenti est admissible à cette somme de 2 000 \$, pour un total de 4 000 \$, une fois le programme achevé. Il s'agit donc de deux subventions de 1 000 \$ chacune et d'une subvention de 2 000 \$ une fois achevé le programme. Nous calculons qu'environ 20 000 apprentis auront droit à la subvention à l'achèvement de leur programme d'apprenti.

Le sénateur Ringuette : Avez-vous une idée de la répartition de ces 20 000 apprentis par province?

M. Thompson : C'est basé sur l'information rassemblée par Statistique Canada sur les tendances des inscriptions en apprentissage. Je n'ai pas les chiffres par province devant moi. Le programme d'apprentissage est géré par les provinces, alors nous avons des estimations.

Le sénateur Ringuette : Fait-il partie de l'accord fédéral-provincial sur la formation? Sinon, pourquoi?

M. Thompson : Dans le cadre des subventions pour le marché du travail?

Senator Ringuette: Yes.

Mr. Thompson: This is a stand-alone program. It is an added incentive to participants in apprenticeship programs to complete the program to meet the overall shortage of skilled tradespeople. It is an additional measure on top of the apprenticeship programs administered by individual provinces.

Senator Ringuette: On page 4, you talk about foreign credential recognition to develop a pan-Canadian framework on foreign recognition. How will that program work?

Mr. Thompson: We have launched another project in collaboration with provinces and territories. The bodies that regulate professions are provincial in most cases. In this case, we are working with provincial and territorial counterparts to develop a framework of standards and principles to guide the way in which foreign credentials are recognized. This framework is with a view to making that recognition timelier and trying to provide more information to people before their arrival in Canada on the process they will go through to recognize those credentials. This item is part of a project that first ministers asked to be brought to them by September. We are on a track to achieve that date.

Senator Ringuette: Will this project replace the unaccountable recognition that your department gives to provide temporary work visas in Canada, where only the employer can determine if the applicant is qualified?

Mr. Thompson: This project is a distinct initiative from the Temporary Foreign Worker Program. The project is aimed at recognition of credentials of immigrants to Canada who are permanent entrants to the labour force and who received their credentials elsewhere. There will be linkages into the labour force priorities in identifying those occupations in the highest demand and where we need to put the biggest focus to recognize those credentials.

Senator Ringuette: The last statistics available were that 221,000 temporary foreign worker visas were issued in 2007-08 by your department. The only means of accountability in regards to credentials was that the employer said this person has the skills. An even bigger problem in our system is that our immigration people in our foreign embassies are recognizing, on the spot, that a person has the same skills and training as a Canadian to occupy a certain position and to obtain a visa to work in Canada on a temporary basis.

Ms. Jackson: I will make two points in response.

First, we have immigrants who have recently arrived in Canada whose credentials have not been recognized, whether as an engineer, a medical professional or whatever. That situation could contribute to the number of requests that come forward from employers to hire, and allow the entry of, temporary foreign

Le sénateur Ringuette : Oui.

M. Thompson : C'est un programme autonome. C'est un incitatif supplémentaire pour encourager les participants à des programmes d'apprentissage à compléter le programme afin de répondre à la pénurie générale de personnes de métiers spécialisés. C'est un programme qui s'ajoute aux programmes d'apprentissage gérés par chaque province.

Le sénateur Ringuette : À la page 4, vous parlez du programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers conçu afin de fournir un cadre pancanadien pour la reconnaissance de ces titres étrangers. Comment fonctionnera ce programme?

M. Thompson : Nous avons lancé un autre projet en collaboration avec les provinces et les territoires. Les organisations qui régissent les professions sont généralement provinciales. Dans ce cas, nous travaillons avec nos homologues provinciaux et territoriaux pour élaborer un cadre de normes et principes qui guidera la reconnaissance des titres de compétences étrangers. Ce cadre servira à accélérer la reconnaissance des compétences et à mieux informer les immigrants, avant leur arrivée au Canada, sur le processus qu'ils devront suivre pour faire reconnaître leurs compétences. Cet aspect fait partie d'un projet que les premiers ministres veulent examiner d'ici septembre. Nous serons en mesure de respecter cette échéance.

Le sénateur Ringuette : Ce projet remplacera-t-il la reconnaissance non contrôlée que votre ministère permet pour l'obtention de permis de travail temporaires au Canada, lorsque c'est l'employeur seul qui juge si le demandeur est compétent?

M. Thompson : Ce projet est une initiative différente du Programme des travailleurs étrangers temporaires. Le projet vise à reconnaître les titres de compétences d'immigrants qui font leur entrée de façon permanente sur le marché du travail et qui ont reçu leurs titres de compétences ailleurs. Nous établirons des liens avec les priorités du marché du travail pour identifier les emplois pour lesquels il y a la plus grande demande et sur lesquels nous devons nous concentrer pour reconnaître les titres de compétences.

Le sénateur Ringuette : Selon les dernières statistiques disponibles, votre ministère avait délivré 221 000 visas à des travailleurs étrangers temporaires en 2007-2008. La seule reddition de comptes concernant les compétences dans ces cas, c'est l'employeur qui dit que la personne est compétente. Le fait que nos agents d'immigration dans les ambassades à l'étranger reconnaissent sur place qu'une personne a les mêmes compétences et la même formation qu'un Canadien et puisse obtenir un poste et un visa pour travailler au Canada de façon temporaire constitue un problème encore plus important de notre système.

Mme Jackson : Ma réponse comportera deux volets.

Premièrement, il y a les immigrants qui sont arrivés récemment au Canada et dont les titres de compétences n'ont pas été reconnus, que ce soit des ingénieurs, des professionnels de la santé ou autres. Ces cas pourraient représenter une partie des demandes présentées par les employeurs pour embaucher des travailleurs

workers. To the extent we can recognize credentials more quickly for those who are here, we should see less of a need over time to bring people to work temporarily in Canada.

Second, it is necessary for temporary foreign workers to meet the standards of the provinces in the regulated trades and professions.

Senator Ringuette: It is not only your department that requests that of the employer, and I have that in writing from the department, thank you very much.

With regard to the \$59.7 million for EI, administrative costs in switching from one account to the other, six weeks ago your minister announced publicly that because there was a three-month delay in providing EI and processing requests — a huge delay — that she will add \$60 million to human resources for processing purposes. Is this \$59.7 million the same amount of money we are talking about?

Maybe I should clarify the question. The way I read this document is that you are taking \$59.7 million from the administration funds of EI, and you are transferring those funds to non-EI operations.

Is that what you are saying here?

Ms. Jackson: No, it is not. There are two things we can do to answer that question. I will ask Ms. Dazé to explain the \$59.7 million again and see if we can make ourselves understood better. Then I will ask Ms. Binette to address the question about EI processing and recent steps taken there.

Su Dazé, Comptroller, Human Resources and Skills Development Canada: The \$59.7 million represents a review of our costing methodology. Human Resources and Skills Development Canada is funded in three ways: We have money from Consolidated Revenue Fund, CRF; money to deliver Canada Pension Plan programming; and we have money to deliver EI programming.

On a cyclical basis we review the formula. When we review the EI formula, we conduct an extensive review of each and every expense we make in the department, each organization to identify whether they are delivering EI directly, indirectly or not at all so we can establish a costing formula, and the proper amount to charge to the EI account.

It had been a few years since we performed the last review, so we reviewed and found that we were charging the EI account \$59.7 million too much.

This money is not additional money to HRSDC. We have one pot of money and it is a matter of allocation, so it is a zero-sum gain.

Senator Ringuette: I understand.

étrangers temporaires et leur permettre l'entrée au pays. Dans la mesure où nous pourrions reconnaître plus rapidement les titres de compétences des immigrants qui sont déjà ici, nous aurons moins besoin d'amener des gens temporairement au Canada.

Deuxièmement, il faut que les travailleurs étrangers temporaires répondent aux normes provinciales des métiers et des professions réglementés.

Le sénateur Ringuette : Il n'y a pas que votre ministère qui fait cette demande auprès des employeurs, et j'ai une réponse par écrit du ministère me le confirmant, merci beaucoup.

En ce qui concerne les 59,7 millions de dollars pour l'assurance-emploi, les coûts administratifs pour passer d'un compte à l'autre, il y a six semaines, votre ministre a annoncé publiquement que parce qu'il y avait un retard de trois mois dans le traitement des demandes d'assurance-emploi — un retard énorme — elle ajouterait 60 millions de dollars aux ressources humaines pour accélérer le traitement. Est-ce les 59,7 millions de dollars dont vous avez parlé?

Peut-être devrais-je clarifier la question. Ce que je comprends du document, c'est que vous transférez 59,7 millions de dollars du Fonds d'administration de l'assurance-emploi à des activités qui ne sont pas liées à l'assurance-emploi.

Est-ce bien ce que vous nous expliquez ici?

Mme Jackson : Non, ce n'est pas le cas. On peut répondre à cette question de deux façons. Je vais demander à Mme Dazé d'expliquer les 59,7 millions de dollars encore une fois en essayant de nous faire mieux comprendre. Ensuite, je vais demander à Mme Binette de parler du traitement des demandes d'assurance-emploi et des mesures récentes prises à cet effet.

Su Dazé, contrôleur, Ressources humaines et Développement des compétences Canada : Ces 59,7 millions de dollars proviennent d'une révision de notre méthode d'établissement des coûts. Ressources humaines et Développement des compétences Canada reçoit des fonds de trois façons : nous recevons de l'argent du Trésor, nous recevons de l'argent pour le Régime de pensions du Canada et nous recevons de l'argent pour le Programme d'assurance-emploi.

Nous révisons la méthode de répartition des coûts régulièrement. Lorsque nous révisons la méthode utilisée pour l'assurance-emploi, nous menons une étude approfondie de chaque dépense du ministère, de chaque organisation pour déterminer si elle participe à la prestation du Programme d'assurance-emploi, de façon directe ou indirecte, pour que nous puissions établir les coûts et le montant à débiter du compte d'assurance-emploi.

Le dernier examen datait d'il y a quelques années, alors nous l'avons refait et nous avons constaté que nous débitions le compte d'assurance-emploi de 59,7 millions de dollars de trop.

Il ne s'agit pas de fonds supplémentaire pour RHDCC. Les fonds proviennent du même endroit, c'est une question d'affectation, c'est donc un gain nul.

Le sénateur Ringuette : Je comprends.

Liliane Binette, Assistant Deputy Minister, Operations Branch, Service Canada: The approved resources were targeted on processing the EI applications as quickly as possible. As I believe you are already aware, there is a long-standing standard of processing 80 per cent of the file so that people receive their payments within 28 days. The resources from the \$60 million were invested towards hiring a number of new resources. To date, we have hired 1,200 people to process EI applications. We have recalled recent retirees.

Senator Ringuette: I do not see the request of \$60 million for that purpose in Supplementary Estimates (A). Where is that \$60 million figure?

Ms. Dazé: It will be charged to the EI account, and the EI account is not there.

Senator Ringuette: You took away \$59.7 million from the EI account, and now you are returning \$60 million to the EI account.

In reality, because of your prior explanation, the net addition for human resources to enhance EI processing of applications is \$0.3 million.

The Chair: We must move on, but can you us in writing with this question? We have asked this question twice and we have not gotten an answer that we understand.

Part of the problem with the \$59.7 million is you are asking for funding to compensate for reduction. That wording, "funding to compensate for the reduction," is difficult to understand.

I will go now to Senator Nancy Ruth.

Senator Nancy Ruth: First let me say, when I listen to all these numbers, figures and things, I am overwhelmed at the amount of work it must have taken to bring all this information together. It is impressive.

I was interested in the Auditor General's comments on gender-based analysis, so my questions are about this subject.

When all these programs were designed, how was the gender-based analysis performed, both in CMHC and in Human Resources and Skills Development Canada?

Ms. Matthews: On the stimulus programs that came out in the budget, when we design the programs, appreciate that we understand core housing need in the country; we understand what percentage that need is of women living alone, X per cent of seniors. When the dollars came forward for this housing need in the programs, that money will serve, for example, the \$1 billion on renovation and retrofit of existing social housing. It will serve those seniors and women living alone in those units. It will serve the clientele within those existing units.

Liliane Binette, sous-ministre adjointe, Direction générale des opérations, Service Canada : Les ressources approuvées ont été affectées au traitement des demandes d'assurance-emploi afin d'accélérer le processus le plus possible. Vous savez sûrement qu'il y a une norme de longue date prévoyant le traitement de 80 p. 100 des dossiers pour que les gens reçoivent leurs prestations dans un délai de 28 jours. Les 60 millions de dollars ont servi à embaucher de nouvelles personnes. Jusqu'à maintenant, nous avons embauché 1 200 personnes pour traiter les demandes d'assurance-emploi. Nous avons rappelé des personnes qui venaient de prendre leur retraite.

Le sénateur Ringuette : Je ne vois pas cette demande de 60 millions de dollars dans le Budget supplémentaire des dépenses (A). Où se trouve ce chiffre?

Mme Dazé : Ce montant sera débité du compte de l'assurance-emploi, et ce compte ne s'y trouve pas.

Le sénateur Ringuette : Vous avez retiré 59,7 millions de dollars du compte d'assurance-emploi, et maintenant remettez 60 millions de dollars au compte d'assurance-emploi.

En fait, suite à votre explication, il y a eu un ajout net de 0,3 million de dollars pour l'embauche de ressources humaines afin d'améliorer le traitement des demandes d'assurance-emploi.

Le président : Nous devons passer à la prochaine question, mais pourriez-vous nous répondre par écrit à la question précédente? La question a été posée deux fois et nous n'avons pas reçu une réponse compréhensible.

Le problème vient en partie du fait que vous demandez 59,7 millions de dollars en financement afin de compenser la réduction. Cette expression, « financement afin de compenser la réduction », est difficile à comprendre.

Je vais maintenant donner la parole à la sénateur Nancy Ruth.

Le sénateur Nancy Ruth : Premièrement, je voudrais dire que lorsque j'entends tous ces chiffres, ces montants, je suis impressionnée par tout le travail qui a dû être accompli pour rassembler toutes ces informations.

Les commentaires de la vérificatrice générale sur l'analyse sexospécifique ont piqué ma curiosité, alors mes questions traiteront de ce sujet.

Lorsque tous ces programmes ont été conçus, comment la SCHL et Ressources humaines et Développement des compétences Canada ont-ils fait l'analyse sexospécifique?

Mme Matthews : Dans le cas des programmes de relance de l'économie annoncés dans le budget, lorsque nous concevons ces programmes, sachez que nous comprenons les besoins principaux en logement au pays; nous savons quelle est la proportion de femmes vivant seules, et le pourcentage d'ainés. Lorsque les fonds seront disponibles pour ce programme de logement, par exemple, le milliard de dollars pour la rénovation de logements sociaux existants bénéficiera aux aînés et aux femmes vivant seules dans ces unités. Il bénéficiera à la clientèle dans ces unités existantes.

When we look at the new construction, for example, for seniors and persons with disabilities, those programs will be delivered directly by the provinces. The provinces will design and develop the specific programs within some high-level federal parameters in terms of how the money is spent and accountability. We have given, for ease of speed and to allow for more local flexibility, a one-window approach to allow the provinces and territories to design and deliver that programming.

CMHC will not design the programming for the seniors and persons with disabilities. In the existing social housing, it is the people already in those units today who will benefit from that money.

Does that help?

Senator Nancy Ruth: Of the new housing, what percentage will go to women — whether they are disabled, elderly or in whatever categories you have — and what percentage goes to men?

Ms. Matthews: There is not a parameter within the program design that says to a province or territory, thou shalt make sure X per cent —

Senator Nancy Ruth: I understand that.

Ms. Matthews: Therefore, I am not able to give you a number for new construction. I suspect the number will be similar to the number in the past, when you look at existing social housing. I do not have numbers for you today, but we can give you an overview of the profile of what we know in terms of who is living in social housing today.

Senator Nancy Ruth: It would be interesting to have. Is there any plan in CMHC to perform this analysis after you have built these houses and housed people, on how many are homeless and disabled? Who are they? Are they families, men and women, individuals?

Ms. Matthews: In a province or territory, say they make an arrangement with a particular sponsor in town X to build a certain amount of units. When that commitment is made, they come to CMHC and give us a record of commitment. That is when we will cash-flow the federal share of the money to the province. In that record of commitment, there is a descriptor that says this number is families, this number is new immigrants and this number is seniors. We will have an overall profile at the end of this commitment, a high-level aggregate, but a picture of who ultimately was served.

Senator Nancy Ruth: There is not a gender question, per se, for those it serves?

Ms. Matthews: I do not believe so. It is seniors, persons with disabilities, families and, I think, single parents, which typically are more gender-based. Off the top, I do not think we say women versus men.

Pour ce qui est des nouvelles habitations à l'intention des personnes âgées et handicapées, ce sont les provinces qui s'en chargeront directement. Ce sont elles qui concevront et élaboreront les programmes précis en fonction de paramètres fédéraux rigoureux en matière de dépenses et de reddition de comptes. Pour accélérer les choses et assurer une plus grande souplesse au niveau local, nous avons adopté un guichet unique pour permettre aux provinces et aux territoires de concevoir et de fournir le programme.

Ce n'est pas la SCHL qui concevra les programmes à l'intention des personnes âgées et handicapées. Dans les habitations sociales qui existent déjà, ce sont les gens qui y habitent déjà qui profiteront de ces fonds.

Cela vous est-il utile?

Le sénateur Nancy Ruth : Pour ce qui est des nouveaux logements, quel pourcentage ira à des femmes — qu'elles soient handicapées, âgées ou peu importe la catégorie — et lequel ira aux hommes?

Mme Matthews : Il n'y a pas de paramètre dans la structure du programme qui ordonne à une province ou un territoire de s'assurer que tel pourcentage ...

Le sénateur Nancy Ruth : Je comprends.

Mme Matthews : Je ne peux donc pas vous donner de chiffres pour les nouveaux logements. J'imagine qu'il sera semblable à ce qu'il était par le passé, quand on regarde le logement social existant. Je n'ai pas de chiffres pour vous aujourd'hui, mais nous pouvons vous donner un aperçu du profil de ce que nous savons pour ce qui est de ceux qui habitent aujourd'hui dans des logements sociaux.

Le sénateur Nancy Ruth : Ce serait intéressant de le savoir. La SCHL prévoit-elle effectuer une analyse de ce genre après avoir construit ses habitations et logé les gens pour savoir combien il y a de sans-abri et d'handicapés? Qui sont-ils? Est-ce que sont des familles, des hommes et des femmes, des personnes seules?

Mme Matthews : Imaginons qu'une province ou un territoire prend des arrangements avec un organisme de parrainage donné dans une ville donnée pour bâtir un certain nombre d'unités. Une fois que l'engagement est pris, la province ou le territoire s'adresse à la SCHL et nous remet une attestation d'engagement. C'est à ce moment-là que nous verserons la portion fédérale des fonds à la province. Dans l'attestation d'engagement, il y a un descripteur qui dit que tel nombre désigne les familles, tel autre les nouveaux immigrants et tel autre, encore, les personnes âgées. Nous aurons un profil global à la fin de cet engagement, un total de haut niveau, mais une tableau d'ensemble de ceux qui en fin de compte en profiteront.

Le sénateur Nancy Ruth : Il n'y a pas de question sur le sexe de la personne, du bénéficiaire?

Mme Matthews : Je ne pense pas. Il s'agit de personnes âgées, de personnes handicapées, de familles et de parents célibataires qui sont, le plus souvent, des femmes. À ce que je sache, on ne fait pas de distinction entre les hommes et les femmes.

Senator Nancy Ruth: Would your organization consider adding a gender component? For instance, you are including families in the profile. How many are single-mother families, or single-father families?

Ms. Matthews: It would be difficult to collect the information. In delivering these programs, we have signed agreements with all the various provinces and territories. Within those agreements, we work hard to limit the requirements we place on them so they have the flexibility they need locally to design the housing they think they need to serve the community. We try to keep it as streamlined as possible so it is as efficient as possible. Whether a province or territory will voluntarily agree at this point to provide additional information, I suspect they are not in a position to collect it either, in most cases.

For example, we sign an agreement with Ontario, but the province will then work with service managers in all sorts of different communities across Ontario. Gathering that information will depend on what is available and what the arrangements are in the communities.

Senator Nancy Ruth: I am confused now. When you answered the question before this one, you said people, when they came to CMHC for money provided an outline of a report: How many new immigrant families will be served, et cetera.

Ms. Matthews: I am saying that to add to that information would have to be voluntary. We have that basic level.

Senator Nancy Ruth: Why is that? If the other questions are mandatory, why must this question be voluntary?

Ms. Matthews: In getting those agreements out quickly, we have already negotiated those agreements, by and large. They are already in place. I have received my first claim through the door. We are moving quickly. We think it is important, given what is happening, that this money goes out there fast.

I do not think I am in a position to change that process now. The information would have to be given voluntarily by the provinces.

Senator Nancy Ruth: If you wanted to change it for the next round —

Ms. Matthews: It would be part of the negotiations and discussions with provinces and territories. We would have to understand what it would take for them to gather the information themselves. It all adds to the bureaucracy.

Senator Nancy Ruth: Canada has made this commitment in the Beijing 1995 agreement to implement UN Resolution 1325, and if good women like you cannot implement it, what can anyone expect? I encourage you to do so.

Ms. Jackson: I will make a general point, and Mr. Thompson might be able to provide additional information.

Le sénateur Nancy Ruth : La SCHL envisagerait-elle d'ajouter une composante relative au sexe des bénéficiaires? Par exemple, vous incluez les familles dans le profil. Combien de femmes sont chefs de famille monoparentales? Combien d'hommes?

Mme Matthews : Il serait difficile de rassembler cette information. Pour offrir ces programmes, nous avons signé des ententes avec tous les provinces et les territoires. Dans ces ententes, nous nous efforçons de limiter nos exigences de façon à leur laisser la latitude dont ils ont besoin au niveau local pour concevoir les logements dont ils estiment avoir besoin pour servir la collectivité. Nous essayons de simplifier les choses le plus possible pour être le plus efficaces possible. Quand à savoir si les provinces ou les territoires accepteront à ce stade-ci de fournir de l'information supplémentaire, je dirais qu'ils ne sont sans doute pas en mesure de la recueillir non plus, dans la plupart des cas.

Par exemple, nous signons une entente avec l'Ontario, mais la province travaillera ensuite avec des gestionnaires de services dans toutes sortes de collectivités partout sur son territoire. La collecte de cette information dépendra de ce qui est disponible et des arrangements qui sont pris dans les collectivités.

Le sénateur Nancy Ruth : Je m'y perds. Quand vous avez répondu à la question précédente, vous avez dit que les gens, quand ils s'adressent à la SCHL pour obtenir des fonds, fournissent un rapport très sommaire : combien de familles et de nouveaux immigrants en seront les bénéficiaires, et cetera.

Mme Matthews : Je dis que toute information supplémentaire doit être facultative. Nous avons ce niveau de base.

Le sénateur Nancy Ruth : Pourquoi est-ce ainsi? Si les autres questions sont obligatoires, pourquoi celle-ci doit-elle être facultative?

Mme Matthews : Pour conclure ces ententes rapidement, nous avons déjà dû les négocier, en gros. Elles sont déjà en place. J'ai déjà reçu la première demande. Nous agissons rapidement. Nous pensons que c'est important vu ce qui se passe; il faut que l'argent sorte rapidement.

Je ne suis pas en mesure de changer maintenant la façon dont cela se fait. Il faudrait que les provinces communiquent d'elles-mêmes l'information.

Le sénateur Nancy Ruth : Si vous vouliez changer les choses pour la prochaine série ...

Mme Matthews : Cela ferait partie des négociations et des discussions avec les provinces et territoires. Il faudrait savoir ce dont ils auraient besoin pour rassembler l'information eux-mêmes. Tout cela ne fait qu'ajouter à la bureaucratie.

Le sénateur Nancy Ruth : Dans l'accord de Pékin de 1995, le Canada s'est engagé à mettre en œuvre la résolution 1325 de l'ONU, et si des femmes capables comme vous ne peuvent pas la mettre en œuvre, à quoi peut-on s'attendre? Je vous encourage à le faire.

Mme Jackson : Je vais dire quelque chose de général et M. Thompson pourra donner un complément d'information.

The funding that we seek here, these programs we are using in response to the downturn and the money flowing in Canada's Economic Action Plan, are pre-existing programs for the most part. The gender-based analysis would have been done at the time of the design of the programs as opposed to in the last few months, or as we were working on formulating proposals for additional funding.

That said, Mr. Thompson may be able to comment further on Aboriginal women versus men.

Mr. Thompson: At a more strategic level, we have an active capability to perform analysis of the labour market outcomes for women and men across the labour market. The analysis is gender analysis. It points out the areas where we are making significant advances and where we are performing well relative to other countries, as well as those other areas where we still have some challenge.

That kind of analysis is active and ongoing, and that information feeds into our processes for all sorts of different programs.

Then, in each individual program, we pre-actively monitor the participation and take up in these programs with a gender lens. One example is our Aboriginal Human Resource Development Strategy. Recent information I saw showed that the client base was pretty much 50-50 in terms of men and women. They were being served equally, and there is an active child care component in that program, which is an important part that responded to earlier gender analysis in terms of overcoming barriers to entering the labour market.

Other programming, such as the Apprenticeship Completion Grants, still shows relatively low participation of women. However, the department has a number of projects to bolster the participation of women in the trades, whether working with our sector council groups to boost that participation or otherwise. We actively monitor the gender balance on those kinds of programs, as well.

Senator Nancy Ruth: When you monitor these programs, and at the end of a program or after a number of years — whatever the unit is that you are measuring — how do you use that data to influence the next development of policy?

Mr. Thompson: That information is part of the core analysis of the program, whether through the program evaluation in terms of effectiveness or if gender gaps emerged relative to the original objectives of the program. Those gaps are flagged and they feed into our redesign. Strategies are developed to try to address the shortcomings in that regard.

Senator Nancy Ruth: Would you say the government's commitment to encouraging women via retraining, employment or whatever is an active component of your policy planning then?

Les fonds que nous demandons ici, ces programmes que nous utilisons en réaction au ralentissement et les fonds qui vont au plan d'action économique du Canada sont pour l'essentiel des programmes qui existent déjà. L'analyse sexospécifique aurait dû être faite au moment de la conception des programmes plutôt que ces derniers mois, ou au moment où nous travaillions à la formulation des propositions pour l'obtention de fonds supplémentaires.

Cela dit, M. Thompson pourra peut-être vous en dire davantage au sujet des femmes autochtones par opposition aux hommes.

M. Thompson : À un niveau plus stratégique, nous sommes en mesure d'analyser les résultats pour les femmes et les hommes sur toute l'étendue du marché du travail. L'analyse est sexospécifique. Elle signale les secteurs où nous faisons des progrès importants et où nous avons de bons résultats par rapport à d'autres pays, ainsi que les secteurs où nous rencontrons encore des difficultés.

Cette sorte d'analyse est active et continue, et cette information alimente nos mécanismes pour toutes sortes de programmes.

Puis, pour chacun des programmes, nous suivrons de façon pré-active la participation et l'adhésion à ces programmes en accordant une attention particulière à la répartition hommes-femmes. Par exemple, il y a notre Stratégie de développement des ressources humaines autochtones. Des renseignements dont j'ai pris connaissance récemment montrent que la clientèle est répartie à peu près également entre les hommes et les femmes. La clientèle est servie de façon égale, et il y a un élément relatif à la garde d'enfants dans ce programme, qui donne suite de façon importante à une analyse sexospécifique antérieure concernant la lutte contre les obstacles à l'entrée sur le marché du travail.

D'autres programmes, comme la Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti, affichent encore un taux relativement bas de participation des femmes. Toutefois, le ministère a un certain nombre de projets destinés à stimuler la participation des femmes dans les métiers; il fait notamment appel à ses groupes consultatifs sectoriels à cette fin. Nous surveillons activement l'équilibre des sexes dans ce genre de programmes également.

Le sénateur Nancy Ruth : Quand vous faites le suivi de ces programmes, et à la fin d'un programme ou après un certain nombre d'années — quelle que soit l'unité de mesure que vous utilisez —, comment vous servez-vous de ces données pour influencer la prochaine version de la politique.

M. Thompson : Cette information fait partie des analyses clés du programme : qu'il s'agisse de l'évaluation de l'efficacité du programme ou des écarts observés dans la représentation des hommes et des femmes par rapport aux objectifs initiaux. Ces écarts sont signalés et pris en compte dans le remaniement du programme. Des stratégies sont adoptées pour combler ces lacunes.

Le sénateur Nancy Ruth : Diriez-vous que l'engagement du gouvernement à promouvoir les femmes par le recyclage professionnel, l'emploi ou d'autres stratégies fait partie intégrante de votre planification de politiques?

Mr. Thompson: It is an active part of our overall labour market monitoring and program monitoring. It does indeed inform the development of new programs in a significant way.

Senator Greene: I have a human resources question. About a year ago, one of the biggest issues in the country that everyone was talking about was the lack of skills in the country — the lack of tradespeople, et cetera.

That issue has gone away a little bit with the economic recession. As you recall, there were not enough people for the Vancouver Olympics and for P3 projects from coast to coast. Now, many of those projects are having trouble with financing.

However, I think that issue will come back, and it will be as important as it was, whether it is next year or the year after. I think the problem is an enduring one that we have to deal with.

My attitude is that, if a company wants to hire you, no matter where you are from in the world, they should have the right to do that.

Having said that, there are places and groups in Canada where more can be done in terms of their skills. For example, one source could be people retiring from the military. They have a lot of skills. They are welders, pipe-fitters, et cetera, and they have to be good at what they do because what they do can save a life. Are there programs, when people retire from the military, whereby they can achieve their Red Seal more quickly? That is one part of the question.

Another part is the auto industry. Lots of auto workers are without employment. We do not know exactly how many will be unemployed. Of course, these people are all factory workers; they are assemblers more than a specific trade, but they understand machinery, et cetera. Are there special programs to bring them into the workforce in another type of position?

Mr. Thompson: We are of the same view that, despite the economic downturn, we will see in the long run the re-emergence of significant skills shortages, particularly in skilled trades areas.

The economic downturn is a bit of a pause in terms of the intensity of that shortage but also an opportunity to use some of the investments that we are making in training to deal with some of that demand that we will see in the future, in a forward-looking approach. That approach may work with some of the industry sector councils that try to think about national standards, both the quality and the quantity of workers that they will need in the future, or it might be working with provinces in how they invest the significant funds that are being transferred, whether through the Employment Insurance account, through the labour market development agreements, or through the labour market agreements which are open to non-EI-eligible trainees, as well.

M. Thompson : C'est une partie intégrante de notre suivi du marché du travail et des programmes. C'est en effet pris en compte dans l'élaboration de nouveaux programmes, et de manière importante.

Le sénateur Greene : J'ai une question sur les ressources humaines. Il y a environ un an, l'un des principaux problèmes du pays, c'était la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, de gens de métier, tout le monde en parlait.

Avec la récession, ce problème est passé quelque peu à l'arrière-plan. Vous vous souviendrez qu'on n'avait pas suffisamment de personnel pour les Olympiques de Vancouver, et pour les projets en PPP, partout au pays. Maintenant, beaucoup de ces projets manquent de financement.

Je crois toutefois que le problème ressurgira, avec la même importance, l'an prochain ou l'année suivante. C'est un problème de fond pour lequel nous devons trouver une solution.

À mon avis, si une entreprise veut vous embaucher, peu importe d'où vous provenez dans le monde, elle devrait avoir le droit de le faire.

Cela étant dit, il y a des endroits au Canada, et des groupes de travailleurs pour lesquels on pourrait faire plus, étant donné leurs compétences. Ainsi, on pourrait songer à embaucher des militaires à la retraite. Ils ont des compétences. Ils peuvent être soudeurs, tuyauteurs, et cetera. Ils doivent être bons dans ce qu'ils font, parce que leur travail peut sauver des vies. Y a-t-il des programmes qui permettraient par exemple aux militaires qui prennent leur retraite d'obtenir plus rapidement leur Sceau rouge? C'est un élément de réponse.

Pensons aussi au secteur de l'automobile. Beaucoup de travailleurs de ce secteur sont sans emploi. Nous ne savons pas encore combien seront au chômage. Il s'agit bien sûr de travailleurs d'usine qui font du montage et n'ont peut-être pas un métier spécialisé, mais ils comprennent le fonctionnement de la machinerie, entre autres choses. Y a-t-il des programmes spéciaux pour les intégrer au marché du travail, dans un autre type d'emploi?

M. Thompson : Nous pensons aussi que malgré le ralentissement économique, à long terme, la pénurie de main-d'œuvre sera de nouveau un grave problème, particulièrement dans les métiers spécialisés.

Le ralentissement économique n'est qu'une pause qui réduit l'intensité de cette pénurie. C'est aussi l'occasion d'employer les investissements dans la formation pour régler ce problème de demande future, par anticipation. On pourrait peut-être travailler avec les conseils sectoriels pour songer à des normes nationales, tant sur la qualité que la quantité de travailleurs dont nous aurons besoin à l'avenir, ou collaborer avec les provinces pour coordonner l'investissement des transferts importants qu'elles reçoivent, que ce soit dans le cadre du compte de l'assurance-emploi, des ententes sur le développement du marché du travail ou des ententes relatives au marché du travail dont peuvent profiter des stagiaires non admissibles à l'assurance-emploi.

These significant funds are flowing and we have active dialogue with the provinces on some of the labour market needs and trends. We have regular dialogue on how we can best orient those federal and provincial investments towards some of these future needs.

On some of the specific points, we are in the final stages of what was known as the Trades and Apprenticeship Strategy, which is multi-year strategy to deliver a number of projects in the trades area. One of the projects in that strategy is, indeed, what you are referring to: mapping trades within the military to the existing Red Seal structure; how the competencies map, where the gaps are and what is needed to facilitate a smooth transfer out of military into civilian trades. They are progressively making their way through all the different trades in the military to have comprehensive coverage. That project is still underway. They have made a lot of headway, though.

Senator Greene: What is happening with the auto industry in Ontario?

Mr. Thompson: The auto industry is a huge challenge from a labour market perspective; it is significant and targeted in particular regions as well. The Province of Ontario primarily is looking actively at transition strategies. On our side, we have a number of measures through the 2009 budget that are aimed at facilitating this industry. One in particular I would highlight is called Career Transition Assistance. It provides up to two years of Employment Insurance benefits for what we refer to as long-term workers.

Many of the people you refer to are such workers where they have paid into EI for a long time and suddenly face a layoff and a significant change in careers. Through this program, we provide income support while they undergo significant retraining, often towards a trade as you refer to, and the province supports the core training costs. Investments from the federal and provincial governments would be complementary.

[Translation]

Senator Chaput: Ms. Jackson, under Canada's Economic Action Plan you have a strategy for providing training to aboriginal people to learn trades and undergo training.

You referred to the possibility of targeting older workers to help reintegrate them into employment. You also referred to foreign credential recognition to speed up the integration of skilled immigrants. In hearing you mention all of these programs, a question arose in my mind.

Has your department ever conducted an analysis of jobs lost in Canada to date? Has it analyzed the skills required to hold these positions? Have you analyzed existing jobs where there is a labour shortage?

Ces fonds importants sont en circulation et nous parlons activement avec les provinces des besoins et des tendances du marché du travail. Nous avons des communications régulières sur la meilleure façon d'affecter ces investissements fédéraux et provinciaux pour répondre aux besoins futurs.

En termes plus précis, signalons que nous sommes aux dernières étapes de la Stratégie des métiers et de l'apprentissage, une stratégie pluriannuelle comportant divers projets relatifs aux métiers. L'un des projets cible précisément ce dont vous parliez : trouver quels métiers chez les militaires font partie de la structure du Sceau rouge interprovincial; comment sont réparties ces compétences, quelles lacunes doivent être comblées et ce qu'il faut faire pour assurer une transition facile entre les métiers militaires et civils. On est en train de passer en revue tous les métiers qu'on trouve chez les militaires pour avoir une vue d'ensemble. Le projet n'est pas terminé, mais il est bien lancé.

Le sénateur Greene : Et pour le secteur de l'automobile en Ontario?

M. Thompson : Du point de vue du marché du travail, le secteur de l'automobile est un grand défi par son ampleur et par le fait qu'il est régional. C'est surtout la province de l'Ontario qui cherche des stratégies de transition. De notre côté, diverses mesures ont été annoncées dans le budget de 2009 pour aider cette industrie. Je pense plus particulièrement à l'aide à la transition de carrière qui donne jusqu'à deux ans de prestations d'assurance-emploi pour les personnes qui ont été longtemps au travail.

Beaucoup de gens dont vous parlez sont des travailleurs de ce type : ils ont payé leurs cotisations d'assurance-emploi très longtemps, ils sont mis à pied soudainement et ils doivent réorienter complètement leur carrière. Grâce à ce programme, ils auront un soutien du revenu pendant leur recyclage professionnel, souvent pour adopter un nouveau métier, comme vous le disiez, et la province assume les principaux coûts de formation. Les investissements des gouvernements fédéral et provincial sont complémentaires.

[Français]

Le sénateur Chaput : Madame Jackson, dans votre stratégie aux termes du Plan d'action économique du Canada, vous avez parlé de programmes de formation pour l'apprentissage de métiers et de programmes de formation pour améliorer les compétences des Autochtones.

Vous avez parlé de la possibilité de cibler les travailleurs âgés pour qu'ils puissent réintégrer le marché du travail. Vous avez aussi parlé de la reconnaissance des titres de compétence à l'étranger pour accélérer l'intégration d'immigrants qualifiés. En vous écoutant parler de tous ces programmes, je me suis posé une question.

Votre ministère a-t-il déjà fait l'analyse des emplois perdus au Canada jusqu'à présent? A-t-il déjà fait l'analyse des compétences requises pour occuper ces emplois? Avez-vous fait une analyse des emplois existants où il y a pénurie de main-d'œuvre?

Can you tell us how many jobs are available in Canada and what kind of skills are required to hold these positions? Are you in a position to state that your programs could serve to train a certain number of people in these skills and match up people and jobs?

Were you able to connect your programs to the necessary skills? That would perhaps prevent us from bringing in qualified immigrants from abroad to then find out that they cannot work in the field they are qualified to work in. My question is rather broad, but I would like you to answer it.

Mr. Thompson: I will attempt to answer your questions.

[English]

The question is a challenging one. The domain of forecasting employment in general is challenging. Forecasting specific occupational demand in the future is difficult to do with any degree of precision.

That being said, there are several broad conclusions around sectors where we expect to continue to face significant demand in the future. We mentioned the trades. Generally, we put the demographics that we face in these occupations together with anticipated labour market demand. We can safely say we will continue to have some shortages in that area in the future.

Health care is another area where labour continues to be in short supply. Again, I can safely say that health care is another area of focus.

The broader engineering and regulated trades beyond health care tend to be in demand also. Through our work with the employers generally, we know there are general categories where there will be ongoing needs to meet in the future.

Ms. Jackson: The research branch in our department has something called the Career Occupational Projection System. The branch will make forecasts, on a regular basis at the national level, as Mr. Thompson mentioned, around what we can see as occupations in demand into the future.

Then there is a publication called *Job Futures*, which we publish on a regular basis, which again provides information at a national level. It is aggregate information and it will be used by those advising students about prospects in certain careers and professions.

[Translation]

Senator Chaput: You do not have a system that clearly indicates what the needs are and what the reality is.

[English]

Mr. Thompson: Services are available to individuals. We have an initiative at the job bank through which employers can post jobs where they are looking for employees, and where laid-off workers can look for jobs. The initiative matches demand and supply of labour, so that is one other tool we have. I also note that the forum of labour market ministers has seized on this issue as

Êtes-vous en mesure de nous dire la quantité d'emplois disponibles au Canada et le genre de compétences requises pour occuper ces emplois? Seriez-vous en mesure d'affirmer que vos programmes pourraient former un certain nombre de gens dans de telles compétences et jumeler les deux?

Êtes-vous arrivés à jumeler vos programmes avec les compétences nécessaires? Cela nous empêcherait peut-être de faire venir de l'étranger des immigrants qualifiés pour ensuite s'apercevoir qu'ils ne peuvent pas travailler dans le domaine pour lequel ils sont qualifiés. Ma question est plutôt vaste, mais j'aimerais que vous y répondiez.

M. Thompson : Je vais essayer de répondre à vos questions.

[Traduction]

Il est difficile de vous répondre. Il est malaisé de faire des prédictions en matière d'emploi. On ne peut pas facilement ni précisément prédire quelle sera la demande pour une profession donnée.

Cela étant dit, on peut tirer des conclusions assez larges pour des secteurs où l'on s'attend à ce que la demande demeure considérable à l'avenir. Nous avons parlé des métiers. En général, nous prenons en compte les facteurs démographiques pour un groupe professionnel donné ainsi que la demande prévue dans le marché du travail. Nous pouvons dire sans craindre de nous tromper que dans ce domaine, il y a aura encore des pénuries.

Le secteur de la santé en est un autre secteur où la pénurie continue de se faire sentir. Je ne crois pas me tromper, encore une fois, en disant qu'il faudra se pencher sur le secteur de la santé.

Outre la santé, sont aussi en demande les métiers réglementés et ceux qui se rapportent au génie. Grâce à nos contacts avec les employeurs, nous savons dans quelles grandes catégories les besoins se feront sentir à l'avenir.

Mme Jackson : Le service de recherche du ministère a ce que nous appelons le Système de projection des professions au Canada. On y fait des prévisions régulièrement, à l'échelle nationale, de la demande future pour certaines professions, comme le disait M. Thompson.

Il y a aussi la publication *Emploi-Avenir*, qui paraît régulièrement et qui donne ces renseignements à l'échelle nationale. Il s'agit de données globales qui servent à conseiller les étudiants sur les perspectives de carrière.

[Français]

Le sénateur Chaput : Vous n'avez pas de système qui vous démontre plus clairement les besoins et la réalité.

[Traduction]

M. Thompson : Ces services sont offerts aux particuliers. Au Guichet Emplois, nous offrons la possibilité aux employeurs d'afficher les emplois disponibles; les travailleurs licenciés peuvent consulter les emplois ainsi affichés. On fait correspondre l'offre et la demande et c'est un autre outil dont nous disposons. Je signale que les ministres responsables du marché du travail ont reconnu

important, and they have launched a panel on labour market information that will report soon. It will look at how well integrated our labour market information is, and whether it is adequate and satisfactory going into the future. Recommendations may come out of that exercise that are pertinent to your question.

[Translation]

Senator Chaput: Do you think there is a danger that people trained through your programs could end up unemployed? Could this conceivably happen?

[English]

Mr. Thompson: At a local level, connections are generally made. There is better understanding of local labour markets than at the national level to understand a comprehensive picture of demand and supply. Those connections are often made through partnerships on the ground and those kinds of connections, but many of those decisions are made at the provincial level, the training funds that are transferred, so the responsiveness to labour demand varies from province to province.

Senator Neufeld: I have two main questions. One concerns the \$17.2 million for the foreign credential recognition. I am happy to see that item there. I know in my province we always hear that highly trained people from other countries are driving taxis and we are short of people. Even with the recession going on now, although there are more people to work, we will face a problem coming out of it. Regardless of what we do, we will still face a problem. Hundreds of millions of dollars worth of work did not happen because there were no trained professionals.

Are you working cooperatively with the provinces on this foreign credential recognition? Also, can you give me a sense of your time frame of when we will see things happen on the ground initially? I know you cannot do it between Monday and Friday, and I am not asking for that because the answer is difficult. There are some countries we accept and some we do not, but there ought to be some relatively quick hits that can be accomplished.

Second, on the homeless partnering strategy, in British Columbia we have taken innovative initiatives in housing for the homeless. It is a problem, no doubt. In fact, I think almost every province and territory has a problem with housing for the homeless. I am happy to see that program expanded. Can you explain to us how it works so that the federal government and the province do not provide initiatives that overlap?

l'importance de cette question et créé un groupe de travail concernant l'information sur le marché du travail, qui devrait présenter un rapport bientôt. On verra dans quelle mesure l'information sur le marché du travail est intégrée, si elle est suffisante et satisfaisante pour la suite des choses. Cet exercice pourrait donner lieu à des recommandations qui répondraient à votre question.

[Français]

Le sénateur Chaput : Selon vous, est-ce qu'il y aurait un danger à former des gens par l'entremise de vos programmes et que, par la suite, ces gens se retrouvent sans emploi? Est-ce que c'est quelque chose qui peut se produire?

[Traduction]

M. Thompson : En règle générale, c'est au niveau local que les liens se nouent. En effet, on y comprend mieux les marchés de l'emploi locaux qu'au niveau national lorsqu'il s'agit de comprendre la situation générale de l'offre et de la demande. Ces liens s'établissent souvent grâce à des partenariats sur le terrain et à ce genre de contacts, mais bon nombre des décisions se prennent quand même au niveau provincial, par exemple, en ce qui concerne le transfert des fonds destinés à la formation. Par conséquent, l'adéquation à la demande de main-d'œuvre varie d'une province à l'autre.

Le sénateur Neufeld : J'ai deux principales questions à poser. L'une porte sur les 17,2 millions de dollars destinés à la reconnaissance des titres de compétences étrangers. Je me réjouis d'ailleurs de voir que l'on mentionne le sujet ici. Dans ma province, on entend toujours dire que des immigrants très qualifiés conduisent des taxis alors que nous manquons de gens. En dépit de la récession actuelle et du fait qu'il y a davantage de travailleurs, au sortir de ce creux économique, nous aurons quand même des difficultés. Quoi que nous fassions, il nous restera des pénuries à surmonter. On estime à des centaines de millions de dollars la valeur du travail qui n'a pu s'effectuer en raison de notre pénurie de professionnels qualifiés.

Collaborez-vous avec les provinces sur cette question? Aussi, pouvez-vous me donner une idée de l'échéancier prévu, du moment à partir duquel nous commencerons à voir des résultats concrets? Je sais bien que ce travail ne peut pas se faire en quelques jours, et ce n'est d'ailleurs pas ce que je réclame, car la tâche est difficile. En effet, nous reconnaissons les titres de compétences de certains pays mais pas de tous, mais cela dit, il me semble que nous pourrions obtenir quelques résultats à court terme.

En second lieu, au sujet de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance, en Colombie-Britannique, nous avons pris certaines initiatives novatrices pour loger les sans-abris. Certes, il y a vraiment problème et chaque province et territoire doit bien avoir de la difficulté à loger les sans-abris. Je me réjouis donc de voir qu'on prolonge le programme actuel. Pouvez-vous nous dire comment il fonctionne afin que le gouvernement fédéral et les provinces évitent de faire double emploi?

Mr. Thompson: I will start on foreign credentials recognition. As I said earlier, a work plan has been launched that works closely with the provinces and territories. A lead from each jurisdiction has been appointed to work with us towards the delivery of a framework, which first ministers asked for.

This framework was tasked to the federal and provincial officials to develop. It will have a number of components. One is a set of priority occupations to identify what you refer to, the quick hits where we can put concerted effort into achieving the biggest bang for the buck in terms of the effort on foreign credentials. The framework will also identify common principles that will guide the work both at the provincial and federal level, and approach things in a consistent fashion, as well as a common sense of timelines so that projects do not drift on. The time lines will bring more rigour to the process of recognition of those credentials.

I also alluded to the need to have more information available to immigrants prior to their arrival, as to the exact process they will go through to have their credentials recognized, and not have that process happen after they arrive.

Senator Neufeld: When do you think the rubber will hit the road, if you have that information?

Mr. Thompson: September is that commitment to first ministers to report on this set of priority occupations and the proposed framework.

Senator Neufeld: It will be after September of 2009 before we see anyone leaving some labour force and entering a trained job?

Mr. Thompson: Much ongoing effort is continuing, working with all the regulatory bodies for professions, so that work is progressing. In parallel with this effort is this idea of a national framework to bring more consistency and a set of priorities, and to put more focus on the right areas. We have not stopped the work while that framework is developed.

Ms. Jackson: I will make comments about the homelessness partnering strategy. The program has several different components and streams. In some instances, we are helping construct and renovate facilities so that they can be used as temporary shelter, then moving on and supporting a little bit up the housing stream into assistive housing, et cetera. In all cases, there is a principle of partnership here. In some cases, these partnerships are at the community level. In other instances, we have a couple of agreements in place with provinces where there is collective effort at articulating priorities around the spending of this money.

We are not spending only on construction and renovation. We are also spending on services, programming and supports to try to help move people out of the state of homelessness into housing and also into jobs and better ways of life. In the last couple of years, we have been pushing hard on horizontal collaboration, even across the Government of Canada. We have a project now with Corrections Canada, for instance. We work with ex-offenders as

M. Thompson : Je vais d'abord parler de la reconnaissance des titres de compétences étrangers. Ainsi que je l'ai dit plus tôt, on vient de lancer un plan de travail auquel participent étroitement les provinces et les territoires. Chaque province et territoire a nommé un chargé de projet qui collabore avec nous pour concevoir le cadre réclamé par les premiers ministres.

L'élaboration du cadre en question a été confiée aux chargés de projet fédéraux et provinciaux. Il comportera plusieurs volets. L'un de ces volets sera d'établir la liste des professions prioritaires sur lesquelles on pourrait se concentrer pour obtenir le plus rapidement possible les résultats à court terme dont vous parliez, soit la reconnaissance des titres de compétences étrangers. Le cadre comprendra également les principes communs qui guideront le travail aux niveaux provincial et fédéral, une approche cohérente ainsi que des échéanciers généraux communs pour éviter que les projets ne partent à la dérive. Ces échéanciers apporteront davantage de rigueur au processus de reconnaissance des titres de compétences.

J'ai aussi mentionné que les immigrants devraient être mieux renseignés avant leur arrivée ici; ils devraient connaître d'avance la démarche exacte qu'ils devront suivre pour obtenir la reconnaissance de leurs titres de compétences au lieu d'en être informés après leur arrivée.

Le sénateur Neufeld : Quand estimez-vous que les choses seront mises en œuvre?

M. Thompson : On s'est engagé à présenter un rapport aux premiers ministres en septembre prochain. Ce dernier portera sur les professions prioritaires et le cadre proposé.

Le sénateur Neufeld : Faudra-t-il attendre jusqu'en septembre 2009 pour que des travailleurs licenciés aient accès à un emploi nécessitant une formation préalable?

M. Thompson : De nombreux efforts se poursuivent : on collabore avec tous les organismes de réglementation, alors les choses avancent. Parallèlement, il y a le projet d'élaboration d'un cadre national qui permettra d'harmoniser les procédures, de fixer les priorités et de se concentrer sur les secteurs pertinents. Nous n'avons pas suspendu notre travail pendant l'élaboration du cadre.

Mme Jackson : Je vais aborder la question de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance. Ce programme comporte divers volets. Dans certains cas, nous soutenons la construction et la rénovation d'installations afin qu'elles puissent servir de refuges temporaires; nous intervenons aussi à un autre niveau, soit le logement social, et cetera. Tout se fait en partenariat. Dans certains cas, la collaboration prend la forme d'un partenariat au niveau de la collectivité; dans d'autres cas, nous avons deux ou trois ententes avec des provinces dans le cadre desquelles nous nous efforçons de fixer les priorités pour les fonds à dépenser.

Nous ne nous contentons pas de construire et de rénover. Nous soutenons aussi les services, les programmes et les mesures d'aide mises en place pour amener des sans-abris à obtenir un logement et un emploi et à adopter un mode de vie plus sain. Ces dernières années, nous avons beaucoup insisté sur la collaboration horizontale, même au sein du gouvernement du Canada. Par exemple, nous participons à un projet avec le Service

they leave penitentiary in Kingston, for instance, to try to prevent a situation of homelessness by helping right off the mark to obtain Social Insurance Number, SIN, cards, if that is what they need, and help them with ways to find jobs or placements with employers, et cetera.

Another stream of funding is targeted at the Aboriginal situation off reserve. We are working with Aboriginal partners, in particular in large urban areas, and that initiative likely goes back to trying to move people off the streets and into shelters, and then trying to figure out how to move them up the housing continuum.

Senator Callbeck: I will be brief in view of the time.

Ms. Jackson, you spoke about the Canada Summer Jobs program. I feel that program is a good one. It gives students experience, as well as money. Can you tell me how those jobs are allocated across the country?

Mr. Thompson: Additional funding was provided in Budget 2009, an additional \$10 million, as Ms. Jackson noted, to bring the total funding to \$107 million. The increment was allocated using up-to-date information from the 2006 Census, as well as from the most recent labour force survey on summer unemployment for students from the last summer period. Those data sources were used in the allocation of the incremental funds for the summer jobs program.

Senator Callbeck: On Prince Edward Island, for example, how do you decide how many jobs will go to each of the districts there as compared to Ontario or British Columbia? How do you allocate those jobs?

Mr. Thompson: In terms of the application process?

Ms. Jackson: Are you asking about how we look at the applications and decide which applications are worthy of funding?

Senator Callbeck: No, in the district. I come from the Malpeque district in Prince Edward Island. How do you decide how many positions will be in Malpeque?

Ms. Jackson: What has been described is how we allocate budgets to the provincial level, and now the question is, how do we move from the provincial level to a budget amount within provinces for a sub-region?

Senator Callbeck: There are 308 federal constituencies. How do you determine how much the district of Malpeque, Prince Edward Island, will receive?

Ms. Jackson: We will have to answer you in writing on that question. We will go back to our program experts.

Senator Callbeck: I would appreciate that information.

correctionnel du Canada. Nous travaillons avec des ex-détenus à leur sortie du pénitencier de Kingston afin d'éviter qu'ils ne tombent dans l'itinérance, en les aidant à obtenir une carte d'assurance sociale et les autres cartes dont ils peuvent avoir besoin, en les aidant également à se trouver un emploi, et cetera.

Nous cherchons également à aider les Autochtones vivant hors réserve. Nous travaillons avec des partenaires autochtones, particulièrement dans les grands centres urbains, et c'est un autre exemple des efforts que nous déployons pour amener des sans-abris à entrer dans des refuges et à obtenir par la suite leur propre logement.

Le sénateur Callbeck : Je serai brève compte tenu du peu de temps à notre disposition.

Madame Jackson, vous avez parlé du programme Emplois d'été Canada. À mon avis, il s'agit d'un bon programme qui donne de l'expérience aux étudiants en plus de leur faire gagner de l'argent. Pouvez-vous me dire comment se répartissent les emplois en question dans l'ensemble de notre pays?

M. Thompson : Le budget de 2009 a ajouté 10 millions de dollars aux crédits déjà prévus, ce qui, ainsi que le souligne Mme Jackson, fait au total 107 millions de dollars. Pour arriver à ce montant, on s'est servi des renseignements les plus à jour provenant du recensement de 2006 ainsi que des données les plus récentes de l'Enquête sur la population active portant sur le chômage chez les étudiants au cours de l'été dernier. C'est donc à partir de ces chiffres qu'on a fixé le montant de l'augmentation destinée à financer le programme des emplois d'été.

Le sénateur Callbeck : À titre d'exemple, à l'Île-du-Prince-Édouard, comment vous y prenez-vous pour décider combien d'emplois seront attribués à chacun des districts par opposition à ce qui se passe en Ontario ou en Colombie-Britannique? Comment répartissez-vous ces emplois?

M. Thompson : Vous parlez du processus de demande?

Mme Jackson : Nous demandez-vous comment nous étudions les demandes et décidons lesquelles nous retiendrons?

Le sénateur Callbeck : Non, je parle des districts. Je viens moi-même du district de Malpeque, à l'Île-du-Prince-Édouard. Comment décidez-vous du nombre d'emplois que vous attribuerez à mon district?

Mme Jackson : Nous vous avons décrit la manière dont nous attribuons des budgets à l'échelle provinciale, la question est maintenant de savoir comment nous passons du niveau provincial au niveau régional pour le budget?

Le sénateur Callbeck : Il existe 308 circonscriptions fédérales. Comment établissez-vous combien recevra le district de Malpeque, à l'Île-du-Prince-Édouard?

Mme Jackson : Il nous faudra répondre à votre question par écrit. Nous allons nous adresser à nos spécialistes des programmes.

Le sénateur Callbeck : Je vous serais reconnaissante de nous fournir l'information.

Mr. Tremblay, I do not see in these supplementary estimates any additional money for the Rural Residential Assistance Program, RRAP, or the emergency repair.

Mr. Tremblay: That item is on page 157. It is part of the \$86 million under the first line. That item includes the Emergency Repair Program and the renovation programs that you speak of.

Senator Callbeck: How much money will go to emergency repair?

Ms. Matthews: I cannot give you the split off the top. We can give you an overall split off-line.

Senator Callbeck: I want to know how much is going to the emergency repair and to the rural housing residential program, and how that funding is divided among the provinces.

Ms. Matthews: We can give you that information.

Senator Callbeck: In my province, people wait for years and years for a new roof.

Ms. Matthews: In the extension that was recently announced and that is part of the Supplementary Estimates (A), I believe P.E.I. will receive close to \$1 million a year for the renovation programs. The vast majority of the dollars under the renovation program are probably homeowner Residential Rehabilitation Assistance Program, RRAP. There is also emergency repair. The adaptations for seniors program is also a small component. There is rental assistance as well. We will give you the split on how that funding has been distributed historically, but we do not necessarily decide at the beginning of the year that this much goes to each program. Distribution depends on the need and what applications come in. We prepare a plan at the beginning of the year of what we think it will be, based on what we have seen historically and what we know. Then, we will see what the applications are. That is where we direct-deliver. We direct-deliver in P.E.I., but in many provinces and territories, we have a partnership with the provinces where they perform the direct delivery.

Senator Callbeck: I know that. My understanding is that an agreement was made within the past year to extend the rural housing assistance program. However, no extra money was put into the budget. There are six or seven years waiting.

Ms. Matthews: The extension of the program was announced in September last year. It was not announced in time for us to put it into the Main Estimates, and that is why, in the Main Estimates, you see the decline in the program because it was scheduled to end at the end of the fiscal year.

Monsieur Tremblay, dans le budget supplémentaire, je ne vois aucuns fonds supplémentaires pour le programme d'amélioration des habitations rurales, ou de réparations d'urgence.

M. Tremblay : Cela se trouve à la page 199. Cela fait partie des 86 millions qui se trouvent à la première ligne. Cela englobe le programme de réparations d'urgence et les programmes de rénovation dont vous parlez.

Le sénateur Callbeck : Quelle somme est affectée aux réparations d'urgence?

Mme Matthews : Je n'ai pas le chiffre en tête. Je pourrai vous donner la ventilation globale plus tard.

Le sénateur Callbeck : Je veux savoir quelle somme est consacrée aux réparations d'urgence et au programme du logement rural et comment les fonds sont divisés entre les provinces.

Mme Matthews : Nous pouvons vous communiquer l'information.

Le sénateur Callbeck : Dans ma province, les gens attendent pendant des années avant d'avoir un nouveau toit.

Mme Matthews : Dans la prolongation qui vient d'être annoncée et qui est prévue dans le Budget supplémentaire des dépenses (A), je crois que l'Île-du-Prince-Édouard va recevoir près d'un million de dollars par année pour le programme de rénovation. La grande majorité des sommes accordées en vertu du programme de rénovation iront sans doute au Programme d'aide à la réparation et à l'amélioration des habitations. Il y aussi les réparations d'urgence. Le programme des logements adaptés pour les personnes âgées constitue aussi un petit élément. Il y a également de l'aide par les loyers. Nous vous donnerons la ventilation du financement distribué par le passé, mais nous ne décidons pas forcément au début de l'année que telle somme ira à tel programme. La répartition dépend des besoins et des demandes que nous recevons. Au début de l'année, nous préparons un plan de ce que nous pensons qu'elle sera, en nous fondant sur ce que nous avons vu par le passé et sur ce que nous savons. Nous verrons ensuite quelles sont les demandes. C'est là que se fait l'exécution directe des programmes. Dans l'Île-du-Prince-Édouard, nous faisons de l'exécution directe, mais dans beaucoup de provinces et de territoires, nous avons un partenariat avec les provinces où ce sont elles qui assurent l'exécution directe.

Le sénateur Callbeck : Je sais. Je crois comprendre qu'une entente a été conclue dans l'année écoulée pour prolonger le programme du logement rural. Par contre, aucuns fonds supplémentaire n'ont été prévus au budget. Il y a six ou sept ans d'attente.

Mme Matthews : La prolongation du programme a été annoncée en septembre de l'an dernier. Cela ne nous a pas laissé suffisamment de temps pour l'intégrer au Budget principal des dépenses, et c'est pourquoi, dans le Budget principal, vous constatez une réduction du programme parce qu'il était censé se terminer à la fin de l'exercice.

The Supplementary Estimates (A) includes the new dollars for the renovation program. In the extension, the federal government put in another \$128 million per year, consistent with the historic levels. They continued that funding, and the same with the affordable housing initiative, for the next two years.

What you are seeing in the Supplementary Estimates (A) is that, in the first year, we will commit \$128 million. Appreciate that, on the renovation programs in any given year, we will cash-flow the dollars as the work is completed. While I may make a commitment in one fiscal year, it may not be flowed until a subsequent year because the work must be completed.

Senator Callbeck: Was there any increase in that commitment?

Ms. Matthews: No, there was not. In September 2008, the programs prior to announcement in September were scheduled to end, and the federal government extended those programs. The \$1.9 billion commitment for funding was over the next five years, and the supplementary estimates are representative of the first year.

Senator Callbeck: It will not do the job. The situation is terrible.

Ms. Jackson: Chair, as our colleagues answered the question, we think we found the answer to Senator Callbeck's question about how we allocate from the provinces to the constituencies.

Mr. Thompson: It is an extension of the story I was telling about how the funds are allocated to provinces and territories. We allocate based on census and Labour Force Survey information, which shows the extent of unemployment amongst the student population. That is how the provincial allocations are made. Then the money is allocated at the constituency level, continuing to use the census information. We have that level of precision around census information that does not exist on the Labour Force Survey. We use the updated census information down to the constituency level.

Senator Mitchell: Is there no particular bias towards — just asking — Conservative constituencies? Can you please give us a list, riding by riding, of the number of positions that were allocated?

Ms. Jackson: We can. The budget and jobs created by constituency for last year is posted on the department website, and as soon as that data is available for Canada Summer Jobs 2009, it will be posted again on our website.

The Chair: Are we talking about the Canada Summer Jobs program?

Ms. Jackson: Yes, we are.

Le Budget supplémentaire des dépenses (A) inclut les nouvelles sommes pour le programme de rénovation. Lorsqu'il a prolongé le programme, le gouvernement fédéral a ajouté 128 millions de plus par année, ce qui est conforme aux niveaux antérieurs. Il a maintenu ce financement tout comme pour l'initiative du logement abordable, pour les deux prochaines années.

Ce que vous voyez dans le Budget supplémentaire des dépenses (A), dans la première année, est un engagement de 128 millions. Il faut savoir que pour les programmes de rénovation de chaque année, nous débourserez les fonds au fur et à mesure que les travaux seront achevés. Même s'il peut y avoir un engagement pour une année financière donnée, il se peut que les fonds ne soient pas versés avant l'année suivante parce qu'il faut que les travaux soient terminés.

Le sénateur Callbeck : Y a-t-il eu une augmentation de cet engagement?

Mme Matthews : Non. En septembre 2008, avant l'annonce du mois de septembre, les programmes étaient censés prendre fin mais le gouvernement fédéral les a prolongés. L'engagement de 1,9 milliard de dollars s'échelonne sur les cinq prochaines années, et le Budget supplémentaire des dépenses porte sur la première année.

Le sénateur Callbeck : Ça ne suffira pas. La situation est désastreuse.

Mme Jackson : Monsieur le président, pendant que nos collègues répondaient à la question, nous croyons avoir la réponse à la question du sénateur Callbeck sur la façon de transférer les fonds des provinces aux circonscriptions.

M. Thompson : C'est un peu la continuation de ce que je vous disais au sujet de la façon dont on transfère les fonds aux provinces et aux territoires. Cette allocation est fondée sur les renseignements tirés du recensement et de l'enquête sur la population active, qui indiquent le taux de chômage chez la population étudiante. C'est ainsi que les attributions provinciales sont déterminées. Ensuite, l'argent est transféré aux circonscriptions, toujours à partir des renseignements du recensement. Le recensement nous fournit un niveau de précision que nous n'avons pas avec l'Enquête sur la population active. Nous utilisons les données mises à jour du recensement jusqu'au niveau des circonscriptions.

Le sénateur Mitchell : Par curiosité, les circonscriptions conservatrices sont-elles favorisées? Pouvez-vous s'il vous plaît nous fournir une liste du nombre de postes créés dans chaque circonscription?

Mme Jackson : Tout à fait. Le budget de chaque circonscription et les emplois créés pour chacune l'an dernier son affichés sur le site web du ministère et, dès que les chiffres seront sortis pour Emplois d'été Canada 2009, ils seront affichés également sur notre site web.

Le président : Parlez-vous du programme Emplois d'été Canada?

Mme Jackson : Oui, en effet.

The Chair: At page 155 — you touched on this item as you gave your presentation — an additional \$6 million under that Canada Summer Jobs Program says Budget 2009. Does that entry mean that, as a result of the budget, the program was increased significantly, by the \$6 million? Is that what that entry means?

Ms. Jackson: Budget 2008 increased the budget of Canada Summer Jobs by \$10 million in each of two years.

There is \$6 million that you will see in these Supplementary Estimates, and I believe that you had Treasury Board Secretariat officials explain to you, vote 35. You will find in vote 35 the other \$4 million that was money to be spent under Canada Summer Jobs, so \$4 million plus \$6 million gives you the \$10 million.

The Chair: The vote 35 is the special funds that were made available through the Main Estimates for the period April until June 30.

Ms. Jackson: That is correct.

The Chair: We will obtain a complete accounting of that money in due course. It will not all be used, as we learned last evening, because you could not get the funds flowing. That is an additional \$10 million per year in Budget 2009.

Ms. Jackson: Yes, that is for two years.

The Chair: Do any questions that flow from that item? If not, then it remains for me, on behalf of the Standing Senate Committee on National Finance, to thank each of you for being here.

[Translation]

Thank you very much, Ms. Binette, Mr. Tremblay and Ms. Mathews.

[English]

The three of you, Ms. Jackson, Mr. Thompson and Ms. Dazé, have a lot on your plate. HRSDC is a huge department. You have a lot of matters, but we appreciate the work you are doing. We have a professional public service, and you are reflective of that. Thank you very much.

(The committee adjourned.)

Le président : À la page 197 — vous en avez parlé lors de votre exposé — le budget 2009 prévoit 6 millions supplémentaires pour Emplois d'été Canada. Cela veut-il dire qu'en vertu du budget, on a augmenté de façon considérable le financement de ce programme, soit de 6 millions de dollars? C'est ce que cela veut dire?

Mme Jackson : En vertu du budget de 2008, le budget d'Emplois d'été Canada a augmenté de 10 millions de dollars par année pendant deux ans.

Les 6 millions de dollars que vous verrez dans le Budget supplémentaire des dépenses relèvent, et je crois que les responsables du Bureau du Conseil du Trésor vous l'ont expliqué, du crédit 35. Sous le crédit 35, vous trouverez les 4 autres millions qui devaient être versés au programme d'Emplois été Canada, donc, 4 plus 6, cela vous donne les 10 millions.

Le président : Le crédit 35, ce sont les fonds spéciaux débloqués en vertu du Budget principal des dépenses pour la période d'avril au 31 juin.

Mme Jackson : C'est exact.

Le président : Nous obtiendrons un rapport exhaustif de la façon dont cet argent a été dépensé en temps et lieu. Comme nous l'avons appris hier soir, il ne sera pas entièrement dépensé, car vous n'avez pas pu débloquer cet argent. Le budget de 2009 prévoit 10 millions de dollars supplémentaires par année.

Mme Jackson : Oui, et ce, pour deux ans.

Le président : Avez-vous des questions là-dessus? Puisqu'il n'y en a pas, au nom du Comité sénatorial permanent des finances nationales, je remercie chacun d'entre vous d'être venus.

[Français]

Merci beaucoup, madame Binette, monsieur Tremblay et madame Mathews.

[Traduction]

Madame Jackson, monsieur Thompson et madame Dazé, vous avez sans doute beaucoup à faire. RHDC est un ministère énorme. Vous avez beaucoup de travail, et nous vous remercions de ce que vous faites. Nous avons une fonction publique professionnelle et vous en êtes la preuve vivante. Merci beaucoup.

(La séance est levée.)

Wednesday, June 3, 2009:

National Defence:

Rear-Admiral Bryn Weadon, Assistant Deputy Minister — Finance and Corporate Services;

David Jacobson, Chief of Staff, Assistant Deputy Minister — Materiel;

Colonel Richard Giguère, Strategic Joint Staff.

Canada Mortgage and Housing Corporation:

Michel Tremblay, Chief Financial Officer;

Sharon Matthews, Vice-President, Assisted Housing.

Human Resources and Skills Development Canada:

Karen Jackson, Senior Assistant Deputy Minister, Income Security and Social Development Branch;

Paul Thompson, Associate Assistant Deputy Minister, Skills and Employment Branch;

Su Dazé, Comptroller.

Service Canada:

Liliane Binette, Assistant Deputy Minister, Operations Branch.

Le mercredi 3 juin 2009 :

Défense nationale :

Contre-amiral Bryn Weadon, sous-ministre adjoint — Finances et services du ministère;

David Jacobson, chef d'état-major, sous-ministre adjoint — Matériel;

Colonel Richard Giguère, État-major interarmées stratégique.

Société canadienne d'hypothèques et de logement :

Michel Tremblay, chef des services financiers;

Sharon Matthews, vice-présidente, Aide au logement.

Ressources humaines et Développement des compétences Canada :

Karen Jackson, sous-ministre adjointe principale, Direction générale de la sécurité du revenu et du développement social;

Paul Thompson, sous-ministre adjoint délégué, Direction générale des compétences et de l'emploi;

Su Dazé, contrôleur.

Service Canada :

Liliane Binette, sous-ministre adjointe, Direction générale des opérations.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Tuesday, May 26, 2009:

Public Sector Integrity Canada:

Christiane Ouimet, Commissioner;
Henry Molot, Deputy Commissioner;
Joe Friday, General Counsel.

Atomic Energy of Canada Limited (AECL):

Michael F. Robins, Senior Vice-President and Chief Financial Officer.

Tuesday, June 2, 2009:

Treasury Board of Canada Secretariat:

Brian Pagan, Executive Director, Expenditure Operations and
Estimates Division;
Ken Wheat, Senior Director, Expenditure Operations.

TÉMOINS

Le mardi 26 mai 2009 :

Intégrité du secteur public Canada :

Christiane Ouimet, commissaire;
Henry Molot, sous-commissaire;
Joe Friday, avocat général.

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) :

Michael F. Robins, vice-président principal et directeur général
des finances.

Le mardi 2 juin 2009 :

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

Brian Pagan, directeur exécutif, Division des opérations et
prévisions de dépenses;
Ken Wheat, directeur principal, Division des opérations.